

U d'/of OTTAWA
39003002733375

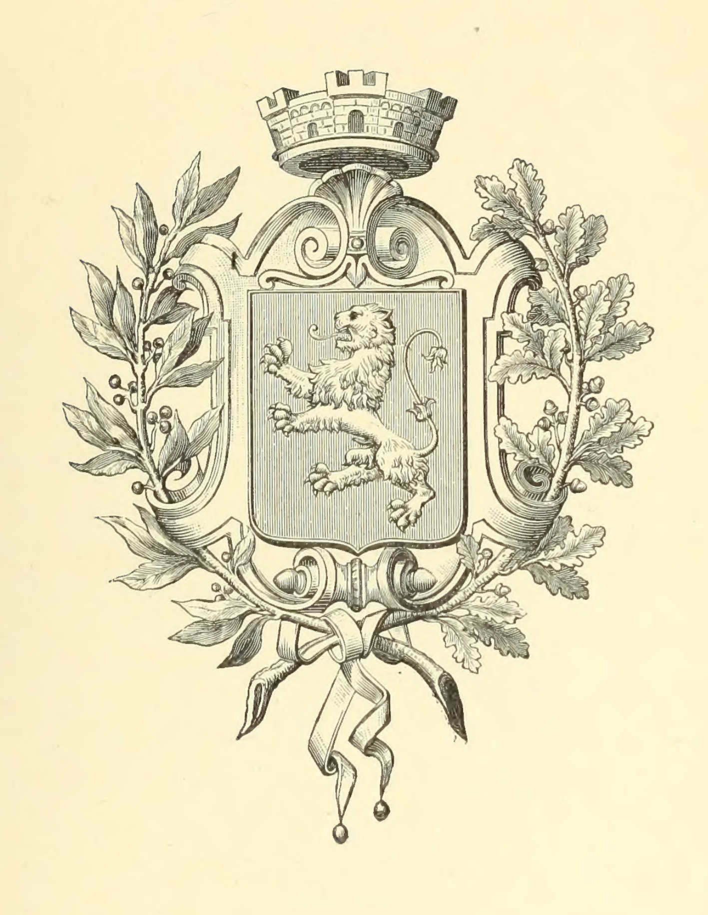
24/11/54

MUSÉE DE LYON

INSCRIPTIONS

ANTIQUES

LYON — IMPRIMERIE L. DELAROCHE ET Cie, PLACE DE LA CHARITÉ, 10.



Ouvrage édité par la ville de Lyon.

MUSÉE DE LYON

INSCRIPTIONS

ANTIQUES

PAR

A. ALLMER & P. DISSARD

TOME TROISIÈME



LYON

IMPRIMERIE LÉON DELAROCHE ET Cie

10, place de la Charité, 10

1890

INSCRIPTIONS ANTIQUES

DU MUSÉE DE LA

VILLE DE LYON

INSCRIPTIONS

RELATIVES A DES DIEUX OU A DES DÉESSES

Les dieux que mentionnent les inscriptions de Lyon sont, dans l'ordre alphabétique, ceux qui suivent : Apollon, Apollon auguste, Diane auguste, les *dii cuncti*, les *dii deaeque omnes*, la *dea Fortuna*, la *Fortuna redux*, le Génie de Lyon, le *Genius loci*, le *Genius* des *fabri tignuarii* et des *artifices tectores*, le *Genius* d'un homme privé, la Junon d'une femme privée, Jupiter, Jupiter *optimus maximus*, Jupiter *depulsor*, Isis auguste, les Lares, les Mânes, Mars, Mars auguste, Maia et Mercure augustes, la *bona Mens*, les *Matronae Aufaniae* et les Mères des Pannoniens et des Delmates, les Mères augustes, les Mères *Eburnicae*, la Mère des dieux, Minerve, Mithra *deus invictus*, les *Numina omnia*, les *Numina* des empereurs, les Nymphes, la déesse *Salus*, Silvain auguste, les *sanctae Virgines*, Vesta et Vulcain augustes.

Les Mères et les Vierges seulement peuvent revendiquer une origine celtique. Isis, la Mère des dieux, Mithra sont d'origine orientale.

192

Autel à Jupiter optimus maximus.

Arcade XXV. — Bloc quadrangulaire, primitivement plus haut que large, aujourd'hui incomplet en bas et à peu près carré ; « retiré le 23 décembre 1863 du lit du RHONE, en face de la « place GROLIER » (Gobin). Un *loculus* circulaire, entouré d'une feuillure et accompagné de deux trous de scellement où l'on aperçoit encore des traces de plomb, occupe le milieu de l'espace vide entre l'inscription et le haut de la pierre. — Hauteur 0 m. 52, largeur 0 m. 60.

I · O · M

/ · CATVRICIVS · SVCCE*ssus*

Lettres grêles tendant à la forme cursive.

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques découvertes dans le lit du Rhône en face de la place Grolier.* — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1018 de son Registre d'entrées; *Monuments épigraphiques retirés du Rhône en décembre 1863, janvier et février 1864*, p. 10. — ALLMER, dans le *Bulletin de Correspondance archéologique de Rome* 1864, p. 53. — DISSARD, *Catalogue*, p. 120.

Iovi optimo maximo . . . Caturicius Successus.

« A Jupiter très bon et très grand, . . . Caturicius Successus ».

Optimus maximus sont les épithètes habituelles de Jupiter: Cicéron (*Pro domo*, 57) explique que le peuple romain lui a donné

celle d'*optimus* à cause de sa bonté et celle de *maximus* à cause de sa puissance ; puis il ajoute (*De natura deorum*, 2, 25) qu'en mettant l'épithète d'*optimus* avant celle de *maximus*, il a voulu marquer expressément que la bonté est plus estimable que la puissance : *a maioribus nostris optimus maximus dicitur ; et quidem ante optimus id est beneficentissimus quam maximus, quia maius est certeque gratius prodesse omnibus quam opes magnas habere.*

193

Autel à Jupiter optimus maximus et aux divinités des Augustes.

Arcade XVIII. — Bloc à peu près carré, partagé de haut en bas par le milieu en deux fragments ; retiré de la SAONE en 1847 ; « de l'arche des Merveilles du PONT DU CHANGE » (De Boissieu) ; « de la troisième pile du pont du Change, rive gauche » (Comarmond). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur 0 m. 92, largeur 1 m. ; hauteur de la partie encadrée 0 m. 78, largeur 0 m. 83.

I O M ET N
A V G T
V S *l* M

Lettres de mauvaise forme et disposées sans symétrie.

DE BOISSIEU, p. 605. — COMARMOND, *Description*, p. 120 ; *Notice*,

p. 41. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 7. — DISSARD, *Catalogue*, p. 120.

Iovi optimo maximo et numinibus Augustorum T....., votum solvit libens merito.

« A Jupiter très bon très grand et aux divinités des Augustes, « T...... avec reconnaissance en accomplissement de son vœu ».

194

Autel aux divinités des Augustes.

Don Rougniard.

Arcade XXV. — Cippe avec base et couronnement ; autrefois, « près de la fontaine de CHOULAN dehors la porte S. GEORGE, « à l'un des piliers de la porte de la maison appelée les Tournelles, « appartenant de présent à monsieur le Conservateur des privilè- « ges des Foires de Lyon » (Paradin); « hors la Porte S. Georges, « à une portée de Fuzil de la Fontaine de Choulan, à la Porte « d'une petite maison de Campagne » (Spon), « devenue celle « de M. Rougniard » (Artaud); entré au Musée avant 1808. — Hauteur 1 m. 40 ; du dé 0 m. 71, largeur 0 m. 65.

NVMINIBVS
AVGVSTORVM
L·FÁENIVS RVFVS
ET·L·FAENIVS
APOLLINARIS
FILIVS

Accent sur l'A de FAENIVS à la troisième ligne seulement.

Bellièvre. — Symeoni, ms., p. 61. — Paradin, p. 439. — Spon, *Recherche*, p. 109 ; éd. 1857, p. 122. — Ménestrier, *Hist. cons.*, p. 126. — Artaud, *Notice* 1808, p. 9 ; 1816. p. 38 ; *Musée lapidaire*, arcade XXIII. — De Boissieu, p. 52. — Comarmond, *Description*, p. 154, pl. 13 ; *Notice*, p. 55. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 9. — Dissard, *Catalogue*, p. 121.

Numinibus Augustorum L. Fáenius Rufus et L. Faenius Apollinaris, filius.

« Aux divinités des Augustes, Lucius Faenius Rufus et Lucius « Faenius Apollinaris, son fils ».

Cette inscription, où les mots sont écrits tout au long, montre clairement que, dans le cas très fréquent où ils sont remplacés par des abréviations, ils doivent se lire comme ici et non pas *numini Augusto* ou *numinibus Augustis*. M. Mommsen *(La Conscription*, p. 232) pense que, même avec le singulier *numini*, il s'agit tout à la fois de l'empereur régnant et de la famille impériale et qu'il faut y voir moins une dédicace proprement dite qu'une formule analogue aux mots *pro salute dominorum* ou *in honorem domus divinae*. Le plus souvent vient ensuite une dédicace à une divinité expressément nommée, comme dans les exemples qui suivent.

Un Faenius Rufus, dont on ignore le prénom, fut, sous Néron, préfet de l'annone (Tacite, *Ann.*, 13, 22), de l'an 55 à l'an 62, puis préfet du prétoire en remplacement de Sextus Afranius Burrus, avec Sofonius Tigellinus (ibid., 15, 68), jusqu'en l'an 65, où il fut mis à mort comme impliqué dans le complot de Pison contre la vie de l'empereur. Il est peu vraisemblable que le Lucius Faenius Rufus de notre inscription, qui n'ajoute à ses noms aucun titre et dont le fils porte un surnom servile, puisse être ce haut personnage. Renier remarque, toutefois, dans une de ses annotations à la réédition de Spon, que, d'après l'excellente forme des lettres, le monument appartient à une très bonne époque.

On a précédemment vu, au chapitre des *tres Galliae* (II, pp. 123 et 129), deux autels dédiés aux *numina Augustorum* par des prêtres du culte provincial de Rome et d'Auguste.

195

Autel aux divinités des Augustes et à Apollon.

Arcade LII. — Autel, privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement ; trouvé à VAISE, « au port Mouton » (De Boissieu, p. 53); « en 1839, à FOURVIÈRE, engagé dans un mur de « soutènement, dans le clos Marduel, au lieu dit les MASSUTS, où « probablement il avait été découvert » (Comarmond) ; entré au Musée en 1844. La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 55, largeur 0 m. 35.

NVMINIB · AVGVST

DEO · APOLLINI
C NONIVS EVPO
SIVS EX VOTO
MVRO · ET SCAN
DVLA CINXIT

DE BOISSIEU, p. 18. — COMARMOND, *Description*, p. 303, pl. 12; *Notice*, p. 111. — HENZEN, Suppl. à ORELLI, 6587. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 20. — DISSARD, *Catalogue*, p. 120.

Numinibus Augustorum, deo Apollini, C. Nonius Euposius ex voto muro et scandula cinxit.

« Aux divinités des Augustes, au dieu Apollon, Caius Nonius « Euposius a, en accomplissement de son vœu, entouré ce temple « d'un mur et d'un auvent en bardeaux ».

Aux termes mêmes de l'inscription, la couverture en bardeaux se rapporte, non pas au temple d'Apollon, mais au mur d'enceinte qu'Euposius avait élevé autour de ce temple et qu'il avait pourvu d'un toit en appentis, formant une sorte de portique établi de la façon la plus simple.

Ce même dévot personnage a aussi élevé ou réparé, à Vaise, un temple aux Mères augustes.

196

Autel à Mars.

Arcade XVIII. — Bloc quadrangulaire, présentant le dé d'un autel dont la base et le couronnement ont été supprimés ; « trouvé « aux ÉTROITS » (Artaud) ; « en 1811 » (De Boissieu) ; « près la « tannerie Renard » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 90, largeur 0 m. 52.

MARTI
T · IVL
SATVRNINVS

Lettres de très bonne forme.

Artaud, *Notice* 1816, p. 23 ; *Musée lapidaire*, arcade XV. — De Boissieu, p. 6. — Comarmond, *Description*, p. 106 ; *Notice*,

p. 36. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 6. — Dissard, *Catalogue*, p. 121.

Marti, T. Iulius Saturninus.

« A Mars, Titus Julius Saturninus ».

197

Autel à Mars par un gladiateur.

Arcade XII. — Autel avec base et couronnement, servant, à la fin du seizième siècle, « de base à une croix de pierre estant en « un carrefour par où l'on va à S. CLAIR près du moulin du « Perat » (Paradin); « dans le jardin du couvent des RR. PP. de « la Trinité, au quartier S. Georges » (Spon); « dans la collection « des antiques du jardin des Bellièvre » (Artaud); entré au Musée avant 1808. — Hauteur 1 m. 30, du dé 0 m. 74, largeur 0 m. 44.

DEO MAR
TI · AVG
CALLIMO
RPHVS
SECVNDA
RVDIS
V · S · L · M

Bellièvre, *Lugdunum priscum*, ms. — Symeoni, ms. — Para-

DIN, p. 419. — GRUTER, 57, 8. — SPON, *Recherche*, p. 85; éd. 1857, p. 97. — MÉNESTRIER, *Prép.*, p. 20. — COLONIA, I, p. 242. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 56; 1816, p. 45; *Musée lapidaire*, arcade XXVII. — DE BOISSIEU, p. 7. — COMARMOND, *Description*, p. 174, pl. 13; *Notice*, p. 63. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 10. — DISSARD, *Catalogue*, p. 123.

Deo Marti Augusto Callimorphus, secunda rudis, votum solvit libens merito.

« Au dieu Mars Auguste, Callimorphus, gladiateur seconde « lame de sa troupe, avec reconnaissance en accomplissement de « son vœu ».

Voici ce que dit au sujet de cette inscription Renier dans ses annotations à la réédition des *Antiquités* de Spon : « *Secunda rudis* « est le titre que l'on donnait au second des membres d'une troupe « de gladiateurs. On trouve chez Muratori, p. 619, 3, un *secunda* « *rudis familiae gladiatoriae Caesaris ludi magni;* chez Marini, « *Arv.*, p. 682, un *secunda rudis Caesarum;* enfin une inscription « découverte à Lyon en 1714 et qui est devenue célèbre par les « nombreuses dissertations dont elle a été le sujet, nous fournit « un exemple d'un gladiateur *dimachaerus rudis prima*. Voy. les « *Mém. de l'Académ. des Inscr.*, III, p. 246 ». Marini, p. 697, mentionne aussi un *summa rudis* qu'il assimile au *prima rudis*, et fait remarquer, à propos du vœu de Callimorphus, que Mars était le dieu tutélaire de l'arène. *Martem et Dianam*, dit Tertullien *(Spect.*, XII), *utriusque ludi (id est gladiatorii et venatorii) praesides novimus.*

De Boissieu rappelle, à propos du nom *Callimorphus*, la passion des dames romaines pour les gladiateurs de belles formes, passion dont les impératrices donnaient l'exemple, et arrivée à un tel degré de dévergondage que Juvénal *(Sat.*, VI) pouvait s'écrier avec vérité en parlant des femmes de son temps : *Ferrum est quod amant;*

et le poète rappelle le scandale donné par une femme de la plus haute condition : « Hippia, femme du sénateur Vejento, suivit un « un homme de cette espèce en Egypte, où la monstrueuse turpi- « tude de nos mœurs révolta jusqu'aux habitants de Canope. « . . . . . Quel charme secret lui déroba la honte de s'entendre « appeler la femme d'un tel misérable ? Il commençait à vieillir ; « de plus il lui manquait un bras ; une tumeur énorme était assise « entre ses narines, et de son œil éraillé distillait incessamment « une liqueur corrosive. Mais il était gladiateur, et ce titre les rend « aussi beaux qu'Hyacinthe. Le fer, voilà ce qu'elles aiment ! ».

198

Temple de Mercure et de Maia augustes, avec leurs statues et l'image de l'empereur Tibère.

Arcade LXIII. — Autels au nombre de trois, découverts, le premier en 1846 au quartier SAINT-JUST, « au-dessous du « pavillon du TÉLÉGRAPHE, vers l'extrémité sud-ouest du pla- « teau » ; le second et le troisième au même endroit en 1848, « en construisant le talus qui fait face au mur d'enceinte » (De Boissieu, Comarmond). Le plus complet des trois est encore pourvu de sa base et de son couronnement ; l'un des deux autres est réduit à sa partie supérieure avec sa corniche ; le troisième ne présente plus qu'un bloc quadrangulaire retaillé dans la partie supérieure du dé. — Hauteur du premier 1 m. 45, du dé 1 m. 08, largeur 0 m. 60. — Hauteur du deuxième 0 m. 50, du dé 0 m. 35,

largeur o m. 95. — Hauteur du troisième o m. 40, largeur o m. 65.

MERCVRIO · AVGv*sto*
ET · MAIAE · AVGVSTA*e*
SACRVM · EX · VOTO
M·HERENNIVS·M·L·ALBANVS
AEDEM·ET·SIGNA·DVO·CVM
IMAGINE · TI · AVGVSTI
D·S·P·SOLO·PVBLICO·FECIT

Le C de CVM, la traverse du T de AVGVSTI prolongés au-dessus du niveau des autres lettres en une pointe effilée; les points après MERCVRIO, après DVO, après SOLO, après PVBLICO placés au centre de l'O.

MERCVRIO· AVGvSTO·ET·MAIAE·AVGvS*tae*
SACRVM · EX · VOTO
M · HERENNIVS · M · L · ALBANVS
AEDEM · ET · SIGNA · DVO · CVM
IMAGINE · TI · AVGVSTI
d · S · P · SOLO · PVBLICO · FECIT

Les lettres alignées entre des traits de réglure restés apparents; le T de AVGVSTO à traverse flexueuse; les points après MERCVRIO et après AVGVSTO placés au centre de l'O.

MERCVRIO · AVGVSTO
ET · MAIAE · AVGVSTAE
SACRVM · EX · VOTO
M·HERENNIVS·M·L·ALBANVS
AEDEM·ET·SIGNA·DVO·CvM
IMAGINE · TI · AVGVSTI
D·S·P·SOLO·PVBLICO·FECIT

Les deux N de HERENNIVS liées en un monogramme; le T

de VOTO, celui de ET à traverse flexueuse ; les points après MERCVRIO et après DVO placés au centre de l'O.

De Boissieu, p. 606. — Comarmond, *Description*, pp. 399 et 400 ; *Notice*, p. 142. — Monfalcon, Suppl. à la *Recherche* de Spon, éd. 1857, p. 356. — Dissard, pp. 120 et 121.

Mercurio Augusto et Maiae Augustae sacrum ex voto, M. Herennius, Marci libertus, Albanus, aedem et signa duo cum imagine Tiberii Augusti de sua pecunia solo publico fecit.

« A Mercure auguste et à Maia auguste, Marcus Herennius « Albanus, affranchi de Marcus (Herennius), a, en accomplisse- « ment de son vœu, élevé, de son argent, sur le sol public, « ce temple avec leurs deux statues et l'image de Tibère « Auguste ».

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre. Elle est une des plus anciennes qui aient été trouvées à Lyon. Gravée sous Tibère, elle fournit un spécimen certain de la forme de lettres en usage à Lyon au temps de ce prince.

Deux des pierres sur lesquelles elle est répétée paraissent avoir été pareilles ; la *lysis* à volutes qui termine le couronnement de celle qui nous est parvenue à peu près entière indique que c'étaient deux autels. La troisième provient d'une base de dimensions beaucoup plus grandes, et son couronnement, formé d'une corniche sans *lysis*, semble convenir moins à un autel qu'à un piédestal. Il est permis de penser que ce piédestal portait la statue de Tibère, ayant à ses côtés les autels de Mercure et de Maia dressés devant leurs statues.

L'épithète « d'auguste », donnée aux deux divinités, fait voir qu'elles étaient réduites au rôle subordonné de divinités Lares, et que le temple élevé par la généreuse dévotion de l'affranchi Albanus était un laraire public, dans lequel l'image de Tibère

était substituée ou, tout au moins, associée à celle du Génie d'Auguste.

Le sol public sur lequel était situé ce petit édifice était probablement un chemin ou un carrefour.

Voir l'inscription suivante relative à Maia auguste.

199

Autel à Maia auguste.

Dans le vestibule du musée de sculpture. — Autel avec bas-relief, incomplet en haut et détérioré de chaque côté ; trouvé rue PAREILLE, le 27 octobre 1873, quartier SAINT-VINCENT. L'inscription est gravée sur la plinthe de la base. — Hauteur 0 m. 52, largeur 0 m. 38.

MAIAE · AVG · S

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1204 de son Registre d'entrées : l'M en majeure partie disparue et peut être liée à l'A. — DISSARD, *Catalogue*, p. 121.

Maiae Augustae sacrum.

« Autel à Maia auguste ».

La déesse, dont la tête manque, est représentée de face, assise dans une *cathedra* sous une arche à pilastres, et tenait entre ses mains, ramenées sur son giron, peut-être des fruits.

Il est rare que Maia soit invoquée seule ; un autel dédié à Mercure se voyait peut-être auprès de celui de sa mère.

La partie supérieure du monument étant détruite, on peut supposer qu'on devait y lire le nom du dévot qui avait consacré l'autel à la déesse.

200

Autel à tous les dieux.

Arcade XXXVI. — Autel encore pourvu d'une partie de sa base, mais privé de son couronnement ; trouvé au commencement du siècle, « messidor, an XIII, au quartier SAINT-JEAN, dans les « fondations de l'église SAINT-ÉTIENNE » (Artaud). Les trois dernières lignes de l'inscription ont été martelées à dessein. — Hauteur 1 m. 05, du dé 0 m. 75, largeur 0 m. 47.

D I S
CVNCTIS
T · SPEDIVS
MARV*ll*IANV*s*
/////////////

La lecture du mot MARV*ll*IANV*s* très peu certaine.

ARTAUD, *Notice* 1808, p. 27 ; 1816, p. 52. — DE BOISSIEU, p. 72. — COMARMOND, *Description*, p. 216, *Notice*, p. 80. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 14. — DISSARD, *Catalogue*, p. 121.

Diis cunctis T. Spedius Marullianus . . . . .

« A tous les dieux, Titus Spedius Marullianus . . . . . ».

201

Autel aux Mères augustes par un médecin.

Au musée de sculpture. — Bloc quadrangulaire, offrant sur sa face antérieure un bas-relief où sont représentées, au nombre de trois et assises, les déesses Mères; « autrefois sur la grand porte « de l'église d'AINAY, entre les pierres du clocher » (Spon); entré au Musée postérieurement à 1816 (Artaud). Deux pilastres à chapiteaux, une frise qu'ils supportent et une plinthe sur laquelle ils reposent forment l'encadrement du bas-relief, sans doute surmonté primitivement d'un fronton. L'inscription est gravée sur la plinthe. — Hauteur o m. 36, largeur o m. 48.

MATR · AVG · PHLEGON · MED

L'O du mot PHLEGON inscrit dans le G.

Ménestrier, *Prép.*, 7; *Hist. cons.*, p. 129. — Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 186. — Artaud, *Musée lapidaire*, arcade XXXVIII. — Orelli, 2078. — De Boissieu, p. 56. — Comarmond, *Description*, p. 72, pl. 6; *Notice*, p. 26. — Ernest Poncet, *Documents pour servir à l'histoire de la Médecine à Lyon*, Lyon, 1885, p. 9, avec planche. — Dissard, *Catalogue*, p. 121.

Matris Augustis Phlegon, medicus.

« Aux Mères Augustes Phlégon, médecin ».

Les trois déesses sont représentées assises, faisant toutes trois

face au spectateur. Des fruits, que retiennent de leurs deux mains celles de chaque côté, sont déposés dans leur giron. Celle du milieu tient de la main droite une patère et de la gauche une corne d'abondance. Elles n'ont d'autre coiffure que leurs cheveux, dont les enroulements retombent de chaque côté sur leurs épaules.

202

Offrande à Isis auguste d'une statuette de la Fortune.

Arcade VII. — Petit piédestal, incomplet par le bas, en la forme d'une colonnette cylindrique sans chapiteau ni aucun ornement; trouvé vers 1856, « à FOURVIÈRE, au couvent de « la VISITATION, rue du Juge-de-Paix » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 35, diamètre 0 m. 15.

ISIDI · AVG ·
Q· OBELLIVS · EVAN
GELVS · SIGNVM
FORTVNAE·V·S·
L · M · L · D · D · D ·

Lettres tendant à la forme cursive. l'V et l'M de SIGNVM liés en un monogramme.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 817 de son Registre d'entrées. — MONFALCON, Suppl. à la *Recherche* de SPON, éd. 1857, p. 369. — DISSARD, *Catalogue*, p. 121.

Isidi Augustae, Q. Obellius Evangelus signum Fortunae (dat), votum solvens libens merito. — Locus datus decreto decurionum.

« A Isis auguste, Quintus Obellius Evangelus donne, avec « reconnaissance en accomplissement de son vœu, cette statuette « de la Fortune. — Emplacement concédé par décret des décu- « rions ».

Ce petit texte présente plusieurs singularités dont il est difficile de se rendre compte. Le verbe qui régit à l'accusatif le mot *signum* n'est pas exprimé. La mention d'une concession d'emplacement est aussi des plus surprenantes. Si Obellius n'a fait que déposer dans une édicule consacrée à Isis une statuette de la Fortune, on n'aperçoit pas qu'il puisse y avoir eu lieu à une concession d'une parcelle du sol public. Il faut alors qu'il ait fait beaucoup plus que ne le dit l'inscription ; il faut qu'il ait, non seulement donné à Isis auguste une statuette, mais aussi qu'il ait construit à ses frais, sur un endroit du sol public concédé par décret des décurions, le sanctuaire dans lequel il a déposé son offrande.

L'aspect des lettres n'autorisant pas à suspecter l'authenticité de l'inscription, il y aurait peut-être à chercher une autre explication des sigles L·D·D·D de la formule finale.

203

Autel à la déesse Salus.

Don de l'Hospice de l'Antiquaille.

Arcade XVIII. — Autel encore pourvu de sa base, mais brisé à sa partie supérieure et privé de son couronnement ; « trouvé dans

« le jardin de l'hospice de l'ANTIQUAILLE en 1849 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 10; largeur 0 m. 35.

*s*EVERV*s* *u*
TI·VOVERAT
MARCELLA
SVA
SALVTIS
DEDICAVIT

DE BOISSIEU, p. 530. — COMARMOND, *Description*, p. 401 ; *Notice*, p. 142. — MONFALCON, Suppl. à SPON, *Rech.*, éd. 1857, p. 362. — DISSARD, *Catalogue*, p. 121.

Severus uti voverat, Marcella sua Saluti sacrum dedicavit.

« En accomplissement du vœu de Severus, Marcella, sa femme, « a dédié cet autel à la déesse Salus ».

204

Autel aux Vierges saintes.

Arcade VI. — Petit autel avec base et couronnement; « découvert en 1837, à LOYASSE, au pied d'un reste d'aqueduc, en « creusant un chemin pour la communication des forts » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 60; du dé 0 m. 23, largeur 0 m. 17.

ARA · SV
QVEM

L'inscription occupe le haut du dé de l'autel et paraît complète.

De Boissieu, p. 70. — Comarmond, *Description*, p. 374; *Notice*, p. 135. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 24. — Dissard, *Catalogue*, p. 121, n° 196.

Ara sanctis Virginibus Q. Valerius E..... merito.

« Autel aux Vierges saintes, Quintus Valerius E....., avec « reconnaissance ».

De Boissieu propose *ara Suleviarum* et voit, comme nous, des initiales dans les lettres de la seconde ligne. Il est à peine nécessaire de dire que les deux tentatives d'explication sont à peu près aussi désespérées l'une que l'autre.

Les *Virgines sanctae* sont probablement les Fées. Elles sont déjà connues par une inscription de Saint-Romain-en-Galle (*Inscr. de Vienne*, II, p. 452) : *sanctis Virginibus Sapaudus (et) Campana posuerunt*, trouvée au lieu dit « le Puits des Fées »

Inscriptions contenues dans les paragraphes précédents.

Ci-dessus, I, p. 17. — Taurobole offert à la Mère des dieux, *Mater deum magna Idaea*, pour la conservation d'Antonin le Pieux et la prospérité de la colonie de Lyon, en 160, par un sévir augustal, en même temps dendrophore.

Ci-dessus, I, p. 27. — Taurobole offert à la Mère des dieux pour la conservation de Commode et la prospérité de la colonie de Lyon, en 190, par la confrérie des dendrophores.

Ci-dessus, I, p. 132. — Taurobole offert à la Mère des dieux pour la conservation de Septime Sévère et d'Albin et la prospérité de la colonie, en 194, par deux femmes.

Ci-dessus, I, p. 37. — Taurobole offert à la Mère des dieux pour la conservation de Septime Sévère et de Caracalla et pour la prospérité de la colonie, en 197, par deux femmes.

Ci-dessus, I, p. 42. — Taurobole offert à la Mère des dieux pour la conservation de Septime Sévère, Caracalla et de Géta.

Ci-dessus, I, p. 47. — Taurobole offert à la Mère des dieux par une femme.

Ci-dessus, I, p. 128. — Autel à Jupiter *depulsor*, à la *bona Mens* et à la *Fortuna redux* par un gouverneur de la Lyonnaise sous Septime Sévère.

Ci-dessus, I, p. 176. — Autel dédié à Apollon, *Apollini sancto*, par un procurateur impérial.

Ci-dessus, I, p. 178. — Autel dédié à Silvain auguste par un secrétaire de l'empereur.

Ci-dessus, I, p. 235. — Autel dédié à Silvain auguste par un porte-clefs de la prison publique de Lyon.

Ci-dessus, I, p. 450. — Autel dédié *Iovi optimo maximo depulsori, diis deabusque omnibus et Genio loci* (le Génie de Lyon), par un préfet de la garde des Vigiles.

Ci-dessus, II, p. 47. — Autel dédié à Diane auguste en l'honneur du *pagus* de Condate par un magister du pagus.

Ci-dessus, II, pp. 70 et 71. — Autel dédié à Mars, à Vesta et à Vulcain augustes en l'honneur de la famille impériale par un Sénonais, prêtre des trois Gaules.

Ci-dessus, II, pp. 149 et 172. — Poteries avec l'image du Génie de Lyon groupée avec celle du fondateur de la colonie.

Ci-dessus, II, p. 501. — Autel au Génie de la splendidissime

corporation des charpentiers entrepreneurs de constructions et des artistes stucateurs.

Ci-dessus, II, p. 503. — Autel au Génie d'un Claudius Myron.

Inscriptions perdues ou non entrées au Musée.

Apollon. — Fragment « en la muraille de la clousture S. JUST » (voy. De Boissieu, p. 18) : *Apollini Aug(usto) sacr(um)* . . .

Apollon. — Fragment autrefois « dans l'église SAINT-PIERRE » (voy. De Boissieu, p. 18) : *Apollini . . . sianno . . . . . annua stipe.*

Apollon. — Tablette de bronze découverte à Lyon au quartier SAINT-JUST, vers 1850, et cédée par Comarmond au British Museum, où elle est actuellement (voy. Allmer, *Rev. épigraphique,* I, p. 349, d'après Mowat dans le *Bulletin épigraphique* 1882, p. 297) : *Deo Apollini Augusti* (à corriger par *Augusto*)... *Asicius Norbanus v. s. l. m.*

La Fortune. — Inscription de provenance non connue (voy. De Boissieu, p. 64) : *Deae Fortunae Respectius Hilarianus, speculator commentariensis, aedem dedicavit idibus febrar(iis) Sabiniano et Seleuco cos.*, c'est-à-dire sous le consulat de C. Vettius Gratus Sabinianus et de M. Fabius Vitellius Seleucus, en l'an 221, année de l'adoption de Sévère Alexandre par Héliogabale.

Génie et Junon. — Inscription découverte en février 1768 sous les fondations de la MANECANTERIE, au quartier SAINT-JEAN (voy. De Boissieu, p. 47) : *Genio P. Aelii Sereni, seviri Aug(ustalis) Lugud(uni), et Junoni Orbiae Helladis; C. Julius Respectus amicis optimis de suo fecit.*

Jupiter très bon très grand. — Autel autrefois « en la Tour de

« SAINCT PIERRE les Nonains au cimetière » (voy. De Boissieu, p. 5) : *Iovi o(ptimo) m(aximo) Q. Adginnius, Urbici fil(ius), Martinus, Sequanus, sacerdos Romae et Aug . . . ad aram ad confluentes Araris et Rhodani, flamen, duumvir in civitate Sequanorum.*

Jupiter très bon très grand et les *Numina* des empereurs. — Fragment autrefois « soubs le benestier de l'église S. LAURENT », quartier SAINT-PAUL (voy. De Boissieu, p. 6) : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo), numinibus Aug(ustorum)* . . . . .

Les Lares. — Tablette de marbre, trouvée à l'ANTIQUAILLE (voy. ci-dessus, II, p. 435) : *Finis collegii Larum in domo Iulian(a).*

Mars. — Autel de provenance inconnue (voy. De Boissieu, p. 9) : *Deo Marti Aug(usto), C. Titius Decuminus v. s. l. m.*

Les Matrones aufaniennes et les Mères des Pannoniens et des Delmates. — Autel dont la base a été retaillée à fleur du dé; autrefois « au siège de l'OFFICIALITÉ de Lyon, au lieu où se « mettent ceux qui sont *cedo bonis* » (Paradin), quartier SAINT-JEAN; « à Fontaines-sur-Saône, où il sert de support au pilier d'un « hangar dans la cour d'une ferme » (voy. De Boissieu, p. 59)

PRO SALVTE DOM*ini*
N IMP L SEPT SEVE*ri*
AVG TOTIVSQ DOM*us*
*e*IVS AVFANIS MA
*t*RONIS ET MATRIBV*s*
PANNONIORVM ET
DELMATARVM
*ti. cl. p*OMPEIANV*s*
trib. MIL·LEG·I MIN
*lo*CO EXCVLTO CVM
*disc*CVBITONE ET TABVL*a*
V·S

Pro salute domini nostri Imperatoris L. Septimii Severi Augusti

totiusque domus eius, Aufaniis Matronis et Matribus Pannoniorum et Delmatarum, Ti. Claudius Pompeianus, tribunus militum legionis I Minerviae, loco exculto cum discubitione et tabula, votum solvit.

« Pour la conservation de notre maître Lucius Septime Sévère « et de toute sa famille, Tiberius Claudius Pompeianus, tribun de « de la légion I[re] *Minervia*, donne, en accomplissement de son « vœu, aux Matrones aufaniennes et aux Mères des Pannoniens et « des Delmates (cet autel ?), sur un emplacement convenablement « décoré, avec un repas et un tableau ».

Nous ne savons dire ce qu'il faut entendre au juste par le mot *tabula :* une peinture ou une sculpture ? A l'égard du mot *discubitione* traduit par « repas », à l'égard également du tribun légionnaire Pompeianus et du rapport de l'inscription avec la bataille de Lyon, on peut voir les observations de Renier dans ses *Mélanges d'épigraphie* (p. 147) et dans la *Recherche* de Spon (éd. 1857, p. 18). L'occasion ramenant ici notre attention sur ce grand événement, nous nous demandons s'il y a réellement eu une première victoire de Septime Sévère à Tournus d'après la leçon des meilleurs manuscrits, qui donnent *Tinurtium* au lieu de *Trinurtium* (ou *Trivurtium).* Venant de Pannonie en plein hiver, Septime Sévère a dû arriver en Gaule par Mayence, le camp le plus important de la frontière, marcher le long du Rhin afin de joindre à ses troupes les légions des camps de Strasbourg et de Vindisch, puis se diriger sur Lyon par la Bresse. C'est en le voyant prendre cette direction qu'Albin a cherché à couvrir Lyon en s'établissant entre la Saône et le Rhône à la pointe du plateau. On ne comprend pas ce qu'il serait allé faire à Tournus, sur la rive droite de la rivière ; on ne comprend pas davantage que, vainqueur à Tournus, Septime Sévère ne se fût pas tout de suite mis à la poursuite de l'armée disloquée de son ennemi, n'ait pas harcelé sans relâche Albin dans sa fuite, l'ait au contraire laissé traverser tranquillement la Saône et aller préparer tout à son aise sa défense

entre Trévoux et Lyon ; c'est que, suivant toute vraisemblance et en dépit des manuscrits réputés les meilleurs, il n'y a pas eu de bataille à Tournus.

Les Mères. — Autel autrefois « dans la rue de la VACHERIE, « près du logis du Faisan », quartier SAINT-PAUL? (voy. De Boissieu, p. 59) : *Sappiena Lychnis Matris v. s. l. m.*

Les Mères. — Autel autrefois « à AINAY, près la Croix devant « le portail de l'église » (voy. De Boissieu, p. 57) : *Matris Aug(ustis) L. Dextrius Apollinaris.*

Les Mères. — Autel autrefois « chez les Trinitaires, au quartier « SAINT-GEORGES (voy. De Boissieu, p. 58) : *Matris Aug(ustis) Mastonia Bella v. s. l. m.*

Les Mères. — Autel, encore existant, à la montée SAINT-BARTHÉLEMY, engagé dans le mur de la voûte qui sert d'entrée à l'ancien couvent des RÉCOLLETS (voy. De Boissieu, p. 58) : *Matris Aug(ustis) in honorem domus Saediorum, Eutyches libertus aedem cum ara dat.*

Les Mères d'Ivour. — Fragment engagé dans le mur du jardin de l'ancien château d'IVOUR, près Lyon (voy. De Boissieu, p. 62) : *Matris Aug(ustis) Eburnici*[*s*], *L. Iulius Samm*[*o*] *et* [. . . . . Le mot *Eburnicae* dérivé du nom celtique de l'actuel Ivour.

Mercure. — Autel autrefois rue de TRION (voy. De Boissieu, p. 12) : *Mercurio Aug(usto) L. Peregrinius, L(ucii) libertus, Pomptina, Rullinus.*

Minerve. — Autel autrefois « en la rue de la MONNOYE auprès « de la porte de l'hostellerie du Faulcon d'Or » (Paradin, p. 420), ensuite « servant de base à une porte cochère dans la rue du « Bœuf » (voy. De Boissieu, p. 16), au quartier SAINT-IRÉNÉE : *Minervae L. Aemilius Sullectinus, praefectus classis Ravennatium, dicavit.*

Les *Numina* des empereurs et les Mères. — Autel trouvé en 1846 dans la cour d'une maison de la Grande rue de VAISE (voy. De Boissieu, p. 53) : *Numinibus Aug(ustorum) Matris Augustis L. Nonius.....* Peut-être le même Nonius que nous avons vu (ci-dessus, II, p. 314) entourer un temple d'Apollon d'un portique couvert en bardeaux.

Les *Numina* des empereurs et Jupiter très bon très grand. — Autel de provenance non connue (voy. De Boissieu, p. 54) : *Numini[bus Augustorum] et Iovi optimo maximo Aureli[a Z]otica ex voto, v. s. l. m.*

Les *Numina* des empereurs. — Autel autrefois « à l'entrée du « chœur de l'église SAINT-PIERRE » (voy. De Boissieu, p. 54) : *Numinibus Augustor(um) Ti. Eppius Bellic[us.....]* ; le même Tiberius Eppius Bellicus que le prêtre des trois Gaules (ci-dessus, II, p. 122), honoré d'une statue au Confluent.

Les *Numina* des empereurs. — Fragment autrefois « dans le « clocher de FOURVIÈRE » (voy. De Boissieu, p. 54) : *Numinibus Aug(ustorum) ex voto [aram cum] signis Hygi[ae et.....] Cornif[icia ? ....dat].*

Les Nymphes. — Autel autrefois « dans une vigne située sur la « colline SAINT-SÉBASTIEN » (voy. De Boissieu, p. 68) : ..... *Aug..... sacrar... Nymphar... Sylvarius Firmiss.....* Copie corrompue.

Mithra. — Autel autrefois dans le mur d'une maison de la rue des FARGES, près de la porte SAINT-JUST (voy. De Boissieu, p. 39) : *Deo invicto Mithr(ae) Secundinus dat.* La pierre présentait sur sa face antérieure, en dehors d'un cartouche contenant l'inscription (voy. ci-dessus, II, p. 305), un serpent en relief et était surmontée du buste d'un jeune homme vu de profil avec les cheveux noués par derrière.

Mithra. — « Tablette de bronze trouvée à SAINT-JUST » (voy.

De Boissieu, p. 40) : *Deo invicto Aur(elius) Secundinius Donatus, frumentarius C . . . comment(ariensis) v. s. l. m.* Il y a peut-être lieu de corriger AVR par M, abréviation du mot *Mithrae*, suivie d'un prénom.

Divinité incertaine. — Moitié inférieure d'un autel en forme de cippe, extraite d'un jardin établi sur l'emplacement de l'ancien cimetière de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX ; transportée en 1856 au quartier de la Mouche, à l'angle du chemin des Iles et du chemin de la Traille, puis employée peu de temps après dans la construction d'une maison voisine appartenant à un sieur Paris. — Hauteur o m. 68, largeur o m. 36.

. . . .
// · HORTA
TV · NVMINS
PROSPERE
GESTA
V S L M

Notre copie dessinée : Lettres de bonne forme ; l'N et le second I de NVMINIS liés en un monogramme ; avant ce mot, l'amorce de l'extrémité inférieure du jambage droit d'un A, d'une M ou d'un X.

. . . . *ob haec coepta e]x horta numinis, prospere gesta votum solvit libens merito.*

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

Les inscriptions funéraires sont en nombre considérable et peuvent former plusieurs catégories :

D'abord, celles en petit nombre qui remontent aux temps d'Auguste ou de ses immédiats successeurs : Tibère, Caligula, Claude, Néron ;

Ensuite, celles qui mentionnent des métiers exercés isolément; les corporations professionnelles ont déjà passé sous les yeux du lecteur dans le chapitre des inscriptions municipales;

Puis celles qui contiennent des indications géographiques ;

Enfin toutes les autres, excepté les inscriptions chrétiennes. Celles-ci seront l'objet d'un travail spécial qui viendra le dernier.

I. — INSCRIPTIONS CONTEMPORAINES D'AUGUSTE OU DE SES PREMIERS SUCCESSEURS

Quelques inscriptions présentent des indices d'ancienneté qui les reportent au temps même d'Auguste ou à celui de ses premiers successeurs jusqu'à Néron inclusivement, c'est-à-dire à une période qui commence peut-être dès avant notre ère et ne dépasse pas inférieurement les deux premiers tiers du premier siècle. Elles sont facilement reconnaissables à diverses marques caractéristiques :

A la forme de leurs lettres : les A, les M, les N à angles acumi-

nés, les O entièrement circulaires, les autres lettres rondes : les C, les D, les G, les Q, procédant également d'un cercle complet, les T, les F souvent surélevés, et celles-ci quelquefois faites de deux hastes parallèles dont la seconde ne descend qu'à moitié de la hauteur de la première ;

A leur orthographe archaïque : *ei* habituellement employé pour *i* ;

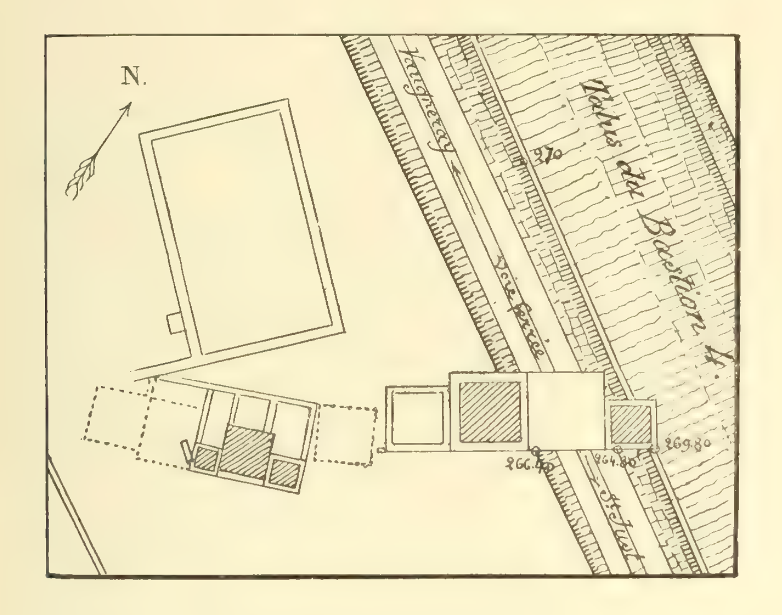
A leurs formules, différentes de celles des époques postérieures : par exemple *heic adquiescit* ou *situs, sita est;* le *diis Manibus*, la dédicace sous l'*ascia*, d'un usage ensuite si fréquent, n'y apparaissent pas ;

A la nature de la pierre sur laquelle elles sont gravées : la pierre de Seyssel, d'un grain fin favorable à la sculpture, mais que son manque de résistance aux injures de l'air a fait abandonner de bonne heure pour le calcaire de *choin de Fay*, plus grossier et beaucoup plus dur ;

A la forme des monuments auxquels elles appartiennent : de petites stèles à sommet cintré ou de grands tombeaux, véritables édifices en blocs de grand appareil et à deux étages au moins : un soubassement carré avec base et corniche et, au-dessus, un étage en maçonnerie pleine comme le soubassement ou à jours et alors présentant la forme d'un petit temple ouvert par-devant et sur une partie des côtés, ou bien, dans le premier cas, servant de support à un deuxième étage carré ou circulaire ouvert de toutes parts et terminé par une calotte ou par un pyramidion. La statue en pied du défunt occupait soit cette lanterne, soit la *cella* du petit temple. Aucun de ces tombeaux n'a été retrouvé entier pour permettre de savoir comment ils finissaient dans le haut, mais des fragments ornés de feuilles imbriquées ne peuvent provenir que de couvertures, sans doute disposées en forme de coupole ou de pyramide ou de toit à double versant.

Dans les premiers mois de 1885, les travaux entrepris pour l'établissement du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray rendi-

rent au jour, à peu de distance de l'extrémité de la rue du Juge-de-Paix, c'est-à-dire de l'endroit où devait être la porte par laquelle sortait de Lyon la voie d'Aquitaine, plusieurs grands massifs, dans lesquels on ne tarda pas à reconnaître des bases de tombeaux analogues à ceux dont il vient d'être parlé; puis, des fouilles, pratiquées, cette même année, par la Ville, en vue d'une continuation des recherches, en firent retrouver plusieurs autres qui portèrent à dix le nombre des tombeaux découverts et qui, placés



en alignement dans la direction du nord-est au sud-ouest sur une pente fortement déclive, bordaient autrefois le côté droit de la route. Déjà, dans le courant d'avril 1884, en exécutant des terrassements pour la construction du groupe scolaire situé entre la rue des Fossés-de-Trion et le chemin de la Favorite, qui suit exactement dans ce quartier l'ancien tracé de la voie romaine, on avait rencontré plusieurs massifs pareils, au nombre de cinq, alignés aussi, mais sur l'autre côté de la voie. Auparavant encore, c'est-

à-dire en 1858, avaient été reconnues dans des terrassements particuliers plusieurs tombes monumentales se reliant aux précédentes, mais dont on se borna alors à recueillir pour le Musée un cippe de forme cylindrique trouvé reposant sur sa base, composée de cinq marches. Ces dernières tombes, dont le nombre n'a pas été déterminé, occupaient l'intervalle entre la place de Trion et l'endroit où a été ensuite construit le groupe scolaire.

Une revision de tous ces tombeaux, en commençant par le bout le plus rapproché de la ville, va nous permettre de donner quelques détails sur chacun d'eux.

1° *Tombeau du sévir Calvius Turpio.* — Non le plus grand, mais le mieux conservé de ceux qui ont été découverts en 1885 (voir sur la planche ci-jointe le premier à droite), est le tombeau du sévir Quintus Calvius Turpio, dont nous avons donné ci-dessus (pp. 376 et suiv.) la figure et la description et qu'on peut voir reconstruit dans la partie haute de la ville sur la place de Choulans. C'est un soubassement carré formé d'un dé assis sur un socle à moulure et couronné d'un entablement composé d'une architrave, d'une frise sur laquelle court un élégant rinceau, d'une corniche et d'une attique ; ses angles étaient décorés de pilastres cannelés à chapiteaux ioniques et il portait un étage dont il ne reste que la première assise de la face latérale droite, ornée de trois pilastres cannelés. Ce second corps d'architecture était-il une édicule ouverte ou un massif plein surmonté d'un deuxième étage? Cette dernière hypothèse paraît être la plus vraisemblable.

Le tombeau était à 50 mètres à peine de la porte de la ville et presque joignant à un mur de soutènement qui régnait au nord.

Largeur par-devant et sur les côtés 3 m. 65. Altitude au-dessus de la moulure du socle 269 m. 65.

Sur la face latérale gauche apparaissent lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire humide, des inscriptions peintes en rouge au pinceau : dans le haut, en deux lignes, LABEONI / / VII |

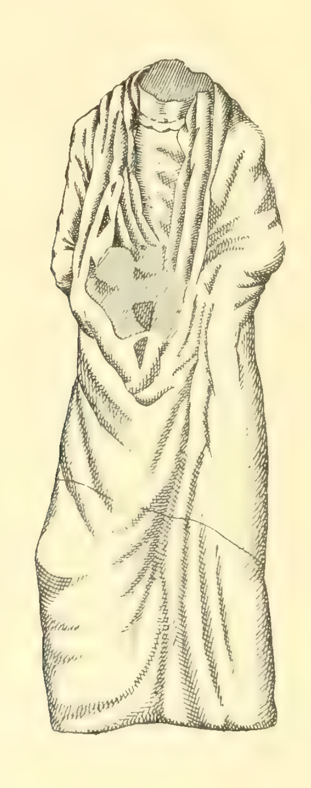
IVLIO / / / /, et au-dessous en lettres de 75 centimètres : C Q (voy. *Trion*, p. 290); puis aussi des graffites tracés à la pointe, tous aujourd'hui effacés et illisibles excepté toutefois l'apostrophe injurieuse (ci-dessus, II, p. 379) à l'adresse d'un certain Septumus Closinius, gratifié du fâcheux sobriquet de *Ficosus*, « l'Ulcéreux ».

Derrière le tombeau était déposé un petit sarcophage d'enfant, contenant avec les ossements une monnaie au nom de Tibère, mais du temps d'Auguste encore vivant.

Voir *Découverte*, pp. 15 et suiv.; *Trion*, pp. 288 et suiv.

2° *Tombeau des Salonius*. — Après le tombeau de Turpio venait celui que nous appellerons le tombeau des Salonius à cause des nombreuses marques gravées ou simplement peintes en rouge au pinceau à l'extérieur de sa paroi gauche restée accidentellement sans ravalement, et parmi lesquelles apparaissait plusieurs fois ce nom : T | Q·SAL en deux lignes de gravure; T | Q·SALoN en deux autres lignes de gravure, sans doute deux Salonius dont l'un avait le prénom de *Titus*, l'autre celui de *Quintus*; puis encore en lettres peintes : Q· SAL D SVR, — Q·SAL M D SVR, — NAMAN, SAL, — MATRVSO, — AMOR, — ATDNAS, — ES, — CINGES. Il ne subsistait de ce tombeau que le socle en six assises avec sa moulure; mais, outre qu'il était le plus grand des dix de la découverte de 1885, il paraissait avoir été aussi un des plus ornés. Une statue en pierre, décapitée d'ancienne date et qui devait avoir plus de 2 mètres de haut : celle sans doute de Titus ou de Quintus Salonius; un superbe chapiteau de pilastre, qui entier ne mesure pas moins de 1 m. 10 en hauteur et 1 m. 40 en largeur et dont le feuillage d'acanthe, étagé sur trois rangs, se projette en dehors avec des hardiesses étonnantes; une chimère ailée, d'une riche conception artistique et d'un puissant effet décoratif, représentée assise et de près de 1 mètre de haut : femme par la tête qu'elle renverse en arrière au-dessous de son bras gracieuse-

ment arrondi en demi-cercle, hydre par le corps avec deux longues rangées de mammelles, le derrière et les pattes d'un chien ; de grands masques de Larves au nombre de quatre, des pierres ornées d'imbrications, débris tous retrouvés parmi les décombres qui entouraient la base, témoignent de la magnificence du monument.

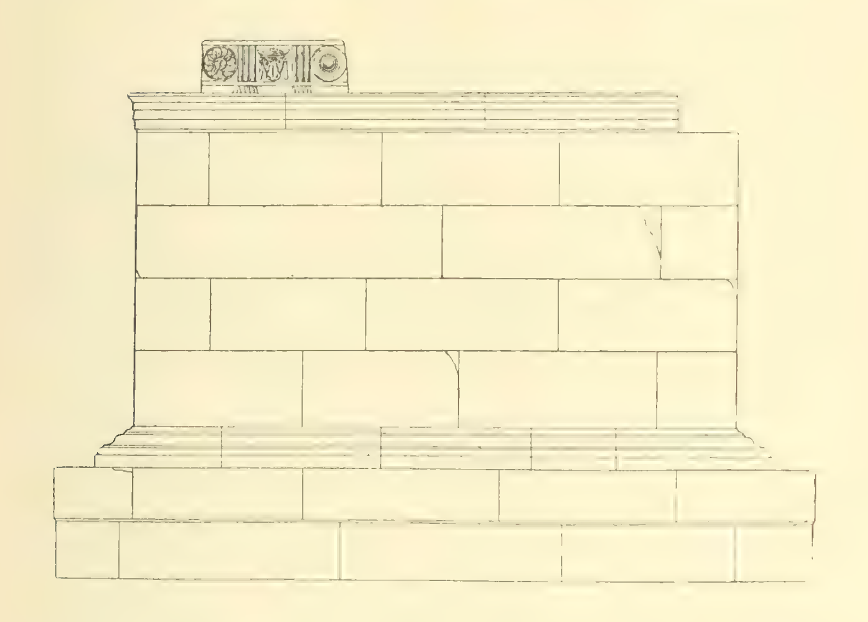


Le tombeau a été démoli. La moulure a été transportée sur la place de Choulans ; les marques gravées ont été apportées au Musée et déposées sous l'arcade LIV.

Largeur par-devant 6 m. 14, des côtés 6 m. 17. Altitude au-dessus de la moulure 271 m. 21.

Voir *Découverte*, pp. 13 et suiv. ; *Trion*, pp. 285 et suiv.

3° *Tombeau de Satrius* (?). — Le tombeau qui se présentait ensuite est un de ceux qui ont été rétablis sur la place de Choulans. Il se compose de presque tout le soubassement avec son socle et une partie de son entablement conservé sur la face droite, c'est-à-dire l'architrave et un restant de frise dorique à triglyphes et à métopes, celles-ci alternativement remplies par des têtes de taureau et par des patères. La démolition de ce soubassement



pour son transfert sur la place a permis de voir sur les faces intérieures des pierres de son parement un groupe plusieurs fois répété de lettres peintes de 25 à 30 centimètres de hauteur : ST͞R, interprété comme abréviation du gentilice *Satrius* ou *Satria*.

Largeur par-devant 6 m. 10, des côtés 6 m. 20. Altitude au-dessus de la moulure du socle 268 m. 65.

Voir *Découverte*, p. 13; *Trion*, pp. 283, 284.

4° *Tombeau anonyme*. — Ce tombeau, réduit au socle de son

soubassement avec sa moulure, n'a pas été conservé, excepté une partie de celle-ci transportée sur la place de Choulans.

Largeur en tous sens 4 m. 90. Altitude au-dessus de la moulure du socle 267 m. 80.

Voir *Découverte*, p. 13; *Trion*, p. 282.

5° *Autre tombeau anonyme*. — Ce tombeau, qui n'était plus indiqué que par des restes de ses fondations, faisait ressaut sur l'alignement, dirigé à peu près du nord au sud, des quatre tombeaux précédents, et en même temps se trouvait être en retraite des cinq suivants, avec lesquels recommençait par un coude en saillie une nouvelle ligne dirigée du nord-est au sud-ouest. Il était tellement détruit que ses dimensions n'ont pu être prises.

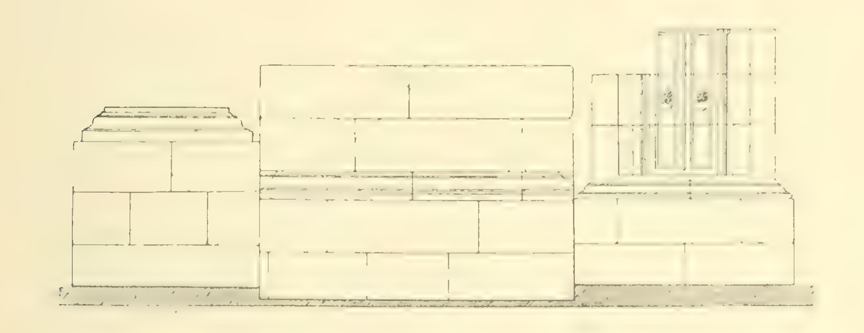
Il était isolé, et c'est dans l'étroit espace qui le séparait de son voisin ci-dessus décrit qu'a été trouvée encore debout à sa place primitive une stèle au nom d'*Ancharia*, qui sera plus loin l'objet d'un article et qui, ainsi placée, pouvait appartenir à l'un ou à l'autre des deux tombeaux.

Voir *Découverte*, p. 12, *Trion*, p. 280.

6° *Tombeau de Julia*. — Le monogramme IVL peint plusieurs fois en grandes lettres rouges sur les faces intérieures des pierres du revêtement et un fragment sculpté en très haut relief, reste d'une statue d'une jeune femme représentée couchée sur le lit de parade de ses funérailles, la tête coiffée d'une abondante chevelure nouée sur la nuque et se répandant en larges boucles sur le dos, sur les épaules nues et le haut des bras, ont fait considérer comme étant probablement celui d'une femme du nom de Julia ce tombeau, aujourd'hui reconstruit sur la place de Choulans. Conservé presque intact jusqu'au-dessous de l'entablement qui devait le terminer dans le haut, le soubassement, posé sur un socle à moulure, offre sur sa face antérieure des encadrements simulant une porte à deux vantaux décorés chacun d'un masque

de lion soutenant une large boucle. Également, les faces latérales étaient encadrées.

Largeur par-devant 2 m. 50, sur les côtés 2 m. 54. Altitude au-dessus de la moulure du socle 266 m. 18.



A ce tombeau attenait par derrière un petit enclos muré de 2 mètres carrés environ, où ont été reconnues onze sépultures. Le mobilier d'une de ces sépultures a fourni divers objets parmi lesquels sont à signaler comme précieux deux grandes aiguières, l'une en verre jaune, l'autre en terre à couverte vitrifiée.

Voir *Découverte*, p. 12; *Trion*, pp. 277 et suiv.

7° *Tombeau de Quintus Valerius* (?). — Grand soubassement réduit à son socle pourvu de sa moulure par-devant seulement et à ses deux premières assises; transporté et reconstruit sur la place de Choulans. Rien n'est moins certain que le nom du destinataire de ce tombeau; sur les assises de la face postérieure se voit gravé plusieurs fois au-dessus de la moulure le groupe QV qui a donné lieu à la lecture conjecturale *Quintus Valerius*, et, sur la première assise de la face antérieure, gravé aussi mais une seule fois, un autre groupe composé des trois lettres CEL, qui pourrait avec non moins de raison s'interpréter comme le commencement d'un nom; au-dessus, sur la même face, s'aperçoit, lorsque la pierre est mouillée, le mot OPTVMA, en lettres peintes de 45 cen-

timètres de haut, qui remplit à lui seul toute la largeur du massif et terminait une inscription dont les lignes précédentes manquent, puis encore, peint sur le socle, un groupe formé des lettres INF, auxquelles il est difficile d'attribuer un sens. Dans la maçonnerie qui remplissait l'intérieur du soubassement a été trouvé un beau torse en pierre, demi-nature, provenant d'une statue de Ganymède probablement destinée à la décoration du tombeau d'un jeune garçon.

Largeur par-devant 3 m. 59, des côtés 3 m. 68. Altitude au-dessus de la moulure du socle 266 m. 26.

De même qu'au tombeau précédent, était joint par derrière à celui-ci un enclos de murs où étaient rangées, tout près de sa base, sur une seule ligne, huit sépultures séparées et abritées par des briques.

Voir *Découverte*, p. 11; *Trion*, pp. 275 et suiv.

8° *Tombeau de Julius Severianus* (?). — Ce tombeau, le plus petit de tous, était détruit jusqu'au ras de la moulure du socle de son soubassement. Composé de trois assises et plus élevé que ceux des autres tombeaux, qui tous, excepté celui de Salonius, n'avaient que deux assises, ce socle a été rétabli sur la place de Choulans. Le groupe de lettres IVL gravé plusieurs fois et le mot incomplet SEVERIAN peint en rouge, qui se voient l'un et l'autre sur la face postérieure, ont paru pouvoir se lire *Julius Severianus* ou *Julia Severiana* et fournir peut-être les noms de la personne pour laquelle avait été construit le monument.

Largeur par-devant 2 m. 15, des côtés 2 m. 32. Altitude au-dessus de la moulure 266 m. 55.

A ce tombeau attenait aussi par derrière, comme aux deux précédents, un petit enclos muré.

Une particularité curieuse, c'est qu'un sarcophage, fait de débris pris aux tombeaux environnants et dans lequel a été trouvée avec le squelette d'une femme et divers menus objets une monnaie

présumée de Gordien III, s'engageait par un de ses angles dans la moulure du socle en question entaillée exprès, ce qui montre qu'à l'époque de cette déposition le tombeau était déjà dans l'état de destruction où on l'a retrouvé et que le niveau du sol s'était assez exhaussé non seulement pour recouvrir les trois assises de la base et la moulure destinées à rester visibles, mais encore pour permettre d'enterrer à la profondeur nécessaire un sarcophage. Cet exhaussement devait être, d'après le calcul de notre collègue M. Dissard, au moins de trois mètres.

Voir *Découverte,* p. 10; *Trion,* pp. 272 et suiv.

9°, 10° *Tombeaux détruits.* — Deux tombeaux encore remplissaient l'intervalle entre celui dit de Julius Severianus et la place de Trion. Il n'en restait que des fondations formées de petits moellons. L'un de ces deux tombeaux peut avoir été celui de l'édile dont il a été parlé au chapitre des *Inscriptions municipales* (ci-dessus p. 355), rappelé par un fragment de frise découvert précisément un peu au-delà d'un petit enclos muré attenant par derrière au premier.

Voir *Découverte,* p. 9; *Trion,* pp. 271, 272.

Les dix tombeaux qu'on vient de voir s'élevaient tous sur le côté droit de la route romaine, qui, décrivant en cet endroit, ainsi que cela a été reconnu (*Trion,* p. 291), une légère courbe, avait motivé la déviation d'alignement dont il a été parlé. Ceux qui restent à mentionner bordaient aussi la route, mais sur le côté gauche et au-delà de la place de Trion.

Ce sont d'abord les tombeaux, en nombre indéterminé dont on a rencontré en 1858, au sud du chemin de la Favorite, des restes alignés parmi lesquels a été seulement recueilli un autel cylindrique orné de guirlandes et de masques à visages éplorés, trouvé sur sa base tout près de la place; puis ceux, au nombre de cinq, qui ont été découverts en 1884 au sud du même chemin de la

Favorite sous l'actuel groupe scolaire, tous ruinés plus ou moins près de leurs fondations sauf un seul qui conservait entier le socle de son soubassement avec sa moulure. Ces bases ne donnant pas lieu, en l'état auquel elles étaient réduites, à une description détaillée, il suffit d'en indiquer les dimensions et les altitudes : — Premier tombeau en s'éloignant de la place : largeur en tous sens quoique dépouillé de son revêtement 6 m. 30; altitude 259 m. 90. — Second tombeau : non mesuré. — Troisième tombeau, celui dont il restait le socle intact, aujourd'hui rétabli en partie au Musée, arcade XVI : largeur en tous sens 3 m. 60; altitude 260 m. 83. — Quatrième tombeau, de dimensions considérables, mais non relevées. — Cinquième tombeau, séparé du quatrième par un espace inexploré d'environ 40 mètres et situé presque à l'extrémité du bâtiment annexe placé en bordure sur le chemin de la Favorite : largeur par-devant 4 m. 65, des côtés 4 m. 85; altitude 260 m. 65. Vient ensuite un très grand bloc quadrangulaire à face extérieure convexe, trouvé au siècle dernier dans un jardin attenant à la maison qui fait l'angle du chemin de la Favorite et du chemin des Pommières et aujourd'hui employé dans cette maison comme margelle de puits; il ne peut provenir que d'un tombeau peut-être circulaire appartenant au même alignement. Encore au-delà, des pierres à ornements d'imbrication, un grand masque de Larve et divers autres débris recueillis au chemin des Massuts témoignent que dans cette direction la ligne des riches tombeaux se prolongeait fort loin.

Pour le voyageur arrivant par la route, ce devait être un coup d'œil certes des plus pittoresques et surtout des plus frappants que ce double rang de mausolées rivalisant de magnificence, élevant au-dessus de la verdure des arbustes et des arbres qui les entouraient leurs faîtes merveilleux, leurs dômes, leurs pyramides, leurs coupoles, leurs frontons, leurs édicules ouvertes où apparaissaient de toutes parts, au milieu des splendeurs d'une architecture exubérante, des autels et des statues en nombre infini.

Il a été dit que les tombeaux bordaient de chaque côté la route le long de laquelle ils s'alignaient. Ils ne la joignaient pas immédiatement; ils en étaient séparés par un intervalle plus ou moins large qui, sur le côté droit, était de cinq mètres pour les tombeaux les plus voisins de la porte de la ville et de deux mètres seulement pour ceux qui du même côté suivaient jusqu'à la place de Trion, et, sur le côté gauche, était de cinq mètres pour les tombeaux retrouvés au-delà de la place. Ces intervalles étaient sans doute occupés par des jardinets clos de murs au moins sur le chemin et appartenant aux tombeaux. Chaque tombeau était ainsi placé entre deux enclos murés, celui de devant formant un petit jardin, celui de derrière destiné à des sépultures. Ces sépultures, là où elles ont été retrouvées, étaient constituées d'une façon extrêmement simple; le vase contenant les cendres, le plus souvent en argile, quelquefois en plomb, était protégé par un double couvercle formé des deux moitiés d'une amphore partagée horizontalement par le milieu; la moitié inférieure, retournée sens dessus-dessous en manière de calotte, était recouverte par la moitié supérieure placée dans son bon sens, la quille de la première enfilée dans le goulot de la seconde; à la surface du sol, un cône effilé en calcaire blanc orné de stries en spirale à l'imitation d'une flamme et peint en rouge marquait la place.

205

Épitaphe de Pompeius et de Junia Nigella.

Arcade XXVI. — Bloc en pierre de Seyssel, primitivement quadrangulaire et ayant dû faire partie d'une construction; plus tard

retaillé et creusé du côté opposé à la face inscrite pour former l'extrémité inférieure d'une auge sépulcrale que complétait une autre pierre juxtaposée ; découvert le 1er juin 1886 à 2 m. 1/2 au-dessous de la surface du sol actuel, rue la FROMAGERIE, au pied de l'angle nord-est du transept septentrional de l'église SAINT-NIZIER, dans des travaux de terrassement pour la construction d'une branche de l'égout qui passe sous cette rue. — Hauteur à gauche 0 m. 56, à droite 0 m. 40, largeur 0 m. 78.

*l . p*OMPEIO · Q · F · SERG*ia*
*et . i*VNIAE · D · L · NIGELLA*e*
*ux*ORI · EX · TESTAMENT*o*
*arbi*TRATV · Q · POMPEI · CELS*i . f*
PRIMI

Toutes les lettres de la première ligne incomplètes en haut ; la dernière incomplète en haut et à droite ; le troisième T de TESTAMENT*o* réduit à une très petite amorce de l'extrémité gauche de sa traverse ; le premier T de *arbi*TRATV à un débris du milieu de sa haste verticale ; à la première ligne, le point qui devrait suivre POMPEIO, gravé à l'intérieur de l'O final.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 215.

.... Pompeio, Quinti filio, Sergia, et Iuniae, Decimi libertae, Nigellae, uxori, ex testamento ; arbitratu Quinti Pompeii, Celsi filii, Primi.

« A ..... Pompeius, de la tribu *Sergia*, fils de Quintus (Pompeius), et à son épouse Junia, affranchie de Decimus (Junius); « tombeau élevé en exécution de son testament par les soins de « Quintus Pompeius Primus, fils de (Pompeius) Celsus ».

Si nous interprétons bien par *Sergia*, c'est-à-dire par le nom de la tribu *Sergia*, le groupe de lettres qui termine la première ligne, Pompeius, qui a ordonné par son testament l'érection d'un tombeau pour lui et pour sa femme, n'était pas Lyonnais; la tribu dans laquelle étaient inscrits les citoyens romains de Lyon était la *Galeria;* mais peut-être était-il originaire de la Cisalpine, où justement on rencontre la tribu *Sergia* à la limite de la Gaule *(C. I. L.*, V, 6838), à Augusta Praetoria. De plus, il n'avait pas de *cognomen*, ce qui, après avoir été un cas ordinaire sous la République, était un cas encore fréquent aux premiers temps de l'empire, et il y a grande apparence que notre inscription remonte à cette lointaine époque. La femme de Pompeius s'appelait *Junia* et était affranchie d'un *Decimus Junius*. En présence de ces noms et des indices de haute d'ancienneté dont il vient d'être parlé, la pensée se reporte d'elle-même aux événements qui ont suivi de près la mort de Jules César et amené la fondation de Lyon; on se rappelle la Cisalpine devenue en l'an 43 avant notre ère le théâtre du premier acte de cette longue guerre civile qui ne se termine qu'à Actium; Decimus Junius Brutus, gouverneur de cette province, assiégé dans Modène par Antoine; Lépide et Plancus cantonnés, l'un dans la Narbonnaise, l'autre dans la Celtique, recevant du sénat l'ordre d'amener leurs armées au secours de la ville, puis devenus suspects et invités par un contre-ordre à rester où ils sont et à bâtir au confluent du Rhône et de la Saône une ville pour retirer les expulsés de Vienne réfugiés en cet endroit; enfin Decimus franchissant les Alpes et trouvant la mort sur le territoire des Séquanes. Junia Nigella, affranchie d'un Décimus Junius, peut très bien avoir été l'affranchie du Décimus Junius de la guerre de Modène.

C'est sur un bloc de pierre de Seyssel qu'est gravée l'épitaphe; c'est aussi en pierre de Seyssel qu'étaient construites les tombes monumentales contemporaines d'Auguste, retrouvées au bord de la voie d'Aquitaine dans les dernières fouilles de Trion, et ce bloc, qui, avons-nous dit, paraît avoir fait partie d'une construction, doit

provenir de quelque grand tombeau du même temps et du même genre. La formule *arbitratu* qui s'y lit n'a encore apparu à Lyon que sur une autre épitaphe (ci-après, p. 48) pareillement gravée sur un bloc de pierre de Seyssel détaché certainement d'un édifice funéraire non moins âgé que les tombes monumentales dont il s'agit, auxquelles d'ailleurs il faisait suite sur cette même route d'Aquitaine. La formule est fréquente sur les inscriptions de Narbonne, en grande partie du temps d'Auguste. Tout concourt à justifier l'ancienneté que nous attribuons à l'épitaphe de Pompeius et de Junia Nigella ; nous la croyons non postérieure à Auguste.

Au moyen âge, la pierre, peut-être apportée de Trion, a été creusée pour fournir l'extrémité d'une auge funéraire complétée par une autre pierre aujourd'hui perdue à laquelle elle faisait suite. La forme de cette auge, fortement rétrécie vers les pieds, est, d'après l'opinion de notre collègue M. Dissard, un indice certain qu'elle n'a pas reçu cette nouvelle destination avant le dixième siècle. L'église de Saint-Nizier, alors l'église des Apôtres, était à cette époque le lieu de sépulture des évêques de Lyon.

206

Épitaphe d'Ancharia Bassa.

Pilastre entre les arcades XXV et XXVI. — Stèle à sommet cintré, en pierre de Seyssel, trouvée en avril 1885 dans les travaux de terrassement pour l'établissement du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray, à la suite du quatrième des dix grands tombeaux alignés entre l'extrémité de la rue du Juge-de-Paix ou plus préci-

sément le bastion n° 4 et la place de TRION. L'inscription est gravée sans encadrement un peu au-dessus de la moitié de la hauteur de la pierre. — Hauteur 1 m. 22, largeur 0 m. 48.

ANCHARIA
Q · L · BASSA
HIC · ADQVIESCIT

Lettres fortement gravées et d'apparence ancienne. Le dernier I de ADQVIESCIT inscrit dans le C.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 120 : *Découverte*, p. 19. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 75.

Ancharia, Quinti liberta, Bassa hic adquiescit.

« Ancharia Bassa, affranchie de Quintus (Ancharius), repose « ici ».

L'épitaphe d'Ancharia n'est pas moins ancienne que celles du sévir Turpio et de l'édile anonyme (ci-dessus pp. 376 et 355), reconnues contemporaines d'Auguste. La forme en stèle au lieu de la forme en cippe avec base et corniche, l'aspect des lettres, la physionomie des noms, l'absence du *diis Manibus*, la formule *hic adquiescit* sont autant de marques d'une haute époque. A Narbonne, où se trouvent les inscriptions les plus anciennes qu'il y ait en France, la forme ordinaire des pierres à épitaphe est la stèle; au contraire, le cippe ne s'y montre qu'avec des inscriptions manifestement plus récentes. Presque jamais non plus on n'y rencontre le *diis Manibus*, mais ordinairement *hic sepultus est* ou *hic situs est*, et quelquefois aussi *hic requiescit*, comme par exemple, sur une épitaphe tellement ancienne qu'elle a pris place, à cause de cela, dans le premier volume du Corpus des *Inscriptiones latinae* (n° 2660) : VIVIT | Q · VAARIVS · C · C · L · | NICEPOR · PECCIO | — VIVIT | Q · VAARIA · C · L · PAMPHILA | — HIC

REQVIESCENT. L'épitaphe, que, dans Pétrone (*Satyric.*, 72), Trimalcion se propose de faire graver sur son tombeau, commençait par ces mots : C·POMPEIVS TRIMALCHIO MAECENATIANVS HIC REQVIESCIT. On lisait sur l'épitaphe d'un esclave de Tibère et de sa femme (ci-après, pp. 47, 48), NOBILIS... HIC ADQVIESCIT; IVLIA ADEPTA HIC ADQVIESCIT. Le nom *Ancharius* est aussi un de ceux qui, fréquents sous la République, sont de bonne heure devenus rares sous l'empire. La première femme du père d'Auguste était une Ancharia. Le nom n'apparaît pas que cette seule fois sur les inscriptions de Lyon ; une inscription trouvée à Saint-Irénée mentionne un Ancharius Marianus, qui, ayant le nom de *Quintus*, peut avoir été, bien que postérieur, apparenté à l'Ancharia de Trion.

Au-dessous de la stèle consacrée à la mémoire d'Ancharia a été trouvée l'urne contenant ses cendres.

207

Fragment.

Arcade XLV. — Fragment en pierre de Seyssel, paraissant provenir d'une stèle ; trouvé en février 1885 dans les fouilles de Trion. — Hauteur 0 m. 25, largeur 0 m. 20.

h I c A*dquiescit*

A P . . . . .

v R B I . . . . . .

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 78.

208

Fragment.

Arcade XLV. — Fragment en pierre de Seyssel, présentant l'angle inférieur gauche d'une table bordée de moulures : trouvé en 1885 aux fouilles de Trion. — Hauteur 0 m. 30, largeur 0 m. 22.

. . . .

HEIC *adquiescit*

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion,* p. 78.

209

Fragment.

Arcade XXXV. — Fragment en pierre de Seyssel, trouvé en février 1885 aux fouilles de Trion. — Hauteur 0 m. 27, largeur 0 m. 34. — Hauteur des lettres 0 m. 12.

CO . . . . .

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion,* p. 77.

210

Au dépôt. — Fragment incomplet de tous côtés, paraissant provenir d'une stèle ; trouvé en mars 1885 aux fouilles de Trion. — Hauteur 0 m. 25, largeur 0 m. 20.

. . . .
. . I I O I R . .
. . T Y C H . .

La haste verticale du commencement de la première ligne paraît être le reste d'une N ; celle avant l'R, à la même ligne, peut être un T.

Allmer et Dissard, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 78.

Inscriptions contenues dans les paragraphes précédents.

Ci-dessus, p. 355. — Epitaphe d'un édile anonyme.

Ci-dessus, p, 376. — Épitaphe du sévir Turpio.

Voir aussi parmi les inscriptions non funéraires, I, pp. 4, 8 et 12, plusieurs fragments relatifs à Auguste ; I, p. 70, la Table de Claude, et II, p. 6, des autels de Mercure et de Maia avec l'image de Tibère.

Inscriptions perdues ou non entrées au Musée.

Épitaphe perdue d'un esclave de Tibère, *aequator monetae* de l'atelier de Lyon ; du temps de Paradin, « aux FOSSÉS S. VIN-« CENT hors les murs », ensuite à l'Hôtel de Ville de la rue Longue.

NOBILIS · TIB
CAESARIS · AVG
SER · AEQ · MONET
HIC · ADQVIESCIT
IVLIA · ADEPTA · CONIVNX
ET · PERPETVA · FILIA · D · S · D

PARADIN, p. 441. — BELLIÈVRE, *Lugdunum priscum*, p. 118. — SPON, *Recherche*, pp. 22 et 232. — MÉNESTRIER, *Histoire consulaire*, p. 98. — COLONIA, *Histoire littéraire*, première partie, p. 36. — DE BOISSIEU, p. 281. — Ci-dessus, I, p. 239.

Nobilis, Tiberii Caesaris Augusti servus, aequator monetae, hic adquiescit. Iulia Adepta conjunx et Perpetua filia de suo dunt.

« Nobilis, esclave de Tibère César Auguste, ajusteur de mon-« naie, repose ici. Julia Adepta, sa femme, et Perpetua, sa fille, « donnent de leurs deniers ce tombeau ».

Épitaphe perdue de la femme de l'esclave de Tibère, ci-dessus ; du temps de Spon à BELLECOUR : « au jardin de la maison des « Mascranny, cette belle maison rouge de Bellecour où le Roy

« logea quand il fut à Lyon l'an 1659 »; le tombeau, de la même pierre que celui de Nobilis, de la même forme, d'égale grandeur et de caractères tout semblables.

IVLIA · ADEPTA
HIC · ADQVIESCIT
L · IVLIVS CVPITVS
MATRI ET SODALES
DE SVO ET PERPETVA
FIL

SPON, *Recherche*, p. 231; *Miscellanées*, p. 171. — MÉNESTRIER, *Histoire consulaire*, p. 98. — Ms. RUOLZ-DISSARD. — DE BOISSIEU, p. 281.

Iulia Adepta hic adquiescit. L. Iulius Cupitus matri et sodales de suo et Perpetua filia.

« Julia Adepta repose ici. Lucius Julius Cupitus et Perpetua, ses « enfants. Tombeau donné des deniers de Cupitus et de ses « compagnons de travail ».

Spon explique avec raison que les *sodales*, qui font avec Julius Cupitus les frais du tombeau, étaient vraisemblablement ses compagnons de travail, mais il fait à tort de Nobilis un directeur de l'hôtel de la Monnaie de Lyon en lisant sur son épitaphe *ser(vator) aeq(uitatis) monet(ae)*, et il attribue, à tort également, cette épitaphe et celle de sa femme, non au temps de Tibère fils d'Auguste comme il avait pensé d'abord, mais au temps de l'empereur d'Orient Tibère Constantin de la fin du sixième siècle.

Julia Adepta paraît n'avoir eu de son mariage avec Nobilis d'autre enfant que sa fille Perpetua, qui, étant la fille d'un esclave, n'avait pas de nom gentilice. Au contraire, Julius Cupitus, qui avait le gentilice de sa mère, était un fils que celle-ci avait eu en premières noces ou avant d'être mariée.

Epitaphe, non entrée au Musée, d'une affranchie de la colonie ; découverte au commencement du siècle, à TRION, dans les fondations de la cave d'une maison du chemin de la FAVORITE, et aujourd'hui cachée sous l'enduit du mur extérieur à droite de la porte d'entrée d'une maison voisine faisant l'angle du même chemin et de celui des Pommières. La pierre, dont le fac-similé est donné dans De Boissieu, est décorée de trois compartiments superposés et bordés de moulures : deux en forme de tableaux carrés dont l'un est resté vide et l'autre est rempli par l'inscription ; le troisième figure un fronton triangulaire dont le tympan, aujourd'hui percé d'un large trou qui traverse de part en part, était autrefois occupé, sans doute, par une niche contenant un buste protégé par un grillage dont il reste les trous de scellement. — Hauteur hors du sol 1 m. 70, largeur 0 m. 80.

C L A V D I A
SVAVIS COLONOR
LIB · HIC ADQ*uiescit*
ANN XXIIX · FLACCVS CONI
PIISSVMAE

ARTAUD, *Lyon souterrain*, p. 43 — DE BOISSIEU, p. 474. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 3. — Ci-dessus I, p. 336.

Claudia Suavis, colonorum liberta, hic adquiescit, annorum XXIIX. Flaccus conjugi piissumae.

« Ici repose Claudia Suavis, affranchie de la colonie, morte à « l'âge de vingt-huit ans ; Flaccus à son excellente épouse ».

Suavis était primitivement esclave publique ; affranchie, elle avait reçu avec l'affranchissement un des noms de la colonie, celui de *Claudia* que Lyon tenait de l'empereur Claude.

L'épitaphe n'est donc pas antérieure à Claude. La forme des

lettres tendant légèrement à la cursive et se rapprochant un peu de la forme des lettres de la Table, l'archaïsme *piissumae* ne permettent pas de la supposer de beaucoup postérieure.

Il est à remarquer qu'elle n'est pas dédiée sous l'*ascia*. Peut-être l'usage auquel se rapporte cette mention, si fréquente sur les inscriptions funéraires de Lyon, ne remonte-t-il pas jusqu'à cette époque.

Épitaphe, non entrée au Musée, d'un personnage contemporain d'Auguste ou de ses premiers successeurs.

Grand bloc quadrangulaire, en pierre de Seyssel, à face convexe, provenant d'un tombeau circulaire; découvert au commencement du présent siècle à TRION dans un clos attenant à une maison dite du « Manteau-Jaune », à l'angle du chemin de la FAVORITE et du chemin des Pommières, maison où il fait aujourd'hui partie de la margelle d'un puits. — Hauteur 0 m. 55, largeur 1 m. 10. Hauteur des lettres de la première ligne 0 m. 12, de la seconde 0 m. 10.

: .*gale*RIVS · C · L · FELIX ....
EX · TESTAMENT*o*
ARBITRATV · GAN

Les lettres *gale* de la première ligne actuellement détruites ou cachées dans la maçonnerie, visibles au moment de la découverte; toutes celles de la troisième réduites par la retaille de la pierre à leur moitié supérieure; la dernière, une N plutôt qu'une M. Les points de la première ligne sont figurés par de petites *hederae*.

Artaud, *Lyon souterrain*, p. 43 : GALERIVS · CL · . — De Boissieu, p. 500 : .....RIVS · CL · . — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 214. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 4.

Galerius, Caii libertus, Felix, ..., ex testamento, arbitratu Ga.....

« Galerius Felix, affranchi de Caius (Galerius) ; ...., a
« ordonné par son testament l'érection de ce tombeau, par les
« soins de Ga..... ».

La syllabe finale RIVS, au début de la première ligne, est le reste d'un nom gentilice qu'il serait impossible de restituer si l'on ne savait par la copie d'Artaud que ce nom était *Galerius*. Faute d'avoir connu cette copie et d'avoir aperçu que les lettres CL qui viennent à la suite de ce débris de nom sont séparées l'une de l'autre par un point, on a proposé la lecture *[Tibe]rius Cl(audius) Felix* et cru pouvoir admettre comme certaine l'identification de notre défunt avec une des plus éminentes personnalités du premier temps de l'empire. Le Felix de notre fragment ne serait, d'après les *Inscriptions antiques de Lyon*, autre que le célèbre Felix cité par Suétone (*Cl.*, 28) comme un de ces opulents affranchis de Claude parvenus, grâce à la faiblesse du prince, au plus haut degré de la richesse et de la puissance ; les véritables gouvernants et les véritables maîtres à la place de l'empereur, lui, en réalité et par une ironique interversion des rôles, leur esclave. Il était frère du fameux Pallas, le plus puissant de cet entourage d'affranchis redoutables, le ministre des finances de Claude, l'auteur de la fortune d'Agrippine et de Néron. Gouverneur de la Judée, Felix s'était, par sa rapacité, tellement fait haïr des Juifs qu'il n'échappa à une mise en accusation que par le crédit de ce frère omnipotent. Marié trois fois, il avait épousé trois reines. Sans doute ce fastueux et trois fois royal personnage, possesseur de richesses immenses, ne sera pas venu mourir obscurément à Lyon ; la supposition que l'humble monument de Trion avec sa modeste épitaphe peut avoir été son tombeau est vraiment tout ce qu'il y a de plus inimaginable.

Notre affranchi, qui, d'ailleurs, s'appelait *Galerius*, non pas

Claudius, n'a pas eu, il s'en faut de beaucoup, une destinée aussi haute ; la symétrie demandant que la première ligne ne soit pas terminée avec le mot *Felix*, tout au plus pourrait-on penser que peut-être il aurait été sévir augustal. Il devait avoir, comme son patron, le prénom de *Caius*. C'est sans doute à un affranchi qu'il a ordonné par une recommandation testamentaire l'érection de son tombeau ; la dernière ligne pourrait se lire : *arbitratu Ga[nymedis), lib(erti)* : « par les soins de Ganymède, son affranchi ».

La belle forme des lettres, la formule *arbitratu*, nouvelle à Lyon, mais fréquente sur les inscriptions de Narbonne la plupart contemporaines d'Auguste, la circonstance que la pierre employée est celle de Seyssel abandonnée dès longtemps avant la fin du premier siècle, sont autant de témoignages qui s'accordent à ranger l'épitaphe de Galerius Félix parmi les inscriptions de Lyon les plus anciennes. Vraisemblablement le monument dont elle provient appartenait à cette rangée de grands tombeaux qui bordaient le côté gauche de la voie d'Aquitaine et dont les fouilles de Trion ont ramené à la lumière les plus rapprochés de la ville. Il était, paraît-il, de forme circulaire.

II. — INSCRIPTIONS RELATIVES A DES GENS DE MÉTIER NON ORGANISÉS EN CORPORATIONS

Nous avons vu au chapitre des *Inscriptions municipales* (ci-dessus, II, pp. 437 et suiv.), des corporations de dendrophores, c'est-à-dire de bûcherons en même temps prêtres de Cybèle, de *fabri* et de centonaires, formant toutes trois ensemble une association

publique de secours contre l'incendie, de négociants en vins, de bateliers du Rhône et de la Saône, de fabricants d'outres, de fabricants de sayons, d'entrepreneurs de constructions et d'artistes stucateurs, de négociants dits Cisalpins et Transalpins, de marchands d'huile de la Bétique ; les inscriptions relatives à des métiers exercés isolément vont maintenant nous montrer des verriers, des argentiers, des forgerons, des fabricants de poterie, des graveurs de lettres, des brodeurs, des banquiers, des patrons de navires, des constructeurs de radeaux, des négociants, des marchands de blé, des marchands de farine, des marchands de comestibles, des marchands de saumures, des ordonnateurs de festins, des hôteliers, des marchands d'étoffes de laine, des marchands de toile, des fabricants de cosmétiques, des médecins, des femmes exerçant la médecine, des établissements de bains, des intendants de domaines ruraux, des gladiateurs; nous y ajouterons encore des étudiants.

Toutes ces professions, aussi bien celles qui étaient constituées en corporations que les autres, dénotent, comme déjà l'observation en a été faite, une population riche, dont les besoins ne se bornaient pas aux nécessités de la vie, mais étaient surtout ceux d'une existence raffinée et luxueuse.

211

Épitaphe d'un Africain de Carthage, artiste verrier.

Arcade I. — Cippe avec base et couronnement, incomplet en bas à droite ; « découvert en 1757 chez les GENOVÉFAINS » (Artaud), quartier SAINT-IRÉNÉE ; entré au Musée avant 1816.

Les sigles D M, séparées par une *ascia*, occupent le bandeau de la corniche; l'avant-dernière ligne est gravée au-dessous du dé sur la doucine de la base, la dernière sur la plinthe. — Hauteur o m. 90, du dé o m. 60, largeur o m. 44.

D M

ET · MEMORIAE · AETERNE · IVL
I · ALEXSADRI · NATIONE · AFRI · CIVI
CARTHAGINESI · OMINI · OPTIMO · OPIF
ICI · ARTIS · VITRIAE · QVI · VIX · ANOS · LXV
MENSEN · V · DIES · XIII · SENE · VLIA
LESIONE · ANIMI · CVM · COIVGE
SVA · VIRGINIA · CVM · QVA · VIX
SIT · ANNIS · XXXXVIII · EX · QVA
CREAVIT · FILIO · III · ET EILIAM
EX QVIBVS · HIS · OMNIBVS · NE
POTES · VIDITE · DEOS · SVPEST
ITES · SIBI · RELIQVIT · HVNC
TVMVLVM · PONENDVM · CV
RAVERVNT · NVMONIA · BE
LLIA · VXSOR · ET · IVLIVS · AL
EXSIVS · FILIVS · ET · IVLIVS F
ELIX · FILIVS · ET · IVLIVS · GAL
LONIVS · FILIVS · ET · MVM*o*
NIA · BELLIOSA · FILIA · IT*em*
NEPOTES · EIVS · IVLIVS · AV///
VS · IVLIVS · FELIX · IVLIVS *alex*
SANDER · IVLIVS · GALON*ius iuli*
VS · LEONTIVS · IVLIVS · GALL · · · ·

IVLIVS · EONIVS · PVP · CYRI*o et s. a.*

DEDICAV*erunt*

Artaud, *Notice* 1816, p. 28; *Musée lapidaire*, arcade XIX. — Millin, *Voyage*, I, p. 508. — De Boissieu, p. 427. — Comarmond, *Description*, p. 137, pl. 2; *Notice*, p. 48. — Spon, éd. 1857, p. 350. — Wilmanns, 2591. — Dissard, *Catalogue*, p. 123.

Diis Manibus et memoriae aeternae Iulii Alexsandri, natione Afri, civi Carthaginensi, homini optimo, opifici artis vitriae, qui vixit annos LXXV, menses V, dies XIII sine ulla laesione animi cum coujuge sua virginia, cum qua vixsit annis XXXXVIII, ex qua creavit filios III et filiam, ex quibus his omnibus nepotes vidit et eos superstites sibi reliquit. Hunc tumulum ponendum curaverunt Numonia Bellia uxsor, et Iulius Alexsius filius, et Iulius Gallonius filius, et Numonia Belliosa filia, item nepotes ejus Iulius Au . . . us, Iulius Felix, Iulius Alexsander, Iulius Gallonius, Iulius Leontius, Iulius Gallo...., Iulius Eonius, pupus Cyrio, et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Julius Alex-
« sander, africain de naissance, citoyen de Carthage, homme
« excellent, artiste verrier, mort à l'âge de soixante-quinze ans,
« cinq mois et treize jours, après quarante-huit ans de mariage
« en parfait accord avec sa femme, épousée vierge et dont il a eu
« trois fils et une fille, qui tous lui ont donné des petits-enfants
« qu'il a vus et laissés survivants. Ont élevé ce tombeau Numonia
« Bellia sa femme, ses fils Julius Alexsius, Julius Felix, Julius
« Gallonius et sa fille Julia Belliosa, et aussi ses petits-fils Julius
« Au....us, Julius Felix, Julius Alexsander, Julius Gallonius, Julius
« Leontius, Julius Gallo...., Julius Eonius et l'enfant en bas âge
« Cyrio, et tous l'ont dédié sous l'*ascia* ».

L'industrie du verre est une de celles où les modernes sont restés très inférieurs aux anciens. L'Egypte paraît être le pays d'origine. Alexandrie, Tyr, Sidon, Carthage ont été, sous l'empire, les principaux centres de fabrication. Déjà du temps de Pline (XXVVI, 26), des verriers s'étaient établis en Gaule et en Espagne. Les nombreux échantillons recueillis à Trion suffiraient, à eux seuls, à donner une haute idée du degré de perfection atteint anciennement par ce bel art. Il s'y est rencontré non seulement des verres transparents unis ou côtelés : blancs, verts, bleus, jaunes, rouges, violets, mais encore des fragments variés de vases multicolores : veinés,

ondés, rubanés, zonés; de vases blancs transparents feuilletés d'or; de vases avec ornements en blanc opaque sur fonds de couleur : blanc verdâtre, vert d'émeraude, vert de mer, jaune d'ambre, jaune sombre, bleu pâle, bleu foncé, violet clair, violet améthyste; ou en jaune opaque sur fond vert de mer, vert tendre ou vert sombre. Des fragments imitent l'opale et l'onyx; d'autres sont opaques en blanc laiteux, en bleu turquoise, en bleu céladon, en bleu tendre, en jaune orangé et aussi en rouge pourpre, couleur que les moyens de l'art actuel sont impuissants à produire. Il en est de même d'un fragment d'une masse améthyste avec marbrures de rouge opaque et d'émail blanc (voir *Trion*, II, pp. 533 à 543).

L'épitaphe de l'artiste verrier Julius Alexsander, que nous supposons remonter au moins à la première moitié du troisième siècle, nous apprend que Lyon avait des fabriques de ces produits merveilleux. Nous ne savons pas s'il y a été l'importateur de son industrie, mais il est certain qu'elle a continué à y prospérer, puisqu'on voit dans Sidoine Apollinaire (*Epist.*, II, 10) qu'une église, bâtie à Lyon au cinquième siècle en l'honneur des Macchabées, avait des fenêtres pourvues de vitraux de couleurs diverses.

Alexsander était africain de naissance et originaire de Carthage, c'est-à-dire de la colonie de citoyens romains, *colonia Julia Junonia Carthago*, fondée par Jules César sur l'emplacement de l'ancienne Carthage détruite depuis un siècle et demi par Scipion l'Africain. Aussi a-t-il donné à sa fille un surnom d'une forme toute africaine; elle s'appelait *Belliosa* du surnom de sa mère *Bellia;* des parents gaulois l'auraient appelée *Belliola*. La rareté du nom de sa femme ne permet pas de savoir si, comme son mari, elle était d'Afrique.

Les nombreuses incorrections de l'épitaphe, notamment *artis vitriae* pour *artis vitrariae* ou *vitreariae* ou *vitriariae*, *mensen* pour *menses*, *sene ulia* pour *sine ulla*, *filio* pour *filios*, *e deos* pour *et eos*, *supestites* pour *superstites* ne peuvent guère être imputées au graveur et donnent plutôt à penser que le rédacteur était lui-même un étranger peu familiarisé avec la langue latine.

Pupus ou *pupa* : « poupon, pouponne », était un terme dont on se servait en manière de prénom pour désigner un enfant en bas âge.

212

Épitaphe d'un argentier.

Arcade VI. — Petit cippe dont la base et le couronnement ont été brisés à fleur du dé; « tiré de la collection des GÉNOVÉFAINS » (Artaud); « trouvé à SAINT-IRÉNÉE en construisant le couvent « du Refuge Saint-Michel et apporté au Musée sous la mairie de « M. de Fargues » (Comarmond), c'est-à-dire de 1812 à 1816. — Hauteur 0 m. 90, du dé 0 m. 60, largeur 0 m. 30.

d *m*

ET MEMORIA*e*
ÆTERNAE
POTITIO
ROMVLO
Q. VIVI. ANN. XX. M. V//
DEFVNCTO
ARTI · ARGE*nt*
EXCLVSSOR*i*
MARTINIA
LEA · CONIV · KA
RISSI · ET · SIBI · V
P · C · ET · S D I

L'E et le T de ET à la seconde ligne, à la douzième et à la treizième, le premier A et le premier E de AETERNAE à la troisième,

les deux N de ANN à la sixième liés en monogrammes. A la sixième, lecture peu certaine : ANN·XX·M·V// ou ANN·XXXV//.

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 9; *Musée lapidaire,* arcade V. — DE BOISSIEU, p. 424. — COMARMOND, *Description*, p. 46; *Notice,* p. 15. — MONFALCON, *Musée lapidaire,* p. 3. — WILMANNS, 2572. — DISSARD, *Catalogue,* p. 122.

Diis Manibus et memoriae aeternae; Potitio Romulo, qui vixit annos XX, menses V..., defuncto artifici argentario exclussori; Martinia Lea coniugi karissimo et sibi viva ponendum curavit et sub (ascia) dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Potitius Romu-
« lus, mort à l'âge de vingt ans et cinq mois; argentier fabricant
« de vases; Martinia Lea à son époux très cher et pour elle-même
« a, de son vivant, élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

D'après une définition donnée par saint Augustin (*Psalm.*, 67, 39), *exclussor* ne serait autre chose qu'un synonyme d'*argentarius vascularius* : « un argentier fabricant de vases »; *In arte argentaria exclusores vocantur qui ex confusione massae noverunt formam vasis exprimere:* « dans le travail de l'argent, on appelle *exclusores* ceux « qui savent faire sortir d'une masse confuse la forme d'un vase ». De Boissieu pense qu'il n'y a pas à prendre au pied de la lettre cette explication, du reste assez vague, et il propose de voir dans le travail de l'*exclussor* la spécialité qu'exprime en français le terme technique de « repoussé ».

Dans la rédaction primitive l'âge du défunt n'était pas indiqué; cette omission a été réparée au moyen d'une intercalation en petites lettres entre les lignes. Le mauvais état de la pierre ne permet pas de reconnaître s'il y a XX.M.V// ou XXXV; l'apparence est en faveur de la première lecture, mais la probabilité conseillerait plutôt la seconde.

213

Épitaphe d'un graveur de lettres.

Arcade XXXVI. — Bloc quadrangulaire présentant peut-être le dé d'un cippe, tronqué postérieurement par la suppression de sa base et de sa corniche ; vu, il y a deux cents ans, « au faubourg « SAINT-IRÉNÉE, au logis du Bœuf, sur un degré qui va de la « Cuisine au Jardin » (Spon); « à la petite porte qui vient des cham- « bres à la plate-forme, à laquelle elle sert de marche » (ms. Ruolz-Dissard : *e schedis* de Roman de Rives); retrouvé « au clos Coindre, « rue des Farges, engagé au bas du mur extérieur, côté est, d'un « bâtiment d'exploitation » (De Boissieu); entré au Musée « en « 1858 » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 55, largeur 0 m. 37.

d *m*
AVRELI · LEONTI*s*
QVI · VIXIT · ANNIS
XVIII · M · VII · D · V /
ARTIS · CARACTE*ra*
*ri*E · ANTONIA
*am*ANDA · MATER
*infelicis*s*IMA · FILI*o*
*cariss*IMO · PIENTS
simo ET · SIBI · VIVA
*pone*NDVM · CV
*r*AVIT · ET · SVB · AS
*c*IA DEDICAVIT

Lettres de bonne forme. La première ligne peut-être gravée sur

le bandeau de la corniche; le T et l'I de PIENTIS à la neuvième ligne liés en un monogramme.

Spon, *Miscellanées*, p. 220; *Recherche*, éd. 1857, p. 87. — Ms. Ruolz-Dissard. — De Boissieu, p. 426. — Martin-Daussigny, n° 904 de son Registre d'entrées. — Dissard, *Catalogue*, p. 122.

Diis Manibus Aurelii Leontis, qui vixit annis XVIII, mensibus VII, diebus V.. (?), artis caracterariae; Antonia Amanda, mater miserrima, filio carissimo pientissimo et sibi viva ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes d'Aurelius Leons, mort à l'âge de dix-huit « ans, sept mois et cinq jours, exerçant la profession de graveur « de lettres; Antonia Amanda, sa mère infortunée, a, de son « vivant, élevé ce tombeau à son très cher et excellent fils et « pour elle-même et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Les Romains ont fait un si grand usage de l'écriture sur la pierre que l'on n'a pas à être surpris que la gravure des lettres soit devenue chez eux un art poussé à un très haut degré de perfection, tellement même qu'il s'en faut de beaucoup que nous soyons parvenus à y atteindre. De quelque partie du vaste empire que provienne une inscription romaine, on y retrouve les mêmes dispositions générales, les mêmes formes de lettres, les mêmes procédés non seulement de facture manuelle mais aussi de rédaction et d'abréviations; on est alors obligé de reconnaître un art réel savamment et fixément réglementé, n'accordant rien au caprice individuel ni aux pratiques locales et ne pouvant certainement s'acquérir que par un solide apprentissage dont on sortait, non pas simple ouvrier ou artisan, mais véritable artiste.

L'inscription de Lyon est peut-être la seule jusqu'à présent connue qui fasse mention de l'*ars characteraria*. C'est un art qui, en effet, doit avoir été un des premiers à disparaître devant les progrès de la décadence. Au cinquième siècle et depuis bien long-

temps sans doute, il n'y avait plus d'artistes graveurs de lettres. Les inscriptions étaient alors gravées par les tailleurs de pierres : *lapicidae*, *quadratarii*. On en a la preuve par un passage de Sidoine Apollinaire (*Ep.*, III, 12) : il recommande que l'on veille à ce que le « lapicide » ne fasse pas de fautes en gravant sur le marbre des vers qu'il vient de composer; « le lecteur », dit-il, « pourrait attribuer à l'auteur les erreurs commises par la malice « ou l'ignorance du quadrataire » : *Sed vide ut vitium non faciat in marmore lapicida, quod factum sive ab industria seu per incuriam mihi magis quam quadratario lividus lector adscribet.* C'est dans celle de ses lettres où se trouvent l'épitaphe de son aïeul Apollinaris et la description si intéressante pour nous du cimetière de Trion occupant alors un terrain déclive dominé par la route d'Auvergne.

214

Épitaphe de Valerius Sattiolus, citoyen viennois, constructeur et conducteur de radeaux.

Arcade XVI. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886 brisé en plusieurs fragments. Sur la face supérieure se remarquent deux forts scellements de plomb par lesquels devait être autrefois retenu un ornement faîtier; à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*, dont le milieu est rempli par une *ascia* gravée en creux, existe un trou dans lequel était fixée une décoration en métal. Une cavité communiquant avec un *loculus* pratiqué au-dessous du cippe pour contenir l'urne cinéraire, occupe le milieu de la plinthe de la base

et était primitivement fermée par un portillon battant dans une feuillure. — Hauteur 1 m. 38, du dé 0 m. 80, largeur 0 m. 50.

D · ET · MEMORIAE · ÆTER · M
VALERI · SATTIOLI · CIVI*s*
*v*IE*n*NENSIS · EX · GENTE
GA LERIANORVM · NEGOTI
ATORI · ARTIS · RATIARIAE · QVI
VIXIT · ANNIS · LXVI · DIEB · XVIIII
NIGIDIA · GRATA · CONIVNX ·
QVAE · CVM EO · VIXIT · ANNIS · XXIIII
QVAE QVE · EVM COGNOVIT
CVM · ESSET · ANNORVM · /'/ *ex*
QVO · GENVIT · FILIVM · *valeri*
VM · SATTIA*num* ////////
ANNOR*um* /// *et fi*LIA*s valeri*
AM · ATTIOLAM · ANNOR*um* ///
ET · VALERIAM · ATTIOLAM · *mi*
*n*OREM · ANNORVM · VIII
*c*ONIVGI · ET . PATRI · KARISSI
*m*O . PONENDVM · CVRAV*e*
RVNT · ET · SVB ASCI*a dedica*
VERVN*t*
PROCVRANTE . VA*l* ////////
NEPOTE

L'A et l'E de AETER à la première ligne, le V et l'A de VALERI à la deuxième, les deux N et l'I de ANNIS à la huitième et de ANNOR à la quatorzième, liés en monogrammes; la première syllabe du mot GALERIANORVM séparée des suivantes par un intervalle vide à cause d'un accident de la pierre.

Allmer et Dissard, *Trion*, I, p. 166. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 230.

Diis Manibus et memoriae aeternae Valerii Sattioli, civis Viennensis ex gente Galerianorum, negotiatori artis ratiariae, qui vixit annis LXVI, diebus XVIIII; Nigidia Grata, coniunx, quae cum eo vixit annis XXIIII quaeque eum cognovit cum esset annorum . . . . , ex quo genuit Valerium Sattia[*num* ?] . . . . *annorum . . . . et filias : Valeriam Attiolam annorum . . . . , et Valeriam Attiolam minorem annorum VIII, coniugi et patri karissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt, procurante Valerio . . . . . , nepote.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Valerius « Sattiolus, citoyen viennois de la famille des *Galeriani*, négociant « conducteur de radeaux, mort à l'âge de soixante-six ans et dix-« neuf jours; Nigidia Grata, son épouse, qui a vécu avec lui vingt-« quatre ans et, n'ayant lorsqu'elle l'a connu que . . . . . ans, a « engendré de lui un fils : Valerius Sattianus, âgé de . . . . ans, « et deux filles : Valeria Attiola, âgée de . . . . ans, et Valeria « Attiola la cadette, âgée de huit ans. Elle-même à son mari, et « ses enfants à leur père très cher ont élevé ce tombeau et l'ont « dédié sous l'*ascia*, par les soins de Valerius . . . . , son « neveu ».

Valerius Sattiolus était citoyen de Vienne. Il ne s'ensuit pas de là qu'il fût né à Vienne, mais sur le territoire de la cité, qui était fort étendu puisqu'il allait dans la direction du nord au sud du lac de Genève à l'Isère, et dans celle de l'est à l'ouest des Alpes au Rhône et même au mont Pilat. L'épitaphe ajoute qu'il était *ex gente Galerianorum*, ce qui doit signifier que la famille des *Valerii*, nombreuse dans la cité de Vienne, se divisait en plusieurs branches, dont une, à laquelle il appartient, était celle des *Galeriani*, du reste entièrement inconnue; on rencontre assez fréquemment des *Valerii Valeriani*, mais non pas *Galeriani*.

Il exerçait la profession de négociant constructeur et conducteur de radeaux, formés sans doute alors, comme ils le sont encore aujourd'hui, de bois de charpente équarris et liés les uns aux

autres. Les forêts de sapins qui couvraient en majeure partie le pays montagneux contigu au Léman et au Rhône n'ayant d'autre débouché que le lac et le fleuve, la construction et la conduite des radeaux devaient constituer un négoce important, dont Lyon était le point central. Les inscriptions de Vienne mentionnent à Genève, ville qui, à l'époque romaine, était un *vicus* de la *colonia Viennensium*, une corporation de *ratiarii superiores*, « ratiaires du haut « Rhône », et, au village de Saint-Jean-de-la-Porte, autrefois *Voludnia*, où l'Isère devient navigable, une corporation de *ratiarii Voludnienses*.

Notre personnage est mort à soixante-six ans, marié depuis vingt-trois ans et père de trois enfants, dont l'aîné, son fils Sattianus, pouvait avoir par conséquent tout au plus vingt-deux ans ; c'est avec surprise qu'on voit intervenir dans l'épitaphe, comme chargé de la direction ou de la surveillance de l'érection du tombeau, un Valerius qualifié de *nepos*. Il faut que ce Valerius *nepos* ait été, non pas un « petit-fils » du défunt, mais un neveu, c'est-à-dire le fils d'un de ses frères.

Les deux filles s'appelaient toutes deux *Valeria Attiola*, mais la cadette était *Valeria Attiola minor* en distinction de sa sœur.

215

Épitaphe d'un négociant lyonnais.

Arcade XII. — Grand cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés à fleur du dé et la face postérieure creusée pour servir d'auge ; « trouvé le 8 octobre 1867 au quartier SAINT-JUST,

« dans une démolition opérée au pensionnat des MINIMES » (Daussigny). — Hauteur 2 m. 40, du dé 1 m. 58, largeur 0 m. 90.

diis S · MANIB
*et m*EMORIAE · AETER
*na*E · L · PRIVATI
*eu*TYCHETIS · NE
*g*OTIATORIS · LVG · ET
*pr*IVATIAE · QVARTAE
*co*NIVGI · INCOMPA
*ra*BILI · ET · PRIVATIAE
*eut*YCHIAE FILIAE · E
*pri*VATI · FELICISSIM
*f. e*T · PRIVATAE · QVAR
*///*AE · FILIAE · SIBI · SV
*per*STITES · FECERVNT
sub · ASCIA · DEDICAVER

Le T et le second E de AETERNAE, l'M et le P de INCOMPARABILI, l'E et le T de ET, le troisième I et l'M de FELICISSIM, le V et l'A, le T et le second I de PRIVATIAE, le V et l'A de QVAR*till*AE, liés en monogrammes.

Martin-Daussigny, n° 1125 de son Registre d'entrées. — Dissard, *Catalogue*, p. 122.

Diis Manibus et memoriae aeternae L. Privatii Eutychetis, negotiatori Lugudunensi, et Privatiae Quartae, coniugi incomparabili, et Privatiae Eutychiae, filiae, et Privatii Felicissimi, filii, et Privatiae Quartillae (?), *filiae, sibi superstites fecerunt et sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes et à l'éternelle mémoire de Lucius Privatius « Eutyches, négociant de Lyon, et à Privatia Quarta, son épouse « incomparable, et à Privatia Eutychia, leur fille, et à Privatius « Felicissimus, leur fils, et à Privatia Quartilla, leur fille, qui, tous « survivants, lui ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

La succincte désignation de négociant lyonnais ne permet pas de savoir quel genre de négoce exerçait Privatius Eutyches, qui paraît avoir été un affranchi. Sa femme, qui porte le même nom de famille que lui, était ou son affranchie ou sa co-affranchie. La fille aînée a reçu le surnom de son père, la fille cadette un surnom dérivé de celui de sa mère : *Quartilla* ou *Quartula* ou *Quartina*.

A cause de la forme superlative du surnom *Felicissimus* du fils, l'inscription ne doit pas être antérieure aux premières années du deuxième siècle ; les noms de cette forme ont peut-être été mis en vogue par un jeu de mots qu'affectionnait Hadrien en parlant du jeune Marc Aurèle, qui s'appelait *Verus* et qu'à cause de sa droiture il n'appelait jamais autrement que *Verissimus*.

216

Epitaphe bilingue d'un Syrien, négociant à Lyon.

Arcade XXVII. — Cippe pourvu de sa base mais dont le couronnement a été retaillé et affleuré au dé par-devant et sur le côté gauche ; « trouvé en décembre 1862 à GENAY, près Trévoux, « dans le département de l'Ain, dans les fondations d'une vieille « maison de campagne appartenant à un habitant de l'endroit, « M. Vicard ; recueilli alors et porté à Trévoux par M. Guigue,

« puis entré au musée de Lyon le 20 février 1863 » (Guigue). — Hauteur 1 m. 12, du dé 0 m. 58, largeur 0 m. 40.

ἐνθΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ ΘΑΙΜΟΣ Ο ΚΑΙ ΙΟυ
ΛΙΑΝΟΣ ΣΑΑΔΟΥ
ἐΣΘΛΟΣ ΤΕ ΠΕΦΥΚΕ ΚΑΙ ΝΗΔΥμΟΣ
ΑΘΕΙΛΗΝΟΣ
ΒΟΥΛΕΥΤΗΣ ΠΟΛΙΗΣ ΤΕ ΚΑΝΩΘΑΙΥΝ ΕΠὶ
ΣΥΡΙΗΣ
ὃΣ ΠΑΤΡΑΝ ΤΕ ΛΕΙΠΩΝ ΗΚΕ ΤΩ Δ ΕΠΙ ΧΩΡΩ
ἐΣ πρΑΣΙΝ ΕΧΩΝ ἐΝΠΟΡιΟΝ ΑΓΟΡΑΣΜΩΝ
μεΣΤΟΝ ΕΚ ΑΚΟΥΙΤΑΝΙΗΣ ΩΔ ΕΠΙ Δ ΛΟΥΓΟΥ
ΔΟΥΝΟΙΟ
ΩΛΕΣΕΝ ΕΠΙ ξΕΝΙΗΣ ΘΑΝΑΤΩ ΜΟΙΡα
ΚΡΑΤΑΓΗ

DIIS · MANIBVS
THAEMI · IVLIANI · SATI *fi*L · SYRI
DE VICO ATHELANI · DECVRIONI
sEPTIMIANO CANOTHA NEGO
TIATORI · LVGVDVNI · ET · PROV
AQVITANACICA · AVIDIVS
AGRIPPA · FRATRI PIENTISSI
MO OB MEMORIAM EIVS
FACIENDVM · CVRAVIT · ET
SVB · ASCIA · DEDICAVIT

ΠΟΛΙΗΣΤΕ ΚΑΝΩΘΑΙΥΝ à la cinquième ligne fautivement pour **ΠΟΛΙΤΗΣΤΕ ΚΑΝΩΘΑΙΩΝ** ; **ΚΡΑΤΑΓΗ** à la douzième pour **ΚΡΑΤΑΙΗ** ; l'N et le dernier I de DECVRIONI à la cinquième, l'N et l'E de NEGO à la fin de la seizième liés en monogrammes; AQVITANACICA à la dix-huitième pour AQVITANICA.

GUIGUE, *Lettre à M. Valentin-Smith sur une inscription bilingue trouvée à Genay*, dans la *Revue du Lyonnais* août 1863. — ALLMER, *dans les Mém. de la Soc. des Antiquaires* 1863, vol. XXVII. —

Bulletin de l'Institut de correspond. archéol. 1867, p. 204. — Wilmanns, 2498. — Dissard, *Catalogue*, p. 123.

Ἔνθάδε κεῖται Θαῖμος ὁ καὶ Ἰουλιανός, Σαάδου,
ἐσθλός τε πέφυκε καὶ νήδυμος Ἀθειληνός,
βουλευτὴς πολίτης τε Κανωθαίων ἐπὶ Συρίης.
ὅς πάτραν τε λείπων ἧκε τῷδ' ἐπὶ χώρῳ.
ἐς πρᾶσιν ἔχων ἐνπόριον ἀγορασμῶν
μεστὸν ἐκ Ἀκουιτανίης ὧδ' ἐπὶ Λουγουδούνοιο.
ὤλεσεν ἐπὶ ξενίης θανάτῳ Μοίρα κραταίη.

Diis Manibus Thaemi Iuliani, Sati filii, Syri de vico Athelani, decurioni Septimiano Canotha, negotiatori Luguduni et provincia Aquitanica; Avidius Agrippa fratri pientissimo ob memoriam eius faciendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Ici repose Thaïm, surnommé Julien, fils de Saad ; enfant « vertueux et doux d'Athélé, décurion de la cité de Canôtha en « Syrie ; lequel, ayant quitté sa patrie, vint ici en ce pays pour « faire du commerce. Il avait à Lyon une boutique fournie de « marchandises d'Aquitaine. L'irrésistible destinée lui a fait trouver « la mort sur la terre étrangère ».

« Aux dieux Mânes de Thaemus Julianus fils de Satus, syrien « du vicus d'Athelanum, décurion à Septimianum Canotha, négo- « ciant à Lyon et dans la province d'Aquitaine; Avidius Agrippa « a élevé à la mémoire de son excellent frère ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Thaemus Julianus, fils de Saad, nom que le latin rend par *Satus*, était un de ces nombreux commerçants orientaux qui se répandaient jusqu'aux extrémités du monde romain et que l'on rencontre fréquemment en Gaule. Il avait à Lyon une boutique fournie de marchandises « tirées de l'Aquitaine » : ἐκ Ἀκουιτανίης, en première ligne desquelles devaient figurer les tissus de lin de Cahors, les serges de Saintes, les étamages des Arvernes, seuls articles de

commerce signalés par les auteurs anciens dans la province d'Aquitaine, d'ailleurs riche en mines d'or chez les Tarbelles, d'argent chez les Rutènes et chez les Gabales, de fer chez les Pétrucoriens, et il y joignait sans doute quelques-unes des précieuses marchandises que produisait l'Orient. Il pouvait être aidé dans son négoce par celui que l'inscription appelle son frère, l'un des deux se tenant à Lyon tandis que l'autre voyageait.

Thaemus était né à Athélé : 'Αθειληνὸς, *de vico Athelani*, et était décurion de Septimianum Canotha, « en Syrie », disent le texte grec et le texte latin ; ce sont aujourd'hui Aatil ou Athil et Kennouât, localités voisines l'une de l'autre, situées dans le Hauran, *Auranitis*, faisant autrefois partie de la province d'Arabie ; mais c'est une chose connue qu'en Gaule on appelait Syriens presque indifféremment tous les orientaux.

Kennouât et Aatil ou Athil remontent à la plus haute antiquité. Il est parlé à plusieurs reprises dans la Bible d'une ville de Knat ou Kanath déjà existante au temps de Moïse, qui la place dans la tribu de Manassé à l'orient du Jourdain. C'était une ville considérable ; on lit au livre des Nombres (32, 42) qu'elle prit le nom de Nobé après qu'un Israélite de ce nom s'en fut emparé ainsi que des villages qui en dépendaient et étaient, d'après le livre premier des Paralipomènes (2, 23), « au nombre de soixante et valaient des « villes ». Pline l'appelle Canatha et la compte comme une des dix villes de la Décapole. Notre inscription fait voir qu'elle était un chef-lieu de cité et qu'elle avait reçu de Septime Sévère quelque faveur qui lui avait fait joindre à son nom celui de *Septimianum*, c'est-à-dire *municipium Septimianum*. Elle est nommée Κάναθα, comme dans la partie latine de notre texte, dans la Notice des provinces d'Hieroclès, et Κάνωθα, comme dans la partie grecque, dans l'acte premier du concile de Chalcédoine de l'an 451, où est mentionné un de ses évêques. Elle figure dans la Table de Peutinger sous le nom de *Chanata*, sur la route de Jerusalem à Damas, à soixante et un milles de cette dernière ville, entre les stations d'Aenos et

de Rhose. *Knat, Kanath, Canatha*, Κάναθα, Κάνωθα, *Septimianum Canotha*, *Chanata* sont la même ville. Ce serait maintenant, d'après d'Anville, Caneitra ou Caneitha sur une route tendant à Damas, dans une petite plaine située au levant du Jourdain et célèbre par une foire qui s'y tient. Mais d'Anville ne paraît pas avoir été bien renseigné ; le nom moderne est Kennouât ; la ville n'est pas dans la plaine, elle est à mi-côte des montagnes qui bordent la plaine. Sur cela on peut voir ci-après l'extrait d'une lettre de M. le comte de Vogüé, qui a visité les lieux dont il est ici question. L'ethnique dérivé du nom affecte diverses formes ; on lit sur une médaille de Claude ΚΑΝΩΘΑιων, sur une médaille de Domitien ΚΑΝΑΘΗΝΩΝ, dans une inscription du *Corpus* grec (4612) : Καναθηνός, dans Etienne de Byzance *Canathenus*, dans Hieroclès Κανοθάδος.

Le *vicus* désigné dans le texte lapidaire par l'ethnique Ἀθειληνός en grec, et par le nom de *vicus Athelani* en latin, était sans doute un de ces soixante *viculi* « valant des villes », rappelés dans les Nombres et les Paralipomènes. Ce village existe encore ; il est à une heure ou une heure et demie de Kennouât, et son nom Aatil ou Athil reproduit fidèlement la dénomination antique.

« Athil », dit M. de Vogüé dans la lettre dont il vient d'être parlé, « a eu une certaine importance. On y voit deux petits tem-« ples de l'époque des Antonins assez bien conservés. La ville est « située au pied des montagnes, et Kennouât est presque en face « à mi-côte. Cette dernière ville est de tout le Hauran la plus « riche en antiquités : temples, basiliques, fontaines, tombeaux, « odéon, exèdres, inscriptions ; en outre, plusieurs églises primi-« tives dont une basilique que j'estime être du quatrième siècle. « Je puis attester que sur une pièce coloniale de mon médailler « le nom de la ville est écrit : ΚΑΝΑΘΑ ».

Sur plusieurs des inscriptions qui ont été découvertes à Kennouat et qui sont recueillies dans le *Corpus inscriptionum Graecarum*, on rencontre le nom propre Θαῖμος. Voici ce que, dans une note qui nous a été communiquée, dit M. Renan au sujet de ce nom et de

celui de Σαάδος : « Θαῖμος, Teym, est très fréquent sur les inscrip-« tions du Hauran (voir le *Corpus* et une note que j'ai insérée « dans le Bulletin archéologique de l'*Athenæum* français sur les « noms arabes de l'Auranitide). On le trouve aussi dans les auteurs « arabes pour les temps antérieurs à l'Islamisme. La forme pleine « est Teym-Allah qu'on trouve aussi sous la forme Θέμαλλος; Teym, « dans l'ancien arabe, signifie un serviteur. Après l'Islamisme, on « préféra la forme Abd-Allah, qui a le même sens. Saad est un « nom parfaitement arabe. On le trouve dans les inscriptions du « Hauran ainsi que son diminutif Soaïd, Σόεδος. En général, tous « les noms qu'on trouve sur les inscriptions du Hauran sont pure-« ment arabes..... On a beaucoup d'exemples de Syriens en Gaule, « et ces Syriens venaient pour la plupart du Hauran, qui, depuis « l'an 200 à peu près jusqu'à l'invasion musulmane, fut extrême-« ment florissant ». Suivant une remarque de M. Le Blant, ils venaient en Gaule comme marchands et « souvent comme banquiers « de la pire espèce ».

Thaemus est mort loin de sa patrie. C'est à Genay, près de Lyon, qu'a été trouvé son tombeau. Enrichi par son commerce, il possédait peut-être là une maison de campagne. Il y a lieu de le supposer en considérant que le nom de Genay a quelque apparence d'être une déformation de celui de *Canotha* ou *Chanata* comme l'écrit la Table de Peutinger, qu'en souvenir de son pays il aurait donné à sa propriété. Une charte de l'an 1010, n° 178 du Petit Cartulaire d'Ainay publié par Auguste Bernard, désigne Genay par les mots d'*ager Janiacensis;* une autre charte de 978, n° 179 du même Cartulaire, par ceux d'*ager Gagniacensis*, et un Pouillé du treizième siècle (appendice aux Cartulaires de Savigny et d'Ainay) l'appelle *Agatone*, nom bizarre dans lequel se laisse apercevoir une métathèse chargée d'un *a* préfixe.

Celui qui a pris soin d'élever à la mémoire de Thaemus un tombeau sur cette terre étrangère dans une campagne qui avait peut-être quelque analogie d'aspect avec Canatha, s'intitule son

frère. Ses noms, son esprit plus cultivé en grec qu'en latin et assez familier avec l'Iliade pour en faire des citations, le désignent en effet comme un oriental. Le nom d'*Avidius* peut avoir été répandu en Syrie par Avidius Cassius, qui, étant gouverneur de Syrie sous Marc Aurèle et Syrien lui-même et très aimé des habitants de la Judée, s'y fit proclamer empereur; celui d'*Agrippa* a été porté par deux rois de Judée, l'un contemporain de Caligula, l'autre du temps du siège de Jerusalem par Titus.

Le dernier vers de l'épitaphe est un emprunt à l'Iliade (6, 1, 83) :

Ἔλλαβε πορφύρεος Θάνατος καὶ Μοῖρα κραταίη.

« La Mort au manteau de pourpre et l'irrésistible Destin ont « mis la main sur lui ».

Ammien Marcellin (15, 8), rapporte à propos de l'association de Julien à l'empire par Constance une anecdote assez curieuse où figure ce vers. Pendant la cérémonie de sa présentation à l'armée, le nouveau césar, se rendant au palais au milieu des acclamations des soldats, les épaules couvertes du manteau de pourpre et monté sur le même char que l'empereur, le répétait tout bas entre ses dents, le long du chemin, d'un air profondément soucieux.

217

Épitaphe d'un marchand de comestibles.

Arcade I. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé ès « jardins de l'Obéancier de SAINCT JUST auprès de SAINCT « IREGNY en l'an 1552 » (Paradin); « on le plaça en la chambre

« y édifiée de nouveau » (Bellièvre), « et c'est alors que l'abbé « Pupier, chanoine et obéancier de Saint-Just, fit graver sur la « face latérale gauche du monument le blason de sa famille : « d'azur au chevron d'or, au chef d'argent chargé de trois mou- « chetures d'hermine de sable, avec la date de 1553 ; c'est au « même lieu qu'on le voit aujourd'hui, engagé dans l'angle « gauche d'un petit pavillon qui fait partie du clos Coindre, rue « des Farges, 97 » (De Boissieu) ; entré au Musée, « en 1858 » (Daussigny) ; une *ascia* se voit à la première ligne, entre le mot ET et la sigle M. — Hauteur 1 m. 55 ; du dé 0 m. 97, largeur 0 m. 55.

D ET M
MEMORIAE · AETERNAE
M ATTONI · RESTITVTI · CIVS
TRIBOCI · NEGOTIATORIS
ARTIS · MACELLARIAE · HO
MINIS · PROBISSIMI · QVI DE
FVNCTVS · EST · ANNOR · XXXX
MEN · III · D · XVIII ·
RVTTONIA · MARTIOLA · CoN
IVNX · QVAE · CVM · EO · VIXIT
ANN · VIIII · D · VIIII · SINE · VL
LA · ANIMI · LAESIONE · ET
M · ATTONIVS · GERMANVS ·
RELICTVS · A · PATRE · ANN · IIII
M · I · D · XII · ET · M ATTONIVS
RESPECTINVS · MENS · VIIII
FILI · ET · HEREDES · PONEN
DVM · CVRAVERVNT · ET · SI
BI · VIVI · SVB · ASCIA
DEDICAVERVNT

Les deux N de ANN aux onzième et quatorzième lignes liées en monogrammes.

PARADIN, p. 437. — BELLIÈVRE, *Lugd. prisc.*, p. 114. — SPON, *Recherche*, p. 62 ; éd. 1857, p. 70. — GRUTER, 647, 5. — DE BOISSIEU, 417. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 890 de son Registre d'entrées. — WILMANNS, 2516. — DISSARD, *Catalogue*, p. 122.

Diis Manibus et memoriae aeternae M. Attonii Restituti, civis Triboci, negotiatoris artis macellariae, hominis probissimi, qui defunctus est annorum XXXX, mensium III, dierum XVIII; Ruttonia Martiola coniunx, quae cum eo vixit annos VIIII, dies VIIII, sine ulla animi laesione, et M. Attonius Germanus relictus a patre annorum IIII, mensis I, dierum XII, et M. Attonius Respectinus mensium VIIII, filii et heredes ponendum curaverunt et sibi vivi sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Marcus Atto-
« nius Restitus, de la cité des Triboques, négociant marchand de
« comestibles, homme d'une extrême probité, mort à l'âge de
« quarante ans, trois mois et dix-huit jours; Ruttonia Martiola,
« sa femme, qui a vécu avec lui neuf ans et neuf jours sans qu'il
« lui ait jamais fait aucune peine, et Marcus Attonius Germanus,
« privé de son père à l'âge de quatre ans, un mois et douze jours,
« et Marcus Attonius Respectinus à l'âge de neuf mois, ses fils et
« héritiers, ont de leur vivant élevé ce tombeau, et aussi pour
« eux-mêmes, et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

M. Renier s'exprime ainsi dans la note qu'il a consacrée à cette inscription dans la dernière édition de la *Recherche* de Spon, p. 70 : « Il faut lire en deux mots *Marcus Attonius*. La famille *Attonia* « est mentionnée sur plusieurs monuments des contrées voisines « de la cité des Triboques (l'Alsace), à laquelle appartenait ce « personnage. Ainsi, on trouve un *Sex. Attonius Privatus* à Augs- « bourg (Gruter, 64, 6); un *M. Attonius Apronianus*, à Bâle « (Mommsen, *Inscriptions Helv.*, 287); un *L. Attonius Adna-* « *matus*, au musée de Munich (Hesner, *Roem. Bayern*, 3e éd.,

« n° 187) ; enfin, on trouve un *Attonius Constans* dans une « inscription de Lyon publiée par Gruter, p. 524, 7, d'après Para- « din (voy. ci-dessus, I, p. 375). Du reste, Marcus Attonius Res- « titutus n'était pas un marchand boucher, mais un marchand de « comestibles ».

Les marchands de comestibles, *macellarii*, vendaient toutes sortes de denrées et notamment du gibier, de la volaille, du poisson. Varron dit dans son Traité *De re rustica* (3, 2, 1, 3, 3, 4), « qu'on vendra au boucher *(lanius)* le porc élevé à la basse-cour, « et au *macellarius* le sanglier élevé dans le parc ». Il semble de là qu'il y ait peu de différence à faire entre les *macellarii* et les *cupedinarii*, qui étaient aussi des marchands de comestibles et vendaient de la chair de sanglier, des faisans et autres gibiers recherchés. Un bas-relief de la villa Albani (Marini, p. 144), représente l'étal d'un *macellarius* ; on y voit accrochés des oies, des lièvres, des cochons de lait.

Ce commerce devait être lucratif, s'il arrivait souvent, comme sous Tibère (Suétone, 34), que trois surmulets se vendissent 30,000 sesterces, près de 6,000 francs, excès qui amena une mesure d'après laquelle le sénat aurait à régler, tous les ans, le prix des denrées, et les édiles à surveiller sévèrement les boutiques de vente de comestibles.

C. Terentius Varro, qui fut consul en l'an 216 av. J.-C. (Tite-Live, 22, 25 ; Valère Maxime, 3, 4), était le fils d'un *macellarius*. César voulant donner un repas public qui dépassât en magnificence tout ce qui s'était jamais vu, en chargea les *macellarii* sous la direction de ses esclaves (Suétone, 26). On lit dans la biographie de Vespasien (id., 19) qu'il donnait souvent de somptueux festins afin de faire gagner les marchands de comestibles : *Sed et convivabatur assidue ac saepius recte ac dapsile ut macellarios adjuvaret.*

218

Épitaphe d'un fabricant de savon.

Pilastre entre les arcades XXXV et XXXVI. — Cippe en pierre tendre avec base et couronnement, celui-ci terminé par un fronton triangulaire; extrait du puits de TRION en mars 1886. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 85, du dé 0 m. 39, largeur 0 m. 30.

D M
ET · MEMORIAE
*a*ETERNE · SEPTIMI
IVLIANI · N*eg*OTIA
TORIS · LVGD*un* · *ar*
TIS · SAPONARI
AII · QVINTVLA
SERTORIA · CON
IVGI · KARISSIMO
P O N E N D V M
CVRAVIT · ET · SVB
ASSCIT · DE · DIVT sic

L'I et le T de DE·DIVIT à la dernière ligne liés en monogramme.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 186. — ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, I, p. 169. — DISSARD, *Catalogue*, p. 122.

Diis Manibus et memoriae aeternae Septimii Iuliani, negotiatoris Lugdunensis artis saponariae; Quintula Sertoria coniugi karissimo ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Septimius « Julianus, négociant savonnier lyonnais; Quintula Sertoria à son « époux très cher a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Le savon des anciens était une pommade. Pline en parle ainsi (28, 12) : « Le savon est une invention gauloise pour teindre les « cheveux et leur donner une couleur blonde tirant au rouge. « C'est un composé de graisse et de cendre ; le meilleur se fait « avec de la cendre de hêtre et de la moëlle de chèvre. Il y en a « de deux sortes, l'un épais, l'autre liquide ; tous deux sont en « usage aussi chez les Germains, et plus employés par les hommes « que par les femmes ». Le savon épais était façonné en boules; Martial (*Epigr.*, 14, 27) les appelle « boules mattiaques », c'est-à-dire du pays des Mattiaques, voisin de Mayence. Ce cosmétique, qui donnait aux chevelures noires une teinte châtain clair, était recherché à Rome par les jeunes élégants et par les femmes. Notre inscription, la seule peut-être jusqu'à présent connue qui mentionne l'*ars saponaria*, fait voir qu'il s'en fabriquait à Lyon.

A cause du nom *Septimius*, cette inscription n'est vraisemblablement pas antérieure à Septime-Sévère.

Remarquer dans SAPONARIAII l'emploi de l'I double comme équivalent de l'E; dans *Quintula Sertoria*, le cognomen mis avant le nom contrairement à l'ordre habituel et régulier, et dans SVB ASSCIT · DE · DIVIT, pour *sub ascia dedicavit*, des bévues d'un graveur probablement illettré.

Les lettres de cette inscription gravée sur de la pierre tendre conservent encore leur rubrication antique tellement vive qu'on pourrait la croire toute récente.

219

Fragment faisant mention d'une femme exerçant la médecine.

Arcade LII. — Grande pierre oblongue, incomplète à droite; contenant les dernières lignes d'une inscription dont le commencement devait occuper une pierre pareille placée au-dessus; découverte : « à SAINT-IRÉNÉE en 1825 » (De Boissieu), « en 1824 « et mise à cette époque dans un des murs latéraux du grand « escalier de cette église; transportée au Musée en 1845 » (Comarmond). Une auge sépulcrale a été creusée au moyen âge dans la face supérieure. — Hauteur 0 m. 60, longueur 2 m. 32; hauteur des lettres 0 m. 11.

. . . .

METILIA ❦ DONATA ❦ MEDIC*a*
DÉ ❦ SVA ❦ PECV́NIA ❦ DEDIT
L ❦ D ❦ D ❦ D

Le T de DEDIT à la fin de la seconde ligne réduit à l'extrémité gauche de sa traverse; accents sur l'E de DE et sur l'V de PECVNIA; tous les points figurés par des *hederae* cordiformes.

De Boissieu, p. 456. — Comarmond, *Description*, p. 300; *Notice*, p. 110. — Monfalcon, Suppl. à Spon, éd. 1857, p. 351; *Musée lapidaire*, p. 20. — Poncet, *Documents pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon* 1885, p. 7. — Dissard, *Catalogue*, p. 122.

..... *Metilia Donata, medica, de sua pecunia dedit.* — *Locus datus decreto decurionum.*

« ..... Metilia Donata, femme exerçant la médecine, a, de « son argent, donné ce monument.

« L'emplacement a été donné par décret des décurions ».

Les *medicae* traitaient particulièrement les maladies propres aux femmes et n'étaient presque jamais que des accoucheuses. On peut cependant croire que quelques-unes exerçaient leur art d'une manière moins spéciale, témoin par exemple la tante d'Ausone Aemilia Hilaria, à qui le poète a consacré la sixième de ses *Parentales :* « Et toi, Aemilia, qui fus la sœur de ma mère par les « degrés du sang et reçus au berceau le surnom d'*Hilarius* parce « que ta mine éveillée et ta grâce un peu mâle te donnaient, à « vrai dire, tout l'air d'un garçon, tu eus toujours en aversion les « penchants de ton sexe et tu sus te rendre habile, non moins « qu'un homme, dans la pratique de la médecine ».

En l'absence du commencement de l'inscription, nous ignorons quel monument la libéralité de Metilia Donata avait élevé à Lyon sur un emplacement concédé par l'autorité municipale.

220

Épitaphe d'un intendant.

Arcade LIII. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé en « février 1870, dans le lit du RHONE, au banc de gravier vis-à-vis « la place GROLIER » (Daussigny). Une *ascia* occupe le milieu

de l'attique du couronnement. A la plinthe de la base se voit un trou carré bordé d'une feuillure dans laquelle battait un portillon. — Hauteur 1 m. 80, du dé 1 m. 15, largeur 0 m. 73.

D M
PRIMITIVI · AC
TORIS · PRAEDI
ORVM HORM
VIVVS SIBI POS
TERISQVE · SVIS
FECIT ET SVB AS
CIA DEDICAVT

Daussigny, n° 1140 de son Registre. — Dissard, *Catal.*, p. 122.

Diis Manibus Primitivi, actoris praediorum horum, vivus sibi posterisque suis fecit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Primitivus, intendant de ce domaine, qui « a, de son vivant, élevé ce tombeau pour lui-même et ses descen- « dants et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Les grands propriétaires fonciers cultivaient rarement eux-mêmes leurs domaines; ils les donnaient à régir à des intendants qui les faisaient cultiver par les esclaves du maître ou par les leurs. Ces intendants, souvent fort riches, n'étaient que des esclaves.

Primitivus avait élevé son tombeau sur le domaine qu'il régissait. Les pierres apportées dans le Rhône au moyen âge pour des endiguement d'îles ne pouvant avoir été prises que sur les terrains de la rive gauche, c'est de ce côté que devait être situé ce domaine.

221

Épitaphe d'un affranchi impérial, mort dans le cours de ses études.

Pilastre entre les arcades XXIV et XXV. — Cippe avec base et couronnement, trouvé en décembre 1885 à TRION. Une *ascia* en relief occupe le fronton de la *lysis* au-dessus de la corniche. — Hauteur 1 m. 25; du dé 0 m. 62, largeur 0 m. 54.

DIIS · MANIBVS · ET
MEMORIAE · VICTORIS
AVG · LIB · DE STVDENTIBVS
QVI · VIXIT · ANNOS · X · M · VI
D · VI · AELIVS · SILVESTER
AVG · LIB · ET · ABVCCIA · EV
TERPE · ALVMNO CARISS*im*
POSVERVNT · CVR*ante*
VESONTICO P*at*RE EIVSD
VICTORIS · DVLCISSIMI
ET · SVB ASCIA · DEDICAVE
RVNT

L'N et le T de STVDENTIBVS, les deux N de ANNOS, l'N et le T de VESONTICO, le *t* et l'R de PA*t*RE (?) liés en monogrammes ; l'A du même mot PA*t*RE entièrement détruit, sauf

une très petite amorce de l'extrémité inférieure du jambage de droite.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 179. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, I, p. 120.

Diis Manibus et memoriae Victoris, Augusti liberti, qui vixit annos X, menses VI, dies VI; Aelius Silvester, Augusti libertus, et Abuccia Euterpe alumno carissimo posuerunt, curante Vesontico patre eiusdem Victoris dulcissimi, et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Victor, affranchi de « l'empereur; mort dans le cours de ses études, à l'âge de dix « ans, six mois et six jours ; Aelius Silvester, affranchi de « l'empereur, et Abuccia Euterpe, à leur *alumnus* très cher ont « élevé ce tombeau par les soins de Vesonticus, père de cet « enfant bien-aimé, et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le jeune Victor, qu'élevait chez lui à titre bienfaisant Aelius Silvester, affranchi impérial employé à Lyon dans quelque poste subalterne de l'administration publique, avait sans doute reçu l'affranchissement en même temps que celui-ci et devait s'appeler comme lui *Aelius* du nom d'un des empereurs qui se sont nommés ainsi : Hadrien, Antonin le Pieux ou Aelius Vérus.

L'épitaphe le qualifie *de studentibus*, c'est-à-dire « du nombre « de ceux qui faisaient leurs études ». Lyon, cependant, n'était pas un centre universitaire ; les Lyonnais riches envoyaient généralement leurs enfants faire leurs études à Rome, les seigneurs gaulois envoyaient les leurs à Autun ; mais il n'est guère supposable qu'il n'y eût pas possibilité de suivre des classes à Lyon autrement que par des professeurs particuliers, et la formule *de studentibus* de notre inscription semble attester qu'il y existait des écoles publiques au moins pour l'instruction primaire. D'autres inscriptions apportent aussi leur témoignage. Le fils d'un décurion

et duumvir de Lyon, décurion lui-même, mort à l'âge de onze ans et demi à Lyon, où ses parents lui ont érigé un magnifique tombeau, se faisait déjà remarquer par de brillants succès dans ses études (ci-dessus, II, pp. 221 et 357). Dans l'épitaphe d'un étranger établi et mort à Lyon intervient un ami d'enfance et d'école, *in modum fraternae adfectionis et ab ineunte aetate condiscipulatu et omnibus bonis artibus copulatissimus amicus;* il est vrai que le défunt étant Trévère, son enfance s'était peut-être passée, non pas à Lyon, mais à Trèves. Un passage d'Ausone atteste expressément l'existence d'écoles publiques à Lyon, déjà vers le milieu du troisième siècle; c'est dans l'Action de Grâces (*Gratiarum actio,* VII, § 31) qu'Ausone, au sujet de son élévation au consulat, adresse à son élève, l'empereur Gratien. Aucun précepteur de jeunes princes devenus ensuite Augustes n'a eu, dit-il, des honneurs comparables aux siens. Sénèque, le précepteur du jeune Néron, n'a pas été consul ; Quintilien est parvenu, il est vrai, au consulat, mais n'a eu là qu'une distinction honorifique sans réalité ; Titianus en a été réduit, après avoir atteint à la gloire, à enseigner « dans les écoles municipales, tantôt « à Besançon, tantôt à Lyon, et à vieillir, usé moins par l'âge « que par l'abjection réservée à la dernière partie de sa vie » : *Quo modo Titianus magister ; sed gloriosus ille municipalem scholam apud Visontionem Lugdunumque variando, non aetate quidem sed vilitate consenuit.* Ausone parle encore de Titianus dans un autre endroit (*Epist.,* XVI), où il lui donne le nom de *Iulius* et l'appelle, à cause sans doute de son éloquence, *sermonis artifex,* « un artisan du discours ». Il envoie au préfet du prétoire Sextus Petronius Probus, qui fut consul avec Gratien en 371, un recueil d'Apologues en prose latine composés par Titianus à l'imitation des Fables d'Esope. Or, on sait par Capitolin (*Maximini,* XXVII) que Titianus avait été un des précepteurs et le maître d'éloquence du jeune Maxime, le fils de l'empereur Maximin, et que lui-même, suivant le même historien, aurait

été fils d'un Titianus *senior*, auteur d'un très beau livre intitulé les Provinces ou *Chorographia* (Servius, *in Aeneid.*, 4), dont il reste au moins deux petits fragments. Il avait écrit des Lettres dans lesquelles il s'était efforcé de copier le style de Cicéron. En raison de son talent d'imitation dans tous les genres, on l'avait surnommé « la Guenon de son temps », *simia sui temporis* (Voir dans *Ausone*, éd. Panckoucke, t. II, pp. 433 et 435, les notes de Corpet, renvoyant à l'*Hist. litt. de la France* par les Bénédictins, et à Wernsdorf, *Poetae latini minores*, V, p. 40, éd. Lemaire). Maximin et son fils ont été tués en 238. C'est après leur mort que Titianus, tombé dans l'obscurité, vint exercer à Besançon et à Lyon comme professeur municipal, par conséquent dans le cours du troisième siècle. Il n'est nullement certain qu'il faille distinguer avec Capitolin un Titianus *senior* et un Titianus *junior* ; peut-être n'y en a-t-il eu qu'un, et il serait l'auteur du livre sur les Provinces de l'empire romain, des Lettres cicéroniennes et des Fabulettes à l'instar de celles d'Esope. Il avait vraisemblablement composé ces ouvrages pour l'instruction du jeune Maxime, et il aura pu les utiliser pour ses leçons dans les écoles municipales de Besançon et de Lyon.

Le tombeau de l'affranchi impérial Aelius Victor a été élevé sous la direction ou la surveillance de son père Vesonticus, resté, à ce qu'il semble, dans l'esclavage. Légalement, l'esclave et même l'affranchi n'avaient pas de père ; aussi ne sont-ils jamais désignés « fils de tel » ; mais le lien naturel n'en subsistait pas moins, et l'on rencontre non rarement, comme ici, sur des inscriptions relatives à des esclaves, la mention du rapport de parenté.

Le nom *Vesonticus* indiquerait que le père de notre jeune *de studentibus* serait né à Besançon. Dans la forme de ce nom se montre la substitution de l'*e* à l'*i* déjà employée par César : *Vesontionem*, et qui se retrouve au Ve siècle dans la Notice des dignités : *Vesontio, Vesontionum urbs*, et dans la Notice des Provinces : *metropolis civitas Vesontiensium*, conformément au nom moderne.

Inscriptions contenues dans les paragraphes précédents.

Ci-dessus, II, p. 413. — Argentier : Caius Flavius Januarius... *argentarius* ; sévir augustal.

Ci-dessus, II, p. 498. — Forgeron : Vireius Vitalis... *juvenis incomparabilis ingenii artis fabricae ferrariae,* incorporé dans les charpentiers entrepreneurs de constructions.

Ci-dessus, II, p. 402. — Brodeur en or : Constantinius Aequalis... *artis barbaricariae ;* il était syrien et sévir augustal de Lyon.

Ci-dessus, I, p. 274, II, pp. 447, 459. — Marchands de poterie de terre : Vitalinius Felix, . . . *negotiator Lugduni artis cretariae,* vétéran de la légion I[re] *Minervia.* — Apriclius Priscianus, *exserc(ens) art(em) cretariam,* incorporé dans les *fabri.* — . . . ranius M . . . , *negotiator artis cretariae,* négociant en vins à Lyon.

Ci-dessus. II, p. 400. — Patron de navire : Quintus Capitonius Probatus, . . . , *naviclarius marinus;* il était de Rome et sévir augustal de Lyon et de Pouzzoles.

Ci-dessus, II, p. 413. — Marchand de blé : Toutius Incitatus, *negotiator frumentarius ;* sévir augustal, batelier de la Saône, centonaire à Lyon. Les marchands de blé formaient peut-être une corporation.

Ci-dessus, II, p. 419. — Marchand de farine : . . . , *negotiator artis alicariae ;* restitution peu certaine. Il aurait été sévir augustal.

Ci-dessus, II, p. 424. — Marchand de saumures : Primius Secundianus, . . . , *negotiator muriarius,* sévir augustal, batelier du

Rhône naviguant sur Saône, incorporé dans les charpentiers entrepreneurs de constructions à Lyon.

Ci-dessus, II, p. 490. — Marchand d'étoffes de laine : Terentius (?) Poppillus, . . ., *negotiator artis prossariae;* il était du pays des Séquanes, citoyen lyonnais et incorporé dans les utriculaires.

Ci-dessus, II, p. 487. — Marchand de toile : Illiomarius Aper, . . . *lintiarius;* il était du pays des Veliocasses, admis au nombre des colons de Lyon et incorporé dans les utriculaires.

Ci-dessus, II, p. 64. — Etablissements de bains : *In his praediis Caii Ulattii Apri sa*[*cerdotis?*], *thermulae s*[*alutares*]. *Aqua f*[*ontis.....*]. — Ci-dessus, II, p. 505 : .....*Tu qui legis, vade in Apolinis lavari.*

Ci-dessus, III, p. 13. — Médecin : Phlegon, *medicus,* sans doute esclave; il dédie un autel aux Mères augustes.

Ci-dessus, III, p. 8. — Gladiateur : Callimorphus, *secunda rudis;* esclave; il dédie un autel à Mars.

Inscriptions perdues ou non entrées au Musée.

Argentier. — Caius Danius Minuso (inscr. « sur trois grands « quartiers de pierre qui ont été déjoints et employés à bâtir la « porte du bourg SAINT-IRÉNÉE par où l'on va à Sainte-Foy »; voy. De Boissieu, p. 133), *negotiator argentar*[*ius*] *vascularius;* il élève un tombeau : *ut animae ablatae, corpore condito, multis annis celebraretur...;* il était sévir augustal.

Banquier. — Lucius Baebius Lepidus (insc. autrefois « à SAINT-« IRÉNÉE »; voy. De Boissieu, p. 421), *nummularius.*

Banquier. — Tiberius Claudius Maturinus Effrons (?), (inscr. « découverte à SAINT-IRÉNÉE, transportée à Francheville chez « M. le marquis de Ruolz, où elle est encore actuellement »; voy. De Boissieu, p. 421), *nummularius, iuvenis modestissimus qui prope impletum vicensimum et octavum aetatis annum excessit, omnium numinum frustra cultor; qui hac aetate obiit!* Atteint sans doute de quelque maladie de langueur, Claudius Maturinus s'était, comme on dirait de nos jours, voué à tous les saints, et inutilement.

Négociant. — C (ou Q.) Ussinius (peut-être Ursinius) Italicus (inscr. « extraite en janvier 1848 d'un banc de gravier dans le « RHONE, en face de l'Hôpital militaire, et tout de suite retail-« lée »; voy. De Boissieu, p. 458), *negotiator*...

Marchand de denrées de luxe. — Julius Verecundus (inscr. autrefois « dans le quartier SAINT-IRÉNÉE, au logis de la Teste d'Or »; voy. De Boissieu, p. 513), *neg(otiator) laudecenarius*. Pline le Jeune (*Ep.*, II, 14) parle d'orateurs de table que l'on appelait *laudeceni*. Cette explication se prête mal à la qualification de *negotiator* de notre inscription. Renier (dans Spon, *Recherche*, pp. 88 et 89) pense que la profession de Verecundus devait avoir une grande analogie avec celle de *negotiator macellarius* mentionnée sur une autre inscription de Lyon. La mère de Verecundus s'appelait peut-être Aurelia Aquilina, non pas X·QVINEN comme porte la copie.

Hôtelier. — Septumanus (inscr. autrefois « en la cour de l'Hôtel « de monsieur le marquis de Saint-Maurice en BELLECOUR »; « au coin de Bellecour, près du pont de bois »; disparue dans le premier quart du siècle dernier; voy. De Boissieu, p. 418), *Mercurius hic lucrum | promittit, Apollo salutem, | Septumanus hospitium | cum prandio; qui venerit | melius uteter. Post, | hospes, ubi maneas prospice*: « A qui loge ici Mercure promet bonnes chances de « gain, Apollon la santé, Septumanus le gîte et la table, le tout

« au meilleur marché. Après cela, voyageur, vois où tu veux « loger ».

Marchand de toile. — Titus Flavius Felix (inscr. autrefois « en « la closture du JARDIN de monsieur de SAINCT MARCEL » ; voy. De Boissieu, p. 443), ... *artis lintiariae*. Il faut peut-être lire plus loin : *Fl(avius) Marius, pa(ter) et Mercatilla, mater*.

Gladiateur. — Hylas (inscr. « découverte en novembre 1714 « SAINT-JUST dans la rue de TRION près des anciens murs de « la ville » et actuellement à la bibliothèque de la ville de Sens; voy. De Boissieu, pp. 460 et 621 add.), *dymacherus sive assidarius* (à corriger par *assedarius), p(ugnarum) VII, ru(de) I* (?). Il s'agit d'un gladiateur combattant avec deux glaives du haut d'un char.

Etudiant. — Aulus Vitellius Valerius (inscr. autrefois sur une « pierre quarrée au pavé de l'église de SAINCT IREGNY »; voy. De Boissieu, p. 434), ... *hic annorum X in studiis Romae de*[*functus*]. Le mot *hic :* « ici », sous entendu *depositus,* fait voir que les cendres du jeune Vitellius mort à Rome dans le cours de ses études avaient été rapportées à Lyon. Son père et sa mère paraissent avoir été des esclaves. Un Vitellius et sa femme Valeria l'auront adopté et, après sa mort, auront renvoyé de Rome ses cendres à ses parents.

Inscriptions étrangères.

Écolière. — Julia Felicissima, d'une inscription de Saint-Romain-en-Galle. Cette inscription étant actuellement au Musée de Lyon et la jeune fille dont elle est l'épitaphe étant née de parents lyonnais, nous la reproduisons en entier en copie épigraphique :

Épitaphe d'une jeune lyonnaise surnommée l'Écolière.

Arcade LX. — Très grande table de pierre qui a longtemps servi de couvercle, la face inscrite tournée intérieurement, à un tombeau du moyen âge dans l'église de Saint-Romain-en-Galle, au côté droit de l'autel, et a été apportée au commencement du siècle au Musée de Lyon. — Hauteur 1 m. 15, largeur 2 m. 30. Hauteur des lettres de la première ligne 0 m. 12, de la dernière 0 m. 08.

*i*VLIAE ❧ FELICISSIMAE
SCHOLASTICAE ❧ *i*ΛAPϾI
QVAE ❧ VIXIT ❧ ANN VII ❧ M ❧ V
P · IVL · P · F · GAL · FELIX · ET · IVL
NOVELLA · PARENTES · FIL
DVLCISSIMAE · ET · SIBI · VIVI
FECERVNT · ET · SVB · ASCIA · DE*di*CAVERVNT

Lettres de la meilleure forme. Les deux N de ANN à la troisième ligne, l'E et le T de ET à la sixième et à la septième, l'N et le T de FECERVNT, l'A et le V, l'E et l'R, l'N et le T de DEDICAVERVNT à la dernière liés en monogrammes; l'E du mot grec **ΙΛΑΡΕΙ** de forme lunaire; tous les points figurés par de petites *hederae*.

CHORIER, *Ant.*, p. 176. — ARTAUD, *Notice* 1816, p. 4. — DE BOISSIEU, p. 488. — HERZOG, n° 527. — ALLMER, *Inscr. de Vienne*, II, p. 513, n° 150 de l'atlas.

Iuliae Felicissimae Scholasticae Ἱλαρεῖ, *quae vixit annos VII, menses V; P. Iulius, P. filius, Galeria, Felix, et Iulia Novella,*

parentes, filiae dulcissimae et sibi vivi fecerunt et sub ascia dedicaverunt.

« A Julia Felicissima Scholastica Παιγνια, morte à l'âge de sept « ans et cinq mois; Publius Julius Felix, de la tribu *Galeria*, fils « de Publius (Julius), et Julia Novella ont élevé à leur fille chérie « et, de leur vivant, pour eux-mêmes, ce tombeau et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

La tribu de Vienne était la *Voltinia*, celle de Lyon la *Galeria ;* inscrits dans la tribu *Galeria*, les parents de Julia Felicisssima étaient, non pas viennois, mais certainement lyonnais.

Il est assez peu vraisemblable que la jeune Julia, à peine âgée de sept ans et demi, ait eu trois cognomens ; les deux derniers de ses noms étaient sans doute des sobriquets, faisant allusion, l'un : celui de *Scholastica*, c'est-à-dire « Ecolière », à de précoces dispositions studieuses, l'autre, qui est en grec et pourrait se traduire par « Espiègle », à l'enjouement d'une petite fille douée d'un heureux naturel.

III. — INSCRIPTIONS CONTENANT DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

222

Épitaphe d'un citoyen de Cologne.

Arcade XXIX. — Cippe dont la base manque avec la partie inférieure du dé et dont le couronnement se termine par un

fronton triangulaire, actuellement brisé au sommet ; trouvé en août 1885 à TRION. Une *ascia* gravée en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m., du dé 0 m. 54, largeur 0 m. 39.

D M

ET · MEMORIAE · AE
TERNAE · VARENI ·
LVPI · CIVIS · AGRI
PINEN · IVVENIS
VERECVNDI*s*SI
QVI · VIXIT · ANN · XX //
M · V*i*I · D · XV · I/////
IVVENTA · ///////
EREPTV · IN · //////
RE · SVB · TECT//////
TITVLI · FECIT · FRA
TER VARENIVS · TA*v*
*rus p*ROVINCIA
lis . . . . . *curavit*

Lettres d'assez mauvaise forme ; l'E et le T de ET à la seconde ligne, l'N et l'E de AGRIPINEN à la cinquième, les deux N de ANN à la septième liés en monogrammes.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 136. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 179.

Diis Manibus et memoriae aeternae Varenii Lupi, civis Agrippinensis, iuvenis verecundissimi, qui vixit annis XXI (ou *XXII*), *mensibus VII, diebus XV. Hic iuventa fatis erepta in flore sub tecto iacet tituli. Fecit frater Varenius Taurus. Provincialis. . . . . curavit.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Varenius

« Lupus, citoyen de Cologne, jeune homme plein de réserve et « de modestie, mort à l'âge de vingt et un (*ou* vingt-deux) ans, « sept mois et quinze jours. Rompue dans sa fleur par les Destins, « sa jeunesse repose ici sous l'abri de cette épitaphe. Son frère « Varenius Taurus a élevé ce tombeau par les soins de Provin- « cialis. . . . . ».

Lupus était citoyen de la colonie *Claudia Agrippinensis*, chef-lieu de la cité des Ubiens dans la Germanie Inférieure, et ainsi appelée du nom de l'impératrice Agrippine : « Désireuse », au rapport de Tacite (*Ann.*, XII, 27), « de faire parade de son pouvoir aux yeux « des peuples alliés, Agrippine obtint de Claude l'envoi d'une « colonie de vétérans dans la ville des Ubiens où elle était née « et à laquelle, à cause de cette colonisation, fut donné son nom. « Par une rencontre du hasard, c'était son aïeul Agrippa qui, à « l'époque où cette nation passa le Rhin, l'avait reçue dans l'al- « liance romaine ». La ville s'appelait aussi et déjà précédemment *Ara Ubiorum*. Alors que la Germanie formait du Rhin à l'Elbe une province de l'empire, un autel de Rome et d'Auguste, auquel les cités de la province venaient, comme les cités des trois Gaules à l'autel de Lyon, faire annuellement hommage à la domination de Rome, y avait été élevé et, après la perte de la Germanie transrhénane, au bout de vingt ans d'existence, par la défaite de Varus et plus encore par le volontaire abandon qu'en fit Tibère quelques années plus tard, resta l'autel particulier des Ubiens. La colonie d'Agrippine s'appelait de ses noms au complet *colonia Claudia Augusta ara Agrippina Ubiorum*, et les Ubiens s'étaient empressés de prendre, en échange de leur ancien nom d'*Ubii*, celui d'*Agrippinenses*. Ils appartenaient à la tribu *Claudia* et étaient non seulement de droit romain mais même, au temps du juris-consulte Julius Paulus, c'est-à-dire au commencement du troisième siècle, de droit italique.

Remarquer le mot EREPTV probablement pour EREPTA par suite d'une faute de gravure.

223

Épitaphe d'un Andicave.

Arcade XXXV. — Partie supérieure d'un cippe dont le couronnement a été retaillé et affleuré au dé ; de provenance précise non connue. — Hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 42.

D ❦ M
CL · SENIS
ANDICA*vi*
. . . .

Le point entre les sigles D M figuré par une *hedera*.

Diis Manibus Claudii Senis, Andicavi . . . . .

« Aux dieux Mânes de Claudius Senex, du pays des Andi-
« caves, ... ».

Les Andicaves, appelés *Andes* et *Andi* par César, *Andegavi* par Pline, *Ondicavae* par Ptolémée, *Andicavi* comme ici par la Notice des Provinces, étaient primitivement une petite cité de la Celtique, qui, après la division de la Gaule par Auguste, fit partie de la Lyonnaise. Leur ville chef-lieu, Juliomagus, dont on ne connaît pas le précédent nom et qui était au temps de la Notice la *civitas Andicavorum* dans la *Lugdunensis tertia*, est aujourd'hui Angers. C'est peut-être aussi leur nom qui se lit sur une monnaie celtique de leur pays à la légende ANDVGOVONI.

Bien que ne comptant pas parmi les peuplades importantes, les

Andicaves se distinguent à la fin de la guerre des Gaules et jusque dans les premiers temps de l'empire par l'ardeur de leur patriotisme. En 51 avant notre ère, c'est-à-dire l'année qui suit la prise d'Alise, conduits par leur roi Dumnacus, ils attaquent violemment, avec l'aide d'une partie des Santons, le chef pictave Duratius à cause de son attachement aux Romains et le contraignent à se renfermer dans Limonum (Poitiers), où ils le tiennent assiégé (*B. G.*, VIII, 26); mais assaillis eux-mêmes par les troupes romaines venues au secours de la ville, ils sont forcés de lever le siège et ne tardent pas à subir une désastreuse déroute (Id., 27, 28). Puis encore en l'an 21, sous le règne de Tibère, ce sont eux qui, de concert avec les Turons leurs voisins, donnent le signal de l'insurrection fomentée par le trévère Florus et l'éduen Sacrovir; une cohorte en garnison à Lyon (Tacite, *Ann.*, III, 41), envoyée contre eux, les ramène sans grande peine à l'obéissance.

Ils faisaient certainement partie de l'association nationale pour le culte de Rome et d'Auguste. Aucune des inscriptions jusqu'à présent retrouvées ne conserve le souvenir d'un Andicave parvenu à la prêtrise ou à une des fonctions de l'autel du Confluent.

224

Épitaphe d'une femme née en Asie.

Arcade III. — Grand cippe avec base et couronnement; « trouvé, le 27 janvier 1864, dans le RHONE vis-à-vis la place « GROLIER » (Daussigny). La première ligne de l'inscription est gravée sur le bandeau de la corniche; au-dessus se voient une

ascia dans le fronton de la *lysis* et un trou de scellement, retenant autrefois un ornement de métal, à l'extrémité de chacune des deux volutes. — Hauteur 2 m. 15, du dé 1 m. 35, largeur 0 m. 72.

CHERE HYGIENE

D · ♁ · M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
*i*VLIAE · ARTEMISIAE
n · ASIANA · QVE
*vi*XIT · ANNOS · XXIIII
*ti*TVS · FLA · HERMES
*c*ONIVGI · PIENTIS
*si*ME · ET · CA*s*TISSIMAE
*e*T · INCOMPARABI
*l*I · P · C · OB MERITIS
*s*VIS · ET · SVB · ASCIA
DIDICAVIT sic

L'I et le premier E de HYGIENE, l'H et le premier E, l'M et le second E de HERMES liés en monogrammes; une *hedera* entre les sigles D M à la seconde ligne; la dernière haste du chiffre XXIIII réduite à un très petit reste de son extrémité supérieure.

Gobin, *Inscr. et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 4 et pl. à la fin de la notice. — Martin-Daussigny, n° 1020 de son Registre d'entrées; *Monum. épigr. retirés du Rhône en décembre 1863, janvier et février 1864*, p. 6. — Allmer, dans le *Bulletin de Corresp. archéol. de Rome* 1864, p. 52.

Chere! Hygiene! — Diis Manibus et memoriae aeternae Iuliae

Artemisiae natione Asiana, quae vixit annos XXIIII; Titus Flavius Hermes coniugi pientissimae et castissimae et incomparabili ponendum curavit ob meritis suis et sub ascia dedicavit.

« Adieu! adieu!

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Julia Artemisia, « née en Asie, morte à l'âge de vingt-trois ans; Titus Flavius « Hermes à son épouse excellente, très chaste et incomparable, « a élevé ce tombeau en reconnaissance de ses mérites et l'a dédié « sous l'ascia ».

Chere, Hygiene sont les mots grecs χαῖρε et ὑγίαινε écrits en lettres latines avec substitution de l'*e* simple à la diphthongue *ae*. Ils répondent au *have* ou *salve* et au *vale* des Latins. Ici, ils expriment l'éternel adieu en même temps qu'ils rappellent peut-être les manières de saluer dont Artemisia, née en Asie, avait de son vivant conservé l'habitude dans une ville où habitaient beaucoup d'orientaux et où le grec était presque aussi couramment compris que le latin.

L'Asie, pays d'origine de la défunte : *natione Asiana*, était la province romaine d'Asie, c'est-à-dire la partie occidentale de l'Asie-Mineure comprise entre la mer Egée et la Galatie et composée de la Mysie, de la Lydie, de la Carie et de la Phrygie.

Nous ne savons dire si le mari d'Artemisia est le même qu'un Titus Flavius Hermes, sévir augustal de Lyon, rappelé par deux inscriptions, l'une perdue, l'autre encore à Fourvière (De Boissieu, p. 189), et vraisemblablement mort sans enfants puisque son tombeau a été élevé par des affranchis. Ils ont au moins dû, l'un et l'autre, à cause de leur nom *Flavius*, être contemporains ou voisins des règnes de Vespasien et de ses fils.

Le solécisme *ob meritis*, le barbarisme *didicavit* sont des fautes à mettre sur le compte des négligences du langage familier.

225

Épitaphe faisant mention d'un Biturige Cube.

Pilastre entre les arcades XLII et XLIII. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en janvier 1886. Une *ascia* en creux se voit, à la première ligne de l'inscription, entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 50, du dé 0 m. 85; largeur 0 m. 75.

D M
ET MEMORIÁE AÉTERN
QVINTIAE QVINTVLÆ
FEMINAE · INCOMPAR*a*
BILI QVAE VIXIT · AN
NIS XXXXVIII · DIDVS
MARTINVS CIVIS BITV
RIX CVBVS CONIVNX
EIVS QVI ET SIBI VIVS Po
NENDVM CVRAVIT · ET
SVB ASCIA DEDICAVIT

L'A et l'E de QVINTVLAE à la troisième ligne, l'E et le T de ET à l'avant-dernière liés en monogrammes; accents sur l'A de MEMORIAE et sur le premier E de AETERN; dans l'interligne entre la cinquième ligne et la sixième, un petit A au-dessus de l'I de DIDVS.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 171. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 250.

Diis Manibus et memoriae aeternae, Quintiae Quintulae, feminae incomparabili, quae vixit annis XXXXVIII, Did(i)us Martinus civis Biturix Cubus, coniunx eius, qui et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Quintia « Quintula, femme incomparable, morte à l'âge de quarante-« huit ans, Didius Martinus, de la cité des Bituriges Cubes, son « mari, a élevé ce tombeau et, de son vivant, pour lui-même, « et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Les Bituriges paraissent avoir eu très anciennement un rôle dominant parmi les peuples de la Gaule. A l'époque de Tarquin l'Ancien, d'après le témoignage de Tite-Live (V, 34), ils donnaient des rois à la partie du pays comprise sous le nom de Celtique : *Hi regnum Celtico dabant*. C'est un de ces rois, Ambigat, qui, régnant ainsi sur les Celtes, confia à ses neveux Bellovèse et Sigovèse la conduite d'une multitude de Gaulois, à la tête desquels ils allèrent au-delà des Alpes et du Rhin conquérir des terres et former des établissements. Encore, au temps de César, les Bituriges comptaient, quoique alors clients des Éduens, comme un des plus importants peuples et avaient, outre leur oppidum d'Avaricum, réputé la plus belle ville de toute la Gaule, vingt gros bourgs, qu'ils brûlèrent eux-mêmes dans la guerre dirigée par Vercingétorix, sans parler d'une autre ville du nom de Noviodunum et peut-être aussi de plusieurs autres. D'après la réorganisation provinciale d'Auguste, ils faisaient partie de l'Aquitaine celtique, et ils ajoutaient alors à leur nom celui de « Cubes » en distinction d'un autre peuple de Bituriges dits Vivisques, inconnus à César, comme eux de race celtique, qui formaient pour ainsi dire une enclave étrangère dans l'Aquitaine ibérique, dont ils habitaient,

vers l'embouchure de la Garonne, où se trouve aujourd'hui Bordeaux, l'extrémité nord-ouest.

La cité des Bituriges Cubes est une de celles qui ont laissé à Lyon des souvenirs d'elles à l'autel national de Rome et d'Auguste. Une inscription du musée de Lyon fait connaître un Biturige Cube, devenu *judex arcae Galliarum* après avoir parcouru dans sa cité la carrière des fonctions municipales, et honoré d'une statue au confluent de nos fleuves par l'association des trois Gaules à l'expiration de sa charge.

Le Biturige Cube de l'épitaphe de Quintia Quintula se serait appelé d'après notre inscription Didus Martinus. Il aurait pu s'appeler à la manière barbare Didus fils de *tel*, sans autre nom; l'addition d'un cognomen montre qu'il était citoyen romain ou tout au moins latin, et alors il nous paraît impossible de voir autre chose dans le mot *Didus* qu'un nom gentilice défiguré par une faute de gravure et dont la forme correcte devait être *Didius*. Un petit A placé dans l'interligne au dessus de l'I de DIDVS, paraît avoir été ajouté après coup, et se trouve là sans raison d'être à moins qu'il ne soit l'abréviation du prénom *Aulus*.

226

Épitaphe d'un Breton.

Pilastre entre les arcades LVIII et LIX. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en 1886. Sur la face supérieure se voit un *loculus* circulaire contenant autrefois l'urne dans laquelle étaient renfermées les cendres. Une *ascia* gravée en creux occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première

ligne de l'inscription. — Hauteur o m. 95, du dé o m. 53, largeur o m. 41.

D M
ET · MEMORIAE AETER
NAE · AVRELIO · ATIANO
VALERIA · IRENE · CONIVGI
CARISSIMO · NATINE sic
BRITTO · LAPIDEM · PONEN
DVM · CVRAVIT · CVI · ME
CVM · VIXIT · ANNIS · XX · EX
QVO PARBVLVM · SVPESTI sic
TEM · RELICVIT · ANNORVM · X
ET · SIBI · VIVA · COMPARAVIT
ET · SVB · ASCIA · DEDICA
VIT

La première N et l'E de PONEN à la sixième ligne, les deux N de ANNIS à la huitième et de ANNORVM à la dixième, l'M et le P de COMPARAVIT à l'avant-dernière, liés en monogrammes.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 181. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 277.

Diis Manibus et memoriae aeternae, Aurelio Atiano; Valeria Irene coniugi carissimo, natione Britto, lapidem ponendum curavit; qui mecum vixit annis XX; ex quo parbulum supe(r)stitem reliquit annorum X, et sibi viva comparavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Aurelius « Atianus; Valeria Irène à son époux très cher, breton de

« naissance, qui a vécu vingt ans avec elle et lui a laissé un « jeune fils survivant âgé de dix ans, et pour elle-même, de « son vivant, a élevé cette pierre et l'a dédiée sous l'*ascia* ».

Britto par deux *t* est une orthographe fréquente, quand même *Britannus* ne prenait jamais ce redoublement. *Cui* pour *qui*, *relicuit* pour *reliquit* sont des fautes conformes à la prononciation toujours dure de la lettre *c*. Quant à *natine* pour *natione*, et *supestitem* pour *superstitem*, ce sont des inadvertances du graveur.

227

Épitaphe d'un Cadurque.

Pilastre entre les arcades XXXVII et XXXVIII. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en janvier 1886. — Hauteur 1 m. 34, du dé 0 m. 70, largeur 0 m. 59.

D ❧ M
Q · IVL · POTITI
CADVRCI · OP
TATIVS · SILA
NVS · ET · DO
MITIA · COR
BILLA
H P C

Le point entre les sigles D M, de la première ligne figuré par une *hedera*.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 173. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 251.

Diis Manibus Q. Iulii Potiti, Cadurci, Optatius Silanus et Domitia Corbilla, heredes, ponendum curaverunt.

« Aux dieux Mânes de Quintus Julius Potitus, de la cité des « Cadurques, Optatius Silanus et Domitia Corbilla, ses héritiers, « ont élevé ce tombeau ».

Les Cadurques, peuple de la Celtique, remplissent dans la guerre des Gaules un rôle marquant. Dépendant des Arvernes, ils sont envoyés par Vercingétorix contre les Tectosages *(C. G.*, VII, 4, 64, 75), et, après la prise d'Alise, les derniers à accepter la loi du vainqueur, ils s'acquièrent par la défense désespérée d'Uxellodunum, le Puy-d'Yssolud, sous la conduite de leur chef Lucterius (VIII, 32), une éclatante gloire. On croit reconnaître le nom de ce patriote héroïque sur une monnaie gauloise à la légende LVXTIIRIOS. D'autres monnaies, offrant au droit un profil déformé tourné vers un fleuron en forme d'arc, sont également attribuées aux Cadurques.

Leur ville chef-lieu Divona, aujourd'hui Cahors, tirait son nom de celui d'une fontaine sacrée à laquelle elle devait son origine. Ce même nom de *Divona* était aussi celui de la célèbre fontaine de Bordeaux, si poétiquement chantée par Ausone, de qui nous apprenons qu'il signifiait « fontaine divine » : *Divona, Celtarum lingua fons addite divis.*

A la suite de la division de la Gaule par Auguste, les Cadurques firent partie de l'Aquitaine celtique. Leurs toiles à voiles, leurs étoffes de lin et notamment leurs matelas de bourre de lin (Strabon, p. 191; Pline, XIX, 1; Juvénal, *Sat.*, VII), étaient alors en renom. Comme membres de l'association nationale pour le culte de Rome et d'Auguste, ils ont laissé les souvenirs épigraphiques (ci-dessus, II, pp. 87 et 102), d'un prêtre : *Marcus Luc-*

terius, Lucterii Seneciani filius, Leo, sacerdos arae Aug(usti) inter confluentes Araris et Rhodani, et d'un juge de la caisse de l'association : *Tiberius Pompeius, Iusti filius, Priscus, ... , iudex arcae Galliarum,* honorés tous deux d'une statue, érigée à l'un dans son pays par ses concitoyens, à l'autre au confluent de la Saône et du Rhône par les trois Gaules.

Julius Potitus est sans doute mort sans enfants; ce sont des héritiers qui lui élèvent un tombeau.

Voir l'inscription suivante relative à un Cadurque, qui paraît être un de ces héritiers.

228

Épitaphe d'un Cadurque.

Pilastre entre les arcades XLVII et XLVIII. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en décembre 1885. — Hauteur 1 m. 15, du dé 0 m. 63, largeur 0 m. 47.

D · M
C · OPTATATI *sic*
SILANI · CA
DVRCI · SVL
5 PICIA · RVFI
NA · VXOR ·
P · C

Les points aux cinquième, sixième et septième lignes figurés par de petites *hederae*. OPTATATI, faute de gravure pour OPTATI.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 175. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 252.

Diis Manibus C. Optatii Silani, Cadurci, Sulpicia Rufina, uxor, ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes de Caius Optatius Silanus, de la cité des « Cadurques, Sulpicia Rufina, son épouse, a élevé ce tombeau ».

Le défunt est vraisemblablement le même que l'Optatius Silanus de l'inscription précédente.

M. Jullian fait remarquer dans ses *Inscriptions de Bordeaux*, que le nom de Sulpicius était fréquent en Espagne et en Aquitaine. « Galba, qui s'appelait, comme on sait, *Sulpicius*, avait été gou- « verneur de l'Aquitaine et de l'Espagne Tarraconaise ; il se peut « qu'il y ait accordé le droit de cité à beaucoup de personnes « pendant qu'il était gouverneur ». Vindex était lui-même aquitain et avait dû recruter dans son pays de nombreux adhérents à la révolte par laquelle il avait préparé à Galba l'accès au trône ; celui-ci n'aura pas manqué de distribuer d'abondantes récompenses à ceux de son parti lorsque, après la mort de Néron, il traversa la Gaule.

229

Épitaphe d'une femme éduenne.

Don Wetter et Coubayon.

Arcade LVI. — Cippe avec base et couronnement; « découvert « en 1810 à ROYE, près de FONTAINES, vers l'entrée du clos

« Mellier » (De Boissieu); « dans la propriété de MM. Wetter et « Coubayon, près de la route de Fontaines à Lyon » (Comarmond); entré au Musée en 1842. Une *ascia* occupe, au-dessus de la corniche, le fronton de la *lysis*, dont les volutes offrent, chacune à son extrémité, une trace de scellement retenant autrefois fixé un ornement en métal. — Hauteur 2 m. 07, du dé 1 m. 25, largeur 0 m. 87.

DIIS · MANIBVS
ET · QVIETI · AETERNAE
MARIAE · MACRINAE
AEDVAE · FEMINAE · SAN
CTISSIMAE · QVAE · MECVM
VIXSIT · ANNIS · XXXXI · M · VIII
QVINTVS · VAL · TERTIVS ·
CONIVGI · RA RISSI sic
MAE · ET · SIBI · VIVVS · POS
TERISQVE · SVIS · PONEN
DVM · PRECEPIT · Q · VAL ·
QVINTILIANVS · FILIVS
EORVM · ET · CASSIA · TOV
TONA · CONIVX · EIVS · PARE
NTIBVS · PONENDVM · CVR · SVB · AS · D

L'V et l'M de MECVM à la cinquième ligne, les deux N de ANNIS à la sixième, liés en monogrammes; RA-RISSI à la huitième séparé en deux groupes à cause d'un accident de la pierre.

MONGEZ, dans le *Journal de Lyon*, du 16 mars 1811. — DE BOISSIEU, p. 517. — COMARMOND, *Description*, p. 334 et pl. 14; *Notice*, p. 122. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 22.

Diis Manibus et quieti aeternae Mariae Macrinae, Aeduae, feminae sanctissimae, quae mecum vixsit annis XXXXI, mensibus VIII; Quintus Valerius Tertius coniugi rarissimae et sibi vivus posterisque suis ponendum precepit. Q. Valerius Quintilianus, filius eorum, et Cassia Toutona, coniunx eius, parentibus ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Maria Macrina, de « la cité des Éduens ; femme très vertueuse, qui a vécu avec moi « quarante et un ans et huit mois ; Quintus Valérius Tertius à « son épouse d'un rare mérite et pour lui-même et ses descen- « dants, a, de son vivant, ordonné l'érection de ce tombeau, « que Quintus Valérius Quintilianus, leur fils, et Cassia Toutona, « son épouse, ont élevé à leurs parents et dédié sous l'*ascia* ».

Mecum . . . . . et sibi, transition fautive d'une personne à une autre, mais sans doute dans les habitudes du langage populaire.

Le prénom *Quintus* en toutes lettres, contrairement à l'usage.

Le gentilice *Valerius*, écrit abréviativement comme nom très répandu.

Precepit, pour *praecepit*, contrairement à l'étymologie.

Quintus, écrit abréviativement par un Q surmonté inutilement d'une barre.

Quintilianus, le surnom du fils formé du prénom du père.

Toutona, nom celtique. Une femme ségusiave, dont l'épitaphe a été trouvée à Bagnères-de-Luchon, s'appelait *Cassia Touta* et était peut-être parente avec notre Cassia Toutona. *Toutus, Toutillus, Toutonis* (au génitif) sont connus. Le nom, sous la forme gentilice *Toutius*, apparaît sur plusieurs autres inscriptions de Lyon. Un autel, du musée de Mayence (Orelli, 2059), est dédié à Appollon surnommé *Toutiorix*.

Valérius Tertius a ordonné l'érection de ce tombeau sans doute par une clause de son testament. C'est son fils et sa belle-fille qui le lui ont élevé en exécution de sa volonté.

230

Épitaphe d'une femme née en Grèce.

Arcade LXIII. — Petit bloc carré, provenant peut-être du dé d'un cippe ; « autrefois à FOURVIÈRES, *in domo Langaei* » (Gruter) ; « dans le jardin des RR. PP. de la Trinité » (Spon) ; « au Jardin des Antiques, au-dessous de la place de la Trinité, « quartier Saint-Georges » (Comarmond); « dans la collection des « Bellièvre devenue celle des Trinitaires » (De Boissieu); entré au Musée avant 1808. Une *ascia*, à la première ligne de l'inscription, entre les sigles D M. — Hauteur 0 m. 42, largeur 0 m. 32.

D M
ET MEMORIAE
AETERNAE
MARINIAE
DEMETRIATI
NATIONE · GRAECE
MARINIVS · DEME
TRIVS · SORORI DVL
. . . .

L'N et l'E de NATIONE à la sixième ligne, l'M et le second E de DEME à la septième, liés en monogrammes.

GRUTER, 850, 4. *e Scaligero.* — SPON, *Recherche,* p. 96 ; éd. 1857, p. 105. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 40 ; 1816, p. 80 ;

Musée lapidaire, arcade LX. — De Boissieu, p. 516. — Comarmond, *Description,* p. 373; *Notice,* p. 135. — Monfalcon, *Musée lapidaire,* p. 24.

Diis Manibus et memoriae aeternae ; Mariniae Demetriati, natione Graecae ; Marinius Demetrius sorori dulcissimae . . . . .

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Marinia « Demetriade, grecque de naissance ; Marinius Demetrius à sa « sœur bien-aimée, ... ».

Demetriati pour *Demetriadi,* archaïsme dont parle Quintilien (I, 7).

231

Épitaphe d'une femme grecque de la Galatie.

Don Artaud de la Ferrière.

Arcade VII. — Sarcophage à double alvéole ; découvert à SAINT-IRÉNÉE ou à SAINT-JUST, ensuite transféré au quai de Bourgneuf et de là, dès avant la fin du XVIe siècle, à Villeurbanne. « Ceste pierre est une sépulture à double entremeine pour mettre « deux corps ; l'on la void en la maison de la Ferrandière hors « la Guillotière, et la recouvra feu maistre Martin de Troye d'un « marchand de Lyon nommé Ripe, demourant en Bourgneuf : et « est chose belle et digne d'estre gardée » (Paradin) ; « à la « Ferrandière de la Guillotière » (Spon) ; « à la Ferrandière au-« delà du faubourg de la Guillotière ; tiré d'un jardin auprès de « Saint-Irénée » (Ménestrier) ; « trouvé anciennement dans un

« jardin à Saint-Irénée » (Artaud). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde ; les sigles D M occupent ces appendices. — Hauteur 0 m. 85, longueur 2 m. 60 ; hauteur de la partie encadrée 0 m. 60 ; longueur sans les appendices 1 m. 60, les appendices compris 2 m. 35.

D — ET MEMORIAE AETERNAE KANINIAE GALATIAE
N·GRAEC·FEMIN·SANCTISSIMAE QVAE VIXIT ANN
XXX SINE VLLA ANIMI LAESION Q·IVLIVS HYLAS
CONIVGI PIISSIMAE QVEM TVMVLVM
DVPLICEM POSVIT ET SIBI VIVS POSTERISQ
SVIS ET SVB ASCIA D*edi*CAVIT — M

Le K de KANINIAE incertain, peut-être un I ; la seconde N et le second I du même mot, l'V et l'A de QVAE et les deux N de ANN, à la fin de la seconde ligne, le T et l'E de POSTERISQ à la fin de l'avant-dernière, liés en monogrammes.

Bellièvre, *Epitaph.*, p. 109. — Syméoni, ms., p. 27. — Paradin, p. 431. — Gruter, 799, 1. — Spon, *Recherche*, p. 197 ; éd. 1857, p. 232 et planche. — Ménestrier, *Prép.*, p. 40. — Artaud, *Notice* 1816, p. 9 ; *Musée lapidaire*, arcade VI. — De Boissieu, p. 515. — Comarmond, *Description*, p. 48, pl. 8 ; *Notice*, p. 16. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 4.

Diis Manibus et memoriae aeternae Kaniniae (?) *Galatiae, natione Graecae, feminae sanctissimae, quae vixit annis XXX sine ulla animi laesione; Q. Iulius Hylas coniugi piissimae, quem tumulum duplicem posuit et sibi vivus posterisque suis et sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Kaninia « Galatia, grecque de naissance, femme très vertueuse, morte à

« l'âge de trente ans ; Quintus Julius Hylas à son excellente épouse « et pour lui-même et ses descendants, a, de son vivant, élevé ce « tombeau avec ce sarcophage double et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Kaninia, qui était *natione Graeca* et s'appelait « la Galate », devait sans doute ce *cognomen* à son pays de naissance ; elle était grecque asiatique de la Galatie. Les rapports entre la Galatie et la Gaule s'expliquent tout naturellement ; la Galatie était d'origine gauloise. Partie du pays situé entre le Rhône et la Garonne, une émigration composée de trois vaillantes peuplades était allée conquérir au fond de l'Asie Mineure une vaste contrée, dont elle avait fait un florissant royaume, partagé en trois districts avec trois villes principales; Ancyre était la capitale du district échu aux Tectosages, Pessinonte celle du district des Tolistoboiens, Tavium était le chef-lieu des Trocmiens. Le pays entier s'appelait « la Gaule » : *Galatia*. Sous Auguste, en l'an 31 avant notre ère, à la mort de son dernier souverain, le royaume avait été réduit en province romaine. Pendant longtemps encore, les Galates furent les meilleurs soldats de tout l'Orient.

Julius Hylas, le mari de Kaninia, était vraisemblablement, d'après son surnom servile, un affranchi.

232

Épitaphe d'un duumvir de la cité des Lingons.

Arcade XXVI. — Petit cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Sur la face supérieure du couronnement s'élève un cône maintenant brisé au sommet. Une

ascia gravée au trait occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne de l'inscription. — Hauteur o m. 82, du dé o m. 38, largeur o m. 37.

D M
T · TINC · ALPINI
DEC · LINGON
$\overline{II}$ VIR
POTITIA · ALPI
NA · MATER · P · C
ET · SVB · ASCIA · D

L'N et le dernier I de ALPINI liés en un monogramme.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 176. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 252.

Diis Manibus T. Tincii Alpini, decurioni Lingoni, duumviro, Potitia Alpina, mater, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Titus Tincius Alpinus, décurion lingon « et duumvir, Potitia Alpina sa mère a élevé ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Les Lingons, dont la ville principale *Andematunnum* est aujourd'hui Langres, appartenaient à la Gaule celtique et en étaient un des peuples les plus importants. Au temps de César, ils se montrent particulièrement dévoués aux Romains ; ils s'abstiennent de prendre part au Conseil général tenu à Bibracte sous la direction de Vercingétorix et n'envoient pas de contingent à l'armée de la défense nationale.

Dans l'organisation de la Gaule par Auguste, ils font partie de la province de Belgique ; mais ensuite, probablement lors de la division de la Germanie de la rive gauche en deux provinces,

ils sont compris avec les Séquanes et les Helvètes dans la province de Germanie Supérieure, où ils sont, en effet, indiqués par Ptolémée. Dans le soulèvement suscité par Vindex, ils restent fidèles à Néron. Maltraités à cause de cela par Galba et même diminués de territoire, ils reçoivent ensuite d'Othon le droit de cité romaine et peut-être aussi le titre de colonie, qui se lit sur deux fragments du musée de Langres (Catalogue n[os] 18 et 119). *Attius Evhodus* [*sevir a*]*ug(ustalis) colon*[*iae* . . . . .; — *D. M. Erucii, col*[*oni*] *Lingo*[*nis* . . . . .], et sur une autre inscription de Gruter (616, 1): *D. M., Moderato, liberto coloniae Lingonum.* Puis, à la faveur de l'anarchie militaire dont le Rhin devient le théâtre dans les dernières phases de la guerre civile, ils préparent avec les Trévères l'insurrection qui aboutit à l'éphémère empire des Gaules. A la suite de cette tentative vaine, ils perdent sans doute le bienfait octroyé par Othon, car sous Septime Sévère encore on les trouve avec le titre de *foederati*. Il se peut toutefois que les deux fragments du musée de Langres, que nous n'avons pas vus, et l'inscription rapportée par Gruter soient faux; c'est, croyons-nous, au moins à l'égard de l'inscription, l'opinion généralement acceptée.

Il n'y a pas à douter que les Lingons n'aient fait partie de l'association nationale qui avait à l'autel du Confluent son assemblée annuelle ; toutefois aucun souvenir ne nous est parvenu d'un Lingon devenu prêtre ou fonctionnaire de l'association.

L'inscription découverte à Trion est précieuse pour la connaissance de la constitution municipale de la cité des Lingons. On avait déjà par une autre inscription le souvenir d'un édile ; on apprend de celle-ci que les deux premiers magistrats y avaient, au second siècle, le titre de duumvir.

L'ethnique des Lingons faisait au nominatif singulier *Lingon* et peut-être aussi *Lingo* ; il faisait à l'accusatif pluriel *Lingonas* concurremment avec *Lingones*.

233

Épitaphe d'une femme originaire de Colonia Trajana.

Arcade XX. — Cippe avec base et couronnement ; trouvé au quartier SAINT-IRÉNÉE, et « employé comme jambage à une « porte dans le jardin des GÉNOVÉFAINS » (Artaud) ; entré au Musée avant 1816. Une petite *ascia* gravée en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne, le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 95, du dé 0 m. 50, largeur 0 m. 48.

D M

ET · MEMORIAE · AET ·
ADIVTORIAE · PERP
ETVE · FEMINE · DVL
CISSIME · CIVI · TRAI
ANESI · QVE · VIXIT · ANNIS
XXXXVII · IVLIVS · VALLIO
CONIVGI · KARISSIME
PONENDVM · CVRAVIT
ET · SIBI · VIVS · PONENDVM
CVRAVIT · ET · SVB · ASCIA
DEDICAVIT

L'V et l'M de PONENDVM, à la dixième ligne, liés en un monogramme.

MILLIN, *Voyage*, I, p. 509. — ARTAUD, *Notice* 1816, p. 34;

Musée lapidaire, arcade XIX. — DE BOISSIEU, p. 501. — COMARMOND, *Description*, p. 135 ; *Notice*, p. 47. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 8.

Diis Manibus et memoriae aeternae Adiutoriae Perpetuae, feminae dulcissimae, civi Traianensi, quae vixit annis XXXXVII ; Iulius Vallio coniugi karissimae ponendum curavit et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Adjutoria Per-
« petua, excellente femme, originaire de Colonia Trajana, morte
« à l'âge de quarante-sept ans ; Julius Vallio à son épouse très
« chère, a, de son vivant et pour lui-même, élevé ce tombeau et
« l'a dédié sous l'*ascia* ».

Adjutoria Perpetua était originaire de Colonia Trajana, colonie fondée, comme le nom l'indique, par Trajan dans la Germanie Inférieure, chez les Gugernes, sur la route de Leyde à Strasbourg d'après l'Itinéraire d'Antonin Caracalla : *a Lugduno Argentoratum*, à la tête d'un embranchement conduisant à Cologne : *item a Colonia Trajana Agrippinam ;* c'est aujourd'hui la petite ville de Keln ou Kellen, sur le Rhin, près Clèves (Mommsen, *Hist. rom.*, V, p. 84), et non loin de Birten, l'ancienne Vetera, où était un camp légionnaire, le dernier au nord et le plus important de la province.

Avant d'être empereur, Trajan avait eu, pendant une grande partie du règne de Domitien et tout celui de Nerva, le commandement des armées du Rhin, et c'est là que, vers la fin de 97, à la suite d'une importante victoire sur les Suèves, il reçut, par une députation des sénateurs les plus illustres venue jusqu'à Mayence, l'annonce de son association à l'empire. Pendant ce séjour, qu'il prolongea encore plus d'une année après son avènement à la mort de Nerva arrivée en janvier 98, il établit le long et au-delà du fleuve de nombreux ouvrages de défense, parmi

lesquels une forteresse, qui portait son nom, fut relevée deux siècles et demi plus tard par l'empereur Julien. La fondation de la colonie Trajane doit se rapporter à cette première partie de son règne.

Le nom *Adjutoria* de la défunte est un gentilice visiblement formé du mot *adjutor*. Son surnom *Perpetua* n'autorise guère à supposer qu'elle aurait été primitivement esclave. Plus vraisemblablement, Julius Vallio était un ancien soldat ayant rempli dans quelqu'une des légions de la Germanie Inférieure l'emploi subalterne d'*adjutor* (Vilmanns, 2, p. 596); parvenu à l'*honesta missio*, il aura épousé en légitime mariage une femme du pays, et celle-ci se trouvant par ce fait élevée au bénéfice du droit de cité romaine, aura reçu de son mari le gentilice *Adjutoria* en souvenir de la fonction par lui remplie dans sa carrière militaire. Il est vrai que le texte ne dit pas que Julius Vallio ait été soldat, mais l'épitaphe est celle de sa femme, non la sienne.

Remarquer l'orthographe VIVS pour VIVVS. La lettre tombée est, croyons-nous, non pas le *v* consonne, mais la voyelle, qui, n'ayant qu'un son presque muet, ne demandait qu'à s'élider.

Remarquer aussi la répétition oiseuse des mots *ponendum curavit*.

234

Épitaphe d'un jeune homme né à Colonia Trajana.

Arcade XXVII. — Cippe avec base et couronnement; extrait du puits de TRION en mars 1886. Sur la face supérieure se remarquent deux forts scellements qui fixaient autrefois un ornement faîtier. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M de

la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 76, du dé o m. 40, largeur o m. 32.

D M

ET · MEMORIÆ · ÆTERNÆ
VALERI · HONORATI ·
IVVENIS · OPTIMI · QVI ·
VIXIT · ANNIS · XXIII · M · I ·
D · XVI · NATIONE · TROIA
NENSIS · IANVARINIA ·
IANVARIA · MATER · MOR
TE · EIVS · ORBATA · FILIO
PIENTISSIMO · DVLCIS
SIMO Q · POSTERIS · Q*ue*
SVIS · P · C · ET · SVB
ASC · DE*dicavit*

L'A et l'E de MEMORIAE et de AETERNAE au commencement du mot et à la fin, les deux N de ANNIS, l'V et le second A de IANVARINIA et de IANVARIA, l'O et l'R de MORTE liés en monogrammes.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 164. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 228.

Diis Manibus et memoriae aeternae Valerii Honorati, iuvenis optimi, qui vixit annis XXIII, mense I, diebus XVI, natione Troianensis; Ianuarinia Ianuaria, mater morte eius orbata, filio pientissimo dulcissimoque posterisque suis ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Valerius
« Honoratus, excellent jeune homme, né à Colonia Trajana, mort

« à l'âge de vingt-trois ans, un mois et seize jours; Januarinia « Januaria, sa mère, privée d'enfants par sa mort, a élevé ce « tombeau à son fils bien-aimé et à ses descendants et l'a dédié « sous l'*ascia* ».

C'est simplement par suite d'une faute de gravure ou d'une corruption de langage que Valerius Honoratus, né à Colonia Trajana sur le Rhin, aujourd'hui Kellen, près Clèves (voir le numéro précédent), se trouve être transformé en un troyen d'Ilion; il suffit pour le rendre à sa patrie véritable, de corriger *Troianensis* en *Traianensis*.

Fils d'un ancien soldat de la légion XXXe cantonnée tout près de la colonie Trajane, il aura été amené à Lyon par son père lorsque, libéré du service, celui-ci, comme quantité d'autres vétérans des légions du bas Rhin, se sera retiré dans notre ville.

Sa mère se dit « privée d'enfants » par sa mort, et déclare cependant qu'elle destine le tombeau à ses « descendants »; mort à vingt-trois ans, peut-être était-il déjà marié et laissait-il de la postérité. La descendance pouvait être, en tout cas, représentée par des affranchis.

235

Épitaphe faisant mention d'un Trévère.

Arcade XXXI. — Petit cippe avec base et couronnement; « décou- « vert au commencement de ce siècle dans la rue SAINT-IRÉNÉE « où il servait de borne à la porte d'un cordonnier » (Comarmond); entré au Musée avant 1816. La figure d'une *ascia* occupe, entre les sigles D M de la première ligne, le milieu de la *lysis* qui

surmonte la corniche du couronnement. — Hauteur o m. 68, du dé o m. 34, largeur o m. 23.

D M

ET · MEMORIAE
AELIA*e* PROFVT*u*
RAE · AELI PRO*f*
VT*uri* *fi*LIA*e*
Q · V · AN · XVI///
D XXVII · C VI/
IVS · INGEN*uus*
CIVES TREV*er*
CONIVGI
DVLCISSIM*ae*
P · C · ET · SVB · A*sc*
DEDIC

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 5; *Musée lapidaire*, arcade II. — DE BOISSIEU, p. 519. — COMARMOND, *Description*, p. 9; *Notice*, p. 4. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 2.

Diis Manibus et memoriae Aeliae Profuturae, Aelii Profuturi filiae, quae vixit annis XVII (?), diebus XXVII; Caius Vi..ius Ingenuus, civis Trever, coniugi dulcissimae ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire d'Aelia Profutura, fille « d'Aelius Profuturus, morte à l'âge de dix-sept (?) ans et vingt- « sept jours; Caius Vi..ius Ingenuus, de la cité de Trèves à son « épouse bien-aimée a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Encore une épitaphe à joindre à celles précédemment vues que la présence du gentilice *Aelius* ne permet pas de reculer antérieurement aux premiers Antonins.

Aelia Profutura, fille d'Aelius Profuturus, portait sans change-

ment les nom et surnom de son père. Incomplet d'une seule lettre ou de deux lettres au plus, le nom de son mari est difficile à restituer; on a à choisir entre *Vibius*, *Villius*, *Virius*, *Vireius*, *Vivius*, *Ulpius* et autres encore.

Ce mari survivant de la jeune défunte était originaire de la cité des Trévères, cité dont le chef-lieu, *colonia Augusta Treverorum*, était dès le premier siècle une colonie de vétérans. Etait-il pour cela citoyen romain? Il est averé que Trèves fournissait non seulement au recrutement légionnaire, mais aussi au recrutement des troupes auxiliaires, composées, comme on sait, de non-citoyens. M. Mommsen, s'appuyant sur ce fait, émet, dans son Mémoire sur la *Conscription*, l'opinion que la colonie n'était peut-être que de droit latin et cite d'autres colonies d'origine militaire qui n'auraient eu aussi que la latinité. Nîmes, dont le droit latin n'est pas à mettre en doute, les colonies de Claude : Ara Agrippina, Celeia, Virunum, Savaria, la colonie de Trajan : Ulpia Trajana Sarmizegetusa, la colonie de Vespasien ou de l'un de ses fils : Pia Flavia Constans Emerita Aventicum, auraient toutes été dans ce même cas. M. Hirschfeld *(Diffusion du droit latin dans l'empire romain,* traduction de M. l'abbé Thédenat, 1885), conteste par des raisons qui paraissent péremptoires cette opinion. Des pérégrins peuvent être nés ou avoir été domiciliés dans des villes qui avaient le droit de cité romaine sans être eux-mêmes citoyens romains, ou bien encore ces villes ont pu être indiquées comme lieux de leur naissance ou de leur domicile préférablement à de petites bourgades de droit inférieur et de noms barbares inconnus qui en étaient plus ou moins voisines, et il termine sa démonstration, remarquablement savante et lumineuse, en concluant : « Que le droit latin est resté restreint aux provinces romanisées en tout ou en partie, et qu'il n'a existé de commune de droit latin ni dans les territoires d'occupation purement militaire sur le Rhin et en Bretagne, ni dans les provinces orientales de langue grecque ».

Cives pour *civis* est une faute conforme probablement à la prononciation vulgaire. Cette faute est des plus fréquentes sur les inscriptions de Bordeaux, où affluaient de nombreux étrangers des provinces du nord et notamment de Trèves. Aux portes même de Rome, les paysans du temps de Cicéron disaient *vea* pour *via* et avaient des imitateurs jusque parmi les sommités du barreau.

236

Epitaphe d'un Trévère.

Arcade XI. — Très grand bloc quadrangulaire, écorné à l'angle inférieur droit; « trouvé dans les fondations de l'église de VAISE » (De Boissieu); « en 1845 » (Comarmond). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures. — Hauteur 1 m. 89, largeur 1 m. 30; hauteur de la partie encadrée 1 m. 42, largeur 0 m. 95.

D · M
C · MANSVETI
BRASI
CIVI*s*
TRE*veri*

L'E et le T de MANSVETI liés en un monogramme; le second I de CIVI*s* réduit à une très petite amorce de son extrémité supérieure.

De Boissieu, p. 516. — Comarmond, *Description*, p. 79; *Notice*, p. 27. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 5.

Diis Manibus C. Mansuetii Brasi, civis Treveri.

« Aux dieux Mânes de Caius Mansuetius Brasus, de la cité « des Trévères ».

Brasus est vraisemblablement un nom celtique.

237

Épitaphe d'un Trévère.

Pilastre entre les arcades L et LI. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Une ouverture, communiquant autrefois avec un *loculus* creusé dans une pierre placée sous le cippe et contenant l'urne cinéraire, occupe le milieu de la plinthe de la base sur la face postérieure. — Hauteur 1 m. 23, du dé 0 m. 67, largeur 0 m. 54.

D M
TERMINÁLIS · TREVERI
VIXIT · ANNIS · XII
M · SEXTIVS · MARIVS
DOMINVS · ÁLVMNO
P · C · ET · SVB · ASC · DEDIC

Accents sur l'A de TERMINALIS, et sur l'A de ALVMNO.

Allmer et Dissard, *Trion*. p. 178. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 277.

Diis Manibus Terminális, Treveri; vixit annis XII; M. Sextius Marius, dominus, álumno ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Terminalis, du pays des Trévères, mort « à l'âge de douze ans ; Marcus Sextius Marius, son maître, a « élevé ce tombeau à son *alumnus* et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Il a été déjà expliqué que l'*alumnus*, c'est-à-dire l'enfant-trouvé, n'avait auprès de celui qui le recueillait que la condition d'esclave ; telle était, en effet, la condition du jeune Terminalis, puisqu'il ne porte pas de nom gentilice et que son bienfaiteur se qualifie de *dominus*. D'autres noms, *pater, nonus, educator,* servaient aussi à désigner le bienfaiteur d'un enfant étranger.

Le défunt avait peut-être été trouvé près d'une borne de limite ; c'est ce que voudrait dire son nom de *Terminalis*.

Il était natif de la cité des Trévères.

Voir, au sujet de cette cité, l'inscription précédente, n° 235.

238

Épitaphe d'un Trévère.

Arcade I. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés par-devant et affleurés au dé ; « extrait des fondations de « l'église de VAISE » (De Boissieu) ; « au commencement de « l'année 1845 » (Comarmond). Les sigles D M, aujourd'hui

disparues, se lisaient sans doute sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 62, du dé 0 m. 95, largeur 0 m. 61.

d *m*

ET · MEMORIAE · AETERN
L · SECVNDI · OCTAVI · TREVERI
ACERBISSIMA · MORTE · DE
FVNCTI · QVI · CVM · EX · INCEN
DIO · SEMINVDVS · EFFVGIS
SET · POSTHABITA · CVRA · SALVTIS
DVM · ALIQVIT · FLAMMIS · ERI
PERE · CONATVR · RVINA · PARIE
TIS · OPPRESSVS · NATVRAE · SOCIA
LEM · SPIRITVM · CORPVSQVE · ORI
GINI · REDDIDIT · CVIVS · EXCES
SV · GRAVIORE · DAMNO · QVAM
REI · AMISSIONE · ADFLICTI
ROMANIVS · SOLLEMNIS · ET · SECVN
DI · IANVARIVS · ET · ANTIOCHVS
CONLIBERTI · MERITA · EIVS
ERGA · SE · OMNIBVS · EXEMPLIS
NOBILISSIMA · TITVLO · SEPVL
CHRI · SACRAVERVNT · ET
EROPHILVS · IN · MODVM · FRATER
NAE · ADFEC*t*IONIS · ET · AB · IN
EVNTE · AETA*te* · CONDISCIPV
LATV · ET · OMNIB · BONIS · ARTIBVS
COPVLATISSIMVS · AMICVS · ET
· SVB · ASCIA · DEDICAVERVNT

Le T et l'I de SALVTIS à la septième ligne, le T et l'E de FRATER à la vingt et unième, l'N et le T de DEDICAVERVNT à la dernière, liés en monogrammes. L, non E au commencement de la troisième; ALIQVIT, non ALIQVID, à la huitième; CONA-

TVR, non CONATVS à la neuvième; EROPHILVS, non PRODILLIVS à la vingt et unième.

De Boissieu, p. 477. — Comarmond, *Description*, p. 1; *Notice*, p. 1. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 1. — Henzen, 7392. — Wilmanns, 250.

Diis Manibus] et memoriae aeternae L. Secundii Octavi, Treveri, acerbissima morte defuncti, qui cum ex incendio seminudus effugisset, postbabita cura salutis, dum aliquit flammis eripere conatur, ruina parietis oppressus, naturae socialem spiritum corpusque origini reddidit; cujus excessu graviore damno quam rei amissione adflicti, Romanius Sollemnis et Secundii duo: Ianuarius et Antiochus, conliberti, merita ejus erga se omnibus exemplis nobilissima titulo sepulchri sacraverunt; et Erophilus in modum fraternae adfectionis et ab ineunte aetate condiscipulatu et omnibus artibus copulatissimus amicus, et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Lucius « Secundius Octavus, natif de Trèves, et dont la mort a été des « plus malheureuses; échappé demi-nu d'un incendie et voulant, « au risque de sa vie, arracher quelque chose aux flammes, il « périt écrasé par la chute d'un mur et rendit à la nature l'âme « qu'elle lui avait associée et son corps à son origine. Plus affligés « du malheur de son trépas que de la perte de leur fortune, « Romanius Sollemnis, Secundius Januarius et Secundius Antio- « chus, ses co-affranchis, ont consacré par cette épitaphe ses « mérites ennoblis par tous ses bons exemples; Erophilus, son « frère en quelque sorte par l'affection qu'il lui portait, son con- « disciple dans leur jeune âge et depuis lors son ami étroitement « lié par d'excellents rapports de toute sorte, s'est joint à eux, « et ils ont dédié le tombeau sous l'*ascia* ».

Voici une épitaphe qui n'est pas une aride série de noms propres

et de qualités d'état civil. Elle nous fait assister aux péripéties d'un sinistre, dont malheureusement les analogues rattachent trop souvent encore le présent au passé. Elle nous permet aussi d'entrevoir un ordre d'idées philosophiques assez curieuses : L'âme n'a été que prêtée au corps pour être sa compagne, *spiritum socialem*, pendant la durée de la vie, après quoi elle retourne à « la nature », tandis que le corps retourne à « son origine ». On a à se demander quelle est cette origine à laquelle est rendu le corps au dire de l'épitaphe ; car il semble que le rédacteur, parlant ici d'un corps consumé par le feu d'un incendie, ait voulu dire que le feu est cette origine première et, alors, l'origine de toutes choses : Tout ce qui est matière serait émané du feu.

Aliquit pour *aliquid*, forme archaïque ; Quintilien (I, 7) signale la parenté du *t* avec le *d*. On lisait de son temps, sur de vieux édifices de Rome, *Alexanter* pour *Alexander*, *Cassantra* pour *Cassandra*.

Sepulchrum, orthographe moins usitée que *sepulcrum*.

239

Épitaphe faisant mention d'un décurion de la cité des Tricastins.

Arcade XLVI. — Sarcophage réduit à sa moitié inférieure brisée en deux fragments ; « découvert dans les fondations de l'église de « VAISE » (De Boissieu) ; « en 1846 dans les fouilles faites à « Vaise par ordre du gouvernement ; il servait d'assise dans les « murs du cloître de la vieille abbaye des Bénédictins qui existait

« en cet endroit » (Comarmond). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. Les sigles D M occupent ces appendices. — Hauteur 0 m. 55, longueur 2 m. 30.

. . . .

D . . AI . . . . ❦ M · BE*tt*ONIVS · RO M
MVL*i*O · *dec* · *civi*TATIS · TRICASTINO
RVM · CON*iugi* · *in*COMPARABILI · ET
SIBI · vIVV*s* · *p*OSVIT · ET · SVB · ASCIA · DEDIC
ITEM · MEMORIAE · BETTONI · *supras*CRIBTI CVIVS · OSSA · IN · EODEM · SARCOPHAGO · CONDITA · SVNT
*uti viv*VS · PRAECEPIT · BE*tton*. *p*APIANVS · FIL · ET · HERES · BETTON · SOSVS · LIB · E · TVTOR · FACIEND · CVRAVER

DE BOISSIEU, p. 495. — COMARMOND, *Description*, p. 278; *Notice*, p. 102. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 18. — FLORIAN VALLENTIN, *Bulletin épigraphique* 1882, p. 282.

Diis Manibus . . . . ; M. Bettonius Romulio, decurio (?) *civitatis Tricastinorum, coniugi incomparabili et sibi vivus posuit et sub ascia dedicavit.*

Item memoriae Bettonii suprascribti, cujus ossa in eodem sarcophago condita sunt uti vivus praecepit; Bettonius Papianus (?), *filius et heres, (et) Bettonius Sosus, libertus et tutor, faciendum curaverunt.*

« Aux dieux Mânes de . . . . ; Marcus Bettonius « Romulio, décurion de la cité des Tricastins, à son épouse « incomparable et pour lui-même, a, de son vivant, élevé ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*. — Aussi à la mémoire de « Bettonius susdit, dont les os ont été, ainsi qu'il l'a ordonné « de son vivant, déposés dans ce même sarcophage par les soins « de Bettonius Papianus, son fils et héritier, et de Bettonius Sosus « son affranchi, tuteur de son fils ».

Bettonius Romulio, était probablement décurion. L'exiguité de la lacune qui a fait disparaître son titre, la forme non servile de son surnom ne permettent pas de supposer qu'il ait été sévir augustal.

La cité des Tricastins faisait partie de la Narbonnaise. Elle y formait, entre les Ségalaunes, les Voconces, les Cavares, les Helves et les Arécomiques, un petit territoire situé sur la rive gauche du Rhône et dont la ville chef-lieu, appelée par Ptolémée *Neomagus*, par la Table de Peutinger *Senomagus*, aujourd'hui Saint-Pierre-de-Sénos, a été dès le temps d'Auguste remplacée par celle d'*Augusta*, devenue au moyen âge, par suite d'une transformation populaire de *Tricastinorum* en *Tricastrinorum*, l'actuel Saint-Paul-Trois-Châteaux. *Augusta* est, dans Pline, une cité de droit latin.

A la mort de Bettonius, ses restes furent, selon son désir, déposés dans le sarcophage qui déjà contenait le corps de sa femme. Ainsi que le remarque Florian Vallentin, le mot *ossa* fait voir que l'on y déposa, non pas son corps, mais ses cendres recueillies dans une urne.

240

Épitaphe d'une Viennoise, femme d'un Trévère.

Arcade XVI. — Très grand cippe avec base et couronnement, extrait du RHONE en face de la place GROLIER en décembre 1884; un trou de scellement pratiqué sur le bout de la volute du côté droit de la *lysis* y retenait autrefois fixé un ornement de métal en étain ou en bronze doré, parallèlement à un ornement pareil sur le bout de la volute du côté gauche, aujourd'hui détruite. Une

ascia occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne de l'inscription. Sur la face supérieure se voient, à côté l'une de l'autre et renfermées dans un ovale tracé par un cordon saillant, deux cavités circulaires assez profondes, dont la séparation correspond à l'axe du fronton qui décore le devant du couronnement. — Hauteur 2 m. 53, du dé 1 m. 60; largeur 0 m. 80.

D M
ET·MEMORIAE·AETERN
CONNIAE·LVCINAE·FEMI
NAE·SANCTISSIMAE·ET·IN
COMPARABILI·CIVI·VIEN
NENSI·T·VERATIVS·TAV
RVS·NAT·TREVER·CONIVGI
KARISSIMAE·ET·SIBI·DESIDE
RANTISSIMAE·QVAE·MECM
VIXIT·ANNIS·XVI·MENS·IIII
DIEBVS·XI·SINE·VLLA·ANIMI
LAESIONE·ET·C·MARIVS
LVCINIANVS·FILIVS·EIVS
MATRI·DVLCISSIMAE·VIVI
P·C·ET·SVB·ASCIA·DEDICAVER

L'V et l'M de MECVM, à la neuvième ligne, liés en monogramme.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 90. — De Villefosse, dans le *Bulletin des antiquaires* 1885, p. 87.

Diis Manibus et memoriae aeternae Conniae Lucinae, feminae sanctissimae et incomparabili, civi Viennensi; T. Veratius Taurus, natione Trever, coniugi karissimae et sibi desiderantissimae, quae mecum vixit annis XVI, mensibus IIII, diebus XI, sine ulla animi

laesione, et C. Marius Lucinianus, filius, matri dulcissimae vivi ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Connia Lucina,
« femme très vertueuse et incomparable, originaire de la cité de
« Vienne, Titus Veratius Taurus, du pays des Trévères, à son
« épouse chérie et très regrettée, qui a vécu avec lui seize ans,
« quatre mois et onze jours, sans lui avoir jamais causé aucune
« affliction, et Caius Marius Lucinianus à sa mère bien-aimée,
« ont, de leur vivant, élevé ce tombeau et l'ont dédié sous
« l'*ascia* ».

Veratius Taurus était de Trèves, colonie de citoyens romains comme il vient d'être expliqué à propos des inscriptions précédentes, mais n'était peut-être pas lui-même citoyen romain ; il se dit simplement *natione Trever* et semble vouloir établir, en se désignant ainsi, une distinction marquée entre sa condition politique et celle de sa femme, qu'il qualifie expressément de *civis*. Connia Lucina, originaire de la colonie de Vienne, était, en effet, pourvue du droit de cité romaine.

Rien n'est, du reste, plus obscur que la condition primitive de cette colonie de Vienne, attribuée par les uns à Jules César et tout de suite du droit de cité romaine, par d'autres à Auguste et peut-être de droit latin seulement, et considérée par tous en général comme une colonie fictive, c'est-à-dire formée, non de vétérans ou de civils amenés du dehors, mais des Allobroges eux-mêmes assimilés dans toute l'étendue de la cité à des colons citoyens romains sous le nom de *Viennenses*, en remplacement de celui d'Allobroges. Le discours prononcé en l'an 48 par l'empereur Claude (ci-dessus, I, p. 80) en vue de faire accorder aux Gaulois citoyens romains l'accès aux fonctions sénatoriales de Rome, nous apprend que le viennois Valerius Asiaticus avait obtenu son premier consulat (année non connue) avant que sa colonie eût le droit de cité romaine au complet : *Quod ante in domum consula-*

tum intulit quam colonia sua solidum civitatis Romanae benificium consecuta est. Il résulte de ce passage qu'à l'époque où a été prononcé le discours Vienne possédait au complet le droit de cité romaine que, peu de temps auparavant, elle n'avait encore que d'une manière incomplète; M. Mommsen (*Hist.*, V, p. 79; voy. ci-dessus, I, p. 102) a conclu de là que, lors du premier consulat d'Asiaticus, la colonie de Vienne n'était que de droit latin et que c'est de Caligula qu'elle aurait reçu le droit de cité romaine, et ce qui semble corroborer cette conclusion, c'est que les inscriptions les plus anciennes ne mentionnent comme premiers magistrats de la colonie que des quattuorvirs, tandis que sur les inscriptions postérieures n'apparaît plus que la mention de duumvirs. M. Hirschfeld adopte l'opinion de M. Mommsen, sans doute la vraie puisqu'elle est ainsi patronnée, cependant non encore exempte, tant s'en faut-il, de toute incertitude. D'abord, on est obligé d'interpréter très largement les paroles de Claude : il aurait dû dire que, lorsqu'Asiaticus obtint son premier consulat, sa colonie n'avait pas encore le droit de cité romaine; au lieu de cela, il dit expressément qu'elle n'avait pas encore le droit de cité romaine en entier : elle avait donc déjà le droit de cité romaine, mais non dans toute son intégralité. Pline, dont le tableau géographique est, comme on sait, emprunté aux Commentaires d'Agrippa, terminés en ce qui concerne la Narbonnaise dès avant l'an 27 avant notre ère, énumère nommément Vienne et Valence comme colonies de citoyens romains en opposition aux cités latines, qu'il appelle, non pas colonies, mais *oppida latina*. Pour ce qui est de Valence, on sait maintenant par une inscription trouvée à Valence même et disparue peu de jours après sa découverte, mais copiée par nous au moment de son extraction, que c'était selon toute vraisemblance une colonie de Jules César (voy. *Corpus*, XII, 1748, et notre *Revue*, II, pp. 40, 431) : [*L. Non*]*io, L. fil.*, [*Asp*]*renati, pro p*[*raetore*], *coloni et incolae patrono;* ce Lucius Nonius Asprenas, patron des colons et des habitants de Valence, est, ainsi que l'a

démontré M. Hirschfeld, l'officier des mêmes noms qui, dans les guerres d'Afrique et d'Espagne de César des années 46 et 45 avant J.-C., servait comme proconsul ; son titre républicain de « propréteur » sur l'inscription dont il s'agit ne permet pas de placer son patronage sous Auguste, dont les gouverneurs en Narbonnaise avaient le titre de « légat ». Il n'est nullement impossible que la colonie de Vienne, associée par Pline à celle de Valence, ait eu une origine pareille. César aura agi dans la Gaule, lorsque, les guerres terminées, il y vint pour en régler les affaires, comme il venait d'agir en Espagne à l'égard des cités qui s'étaient montrées favorablement disposées : « Celles qui lui avaient été bien-« veillantes, il les récompensa soit par des accroissements de « territoire, soit par l'immunité ; à quelques-unes il donna la « *civitas* ou même le droit de colonie romaine » (Dion Cassius, 43, 39). Si un peuple de la Gaule avait bien mérité de César, c'étaient sûrement les Allobroges ; aucun ne lui avait été plus dévoué ni ne lui était resté plus résolument fidèle ; dans le soulèvement général suscité par Vercingétorix, ils avaient, en fermant l'oreille aux promesses offertes de suprématie sur toute la province, puis en se mettant en mesure de résister à main armée aux attaques dirigées contre eux, préservé de l'entraînement la Narbonnaise, déjà entamée dans sa partie occidentale jusqu'au Rhône, et ainsi grandement facilité, si ce n'est même assuré, la victoire définitive remportée à Alise.

Les Allobroges, depuis leur défaite par les armées combinées de Domitius Ahenobarbus et de Fabius Maximus, en 121 av. J-C., avaient été laissés par la République dans la condition de déditices et durement opprimés; César, qui en toute occasion s'est conduit en réparateur des injustices du précédent régime, n'en aura que d'autant plus tenu à les relever avec éclat et leur aura accordé, comme à Valence, le droit de colonie romaine. Mais presque tout de suite après sa mort, un parti de patriotes s'étant emparé de Vienne et en ayant expulsé les Romains, il peut très bien se

faire qu'en châtiment d'un tel acte de défection, ce droit de colonie romaine des Allobroges ait été diminué de quelques-uns de ses plus importants privilèges, et ainsi s'expliquerait que, lors du premier consulat d'Asiaticus et jusque sous Caligula, Vienne n'aurait eu que le droit de cité romaine non complet dont il est parlé dans le discours de Claude.

Après cela, la colonie de Vienne était-elle, comme l'étaient d'après l'auteur de l'*Historia Galliae Narbonensis* la plupart des villes latines de la Narbonnaise auxquelles on trouve sur les inscriptions le titre de colonie, une colonie fictive? M. Jullian (voir *Journal des savants*, 1889) pense au contraire que toutes ces villes latines qualifiées « colonies » étaient des colonies véritables formées de vétérans des armées d'Auguste, gratifiées à cause de cela du titre de colonie, mais non élevées au droit de cité romaine; Auguste, en plaçant sur les routes de la Narbonnaise conduisant aux passes des Alpes ces nombreuses colonies, aurait voulu garantir la sûreté de l'Italie au moyen d'une sorte de « vaste camp « retranché occupé par une armée territoriale capable de barrer « le chemin à une invasion de barbares ».

La Narbonnaise a dû, en effet, au moment de ces colonisations et pendant quelque temps, présenter cet aspect militaire, toutefois essentiellement transitoire, car il ne paraît pas qu'après le désastre de Varus en l'an 9 de notre ère, Auguste, s'attendant à tout instant à voir apparaître les Germains, ait le moins du monde compté sur cette armée de réserve pour les arrêter au passage. Vraisemblablement, ses vues auront été d'une portée moins immédiate; il se sera surtout proposé d'établir au pied des Alpes, au moyen de ces colonies de vétérans, moins un formidable camp retranché qu'une nombreuse population d'Italiens citoyens romains, qui, formant dans chaque cité un noyau d'aristocratie romaine et y exerçant une influence toute romaine aux dépens de la population indigène, réduite à une situation inférieure en même temps qu'à l'impuissance au cas où elle aurait nourri des sentiments hostiles,

fissent de cette partie de la Gaule en quelque sorte un prolongement de l'Italie. On aperçoit ainsi pourquoi ces villes latines où furent colonisés des vétérans ne reçurent pas avec le titre de colonie le droit de cité romaine. Auguste, dont l'extrême parcimonie dans la concession du droit de citoyen romain est amplement attestée par les auteurs (Suétone, *Aug.*, 40; Dion, 56, 33), aura répugné à élever d'emblée à la *civitas* presque toutes les cités de la Narbonnaise alors que bon nombre d'entre elles, notamment les plus rapprochées des Alpes, n'étaient certainement pas encore assez complètement civilisées pour pouvoir échanger leur latinité contre le droit de cité.

De même que la plupart de ses compatriotes que rappellent nos inscriptions, le mari de Connia Lucina exerçait sans doute à Lyon quelque négoce, et ce serait pour cela que le tombeau de sa femme a été trouvé dans un des amas de pierres romaines déposées dans le Rhône. Comme négociant, il aura habité la ville basse, qui était surtout le quartier du commerce; c'est là qu'était, on se le rappelle, le siège des riches et puissantes corporations des bateliers du Rhône et de la Saône, c'est là aussi qu'étaient les entrepôts de la corporation encore plus riche et plus puissante des négociants en vins.

Connia Lucina avait été mariée une première fois et avait eu de ce premier mariage le fils qui porte les noms de *Marius Lucinianus :* celui de *Marius* reçu de son père, celui de *Lucinianus* dérivé de son surnom à elle.

L'orthographe *Trever* est à remarquer; on ne connaissait jusqu'ici le nominatif singulier que sous la forme *Trevir*.

La transition de la troisième personne grammaticale à la première est une faute fréquente sur les épitaphes et probablement une de celles que se permettait le plus volontiers le langage familier des Lyonnais.

241

Épitaphe d'un Voconce.

Arcade XI. — Cippe avec base et couronnement, « découvert « en 1824 en creusant les fondations de l'église actuelle de « SAINT-IRÉNÉE » (Comarmond); « en 1825 » (De Boissieu); entré au Musée en 1845. — Hauteur 1 m. 32, du dé 0 m. 78; largeur 0 m. 55.

D · M
L · MATERNI · MATVRI
VOCONTI
L·MATERNIVS·SERVANDVS
LIB · ET · HERES
PATRONO · PIISSIMO
POSVIT

Archives du Rhône, I, p. 472. — De Boissieu, p. 390. — Comarmond, *Description*, p. 95; *Notice*, p. 31. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 6.

Diis Manibus L. Maternii Maturi, Vocontii; L. Maternius Servandus, libertus et heres, patrono piissimo posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Maternius Maturus, de la cité « des Voconces; Lucius Maternius Servandus, son affranchi et « héritier, à son excellent patron a élevé ce tombeau ».

Les Voconces sont mentionnés par Tite-Live (21-31) à propos

du passage d'Hannibal. Celui-ci, après avoir traversé le Rhône, se dirige vers les Alpes par le pays des Allobroges, des Tricastins, des Voconces et des Tricores, mais d'après Polybe (3, 50), des Allobroges seulement, ce qui permet de penser que les Tricastins, les Voconces et les Tricores étaient alors clients des Allobroges et de telle sorte dans leur dépendance qu'ils pouvaient être compris en commun avec eux sous le nom général d'Allobroges, et fait voir aussi que le territoire des Voconces était situé entre ceux des Allobroges, des Tricastins et des Tricores, c'est-à-dire entre l'Isère, la chaîne du Ventoux et les Alpes.

Un siècle plus tard, lorsque les Romains, appelés par les Marseillais leurs alliés, pénètrent pour la première fois dans la Gaule, ce sont les Salluves et les Voconces qui supportent le premier choc des armes romaines ; ils sont vaincus sans grande résistance, deux années de suite, par Marcus Fulvius Flaccus en l'an 125 et, l'année suivante, par Caius Sextius Calvinus, le fondateur du château-fort d'Aquae Sextiae, aujourd'hui Aix ; la fuite du roi des Salluves chez les Allobroges devient le motif de la guerre célèbre qui se termine par la double victoire des Romains sur les Allobroges et les Arvernes réunis (122, 121) et par la conquête de toute la partie de la Gaule dont est formée dès lors la Province romaine.

En 77 av. J.-C., Pompée, allant par le mont Genèvre en Espagne combattre Sertorius, trouve les Voconces en insurrection et ne parvient à frayer son chemin que par la force des armes ; mais, bien loin qu'à la suite de ce soulèvement, du reste promptement réprimé par Fonteius, leur condition devienne pire, ils obtiennent des Romains, intéressés sans doute à s'assurer un libre accès dans la Gaule, un traité d'alliance qui paraît avoir duré jusque sous l'empire; car, outre que Pline les désigne comme *civitas foederata*, des inscriptions qui appartiennent aux deux premiers siècles laissent apparaître des traces reconnaissables d'usages celtiques dans leur constitution municipale (voir Hirschfeld, *Gallische studien*, I, et *Corpus*, XII, p. 161).

Ils avaient deux capitales, *duo capita* (Pline) : l'une exclusivement administrative, l'autre exclusivement religieuse, et cela peut s'expliquer en ce sens que, tout en tolérant chez les Voconces, par respect pour le pacte d'alliance, une autonomie qui tranchait sur l'uniformité du reste de la Narbonnaise, le gouvernement impérial n'entendait pas consentir à rester complètement en dehors de leur organisation intérieure. Donc, en parallèle avec le chef-lieu de la *respublica*, la ville celtique de *Vasio* qui tirait son nom de celui de la rivière d'Ouvèze passant au pied du rocher sur lequel elle était assise, il avait érigé pour le culte obligatoirement dû à l'empereur une capitale religieuse ; ce fut d'abord Luc, *Lucus Augusti*, peut-être doté de privilèges particuliers tels que par exemple le droit de cité romaine en distinction du reste de la cité, qui n'avait que le droit latin, puis, après la déchéance de Luc au début de la guerre civile survenue à la mort de Néron, Die, *Dea Augusta*, siège d'une dévotion au loin renommée à la déesse gauloise Andarta, alors convertie en divinité auguste et concourant ainsi au but proposé, c'est-à-dire au développement du culte impérial. Accaparant à lui, de cette manière, toute la vogue de la déesse nationale, le culte de l'empereur ne tarda pas à revêtir, à Die, un éclat extraordinaire par l'adjonction de spectacles splendidement organisés et de nombreux sacrifices tauroboliques.

Outre Vaison et Luc, puis Vaison et Die, le territoire voconce renfermait d'autres villes de rang inférieur : *oppida ignobilia XVIIII* d'après Pline, c'est-à-dire dix-neuf *vici*, et était partagé, comme la partie orientale du territoire des *Viennenses*, en un certain nombre de *pagi*. Les inscriptions font connaître plusieurs des uns et des autres : les *vicani Boxsani* (le Buis) et les *vicani Noiomagenses* (Nyons), rappelés par une inscription trouvée à Tain ; les *Cadienses*, par une inscription trouvée à Beaulieu près de Mirabel aux Baronnies, dévots au dieu *Ventur* (le Mont-Ventoux : *Ventour* en langue provençale), et non pas, comme

on se l'était imaginé d'après une mauvaise lecture, à un dieu *Axur*, qui aurait été un « Jupiter sans barbe », ou plus conformément à l'étymologie un Jupiter à barbe inculte; le *pagus Epotius* (Upaix?); le *pagus Iunius* (peut-être pas chez les Voconces), le *pagus Deobensis*, administré par un Conseil de vingt vigintivirs, débris de l'ancienne organisation nationale (inscr. trouvée à Séguret), un *pagus Bag.....* (inscr. trouvée à Sainte-Jalle), mot à compléter sans doute par *Baginensis*, du nom d'un dieu *Baginus* et d'une triade de déesses *Baginabae*, Génies protecteurs locaux dont les souvenirs étymologiques apparaissent dans les noms du mont Vanige et du village de Bésignan (Allmer, *Rev. épigr.*, II, pp. 438, 439); le *pagus Bo.....* (inscr. trouvée à Entrechaux), un *pagus* anonyme (fragment d'inscription trouvé près du Pègue), enfin, un *pagus* dont parle Pline (III, 124) : *ex Vertamacoris Vocontiorum hodieque pago* (le Vercors). Voir Hirschfeld, Corpus XII, page citée 161.

Les Voconces citoyens romains étaient inscrits dans la tribu *Voltinia*.

Le voconce Maternius Maturus n'avait sans doute pas d'enfants; c'est un affranchi qui est son héritier.

242

Fragment.

Arcade LVII. — Fragment, de provenance non connue; présentant la partie supérieure droite d'une table oblongue, dont l'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures

accompagné, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. — Hauteur 0 m. 35, largeur 0 m. 57.

. . . . CIVI · ORIVN
dae . . . . . . *quae* VIXIT · ANNIS
. . . . ONIVS PVTE
olanus (?) *coniugi* (?) *pii*SSIMAE ET
. . . .

Le groupe terminal . . . *onius* de la quatrième ligne s'adapte à un trop grand nombre de noms gentilices, pour qu'il soit possible, même en se limitant à ceux dont les inscriptions de Lyon fournissent des exemples, de s'arrêter à aucun.

Quant à l'indication géographique à laquelle se rapportent les mots *civi* et *oriundae*, elle a suivi la partie aujourd'hui manquante de la pierre.

Inscriptions perdues ou non entrées au Musée.

Épitaphe, perdue, d'un Carnute. — Fragment autrefois « à la « porte de VAISE » (voy. De Boissieu, p. 520, n° 18), non restituable : *D · M · et memoriae aeternae* . . . . . . *Carnutino*, ... *Iulia* (?) *conjugi karissimo* . . . .

Épitaphe, perdue, d'un jeune homme de nationalité grecque. — « Pierre extrêmement fruste, de la collection Bellièvre au Jardin « des Antiques » (voy. De Boissieu, p. 513, n° 60), quartier SAINT-GEORGES : *D · M · et memoriae aeternae Iul. Pu* . . . , *natione Graeca*, ...

Épitaphe, perdue, d'un Séquane. — Autrefois « en la closture « du iardin de M. de S. MARCEL » (voy. De Boissieu, p. 613, n° 18), quartier des TERREAUX : [*D·M·*] *et memoriae aeternae Decmiae Decmillae, civis Seq(uanae), feminae sanctissimae; Decmius Decmanus frater et Silvinius Balbinus maritus p(onendum) curaver(unt) et sub ascia dedic(averunt).*

Épitaphe, perdue, d'un Séquane. — Autrefois à FOURVIÈRE, *in aedibus Langaei*, ensuite « dans le jardin des PP. de la Trinité » (voy. De Boissieu, p. 508, n° 39) : *D·M· et memoriae aeternae Divixti, civis Sequani, qui vixit annis LX sine ulla macula cum Va. . . . . , Sextiani (filia), coniuge karissima ann(is) XXIII* (ou *XXXIII) sine ulla discordia, quae coniux kara* (?) *ponendum curavit et sub a(scia) d(edicavit).*

Épitaphe, non entrée au Musée, d'un Trévère. — Cippe avec base et couronnement, engagé dans l'angle nord-est d'une maison située vers le haut de la montée Saint-Barthélemy, quartier de FOURVIÈRE, appartenant aux PP. Franciscains, ancienne maison Frèrejean, dans le clos Jaricot (voy. De Boissieu, pp. 504 et 613) : *D·M· C(aii)·Acuronii Sattonis annor(um) XVII, Senilis av(u)nculus.*

Peut-être faut-il mieux lire *Cacuroni, Sattonis (filii).....*

Épitaphe, non entrée au Musée, d'un Romain (?). — Cippe provenant d'une maison voisine du Palais-de-Justice, quartier SAINT-JEAN; transporté à Champvert (voy. De Boissieu, p. 503), dans la propriété De Belbeuf, actuellement des PP. Jésuites, chemin de Montriblond : [*D·M·*] *M* (?) *Atticii . . . . . , nationis Urbici, qui vixit ann. XXIII, m. VII, dies XIV; Claudia Maxima mater miserissima filio dulcissimo et sibi viva posterisq. suis p. c., procur(ante) T. S. . . Eug(ene), et s. a. d.*

Nationis Urbicus, né à Rome plutôt que né à Urba, ville d'Helvétie mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin, mais qui n'avait pas rang de cité.

IV. — INSCRIPTIONS SIMPLEMENT FUNÉRAIRES.

Déjà s'est présentée l'occasion de le dire (ci-dessus, II, pp. 157, 158), il y avait autour de Lyon trois principaux champs de sépultures : Trion pour les habitants de la ville haute, Vaise et la Guillotière pour ceux de la ville basse.

A Trion, qui, dès le temps de Sidoine Apollinaire, s'étendait jusque vers Saint-Irénée, il y a à rattacher les nombreux tombeaux provenant de l'ancienne collection De Langes à sa maison de l'*Angélique* à Fourvière, transportés ensuite chez les Trinitaires au quartier Saint-Georges, et les tombeaux à peine moins nombreux recueillis chez les Génovéfains au quartier Saint-Irénée. C'était le cimetière à la fois le plus ancien et le plus considérable ; les grands mausolées du temps d'Auguste et de ses premiers successeurs (ci-dessus, III, pp. 30 et suiv.), découverts le long de la route d'Aquitaine, dans les derniers travaux pour le prolongement du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray, lui appartenaient, et aussi les sarcophages et les cippes, moins anciens, trouvés dans les mêmes travaux et antérieurement à droite de la rue de Trion, notamment dans un puits funéraire rencontré entre la gare de Saint-Just et le pont de la montée de Loyasse, à 45 mètres environ de ce dernier point, et d'où ont été retirés près de quatre-vingts tombeaux ; ce puits était une fosse carrée (voy. *Trion*, pp. 113, 114), à angles arrondis, large de 1 m. 80 centimètres, profonde de 21 mètres, entièrement creusée sans maçonnerie ; à la profondeur de 15 mètres, il s'élargissait de manière à avoir 2 mètres 50 centimètres de côté, puis finissait en fond

de cuvette dans une couche de sable. Il s'arrêtait là, non pas peut-être parce qu'il était suffisant pour contenir tout ce qu'on avait à lui confier, mais parce qu'il devenait impossible de le creuser davantage sans parois maçonnées ; il n'est donc pas invraisemblable que d'autres fosses à pareille destination puissent exister sur d'autres points de Trion. Une monnaie des premières années du règne de Constantin, recueillie au fonds du puits, apporte une preuve certaine que le creusement et l'enfouissement ne sont pas antérieurs au quatrième siècle. On aura eu alors à disposer d'un emplacement couvert de tombeaux, et, ne voulant ni les détruire ni les abandonner exposés aux profanations, on aura creusé sur cet emplacement un trou profond pour les recevoir. Ils y ont été, non pas précipités, mais déposés couchés les uns à côté des autres, les plus gros laissés debout et chaque lit qu'ils formaient recouvert d'une couche de 50 à 60 centimètres de terre meuble.

Ni les Étroits ni les quartiers de Pierre-Scize et de l'Observance ne laissant de place entre le pied du coteau et la Saône pour des sépultures, les habitants de la ville basse avaient leurs cimetières à Vaise et à la Guillotière. Les tombeaux trouvés à Vaise proviennent en majeure partie des fondations de l'ancienne église, mais il y a lieu de rapporter à ce champ de sépultures les tombeaux extraits de dessous les fondations des maisons aujourd'hui remplacées par le quai de Bourgneuf, où ils avaient été, paraît-il, apportés de Vaise comme matériaux d'empierrement de la rive droite de la rivière.

Le vaste espace qui est devenu le quartier de la Guillotière et que traversait la route abrégée de Vienne à Lyon, était, comme Vaise, un cimetière des habitants de la ville basse et peut-être un cimetière aristocratique. Là ont été découverts en place les restes du splendide tombeau du jeune décurion Acceptius, fils d'un décurion et duumvir de Lyon (ci-dessus, II, pp. 332 et suiv. et 356); de là proviennent les nombreux tombeaux gisants aujourd'hui dans le Rhône, où ils ont été amenés, au moyen âge, pour endiguer

des îles maintenant disparues. Problablement aussi, le pont de la Guillotière recèle-t-il dans les fondations de ses piles massives de nombreux tombeaux ramassés à la Guillotière.

Les tombeaux qui existaient en dehors des trois grands dépôts funéraires de Trion, de Vaise et de la Guillotière, constituent des cas isolés et sans doute fortuits; quant à ceux qu'on retrouve à l'intérieur de la ville romaine, ils ne peuvent y être venus que par déplacement.

243

Dédicace aux dieux Mânes.

Arcade XI. — Bloc quadrangulaire, trouvé « en 1865 au bord « de la SAONE, rive droite, vis-à-vis la montée du GREILLON, « sous les fondations des anciennes maisons de Bourgneuf ». Il présente, sur sa face antérieure, au moyen de bandeaux sculptés en relief, une sorte de frontispice composé d'un panneau oblong, partagé verticalement en deux compartiments carrés que couronne un fronton triangulaire pourvu d'antéfixes à ses angles. Les sigles D M occupent ces compartiments. — Hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 55. Hauteur des lettres 0 m. 10.

D M

Martin-Daussigny, n° 1044 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus. — « Aux dieux Mânes. ».

Les Mânes étaient, chez les païens, les âmes des morts.

Les âmes des morts s'appelaient Mânes sans distinction entre celles des bons et celles des méchants ; autrement, elles prenaient, selon la catégorie à laquelle on croyait devoir les attribuer, des noms particuliers. Sur ces noms, les anciens eux-mêmes ne sont pas parfaitement d'accord. D'après Platon, cité par saint Augustin *(Civ. Dei,* 9, 11), les âmes des bons avaient le nom de Lares et celles des méchants le nom de Lémures ou de Larves. Apulée *(Le dieu de Socrate)* donne une explication différente : « L'âme deve-« nait en se dégageant de ses liens une espèce de Génie que l'on « appelait Lémure. Les Lémures des bons constituent les Lares, « protecteurs de la famille et du foyer domestique, tandis que ceux « des méchants, condamnés à errer sous le nom de Larves, effrayent « et tourmentent, la nuit, les hommes dont la conscience n'est pas « tranquille. Est-on dans l'incertitude sur celle des deux catégories « dans laquelle doit être classé un Lémure, on le range parmi les « Mânes ». D'autres identifient les Mânes avec les Génies ; à chaque homme étaient assignés deux Mânes, dès le moment de sa naissance ; ils lui survivaient, habitaient le tombeau avec le cadavre et même après son entière consomption ; démolir un tombeau c'était commettre un attentat contre les Mânes. Suivant d'autres encore, les Mânes étaient des dieux d'ordre inférieur, qui remplissaient tout l'espace entre la terre et le ciel jusqu'à l'orbite de la lune. Les dieux du ciel étaient les dieux des vivants, les Mânes les dieux des morts. Dans le système de la philosophie de Pythagore sur la transmission des âmes, les Mânes étaient les âmes dégagées de leur association aux corps qu'elles avaient animés, et attendant leur entrée dans d'autres corps.

L'étymologie serait le vieux mot latin *manus* synonyme de *bonus*. Donc, dans la conception primitive les Mânes étaient « les bons », et les Romains employaient cette désignation, comme les Grecs celle de Μάκαρες : « les heureux », pour éviter l'usage d'une expression triste ou trop directe. De plus, la croyance générale que les âmes des bons approchaient en quelque sorte d'une nature divine

dans le monde souterrain où elles jouissaient d'une grande félicité, fit que l'on mit les Mânes au rang des dieux. De là l'immense famille des *dii Manes*, parmi lesquels les hommes n'étaient admis à prendre place qu'après avoir été soumis à la mort et s'être régénérés dans le sein de la déesse *Mania*, soit qu'ils dussent habiter les enfers, soit qu'ils dussent retourner sur la terre comme Lares déifiés.

On célébrait trois fêtes, chaque année, en l'honneur des Mânes, qui étaient censés, pendant leur célébration, sortir des enfers par une ouverture alors découverte, mais ordinairement bouchée par la pierre manale. On célébrait aussi en leur honneur les Féralies ou Parentales, qui duraient du 13 février au 21.

Les tombeaux étaient dédiés aux dieux Mânes. Chaque épitaphe commençait par la formule solennelle *Diis Manibus*, car le mot n'avait pas de singulier et l'on disait toujours « les Mânes », « les dieux Mânes », quand même il s'agissait d'un seul défunt.

Les Mânes redoutaient le bruit, mais étaient particulièrement réjouis par la vue du feu; aussi était-il d'usage d'entretenir sur les tombeaux des lampes allumées. Leur offrir des roses était une dévotion qui leur était fort agréable. A la fête des Lémuries, qui avait lieu en mai, l'on ne manquait pas d'en joncher les tombeaux.

244

Dédicace aux dieux Mânes et au repos éternel.

Arcade XIV. — Sarcophage « extrait des fondations de l'église « de VAISE (De Boissieu); « découvert en 1847 dans les fouilles

« faites à Vaise par ordre du gouvernement; il était sans cou-« vercle » (Comarmond). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures, pourvu, à chacune de ses deux extrémités, d'un appendice en forme de queue d'aronde. Le couvercle n'a pas été retrouvé. — Hauteur 0 m. 69, longueur 2 m. 31; hauteur de la partie encadrée 0 m. 45, longueur 1 m. 52.

DIIS · MANIBVS
ET · QVIETI · ÁETERNÁE

Accents sur les deux A du mot AETERNAE; les lettres NIB du mot MANIBVS incomplètes dans le haut.

De Boissieu, p. 500. — Comarmond, *Description*, p. 98; *Notice*, p. 32. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 6.

Diis Manibus et quieti áeternáe.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel ».

Ces mots occupent tout le panneau encadré qui remplit la face antérieure du sarcophage, et ils y forment une inscription complète.

On s'est étonné d'une épitaphe ainsi réduite à la dédicace aux dieux Mânes et au repos éternel, sans aucune mention du défunt qui reposait à son abri, et l'on a supposé avec toute apparence de raison que le sarcophage devait accompagner un autre monument funéraire, sur quelque partie duquel se lisait une épitaphe plus explicite.

C'est souvent, en effet, qu'un tombeau ne se composait pas uniquement d'un cippe ou d'un sarcophage, mais était un monument plus ou moins architectural dont le sarcophage ou le cippe ou l'un et l'autre constituaient le mobilier. Une forme très fréquente de ces monuments était celle d'un petit temple ouvert par-devant.

soit sans colonnes, le mur de fond faisant retour de chaque côté, soit avec colonnes comme étaient le tombeau dit « des Deux-« Amants », représenté dans les *Antiquités* de Spon (p. 119, et ci-dessus, II, p. 316), où l'on voit qu'il était soutenu par un pilier carré à chaque angle, et aussi celui qui a été découvert de nos jours à la Guillotière (ci-dessus, II, 322), dont la façade reposait sur quatre colonnes. Le soubassement de ce dernier tombeau formait une chambre souterraine dans laquelle étaient renfermés plusieurs sarcophages sculptés, notamment celui où est figurée la résurrection d'Ariadne par Bacchus, aujourd'hui au musée de Lyon. Un autel ou un cippe anépigraphe ou inscrit occupait le milieu de la chapelle ouverte établie au-dessus, et une épitaphe collective le haut du mur qui en formait le fond. Il y avait encore des tombeaux d'autres formes. Le gracieux édifice encore debout à Saint-Remy, près d'Arles, n'est autre chose qu'un tombeau à trois étages : au ras du sol, un soubassement carré couvert de bas-reliefs mythologiques sur les quatre faces ; au-dessus, une salle carrée à jours portée par quatre piliers d'angles, au milieu de laquelle devait autrefois se dresser un autel probablement inscrit ; au-dessus encore et terminant la construction, une lanterne circulaire dont la coupole, soutenue par des colonnes, abritait une statue. Des spécimens d'autres tombeaux, à peine moins considérables et moins somptueux, nous sont fournis par les magnifiques restes découverts à Trion, dont il a été ci-dessus fait une description détaillée.

A Lyon, comme ailleurs, le début ordinaire des épitaphes est la dédicace à l'âme du mort : *Diis Manibus;* mais un supplément qui n'y manque presque jamais, au point même de revêtir en quelque sorte le caractère d'une formule locale, est celui des mots *et memoriae aeternae*. Sur le sarcophage dont il s'agit présentement, ces mots sont exceptionnellement remplacés par la dédicace au repos éternel : *et quieti aeternae ;* on rencontre aussi quelques autres variantes, par exemple : *et securitati perpetuae*. On aperçoit par ces formules que les anciens n'envisageaient pas la mort sous

un aspect effrayant; elle leur apparaissait surtout comme un état de repos, assez comparable à un sommeil paisible. Pline a, dans le septième livre de son *Histoire naturelle,* un chapitre intitulé *De anima et de Manibus*, où, après avoir conclu à la non-survivance de l'âme, il s'exprime ainsi : « Ah! quelle extravagance de « penser, pour notre malheur, que la mort donne une nouvelle « vie! L'homme, une fois né, n'aurait donc plus de repos à se « promettre jamais s'il fallait que son âme dans les régions supé- « rieures et son ombre dans les lieux bas de la terre conservassent « encore la faculté de sentir! Assurément, cette fausse douceur, « en amusant notre crédulité, nous fait fermer les yeux sur notre « avantage plus réel, qui est de mourir. Ajoutez qu'au lieu d'une « mort elle nous en apporte deux, l'une par le regret qu'elle nous « donne pour cette vie au moment de la quitter, l'autre par le « regret qu'elle suppose que nous en conserverons, même après « notre trépas. Car si la vie est un bien, quel sentiment peut-on « supposer à un mort, sinon la douleur de ne plus vivre? Com- « bien n'est-il pas plus agréable et plus sûr de n'interroger là- « dessus que la raison et de présumer de la sécurité où nous « serons après la mort par celle où nous étions avant de naître ».

245

Dédicace aux dieux Mânes avec la figure de l'ascia.

Arcade XLII. — Couronnement d'un cippe dont tout le reste manque; extrait du puits de TRION en décembre 1885. Il se termine par un cône godronné en spirale. Au milieu du bandeau de la

corniche, aujourd'hui incomplet à droite, se voit une *ascia* gravée en creux et, à l'extrémité gauche, la sigle D, à laquelle répondait autrefois, à l'extrémité opposée, la sigle M actuellement absente. — Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 30.

D *m*

Diis Manibus. — « Aux dieux Mânes ».

C'est très souvent que se rencontre sur les tombeaux, soit la mention de la dédicace sous l'*ascia : sub ascia dedicavit* ou *dedicaverunt*, soit la figure de l'objet ainsi appelé, habituellement représenté en creux ou en relief et placé en tête du texte entre les sigles D M ou au-dessus, quelquefois au bas ou sur un des côtés de l'épitaphe ou encore sur une des faces latérales du monument. Cet objet affecte des formes assez variées, mais le plus ordinairement celle d'une hachette traversée à angle plus ou moins ouvert par un manche, d'un côté duquel elle se termine par une courte massette et de l'autre par une lame coudée finissant carrément en un large tranchant dont le plat regarde le manche.

On ignore la signification de cet emblème si usité. Renier a émis l'opinion qu'un tombeau dédié sous l'*ascia* était un tombeau neuf, dédié alors qu'il était encore en quelque sorte sous l'outil du tailleur de pierres, et cette explication, tout insuffisante qu'elle soit, paraît la meilleure de toutes celles qui, en très grand nombre, ont été proposées.

On a constaté que la dédicace *sub ascia* se rencontre particulièrement dans la Gaule et surtout à Lyon et dans la contrée environnante.

246

Fragment d'épitaphe faisant mention d'un Aelius Dionysius.

Arcade LIV. — Grand fragment incomplet en haut et à droite, présentant la moitié gauche d'une inscription dont le surplus se continuait peut-être sur une autre pierre ; trouvé dans la SAONE « parmi les matériaux du Pont du CHANGE » (De Boissieu); « en 1846, au pont du Change, première arche, rive droite de la « Saône » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 80, largeur 1 m. 50.

. . . .
. . . . O / / V M . . . .
. . . . . *felic*ITAS·CONIVGI *carissimo et incomparabili*
. . . SIVS·ET·MVCIA·FILI·PAT*ri pientissimo ponendum curaverunt*
ET·SVB·ASC*ia dedicaverunt*
PROCVRANTE·AELIO·DIONY*sio* . . . .

De Boissieu, p. 530. — Comarmond, *Description*, p. 324; *Notice*, p. 119. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 21.

Aelius Dionysius était vraisemblablement l'affranchi du défunt; celui-ci devait, dans ce cas, s'appeler *Aelius*.

Le surnom de l'épouse pourrait tout aussi bien avoir été *Bonitas* que *Felicitas*. Les deux surnoms se rencontrent assez fréquemment.

La fille s'appelait *Mucia* de son surnom ; probablement le gentilice de sa mère lui avait été donné sans changement pour *cognomen*.

247

Épitaphe d'Aelius Felicianus.

Arcade L. — Cippe avec base et couronnement; « extrait, en « février 1870, du lit du RHONE vis-à-vis la place GROLIER ». Une *ascia* occupe le milieu de l'attique qui surmonte la corniche. Un trou carré, bordé d'une feuillure pour recevoir un portillon, se voit au milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 75, du dé 1 m. 08; largeur 0 m. 60.

D M
//AELI · FELICIAN
///INIA · CHRY
*si*S · CONIVGI
*v*IVA · VIVO
SVB · ASCIA
DEDICAVIT
////////LIB

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 11. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1142 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus . . . Aelii Feliciani. . . . inia Chrysis conjugi, viva vivo, sub ascia dedicavit, et . . . . . liberto.

« Aux dieux Mânes de . . . . . Aelius Felicianus. . . . inia Chrysis « a, de son vivant, élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*.
« Et à . . . . . , leur affranchi *(ou* affranchie) ».

Le nom *Aelius*, que porte le mari, assigne à l'inscription une époque probablement non antérieure à Hadrien.

Le monument n'était d'abord destiné qu'aux deux époux ; un de leurs esclaves, ayant ensuite obtenu d'eux l'affranchissement, a été admis à avoir sa sépulture dans le tombeau de ses patrons.

248

Épitaphe d'Aelia Fileta.

Arcade VIII. — Cippe avec base et couronnement, « trouvé il « y a deux ans (c'est-à-dire en 1814) derrière la maison Serlio « à la QUARANTAINE » (Artaud). Une *ascia* se voit à la première ligne entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 18, du dé 0 m. 65 ; largeur 0 m. 35.

D M
ET · MEMORIAE
AELIAE · FILETAE
AVR · PVSINNIO
CONIVGI
KARISSIMAE
ET · SIBI · VIVOS
*p*ONENDVM
CVRAVIT · ET
SVB · ASCIA
DEDICAVIT

Les deux N et l'I suivant de PVSINNIO à la quatrième ligne, le

dernier I et le T de DEDICAVIT à la dernière liés en monogrammes.

ARTAUD, *Notice,* 1816, p. 17; *Musée lapidaire,* arcade XI. — DE BOISSIEU, p. 501. — COMARMOND, *Description,* p. 53; *Notice,* p. 18. — MONFALCON, *Musée lapidaire,* p. 4.

Diis Manibus et memoriae Aeliae Filetae, Aurelius Pusinnio coniugi karissimae et sibi vivos ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire d'Aelia Fileta; Aurelius « Pusinnio à son épouse très chère et pour lui-même, a, de son « vivant, élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Les noms *Aelia* de la défunte et *Aurelius* de son mari attribuent d'une manière presque certaine à cette épitaphe une époque non antérieure à celle de Marc Aurèle. Cependant l'orthographe *vivos* pour *vivus* semble être en désaccord formel avec cet âge et en exiger le reculement à près d'un siècle. Quintilien, mort vers la fin du premier siècle ou au commencement du second, nous apprend, en effet (1, 7), que, du temps de son enfance, les maîtres écrivaient *cervom* et *servom*, mais que depuis ces mêmes mots ne s'écrivaient plus que par deux *v*, c'est-à-dire *vu*. Il s'en faut toutefois que cette objection ait pour notre inscription la valeur qu'on pourrait être tenté de lui reconnaître: il est notoire que pour tous les usages imités de la Capitale, la province a toujours été également longue à les accepter et à s'en dessaisir. C'est ainsi que l'usage des accents, qui, à Rome, s'éteint sous le règne de Trajan, persiste dans le midi de la Gaule jusque sous celui de Sévère Alexandre, c'est-à-dire pendant encore plus d'un siècle.

Fileta pour *Phileta* fait voir qu'il n'y avait sans doute pas, dans le langage habituel, entre *f* et *ph* l'extrême différence que signale aussi Quintilien (12, 10) tout à l'avantage de la diphthongue sur

la lettre simple : celle-là « pleine de douceur et d'aménité », celle-ci rendant un son qui, dit-il, « n'est presque pas d'une voix « humaine ».

249

Épitaphe d'Aelia Germanilla.

Arcade XLVI. — Fragment présentant la face, incomplète à gauche, d'un sarcophage ; « autrefois chez les GÉNOVÉFAINS » (Millin), quartier SAINT-IRÉNÉE ; entré au Musée avant 1816. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. Une *ascia*, aujourd'hui disparue, se voyait peut-être autrefois à la dernière ligne. — Hauteur 0 m. 66, longueur 1 m. 29 ; hauteur de la partie encadrée 0 m. 46.

*a*ELIAE · GERMANILLAE
· · AELI · GERMANINI · FILIAE
d QVAE · VIXIT · ANNIS VI · MENSI *M*
BVS · VIIII · DIEBVS · XIII · HORIS · III
AELIVS · GERMANINVS · PATER
FILIAE · DVL CISSIMAE · P · C

Le mot DVL CISSIMAE à la dernière ligne séparé en deux parties à cause d'une défectuosité de la pierre.

De Saint-Antoine, lettre du 14 avril 1631 à la Bibliothèque Barberine de Rome. — Millin, *Voyage*, I, p. 511. — Artaud,

Notice 1816, p. 57; *Musée lapidaire*, arcade XXXVII. — De Boissieu, p. 502. — Comarmond, *Description*, p. 237; *Notice*, p. 87. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

Diis Manibus Aeliae Germanillae, ... Aelii Germanini filiae, quae vixit annis VI, mensibus VIIII, diebus XIII, horis III; . . . Aelius Germaninus, pater filiae dulcissimae ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes; à Aelia Germanilla, fille de ..... Aelius « Germaninus, morte à l'âge de six ans, neuf mois, treize jours « et trois heures; . . . Aelius Germaninus à sa fille chérie a élevé « ce tombeau ».

L'indication du nombre d'heures ajouté sur les épitaphes à celui des ans, mois et jours écoulés avant le trépas, est une marque de l'extrême regret des survivants; aussi, ce témoignage de tendresse ne se rencontre-t-il guère sur les tombeaux des personnes âgées, mais est, au contraire, fréquent sur les tombeaux des enfants. Autant il est rare qu'un fils ou une fille se laisse mourir de chagrin à la suite de la perte de l'un des auteurs de ses jours, autant sont nombreux les exemples de mères entraînées dans la tombe par la mort de jeunes enfants, que leur amour se plaisait à parer de l'espérance de mille brillantes qualités futures. C'est dans l'ordre des choses qu'il en soit ainsi; quelle serait, en effet, la garantie de la faiblesse du jeune âge si précisément ce n'était cette tendresse innée des parents pour leurs enfants, d'autant plus chéris qu'ils sont encore plus petits? Une inscription de Lyon, qui est l'épitaphe d'une de ces mères désolées morte de douleur de la perte d'un enfant, lui reproche que *dum nimia pia fuit facta est inpia,* c'est-à-dire d'être devenue par excès d'amour maternel oublieuse de toute autre affection.

A cause du nom *Aelius*, l'inscription, de même que les précédentes, n'est probablement pas d'une époque antérieure à Hadrien ou aux premiers Antonins.

La filiation exprimée, non dans la forme habituelle par le prénom du père, mais par ses trois noms, offre une irrégularité d'autant plus inutile que ces mêmes noms sont répétés dans les lignes suivantes.

Le surnom de la fille dérivé par diminutif de celui du père.

Au sujet de la dernière ligne, où se voyait peut-être une *ascia* intercalée dans le mot DVL CISSIMAE et aujourd'hui disparue par suite d'un accident présumé de la pierre, M. Le Blant, qui donne dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (I, p. 106) un extrait de la lettre ci-dessus mentionnée de 1631, s'exprime ainsi : « Nous voyons par la copie de M. de Saint-Antoine que « la partie manquante portait l'*ascia*. M. de Saint-Antoine était « prêtre et chanoine de Saint-Jean, de Lyon, et sa lettre était « adressée au cardinal Barberini, qui se proposait de publier, en « supplément à Gruter, une série d'inscriptions latines et grec- « ques ». L'érosion de la pierre semble être fort ancienne et remonter probablement à l'antiquité ; il n'est nullement certain que l'*ascia* indiquée sur la copie en question ait été réellement vue. Dans tous les cas, il n'en apparaît actuellement la moindre trace.

250

Épitaphe d'Aelia Ingenua.

Arcade LVI. — Cippe avec base et couronnement, fendu transversalement vers le tiers de sa hauteur; « trouvé le 15 avril 1864 « dans le RHONE vis-à-vis la place GROLIER » (Gobin). Une *ascia*, entre les sigles D M de la première ligne, occupe le milieu du

bandeau de la corniche. Un trou carré se voit au bas de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 90, du dé 1 m. 18; largeur 0 m. 60.

D M

ET · QVIETI · ET · ME
MORIAE AE
TERNAE AEL
INGENVAE FI
LIAE DVLCIS
SIMAE · QVAE VI
XIT ANN XII MEN X
dies XVI · PONEN
DVM · CVRAVIT
AVRELIVS · F*ortu*
NATVS *et sub as*
CIA DE*dicavit*

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, pl. à la fin de la notice. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1022 de son Registre d'entrées; *Monum. retirés du Rhône en 1863 et 1864*, p. 11.

Diis Manibus et quieti et memoriae aeternae Aeliae Ingenuae, filiae dulcissimae quae vixit annos XII, menses X, dies XVI; ponendum curavit Aurelius Fortunatus et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes, au repos et à la mémoire éternelle d'Aelia « Ingenua, morte à l'âge de douze ans, dix mois, seize jours; « Aurelius Fortunatus à sa fille chérie a élevé ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

La fille ne porte pas le nom de son père; celui-ci s'appelle *Aurelius*, elle *Aelia*. Ces deux noms paraissent empruntés, l'un et l'autre, à ceux de Marc Aurèle. L'épitaphe n'est vraisemblablement pas antérieure au règne de ce prince.

251

Épitaphe d'Aelius Maximus Polychronius.

Arcade XIV. — Cippe avec base et couronnement, « autrefois « au jardin des Trinitaires » (Spon), au quartier SAINT-GEORGES; entré au Musée avant 1808. Une *ascia* en relief, entre les sigles D M de la première ligne, occupe le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 98, du dé 0 m. 53; largeur 0 m. 37.

D M

ET·AETERNAE QVIETI P
AELI MAXIMI · POLY
CHRONI QVI VXIT AN sic
NIS II M III D IIII AELIA
EVTYCHIANE ET AGA
PETVS PARENTES FI
LIO DVLCISSIMO
P·C·CVI LOCVM ARE
PIETATI CONCESSIT
IVL BARB*i*ANE MATRO
NA INCOMPARABI
LIS SVB ASCIA DEDI
CATVM EST

CHRONI, à la quatrième ligne, avec H dimidiée; le T et l'R de

MATRONA, à la onzième, liés en un monogramme ; il y a la place d'une lettre entre le second B et le second A de BARB*i*ANE.

GRUTER, 664, 10. — SPON, *Recherche*, p. 94 ; éd. 1857, p. 103. — ARTAUD, *Notice*, 1808, p. 57 ; 1816, p. 79 ; *Musée lapidaire*, arcade LX. — DE BOISSIEU, p. 214. — COMARMOND, *Description*, p. 373 ; *Notice*, p. 134. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 24.

Diis Manibus et aeternae quieti P. Aelii Maximi Polychronii, qui vixit annis II, mensibus III, diebus IIII ; Aelia Eutychiane et Agapetus, parentes filio dulcissimo ponendum curaverunt ; cui locum arae pietati concessit Iulia Barbiane, matrona incomparabilis ; sub ascia dedicatum est.

« Aux dieux Mânes et à l'éternel repos de Publius Aelius Maxi-
« mus Polychronius, mort à l'âge de deux ans, trois mois et quatre
« jours ; Aelia Eutychiane et Agapetus, ses parents, ont élevé à
« leur fils chéri ce tombeau. Julia Barbiane, matrone incomparable,
« a concédé l'emplacement de ce pieux autel. Le monument a
« été dédié sous l'*ascia* ».

Le jeune Polychronius est mort à l'âge de deux ans. En lui donnant ce surnom d'heureux augure par lequel lui était promise une longue vieillesse, ses parents ne s'attendaient certainement pas à ce qu'une mort si hâtive viendrait faire de leur trop téméraire escompte sur l'avenir une cruelle épigramme. Son père, qui n'est mentionné qu'avec un nom servile, était peut-être un esclave. C'est de sa mère qu'il tenait le gentilice *Aelius*, et vraisemblablement d'un affranchissement remontant par filière à l'empereur Hadrien, qui s'appelait, comme on sait, *Publius Aelius*.

Une généreuse dame, Julia Barbiane, a donné l'emplacement du tombeau. Le mot *ara*, par lequel ce tombeau est désigné, n'est pas une expression abusive. Les âmes des morts, considérées qu'elles étaient comme approchant de la nature divine, bénéficiaient

toutes de l'apothéose et devenaient les dieux Mânes; les tombeaux étaient, dans le fait, des autels consacrés à ces dieux, comme l'indique la formule *diis Manibus*, début habituel des épitaphes.

La phrase qui constate le don de l'emplacement funéraire est incorrectement construite. On n'aperçoit pas à quoi se rattache le mot *pietati;* on ne sait s'il s'agit de la piété des parents ou de la piété de la donatrice. Dans le premier cas, *cui* serait à remplacer par *quorum;* dans le second, c'est *pietate* que l'on aurait dû écrire, c'est-à-dire « par piété ». Le nominatif neutre *dedicatum* qui vient ensuite ne peut non plus s'expliquer qu'à la condition d'introduire dans le texte les mots *hoc monumentum.*

Ces incorrections, entre beaucoup d'autres plus ou moins marquantes qui se rencontrent assez fréquemment sur les inscriptions de Lyon, ne sont pas inutiles à constater; elles mettent sous nos yeux des spécimens fidèles des négligences du langage familier de nos ancêtres romains.

Remarquer le double surnom du défunt.

252

Épitaphe d'Aemilia Valeria.

Arcade XLV. — Fragment présentant la face antérieure d'un sarcophage, partagée du haut en bas en deux fragments et incomplète à droite; découvert à VAISE « en 1845 dans les fondations « de l'ancienne église » (Comarmond). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. — Hauteur 1 m. 10, lon-

gueur 1 m. 95; hauteur de la partie encadrée o m. 90, longueur 1 m. 30.

ET · QVIETI · AETERNAE
AEMILIAE · VALERIAE · FEMINAE · SANC
TISSIMAE · *q*VAE · VIXIT · ANNIS · LIIII · MEN
SE · I · DIEBV*s* · XXIIII · SINE · VLLA · ANIMI · LAESI
ONE · SVPE*r*STITIBVS · LIBERIS · QVINQVE · NE
D POTIBVS // CVM · QVIBVS · OB · INSIGNEM · ER *m*
GA · EOS · PI*e*TATEM · SINE · CONIVGE · VITA · DVL
CISSIMA · VIXIT · ANN · XVIII · M · III · D · I
AEMILIA · ZOTICE · ET · SVLPICIVS · ZOTICVS
ET · AEMI*l*IA · LVPVLA · ET · AEMILIVS · ZOTI
CVS · ET · *ae*MILIA · ZOTICA · FILI · MATRI
PIENTI*ssi*MAE · PONENDVM · CVRAVERVNT
et SVB · ASCIA · DEDICAVERVNT

De Boissieu, p. 480. — Comarmond, *Description*, p. 274; *Notice*, p. 101. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 18.

Diis Manibus et quieti aeternae Aemiliae Valeriae, feminae sanctissimae, quae vixit annis LIIII, mense I, diebus XXIIII, sine ulla animi laesione, superstitibus liberis quinque, nepotibus . . . , cum quibus ob insignem erga eos pietatem sine coniuge vita dulcissima vixit annis XVIII, mensibus III, die I; Aemilia Zotice et Sulpicius Zoticus et Aemilia Lupula et Aemilius Zoticus et Aemilia Zotica, filii, matri pientissimae ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel d'Aemilia Valeria, « femme très vertueuse, morte à l'âge de cinquante-quatre ans, « un mois et vingt-quatre jours, sans avoir jamais éprouvé de la « part des siens aucune contrariété. Elle a laissé survivants cinq « enfants et . . . . . petits-enfants, en la compagnie desquels,

« n'ayant pas voulu, par une insigne affection pour eux, se remarier, elle a vécu d'une très douce existence dix-huit ans, trois « mois et un jour. Aemilia Zotice, Sulpicius Zoticus, Aemilia « Lupula, Aemilius Zoticus et Aemilia Zotica, ses enfants, ont « élevé à leur excellente mère ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia* ».

La défunte s'appelait *Aemilia Valeria*. Probablement *Valeria* était le nom gentilice de sa mère, qui lui aura été donné pour surnom sans changement. D'après l'usage le plus ordinairement suivi en pareil cas, on aurait dû l'appeler *Valeriana*.

Des cinq enfants qu'elle a laissés, quatre se nomment comme elle *Aemilius* ou *Aemilia*; un seul, le second ou l'avant-dernier selon l'ordre observé, porte un nom différent et s'appelle *Sulpicius*. Elle n'aura été mariée que peu de temps peut-être, et son fils Sulpicius aura été seul le fruit de ce mariage. Les autres enfants, nés sans père légitime, n'ont pu recevoir que le nom de leur mère.

Si la vie commune avec ses enfants et petits-enfants date du commencement de son veuvage, Aemilia Valeria a été veuve à trente-six ans.

Le tombeau est élevé et la cérémonie de la dédicace faite au nom de tous les survivants.

253

Épitaphe d'Aestivius Ursio.

Arcade VI. — Petit cippe privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; autrefois dans la collection De Langes (Gruter), à FOURVIÈRE; « trouvé au quartier SAINT-GEORGES,

« dans les fondations de l'église des Trinitaires » (Artaud); entre au Musée avant 1816. Une *ascia* occupe, entre les sigles D M de la première ligne, le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 55, du dé 0 m. 33; largeur 0 m. 27.

D M

ET MEMORIAE
AETERNAE
AESTIVI · VRSIONIs
QVI · VIXIT · AN · XXV
D · VIIII · RVSTICI
NIA · VENNO*ni*A
CONIVGI · DVLCIS
*s*IMO · P · C · ET · SVB · AS
CIA · DEDICAVIT
PROCVRANTIBVS
VICTORIO · EVTYCH
ETE · ET · APRL · ALEXSAN
DRO

L'N et l'I de VRSIONI*s* à la quatrième ligne, l'I et l'L de APRIL à l'avant-dernière, liés en monogrammes.

Gruter, 752, 4. — Spon, *Recherche*, p. 52; éd. 1857, p. 58. — Artaud, *Notice* 1816, p. 78; *Musée lapidaire*, arcade LVIII. — De Boissieu, p. 502. — Comarmond, *Description*, p. 367; *Notice*, p. 133.

Diis Manibus et memoriae aeternae Aestivii Ursionis, qui vixit annis XXV, diebus VIIII; Rusticinia Vennonia coniugi dulcissimo ponendum curavit et sub ascia dedicavit, procurantibus Victorio Eutychete et Aprilio Alexsandro.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Aestivius Ursio,

« mort à l'âge de vingt-cinq ans et neuf jours; Rusticinia Ven-« nonia à son époux bien-aimé a élevé ce tombeau et l'a dédié « sous l'*ascia*, par les soins de Victorius Eutyches et d'Aprilius « Alexsander ».

Tous les gentilices de cette épitaphe : *Aestivius*, *Rusticinia*, *Victorius*, *Aprilius*, sont visiblement des *cognomina* transformés. *Vennonia*, peut-être originaire du pays des *Vennones*, anciens habitants de l'actuelle Valteline, au pied des Alpes à l'entrée de l'Italie.

254

Épitaphe d'Ancharius Marianus.

Arcade LVII. — Petit cippe privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; « découvert à SAINT-IRÉNÉE et placé près « de l'entrée du couloir qui conduit à la crypte située sous l'église, « à gauche du perron de la façade » (De Boissieu); entré au Musée en 1863 (Daussigny). — Hauteur 0 m. 55, du dé 0 m. 31; largeur 0 m. 27.

H A V E
IN AETERNM
Q ANCHARI
AETERNVMQ
MARIANE
V A L E

Le T et le second E de AETERNVM à la seconde et à la quatrième lignes, l'V et l'M du même mot, à la seconde, liés en

monogrammes ; ANCHARI, à la troisième, avec H dimidiée à droite.

De Boissieu, p. 502. — Martin-Daussigny, n° 1015 de son Registre d'entrées.

Have in aeternum, Q. Anchari, aeternumque, Mariane, vale!

« Adieu pour l'éternité, Quintus Ancharius, et pour l'éternité « adieu, Marianus ».

Have était la formule du salut du matin, *vale* celle du salut du soir ; sur les tombeaux, c'est l'adieu éternel. La manière dont ces deux formules coupent ici les noms a fait croire à quelques-uns que l'épitaphe est commune à deux défunts, l'un appelé *Quintus Ancharius*, l'autre *Marianus*. Il n'y a qu'un défunt ; il s'appelle *Quintus Ancharius Marianus* des trois noms réguliers de la nomenclature romaine.

Ancharius est un nom devenu rare de bonne heure sous l'empire. La première femme du père d'Auguste se nommait *Ancharia*.

Have par *h* est l'orthographe épigraphique ordinaire. Au dire de Quintilien (I, 6), on écrivait anciennement le mot sans aspiration.

255

Épitaphe d'Annius Speratus.

Arcade XXVI. — Cippe dont la base manque avec la partie inférieure du dé et dont le couronnement, réduit à sa moitié

droite, a été retaillé et affleuré au dé ; découvert dans la SAONE « parmi les matériaux antiques du pont du CHANGE » (De Boissieu); « en 1847, dans la voûte de la troisième arche, rive gauche « de la Saône » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 96, largeur 0 m. 53.

D M
L·ANNIANI
SPERATI
SPERATIVS
PATERNVS
PATRONO
PIENTISSIMO
. . . .

DE BOISSIEU, p. 528. — COMARMOND, *Description*, p. 182; *Notice*, p. 65. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus L. Annii, Aniensi, Sperati; Speratius Paternus, patrono pientissimo.....

« Aux dieux Mânes de Lucius Annius Speratus, de la tribu « *Aniensis;* Speratius Paternus à son excellent patron..... ».

Speratius n'a pas reçu avec l'affranchissement le nom gentilice de son maître ; il a reçu un gentilice nouveau formé du surnom de celui-ci, comme cela a dû arriver très souvent à en juger d'après le nombre considérable que l'on rencontre de surnoms ainsi transformés. Une interversion des noms de l'affranchi est peu vraisemblable.

L'affranchi devait avoir le prénom de *Lucius;* il a négligé de l'indiquer, sans doute à cause de l'importance de moins en moins grande attachée au prénom.

256

Épitaphe d'Antonia Antonilla.

Arcade LXII. — Fragment présentant la majeure partie du dé d'un cippe qui, dans son état complet, devait être pourvu d'une base et d'un couronnement; « trouvé en janvier 1864 dans le lit « du RHONE vis-à-vis la place GROLIER » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 35, largeur 0 m. 40.

. . . .
AN*toniae an*
TONILLAE
QVAE · VIXIT · ANN
XXXXV · M · V · D · XV
IVLIVS · AMATOR
ET · ANTONIA · SA
BINVLA
MATRI · PIISSI
mae PO*nend.* CV*r*
. . . .

Les deux N de ANN, à la fin de la troisième ligne, liées en un monogramme.

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône,*

p. 3 et pl. à la fin de la notice. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1019 de son Registre d'entrées; *Monum. épigraphiques retirés du Rhône en décembre 1863, janvier et février 1864*, p. 12.

(Diis Manibus et memoriae aeternae) Antoniae Antonillae, quae vixit annis XXXXV, mensibus V, diebus XV; Iulius Amator et Antonia Sabinula matri piissimae ponendum curaverunt.....

« (Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle) d'Antonia « Antonilla, morte à l'âge de quarante-cinq ans, cinq mois et « quinze jours; Julius Amator et Antonia Sabinula à leur excel- « lente mère ont élevé ce tombeau ».

La défunte Antonia Antonilla et sa fille Antonia Sabinula portent le même nom; il y a apparence que celle-ci était le fruit d'une union illégitime. Quant à Julius Amator, qui donne à la défunte la qualification de « mère », il n'était sans doute que son gendre, le mari de Sabinula.

L'épitaphe se terminait probablement par la mention de la dédicace sous l'*ascia*, la figure de l'instrument en occupant peut-être la partie supérieure. La mutilation du commencement et de la fin du texte ne permet pas de le savoir.

257

Épitaphe d'Antonia Festilla.

Arcade XX. — Cippe en pierre tendre avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Une *ascia* en

relief occupe le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 94, du dé o m. 49; largeur o m. 28.

D ❧ M
ANTONIAE
FESTILLAE IVS
*ti*VS · LVCA
*n*VS C*on*
IVGI CARIS
SIMAE · P · C
ET SVB · ASCIA
DEDICAVIT

Le point entre D M à la première ligne figuré par une petite *hedera*.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 183. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 278.

Diis Manibus Antoniae Festillae, Iustius Lucanus coniugi carissimae ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes d'Antonia Festilla, Justius Lucanus à son « épouse très chère a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Justius est un gentilice formé d'un cognomen. Mais il est douteux que le surnom *Lucanus* du mari survivant de la défunte rappelle son pays d'origine. Le célèbre poète Lucain, *Marcus Annaeus Lucanus*, l'auteur de la *Pharsale* et des *Silves*, était, non pas de la Lucanie, mais de Cordoue, dans la Bétique. Ce surnom est, du reste, assez fréquent dans la partie de la Gaule voisine des Pyrénées.

258

Épitaphe d'Antonius Panchratus.

Arcade XLV. — Table oblongue incomplète à gauche et très fruste, « provenant peut-être de l'église de VAISE » (De Boissieu); « trouvée dans la SAONE au-dessous du pont du CHANGE en « 1841 » Comarmond). Un encadrement fait d'un simple trait et pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde, contenait au moins deux inscriptions, séparées par un trait vertical. — Hauteur o m. 48, largeur o m. 85; hauteur et largeur de l'encadrement de l'inscription du côté droit o m. 40.

....	*m*EMORIAE *et*
....	*qui*ET*i* AETER*nae*
....	M·ANT*oni* PANCHRATI
....	*q*VI *vixi*T ANNIS XI
....	MENSIBVS·V·DIEB·VIIII
....	ANTONIVS·ORFITVS
*et c*ONIVG	ET·ANTONIA·AVGVS
*carissi*MAE·IN	TİNA·PARENTES·FİL
*scribe*ND·CVRA	KARISSIMO INSCRI
VIT	BENDVM·CVRAVER

Le P et l'H de PANCHRATI, à la troisième ligne, peu certains.

DE BOISSIEU, p. 531. — COMARMOND, *Description*, p. 275; *Notice*, p. 201. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 18.

Memoriae et quieti aeternae M. Antonii Panchrati (?), *qui vixit annis XI, mensibus V, diebus VIIII; Antonius Orfitus et Antonia Augustina, parentes filio karissimo inscribendum curaverunt.*

(Memoriae et quieti aeternae Antoniae Augustinae, quae vixit . . . . . , Antonius Orfitus libertae et) coniugi carissimae inscribendum curavit.

« A la mémoire et au repos éternel de Marcus Antonius Pan-« chratus, mort à l'âge de onze ans, cinq mois et neuf jours ; « Antonius Orfitus et Antonia Augustina, ses parents, ont fait « graver cette épitaphe pour leur fils très cher ».

« (A la mémoire et au repos éternel d'Antonia Augustina, « morte à l'âge de . . . . .; Antonius Orfitus) a fait graver cette « épitaphe pour (son affranchie) et épouse très chère ».

On voit que l'ordre des épitaphes était de droite à gauche, et que la seconde dans cet ordre, aujourd'hui réduite à quelques restes de ses dernières lignes, était certainement celle d'Antonia Augustina, l'épouse d'Atonius Orfitus. Le fait que la défunte portait le même nom gentilice que son mari rend très probable la supposition qu'elle était tout à la fois son épouse et son affranchie.

Le prénom *Marcus* du jeune Antonius de la première épitaphe est remarquable. Depuis la défaite d'Antoine à Actium, ce prénom était interdit dans la famille *Antonia*. Il se rencontre, du reste, plusieurs autres fois à Lyon en compagnie du nom *Antonius*. L'interdiction avait sans doute fini par tomber en désuétude.

La formule *inscribendum curaverunt* qui semble réduire le rôle des survivants au soin d'ajouter l'épitaphe, se retrouve aussi sur d'autres de nos inscriptions ; on y rencontre la variante *scriptum concessit.*

259

Épitaphe d'Appia ....

Arcade VII. — Tablette de marbre de l'ancienne collection Barre et de provenance précise non connue; incomplète à l'angle supérieur gauche; divisée en deux compartiments bordés de moulures et séparés par des balustres auxquels se relient des guirlandes de feuillages et des fruits; entrée au Musée en 1832. — Hauteur 0 m. 29, largeur 0 m. 50; hauteur du compartiment de droite 0 m. 11, largeur 0 m. 15.

d	M
et perpetuae	QVIETI SECV
*ritati ae*TER	NAE APPIAE
....NIS·CN·DA	NIVS MINVSO
*con*IVG·RARIS	SIMAE ERGA SE
*re*VERENTISSI	MAE ANIMAE
*d*VLCISSIM·HIC	QVIETEM DEDIT

DE BOISSIEU, p. 481. — COMARMOND, *Description*, p. 338; *Notice*, p. 123.

Diis Manibus, perpetuae quieti, securitati aeternae Appiae .....nis; Cn. Danius Minuso coniugi rarissimae, erga se reverentissimae, animae dulcissimae, hic quietem dedit.

« Aux dieux Mânes, au repos perpétuel, à la sécurité éternelle

« d'Appia . . . . ; Cneus Danius Minuso à son épouse, femme « rare, pleine de déférence à son égard, âme chérie, a donné ce « tombeau ».

Danius Minuso, le mari survivant de la défunte, est le *negotiator argentarius vascularius* dont mention a été ci-dessus faite (p. 86), dans l'épitaphe philosophique par lui consacrée à un enfant-trouvé et d'avance à lui-même, et qui reparaîtra tout à l'heure dans celle d'un de ses affranchis.

L'étude constante de la recherche et de l'élégance que comportait son art d'argentier se retrouve, semble-t-il, non seulement dans les ornements remarquablement délicats et fins de l'ossuaire contenant les restes de sa femme, mais aussi dans la rédaction de l'épitaphe qu'il consacre à sa mémoire; il ne se contente pas de l'ordinaire *diis Manibus et memoriae aeternae;* il ajoute à la dédicace aux dieux Mânes celle au Repos perpétuel et à la Sécurité éternelle; il choisit les termes de ses éloges, et, à la place du banal et trop simple *ponendum curavit,* il substitue, dans le même ordre d'idées, les mots plus significatifs *hic quietem dedit,* c'est-à-dire *dedit hunc tumulum in quo ossa bene quiescant.*

260

Épitaphe d'Aristius Mercurius.

Don Brevard.

Arcade XLIII. — Bloc quadrangulaire qui paraît avoir été le dé d'un cippe dont la base et le couronnement ont été retranchés; trouvé en 1859, en creusant une cave dans la maison Brevard,

rue de TRION, à Saint-Just ; « entré au Musée en 1860 » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 64, largeur 0 m. 35.

. . . .
MERCVRI · QVI
VIXIT·AN·XXXIII
M · VI · D · XXVII
ARISTIVS · OLYM
PIVS · FILIVS · ET
CONIVX · OLYM
PIAS·PONEDVM sic
CVRAVERVNT
ET·SVB·ASCIA·DED
PROCVRANTE
ARISTIO·NICIATI
LIBERTO·IVIIVS·BENE
COGNITO

L'E et le T de ET à la neuvième ligne, le T et l'E de PROCVRANTE à la dixième, l'N et le premier I de NICIATI à la onzième, liés en monogrammes ; le mot COGNITO sur la moulure de la base.

Martin-Daussigny, n° 929 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 370. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 30. — Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 301.

(Diis Manibus Aristii) Mercurii, qui vixit annis XXXIII, mensibus VII, diebus XXVII ; Aristius Olympius, filius, et coniux Olympias ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt, procurante Aristio, liberto ejus bene cognito.

« Aux dieux Mânes d'Aristius Mercurius, mort à l'âge de trente-
« trois ans, six mois et vingt-sept jours ; Aristius Olympius, son

« fils, et Olympias, sa femme, ont élevé ce tombeau et l'ont « dédié sous l'*ascia*, par les soins d'Aristius Nicias, son affranchi, « dont il connaissait le dévouement ».

Le défunt, dont le nom manque par suite de la retaille de la pierre, devait s'appeler *Aristius*, comme son fils et son affranchi.

Le fils, Aristius Olympius, avait reçu le surnom de sa mère. Celle-ci, à qui l'épitaphe ne donne pas de nom de famille, n'était peut-être qu'une esclave.

Il se peut que IVlIVS soit une faute de gravure pour EIVS; mais il se peut aussi qu'il n'y ait pas de faute et qu'on doive lire *Iulius*. On aurait alors une phrase additionnelle ainsi conçue : *Iulius bene cognito :* « Julius à son ami avantageusement connu ». Il s'agirait d'une addition à l'épitaphe, à l'occasion de l'intervention d'un tiers.

Bene cognitus, qualification peu usitée. Plus tard, l'expression *bonae memoriae*, qui reproduit à peu près la même pensée, devint une formule funéraire fréquente; elle est d'usage constant dans les épitaphes chrétiennes des cinquième et sixième siècles.

Aristius, gentilice formé d'un cognomen servile.

Ponedum, non une faute, mais une forme orthographique.

261

Épitaphe de ...elius Aristodemus.

Arcade XLIV. — Pierre quadrangulaire oblongue, incomplète de chaque côté; autrefois bordée de moulures encadrant l'inscription; « extraite des fondations de l'ancienne église de VAISE »

(De Boissieu). — Hauteur 0 m. 59, largeur 0 m. 66; hauteur de la partie encadrée 0 m. 37.

*per*PETVAE · SECVRITAT*i*
...ELIVS · ARISTODEM*us*
*viv*OS · SIBI · POSTERISQV*e*
SVIS FECIT
.. HELIAS SCRIPT CONCES*sit*

De Boissieu, p. 489. — Comarmond, *Description*, p. 253; *Notice*, p. 94.

Perpetuae securitati .... elius Aristodemus, vivos sibi posterisque suis fecit ..... Helias scriptum concessit.

« A la Sécurité perpétuelle ....elius Aristodemus a, de son « vivant, pour lui-même et ses descendants, élevé ce tombeau; « ..... Helias a donné l'épitaphe ».

Le défunt s'appelait peut-être *Aelius*. La cassure de la pierre n'aurait alors emporté que la première lettre de son nom et la sigle de son prénom. Elle a emporté aussi le nom de la personne qui a complété le monument en y ajoutant l'épitaphe. Cette personne était une femme. Mais était-elle une affranchie d'Aristodemus, ou plus vraisemblablement sa patronne? Le laconisme ou l'état incomplet du texte ne permet pas de le savoir, et *Aristodemus* et *Helias* sont des surnoms serviles.

Scriptum concessit, variante des formules *scripsit*, *scribendum* ou *inscribendum curavit* qui se rencontrent sur d'autres inscriptions de Lyon, semble indiquer un acte gracieux plutôt que l'accomplissement d'une obligation. Si Helias avait été l'affranchie d'Aristodemus, elle n'aurait fait que son devoir en lui dédiant une épitaphe et même en lui élevant un tombeau. Si, au contraire, elle était sa patronne, elle a fait acte de générosité envers son affranchi.

262

Épitaphe d'Atessatia Fidula.

Arcade XLII. — Cippe brisé au-dessus de la base, mais conservant encore son couronnement ; découvert dans la SAONE « parmi « les matériaux du pont du CHANGE » (De Boissieu); « en 1846, « dans la base de la première arche du pont du Change, rive droite « de la Saône » (Comarmond). On remarque à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*, un trou de scellement servant autrefois à retenir un ornement de métal. Les sigles D M, qui composent à elles seules la première ligne de l'inscription, sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 95, largeur o m. 47.

D · M

ET · MEMORIAE
AETERNAE
ATESSATIAE · FIDV
LAE · FEMINAE
SANCTISSIMAE
TIB · CL · ASCLEPIVS
PONENDVM · C*u*R
. . . .

L'V de FIDV, à la fin de la quatrième ligne, réduit à son jambage gauche.

De Boissieu, p. 502. — Comarmond, *Description*, p. 240; *Notice*, p. 88. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

Diis Manibus et memoriae aeternae Atessatiae Fidulae, feminae sanctissimae, Tib. Claudius Asclepius ponendum curavit . . . . .

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Atessatia Fidula, « femme très vertueuse ; Tiberius Claudius Asclepius a élevé ce « tombeau . . . . . ».

Atessatia, le nom de la défunte, est peut-être un dérivé par déformation de l'ethnique *Atestas*, mais peut-être aussi un nom celtique transformé en gentilice romain. On le rencontre dans sa forme primitive sur une inscription de Nîmes : *Messius, Attessatis filius*, . .

Le mari, Tiberius Claudius Asclepius paraît, d'après son surnom de forme servile, être un affranchi. Son prénom et son nom sont ceux de l'empereur Claude. Son épitaphe doit être d'une époque plus ou moins rapprochée du règne de ce prince.

263

Épitaphe d'Atticius Secundinus.

Arcade XXXI. — Cippe avec base et couronnement, découvert à SAINT-IRÉNÉE, « au lieu dit les MASSUTS, vers le clos Marduel, « en 1855 » (Daussigny). On remarque, à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*, un trou de scellement d'un ornement de métal, et, au milieu de la plinthe de la base, une cavité carrée

autrefois pourvue d'un portillon. — Hauteur 1 m. 65, du dé 1 m., largeur 0 m. 55.

D · M
ET MEMORIAE
L · ATTIC · SECVNDINI
L·ATTICIVS·IANVARIVS
FRATER · PONENDVM
CVRAVIT · ET · SIBI · VIVVS
ET · SVB · ASCIA · DEDI
CAVIT

Le premier V et l'A de IANVARIVS, la seconde N et le D de PONENDVM, le second V et l'V de VIVVS, liés en monogrammes.

Martin-Daussigny, n° 819 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, éd. 1857, p. 362; *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus et memoriae aeternae L. Atticii Secundini; L. Atticius Ianuarius, frater, ponendum curavit et sibi vivus et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Lucius Atti-
« cius Secundinus; Lucius Atticius Januarius a élevé ce tombeau
« à son frère et pour lui-même et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Le nom *Atticius* formé d'un cognomen.

Le même prénom commun aux deux frères.

L'orthographe *vivus* postérieure à la forme *vivos*.

Secundinus est vraisemblablement mort sans postérité, puisque c'est son frère qui élève un tombeau à sa mémoire.

264

Épitaphe d'Attia Successa.

Pilastre entre les arcades XLV et XLVI. — Cippe avec base et couronnement, extrait en décembre 1885 du puits de TRION. Au bas du dé, immédiatement au-dessus de la base, se voit, disposé sur une ligne horizontale, un rang de demi-cercles gravés au trait, primitivement au nombre de six, réduits aujourd'hui à cinq par suite de la récente mutilation de la pierre. — Hauteur 1 m. 37, du dé 0 m 82 ; largeur 0 m. 67.

MEMORIAE
ATTIAE · SVCCESSAE
VIXIT · ANN · XLIII
T·AEL·AVG·LIB·EVTYCHVS
CONIVGI · SANCTISSIM
B · M · CVM · QVA · VIXIT
ANNIS · XXXI
ʔ ∩ ∩ ∩ ∩ ∩ [∩ ʕ]

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 110. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 178.

Memoriae Attiae Successae; vixit annis XLIII; T. Aelius, Augusti libertus, Eutychus, coniugi sanctissimae, bene merenti, cum qua vixit annis XXXI.

« A la mémoire éternelle d'Attia Successa, morte à l'âge de « quarante-trois ans ; Titus Aelius Eutychus, affranchi de l'empe- « reur, à son épouse très vertueuse et bien méritante, avec laquelle « il a vécu trente et un ans ».

L'empereur de qui Eutychus avait reçu l'affranchissement n'est pas à chercher. Hadrien s'appelait *Publius Aelius,* Verus *Lucius Aelius,* Antonin le Pieux avait les noms de *Titus Aelius* comme notre personnage.

La femme de celui-ci, Attia Successa, morte à quarante-trois ans d'âge et à trente et un ans de mariage si le texte n'est pas fautif, — et il ne paraît pas l'être, — n'avait que douze ans quand elle s'est mariée à Aelius Eutychus. Les inscriptions de Lyon nous ont conservé le souvenir d'une Aelia Eutychiane, qui pourrait bien avoir été le fruit de cette union.

Six bonnets d'affranchis en forme de calotte, aujourd'hui réduits à cinq, ont été gravés au bas de l'épitaphe et signifient que six affranchis testamentaires de Successa lui ont rendu les derniers devoirs. Voici, au sujet de l'intervention des affranchis dans les funérailles de leurs patrons, ce que dit Marquardt dans son *Manuel d'antiquités* (VII, pp. 344 et suiv.) : « ...Puis, venait le défunt couché sur un haut lit de parade ou même debout dans les vêtements qu'il avait de son vivant. Dans ce dernier cas, il était représenté au moyen d'un mannequin habillé et pourvu d'un visage de cire, ... tandis que le cadavre était renfermé dans une caisse contenue dans le cercueil ... ». Avant la coutume de transporter les morts sur un char, c'était l'habitude que le défunt fût porté par ses fils, ses parents ou ses héritiers et notamment par les esclaves qu'il avait affranchis dans son testament. Ceux-ci, toujours la tête rasée et couverte du *pileus*, marque de la liberté obtenue, et marchant en avant ou à côté du brancard, remplissaient pour la dernière fois auprès de leur maître leur devoir de serviteurs.

Le tombeau d'Attia Successa est le seul à Lyon où soient figurés des *pilei.*

265

Épitaphe de Marcus Aurelius Faustinus.

Don Raymond.

Arcade LIII. — Cippe avec base et couronnement, autrefois au quartier SAINT-GEORGES, à la montée de GOURGUILLON; dans la cour de la maison des Religieuses du Verbe-Incarné, précédemment celle de l'antiquaire Du Choul (Spon); en 1844, maison Raymond (Comarmond). — Hauteur 1 m. 35, du dé 1 m., largeur 0 m. 59.

D M

ET · MEMORIAE · AETERNAE
FAVSTINI
M · AVRELI · INFANTIS · DVLCIS
SIMI · ET · INCOMPARABILI · QVI
VIXIT · ANNIS · VIIII · M · II · D · XIII
QVI · SIBI · ANTE · MORTEM · RO
GAVIT · QVAM · PARENTIBVS
SVIS · C · IVL · MAXIMVS · FILIAS
TRO · ET · AVRELIA · FAVSTINA
MATER · VNICO · FILIO · DESO
LAT · P · C · ET · SVB · ASCIA · DEDI
CAVERVNT · MVLTIS · ANNIS
VIVAT · QVI · DIXERIT · ARPAGI
TIBI · TERRAM · LEVEM

Le mot FAVSTINI ajouté après coup dans l'interligne; l'N et

le T de INFANTIS à la quatrième ligne, les deux N de ANNIS à la sixième et à la treizième, liés en monogrammes.

GRUTER, 682, 9. — SPON, p. 46; éd. 1857, p. 51. — MÉNESTRIER, *Histoire cons.*, p. 56. — COLONIA, *Hist., litt.*, I, p. 210. — GREPPO, *Revue du Lyonnais*, X, p. 334. — DE BOISSIEU, p. 486. — COMARMOND, *Description*, p. 307, pl. 16; *Notice*, p. 113. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 20. — WILMANNS, 247.

Diis Manibus et memoriae aeternae M. Aurelii Faustini, infantis dulcissimi et incomparabili, qui vixit annis VIIII, mensibus II, diebus XIII, qui sibi ante mortem rogavit quam parentibus suis; C. Iulius Maximus filiastro, et Aurelia Faustina, mater unico filio, desolati, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

Multis annis vivat qui dixerit: Arpagi, tibi terram levem!

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Marcus « Aurelius Faustinus, enfant tendrement aimé et incomparable, « mort à l'âge de neuf ans, deux mois et treize jours, ayant « demandé de mourir avant ses parents. Caius Julius Maximus « à son filiâtre, et Aurelia Faustina à son fils unique, ses « parents désolés ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia*.

« Vive de longues années celui qui te souhaitera, enfant trop « tôt ravi, la terre légère ».

Ce suave enfant, qui, en présence du trépas, « souhaita de « mourir avant ses parents », était déjà né lorsque sa mère fut unie en mariage à Julius Maximus, car c'est d'elle qu'il tenait ses noms. Son prénom et son nom sont précisément ceux de l'empereur Marc Aurèle, son surnom est celui de l'impératrice Faustine. Son épitaphe doit-être d'une époque voisine de celle du règne de Marc Aurèle.

Ainsi qu'on l'a remarqué bien avant nous, le mot *filiaster* est

étranger au style littéraire ; c'était, comme aujourd'hui encore, un terme du langage familier.

La prière adressée au visiteur du tombeau est des plus touchantes. Dans les idées des anciens, toute relation entre le corps et l'âme n'était pas rompue par la mort. Les Mânes du défunt se plaisaient à venir le visiter ou au moins à hanter la tombe sous laquelle reposait la dépouille mortelle. On supposait même que celle-ci n'était pas entièrement dépourvue de sensibilité, et l'on s'inquiétait du malaise que devait lui causer, surtout si elle était celle d'un enfant, le pesant fardeau de la terre. Le souhait de « la terre légère » était un souhait pieux, réputé efficace pour le soulagement du mort, et c'est souvent, comme ici, que l'épitaphe l'implore de la piété du passant. Quant au mot grec latinisé *arpagi*, il est l'équivalent de *rapte* et il se rencontre fréquemment sur les épitaphes des enfants (voy. Marini, *Arv.*, p. 364). Il signifie « enlevé », ou par la mort ou par les dieux et alors au ciel. C'est par allusion à cet enlèvement des enfants au ciel que souvent était représenté, sur des tombeaux ornés de sculptures, le rapt de Ganymède. Le torse juvénile trouvé dans la maçonnerie d'un des tombeaux de la voie d'Aquitaine (ci-dessus, p. 34), est peut-être, comme nous l'avons conjecturé, le reste d'une statue de Ganymède.

Déjà, du temps de Juvénal (*Sat.*, II, 6), il était de mode à Rome d'emprunter au grec les termes de tendresse. Le tombeau du jeune Faustinus et plusieurs autres témoignent que Lyon n'était pas resté étranger à cette mode.

Le changement de cas dans les mots *infantis dulcissimi et incomparabili* au lieu de *incomparabilis* est fréquent. C'était même une règle, nécessitée pour la clarté et qui se retrouve sur les épitaphes du meilleur temps, qu'après les noms du défunt, au génitif comme régime de *diis Manibus*, vinssent au datif les qualificatifs, et on écrivait par exemple *diis Manibus Ti. Claudii Festi, patri optimo* préférablement à *patris optimi*.

266

Épitaphe d'Aurelia Pervinca.

Pilastre entre les arcades XIV et XV. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Sur la face supérieure existe un *loculus* carré contenant autrefois l'urne cinéraire. A l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*, se voyait un trou de scellement; celui du côté gauche a disparu. Une *ascia*, gravée au trait, occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne de l'inscription. — Hauteur o m. 88 ; du dé o m. 45, largeur o m. 39.

D M
ET·MEMORIAE·AET*e*
RNAE AVRELIAE
PERVINCAE · AMI*cae*
INCOMPARABI*li*
AVREL · MESSORIA
NVS · AMICVS · ET ·
SIBI · VIVS · PONE
NDVM · CVRAVIT
ET·SVB·A SCIA DEDI
CAVIT

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 184. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 279.

Diis Manibus et memoriae aeternae Aureliae Pervincae, amicae incomparabili, Aurelius Messorianus, amicus, et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Aurelia Pervinca;
« Aurelius Messorianus à son amie incomparable, et de son
« vivant pour lui-même, a élevé ce tombeau et l'a dédié sous
« l'*ascia* ».

Aurelia Pervinca est déjà pour nous une ancienne connaissance. Nous l'avons rencontrée sur une des inscriptions précédentes (ci-dessus, I, p. 394), où elle figure comme affranchie et héritière d'un soldat retraité de l'armée de la Germanie Inférieure, Marcus Aurelius Januarius, vétéran de la légion XXXe *Ulpia Victrix*, cantonnée à Vetera.

Le mot *amica* a fréquemment le sens de « maîtresse »; le mot *amicus* se prend, au contraire, toujours en acception honnête; il n'y a donc pas lieu de supposer entre Pervinca et Messorianus autre chose qu'un lien d'amitié.

267

Épitaphe d'Aurelia Sabbatia.

Arcade XVI. — Cippe privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; extrait du puits de TRION en novembre 1885. Un pyramidion, brisé à la pointe, terminait le couronnement; la *lysis* qui lui sert de socle présente, entre deux antéfixes d'angle, un fronton obtus au milieu duquel est gravée en creux une *ascia*.

Les sigles D M, qui composent à elles seules la première ligne de l'inscription, occupent le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 88; du dé o m. 48, largeur o m. 30.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNÁE
AVRELIAE · SABBA
TIÁE · ANIMÁE · IN
NOCENTISSIMÁE
QVÁE · VIX · ANN · IIII
MENS · VIIII · D · XII
/AVREL · SEXTIÁNVS
ET · GESATIA · CLARI
//// · FILIÁE · DVL
*cissi*M · P · C · ET · SVB
ascia · DEDIC

ALLMER, *Revue épigraphique,* II, p. 279. — ALLMER et DISSARD, *Trion,* p. 185.

Diis Manibus et memoriae aeternáe Aureliae Sabbatiáe, animáe innocentissimáe, quáe vixit annis IIII, mensibus VIIII, diebus XII; ..... Aurelius Sextiánus et Gesatia Clarina (?) filiáe dulcissimae ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Aurelia « Sabbatia, innocente âme, morte à l'âge de quatre ans, neuf « mois et douze jours ..... Aurelius Sextianus et Gesatia « Clarina, ont élevé à leur fille chérie ce tombeau et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

Remarquer le gentilice *Gesatia* et le cognomen *Sabbatia* qui évoquent le souvenir de deux nationalités bien différentes : gauloise pour la mère, juive pour la fille.

A cause des accents qu'elle contient, l'inscription ne doit pas être postérieure à la période antonine.

268

Épitaphe de ....., mari d'Aurelia Sabina.

Arcade XXXIV. — Moitié inférieure d'un sarcophage, découvert « en 1824, lors de la reconstruction de l'église SAINT-IRÉNÉE » (Comarmond); « en 1825, devant l'église Saint-Irénée et placé « ensuite dans la rampe gauche du perron de cette église » (De Boissieu). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde; ces appendices sont occupés par les sigles D M. — Hauteur 0 m. 65, largeur 2 m. 14, de la partie encadrée 1 m. 20.

LIIDV/ /
IVS·ADFECTIONE·MARITI·PERMANENT·AETERNA
D BENEFICIA·ET·LICET·SORS·INIQVA·FATORVM·VITAM M
ABSTVLERIT·MEMORIA·TAMEN·LAVDIS·EIVS·ET·GLO
RIAE·MANENTE·HOC·TITVLO·DVRABIT·AETERNA
AVRELIA·SABINA·CONIVGI·KARISSIM·DVLCISSIM
PIENTISSIM·INCOMPARABIL·QVI·MECVM·VIXIT·SINE·VL
LA·ANIMI·LAESIONE·ANN·XX·M·II·ET·SIBI·VIVA·P·C·ET·S·A·D

Archives historiques du Rhône, 12, p. 62. — De Boissieu, p. 481.

— Comarmond, *Description*, p. 209, *Notice*, p. 77. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 13.

..... *adfectione mariti permanent aeterna beneficia, et, licet sors iniqua fatorum vitam abstulerit, memoria tamen laudis ejus et gloriae, manente hoc titulo, durabit aeterna. Aurelia Sabina coniugi karissimo, dulcissimo, pientissimo, incomparabili, qui mecum vixit sine ulla animi laesione annis XX, mensibus II, et sibi viva ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

« .... inoubliables bienfaits et éternels témoignages de « l'affection d'un mari; et, bien que l'injuste arrêt des destins « ait mis fin à ses jours, son souvenir, conservé par cette épitaphe « consacrée à son éloge et à sa gloire, demeurera éternel. Aurelia « Sabina, à son mari très cher, excellent et incomparable, qui « a vécu avec moi sans m'avoir jamais causé aucune contrariété, « vingt ans et deux mois, ai de mon vivant, élevé ce tombeau « et l'ai dédié sous l'*ascia* ».

Voici un texte dont la mutilation est bien regrettable. S'il faut prendre à la lettre les éloges de l'épitaphe, le défunt était un personnage marquant, qui s'était acquis de la renommée, voire même « une gloire sans fin ». Il a au moins eu, à notre connaissance, le mérite de n'avoir jamais causé à sa femme, pendant les vingt années qu'il a vécu avec elle, ni le moindre chagrin ni la moindre peine. Mais c'était là, à Lyon, — les inscriptions en font foi, — la règle commune, et un fait si ordinaire ne saurait justifier de valables prétentions à l'admiration de la postérité. Malheureusement, le texte a péri en partie et avec cette partie l'éternel souvenir confié à sa garde.

269

Épitaphe d'Aurelia Secundina.

Pilastre entre les arcades XLIII et XLIV. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en janvier 1886. Une *ascia*, gravée en creux, occupe, à la première ligne de l'inscription, le milieu de l'espace entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 86; du dé 1 m. 24, largeur 0 m. 51.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
AVRELIAE · SECVN
DINAE · QVAE · VIXIT
ANNIS · XXV · M · XI · DVIII
PERVINCIVS · PO
LYCHRONIVS
CONIVGI · CARIS
SIMAE · ET · INCONPA
RABILI · PONENDVM
CVRAVIT · ET · SVB
ASC · DEDICAVIT

Les deux N de ANNIS, le D et le V de DVIII à la sixième ligne, l'E et le T de ET, l'N et le P de INCONPA à la dixième,

l'N et l'E, l'N et le D, l'V et l'M de PONENDVM à la onzième liés en monogrammes ; le point après AETERNAE figuré par une palmette.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 187. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 280.

Diis Manibus et memoriae aeternae Aureliae Secundinae quae vixit annis XXV, mensibus XI, diebus VIII; Pervincius Polychronius coniugi carissimae et inconparabili ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Aurelia Secun-
« dina, morte à l'âge de vingt-cinq ans, onze mois et huit jours ;
« Pervincius Polychronius à son épouse très chère et incom-
« parable a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Pervincius, à cause de son surnom servile *Polychronius*, n'était vraisemblablement qu'un affranchi.

Remarquer le gentilice *Pervincius* formé du cognomen *Pervincus*, et la rencontre incorrecte d'une *n* avec un *p* dans le mot *inconparabili*.

270

Épitaphe de Bellius Belliolus.

Arcade XXXVIII. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé ; « découvert, quartier des « TERREAUX, en 1832, dans les matériaux de l'ancien quai des

« AUGUSTINS près de l'égout de la rue du Bessard » (de Boissieu). — Hauteur 2 m., largeur 0 m. 79.

D ❧ M
ET·MEMORIAE·DVLCIS
SIMAE·C·BELLI·BELLIOLI
QVI·VIXIT·ANNIS·VII·M·IIII
D·III·C·BELLIVS·OCTAVIVS
PATER·ET·FIRMIA·SEXTIOLA
MATER·ET·BELLIA·OCTAVIOLA
SOROR·VIVI·*si*BI·POSTE
RISQVE·SVIS·FECERVNT·ET
SVB·ASCIA·DEDICAVERVNT

A la quatrième ligne VII et non pas VI, à la septième BELLIA et non pas FILIA; le premier A et le V de OCTAVIOLA, à la même, liés en un monogramme; le point entre les sigles D M, à la première, figuré par une *hedera*.

DE BOISSIEU, p. 503. — COMARMOND, *Descr.*, p. 229; *Notice*, p. 84. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 15.

Diis Manibus et memoriae dulcissimae Caii Bellii Bellioli, qui vixit annis VII, mensibus IIII, diebus III; C. Bellius Octavius, pater, et Firmia Sextiola, mater, et Bellia Octaviola, soror, vivi sibi posterisque suis fecerunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire chérie de Caius Bellius « Belliolus, mort à l'âge de sept ans, quatre mois et trois jours; « Caius Bellius Octavius, son père, et Firmia Sextiola, sa mère, « et Bellia Octaviola, sa sœur, ont, de leur vivant, élevé ce « tombeau et aussi pour eux-mêmes et pour leurs descendants « et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le sentiment de tendresse que laisse percer la formule *memoriae dulcissimae* au lieu de l'ordinaire *memoriae aeternae* s'explique par le jeune âge du défunt. Voir ci-dessus n° 249 le commentaire de l'épitaphe de Germanilla.

Le père, la mère et la sœur se réunissent pour élever en commun le tombeau et faire en commun la consécration sous l'*ascia*.

Le même prénom commun au père et au fils.

Bellius le nom du père, *Firmia* le nom de la mère, cognomens transformés en gentilices ; au contraire, *Octavius* le surnom du père, gentilice employé comme cognomen, et permettant d'apercevoir que la grand-mère paternelle s'appelait probablement *Octavia*.

Les surnoms des deux enfants dérivés par forme diminutive des noms du père : *Belliolus* de son nom gentilice, *Octaviola* de son surnom.

Si d'autres enfants étaient venus, ils eussent sans doute reçu des surnoms tirés des noms de leur mère.

Les gentilices de forme cognominale, marque certaine d'une basse extraction.

271

Épitaphe de Bittia Titia.

Arcade L. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé « en février 1870 dans le lit du RHONE vis-à-vis la place « GROLIER » (Daussigny). Une *ascia*, gravée au trait, se voit à la première ligne entre les sigles D M, non au milieu de l'intervalle entre les deux lettres, mais très rapprochée de l'M ; il y avait

peut-être près du D une autre *ascia*, aujourd'hui disparue. — Hauteur 1 m. 40, du dé 0 m. 80; largeur 0 m. 65.

D M
ET · MEMORIAE · AETERNA*e*
BITTIAE · TITIAE · FEMINÁE
SANCTISSIMÁE · ET · INCOM
PARABILI · MORIBVS · *et pie*
TÁE · ET · SABINIO · SANCTO · CON
IVGI · VIVO · IVLIVS · DIVICIAC*us*
ET · SABINIVS · SANCTINVS · FI*li*
PARENTIBVS · KARISSIM*is*
PONENDVM · CVRAVERV*nt*
ET · SVB · ASCIA · DEDICAVE
R V N T

Le T et l'E final de *pie*TATE liés en un monogramme; les A de FEMINAE, de SANCTISSIMAE, de *pie*TATE, accentués.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 14. — Martin-Daussigny, n° 1144 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et memoriae aeternae Bittiae Titiae, feminác sanctissimáe et incomparabili moribus et pietáte, et Sabinio Sancto, coniugi vivo; Iulius Diviciacus et Sabinius Sanctinus, filii, parentibus karissimis ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Bittia Titia, « femme très vertueuse, d'une pureté de mœurs et d'une piété « incomparables, et à Sabinius Sanctus, son mari survivant; Julius « Diviciacus et Sabinius Sanctinus, ses fils, ont élevé à leurs « parents très chers ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

La défunte, Bittia Titia, avait pour surnom un gentilice qui vraisemblablement avait été celui de sa mère.

De son mariage avec Sabinius Sanctus était né son fils Sanctinus, dont le surnom dérive par diminutif de celui du père. Elle avait eu d'un précédent mariage avec un Julius son autre fils, Julius Diviciacus, en qui nous retrouvons peut-être un descendant de l'éduen Divitiacus, l'allié des Romains dans la guerre des Gaules. La substitution du *c* au *t* dans *Diviciacus* écrit par *c* sur notre inscription et par *t* dans les Commentaires, n'est pas un obstacle à l'identification des deux formes du nom. Soit en épigraphie, soit chez les auteurs, la confusion des deux lettres est fréquente; par exemple *otium* et *ocium*, *tribunicius* et *tribunitius*, et dans les noms propres, *Arretinus* et *Arrecinus*, *Acilianus* et *Atilianus*, etc. (Marini, *Arv.*, p. 173).

Le nom *Bittius*, s'il n'est le même que *Vettius*, serait aussi un nom celtque, transformé en gentilice romain.

L'éloge décerné à Bittia est remarquable; il nous montre que, non moins chez les paeïns que chez les chrétiens, la pureté des mœurs et la *pietas*, c'est-à-dire, non pas la dévotion, mais le dévouement affectueux, étaient tenues en honneur.

272

Épitaphe de Cabutius Sextus.

Arcade LI. — Fragment présentant le dé, très détérioré et incomplet à droite et en bas, d'un cippe qui primitivement devait être pourvu d'une base et d'un couronnement; « servant autrefois « de borne au coin de la rue SAINT-IRÉNÉE » (Artaud); « où il « était enterré sens dessus-dessous au tiers de sa hauteur »

(Comarmond); entré au Musée avant 1816. — Hauteur 0 m. 96, largeur 0 m. 37.

D M
Q · CABV*ti*
SEXTI · HO*mi*
NIS · OPT*i*
MI · QVI · V*ix*
IT · ANNIS · X//
M · XI · D · V//
c a BVTIA
*ac*CEPT*a pa*
*tr*I · CA
*ri*SSIM*o*
p. c. SV*b asc*
dedicavit

L'M de la première ligne réduite à l'extrémité inférieure de sa haste gauche ; les deux N de ANNIS à la sixième, liés en un monogramme ; l'I à la dixième incertain : un I ou une L, mais plutôt un I.

Spon, exemplaire interfolié à la Bibl. nationale. — Ménestrier, *Hist. cons.*, p. 110. — Artaud, *Notice* 1816, p. 14. — De Boissieu, p. 504. — Comarmond, *Description*, p. 279 ; *Notice*, p. 102.

Diis Manibus Q. Cabutii Sexti, hominis optimi, qui vixit annis X..., mensibus XI, diebus V...; Cabutia Accepta patri carissimo ponendum curavit, sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Quintus Cabutius Sextus, homme plein « de bonté, mort à l'âge de ...... ans, onze mois et cinq (?) « jours ; Cabutia Accepta a élevé à son père ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Sextus, ordinairement prénom, employé ici comme surnom.

Cabutius, nom peut-être celtique. Une inscription des Alpes Cottiennes *(C. I. L.*, V, 7221), mentionne une *Tertia, Cabutonis filia ;* faut-il reconnaître dans ce *Cabuto* le thème primitif, et alors plutôt ligure que celtique, du nom de notre *Cabutius*, ou bien tout simplement le surnom très romain et très commun *Capito*, défiguré par une prononciation locale ?

273

Épitaphe de Caesonius Felicio.

Arcade XVIII. — Petit cippe avec base et couronnement trouvé dans la SAONE ; « extrait en 1847, de la dernière arche, *arcus* « *mirabilis*, du pont du CHANGE » (De Boissieu) ; « découvert « en 1847 dans les fondations de la première pile du pont du « Change, rive gauche » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 70, du dé 0 m. 45 ; largeur 0 m. 40.

D M
CAESONI · FELICION*is*
*c*AESONIA · AMPLIAT*a*
FILIO · CARISSIMO
DEFVNCTO · ANNOR
XXIII

Les deux N de ANNOR à l'avant-dernière ligne liées en un monogramme.

De Boissieu, p. 504. — Comarmond, *Description*, p. 106; *Notice*, p. 36.

Diis Manibus Caesonii Felicionis; Caesonia Ampliata filio carissimo, defuncto annorum XXIII.

« Aux dieux Mânes de Caesonius Felicio; Caesonia Ampliata « à son fils très cher, mort à l'âge de vingt-trois ans ».

Ce fils, à qui l'épitaphe ne donne pas de père et qui a le nom gentilice de sa mère, était vraisemblablement un fils naturel.

Le nom *Caesonius*, déjà connu à Lyon par d'autres inscriptions; un Marcus Caesonius (ci-dessus, II, p. 429) était sévir augustal de la colonie *Copia Claudia Augusta Lugudunum*.

La mère du défunt se nommait *Ampliata*, non *Amplia* comme d'autres ont lu à tort.

274

Épitaphe de Callistia Ma.

Pilastre entre les arcades XXX et XXXI. — Cippe avec base et couronnement, découvert le 8 mai 1885 à TRION, à 10 ou 15 mètres au couchant du pont de la montée de Loyasse. Un cône en forme de pomme de pin, trouvé en même temps et à côté, lui appartenait peut-être et devait s'emboîter dans une mortaise carrée qui occupe le milieu de la face supérieure. Sur le devant de la plinthe de la base se voit une cavité à ouverture carrée, autrefois pourvue d'un portillon, dont il reste les scellements. Le

cippe reposait sur une dalle quadrangulaire au centre de laquelle existe un *loculus* répondant à cette cavité. — Hauteur 1 m. 13, du dé 0 m. 64 ; largeur 0 m. 51.

D · ◊ · M
CALLISTIAE
ME ·
TERTINIAE · PRIMI
TÎVAE ◊ MATRIS ·
SEVER ◊ COBRV́NVS

ET ◊ S ◊ A ◊ D ◊ D

Un accent sur le premier V de COBRVNVS ; un large espace vide entre les deux dernières lignes.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 121 ; *Découverte*, p. 32. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 102.

Diis Manibus Callistiae Mae, Tertiniae Primitivae matris, Severius Cobrúnus et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Callistia Ma, mère de Tertinia Primi-
« tiva, Severius Cobrunus a élevé ce tombeau et l'a dédié sous
« l'*ascia* ».

A cause de l'accent qui s'y voit, l'épitaphe de Callistia n'est probablement pas postérieure ou postérieure de beaucoup au deuxième siècle, car à partir de ce terme, bien qu'il s'en rencontre exceptionnellement encore quelques exemples jusque vers la moitié du troisième siècle, les accents deviennent rares, puis l'usage finit par s'éteindre entièrement.

Le cognomen monosyllabe *Ma* est bizarre, mais non à mettre

en doute; il est connu comme nom servile et s'écrivait quelquefois par deux *a*. Marini (*Arv.*, p. 495) en a réuni plusieurs exemples : *Claudia Maa ; — Domitia Maa* ou *Ma ; — Plutia, Q. liberta, Ma ; — Iulia Ma ; —* et, sur une épitaphe chrétienne : *Ma dormit in pace*. C'est le pendant du nom servile masculin *Gaa* et *Ga*.

Cobrunus, nom vraisemblablement celtique ; on le rencontre dans la Cisalpine (*C.*, V, 5817), à Milan : *Nigidia, Nigri filia, Cobruna*.

Il semble que l'inscription soit inachevée et que le large espace resté vide entre la sixième ligne et la dernière ait été laissé en réserve pour recevoir l'indication du rapport civil qui unissait ou devait plus tard unir Callistia à Cobrunus. La prévision, si réellement il y a lieu d'en supposer une, ne se sera pas réalisée ou, s'étant réalisée, n'aura pas été consignée dans le vide qui l'attendait et l'attend encore.

275

Épitaphe de Calpurnia Severa.

Arcade XXV. — Sarcophage, « trouvé au quartier des TER-« REAUX, dans les fondations de l'église Notre-Dame de la « PLATIÈRE » (Artaud); entré au Musée avant 1808. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en queue d'aronde. Les sigles D M occupent ces appendices, au-dessus de chacun desquels se voit la figure sculptée d'une *ascia*. — Hauteur 0 m. 88, longueur

1 m. 30; hauteur de la partie encadrée 0 m. 65, largeur sans les appendices 1 m. 20, les appendices compris 2 m. 10.

D ET · MEMORIÁE · AETERN M
CALPVRNIAE SEVERÁE
FEMINÁE · SANCTISSIMÁE
VIVA SIBI PONENDVM · PRECE
PIT · CALPVRNIÁE · DELICÁTAE
ET · EREDI
ET · SVB · ASCIA · DEDICAVIT

Accents sur l'A de MEMORIAE à la première ligne, de SEVERAE à la seconde, de FEMINAE et de SANCTISSIMAE à la troisième, sur le second A de CALPVRNIAE et sur le premier de DELICATAE à la cinquième; une palmette à la fin de la seconde; les mots ET · EREDI intercalés dans l'interligne entre la cinquième et la dernière.

Millin, *Voyage*, I, p. 462. — Artaud, *Notice* 1808, p. 10; 1816, p. 39; *Musée lapidaire*, arcade XXIV. — De Boissieu, p. 482. — Comarmond, *Description*, p. 160; *Notice*, p. 57. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 9.

Diis Manibus et memoriáe aeternae Calpurniae Severáe, femináe sanctissimáe. Viva sibi ponendum precepit (et) Calpurniáe Delicátae, eredi, et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Calpurnia « Severa, femme très vertueuse, qui, de son vivant, a fait élever « pour elle-même et pour Calpurnia Delicata, son héritière, ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Deux mots, oubliés d'abord, ont été ajoutés après coup et intercalés dans le dernier interligne : le mot ET nécessaire avant

CALPVRNIAE et le mot EREDI omis après DELICATAE. Quant à la supposition que la seconde des deux Calpurnia n'aurait pas eu de cognomen et que le mot *delicatae* serait un terme de tendresse ou le titre d'un office rempli par elle auprès de la première, elle ne nous paraît guère admissible, mais il se peut que l'omission n'ait été réparée qu'en partie ; car, au lieu de *et Calpurniae Delicatae eredi*, on s'attendrait à lire *et Calpurniae Delicatae, filiae* ou *libertae et eredi*.

Ponendum precepit, formule équivalente à *poni jussit*.

Precepit par *e* au lieu d'*ae*, faute conforme à la prononciation.

Eredi sans *h*, peut être simplement un archaïsme.

Dans les grandes maisons, la *delicata* était, comme on dirait en style moderne, une demoiselle d'honneur, au courant des manières du beau monde ; mais, comme il vient d'être expliqué, tel ne doit pas être ici le sens du mot.

La palmette qui vient après le nom de la défunte est peu vraisemblablement un signe de christianisme.

276

Épitaphe de Calvisius Atticianus.

Arcade XXXVI. — Cippe en pierre blanche avec base et couronnement ; extrait du puits de TRION en novembre 1885. Sur la face supérieure existe un *loculus* circulaire contenant autrefois l'urne qui renfermait les cendres. Les sigles D M, dont la première manque actuellement, occupaient le bandeau de la corniche. Une

ascia en creux s'y voit dans l'intervalle qui séparait les deux lettres, mais beaucoup plus près de la première que de la seconde. — Hauteur o m. 78, du dé o m. 42, largeur o m. 32.

d M

ET MEMORIE
A ÆTERNE·C·CAL
VISI · ATCIANI
HOMINIS · OP
TM · FELICIA · MR
TNA · CONIVX · E
SECVNDINVS
SECVNDANVS
SECVNDVS · F*li*
EIVS SVB ASCIA
DEDICAVERVNT

Lettres de mauvaise forme ; l'R et l'I de MEMORIE, le second A et le premier E, le T et le second E de AÆTERNE, l'A et le premier T, le second T et le premier I de ATTICIANI, le T et le premier I, l'M et le second I de OPTIMI, l'M, l'A et l'R, le T et l'I de MARTINA, l'E et le T de ET, l'F et le premier I de FI*li*, le V et le deuxième E, l'N et le T de DEDICAVERVNT liés en monogrammes. Les mots MEMORIE A AETERNE sont vraisemblablement une faute due à l'inattention du graveur et à corriger en MEMORIAE AETERNE.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 171. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 189.

Diis Manibus et memoriae aeternae C. Calvisii Atticiani, hominis optimi, Felicia Martina coniux, et Secundinus, Secundanus, Secundus, filii eius, sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Caius Calvisius « Atticianus, excellent homme; Felicia Martina son épouse, et « Secundinus, Secundanus et Secundus, ses fils, ont dédié ce « tombeau sous l'*ascia* ».

Un des trois fils, le dernier nommé, a le surnom de *Secundus* dans sa forme primitive; les deux autres ont le même surnom dans ses formes dérivées *Secundanus* et *Secundinus ;* il semble supposable d'après cela qu'ils sont énumérés en commençant par le plus jeune et en terminant par l'aîné. Dans tous les cas, il est bien évident que *Secundus* ne peut pas signifier ici « né le second » et doit être plutôt interprété dans le sens de son acception morale.

Felicia, gentilice formé d'un cognomen.

Homo optimus, éloge fréquent sur les épitaphes.

277

Épitaphe de Camillia Augustilla.

Don Marduel.

Arcade XLV. — Cippe avec base et couronnement; autrefois au quartier SAINT-IRÉNÉE, « dans la rue des ANGES à côté du « cadran Jordan » (Millin); puis, « dans le jardin de M. Marduel à « CHAMPVERT » (Comarmond); entré au Musée avant 1808. Une *ascia*, gravée au trait au-dessus de la corniche, occupe le fronton de la *lysis*, dont les volutes présentent chacune à son extrémité la trace du scellement d'un ornement de métal. Un trou carré, anciennement bordé d'une feuillure pour recevoir une porte, se voit au

milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 38, du dé o m. 85, largeur o m. 61.

DIIS . MANIB
CAMILL·AVGVSTLLAE
QVAE·VIXIT·ANNIS·XXX
DIEB·V·DE·QVA·NEMO
SVORVM · VMQVAM
DOLVIT·NISI·MORTEM
SILENIVS · REGINVS
FRATER · SORORI
KARISSIMAE·ET·SVB
ASCIA · DEDICAVIT

L'I et la première L d'AVGVSTILLAE à la seconde ligne, liés en un monogramme.

Millin, *Voyage*, I, p. 477. — Artaud, *Notice* 1808, p. 67; 1816, p. 78; *Musée lapidaire*, arcade LIX. — De Boissieu, p. 483. — Comarmond, *Description*, p. 370; *Notice*, p. 133. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 24.

Diis Manibus Camilliae Augustillae, quae vixit annis XXX, diebus V, de qua nemo suorum umquam doluit nisi mortem; Silenius Reginus, frater, sorori karissimae et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Camillia Augustilla, morte à l'âge de « trente ans et cinq jours, sans avoir jamais causé à aucun des « siens d'autre chagrin que celui de sa mort; Silenius Reginus, a « élevé à sa sœur très chère ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

La touchante expression de regret, du reste non rare, *de qua nemo suorum umquam doluit nisi mortem*, se retrouve sur une autre inscription de Lyon, précisément au nom d'un [Sileni]us Reginus, le même sans doute que celui dont il s'agit ici.

Il est remarquable que la défunte *Camillia Augustilla*, ne s'appelle pas du même nom gentilice que *Silenius Reginus*, qui la qualifie de « sœur » ; peut-être n'était-elle que sa belle-sœur.

Umquam pour *unquam*, forme archaïque.

278

Épitaphe de Capitonia Sympherusa.

Arcade XL. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Un scellement de plomb se remarque à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis* qui décore la face de l'attique. — Hauteur 0 m. 98, du dé 0 m. 47, largeur 0 m. 48.

D · M
CAPITON · SYM
PHERVSAE
Q · CAPITON · PA
LAEMÓN
CONIVGI · KA
RISSIMAE · P · C

Lettres de très belle forme ; un accent sur l'O de PALAEMON.

ALLMER, *Revue*, II, p. 281. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 190.

Diis Manibus Capitoniae Sympherusae; Q. Capitonius Palaemôn coniugi karissimae ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes de Capitonia Sympherusa ; Quintus Capi-
« tonius Palaemon à son épouse très chère a élevé ce tombeau ».

Le nom gentilice, le même pour le mari et pour la femme. Absence de la dédicace sous l'*ascia*, présomption d'ancienneté. *Sympherusa*, nom grec formé d'un participe.

279

Épitaphe de....., frère de Carantia Secundina.

Arcade VI. — Petit cippe en pierre tendre avec base et couronnement, « trouvé au JARDIN-DES-PLANTES » (Artaud). — Hauteur 0 m. 62, du dé 0 m. 45, largeur 0 m. 18.

D M
CARAN
*t*IA SIICV
NDINA
FRATRI

La barre des A de CARAN remplacée par un trait vertical.

ARTAUD, *Notice* 1808, p. 76; 1816, p. 75; *Musée lapidaire*,

arcade LXI. — De Boissieu, p. 504. — Comarmond, *Description*, p. 382; *Notice*, p. 138. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 24.

Diis Manibus, Carantia Secundina fratri.

« Aux dieux Mânes ; Carantia Secundina à son frère ».

L'épitaphe ne donne pas les noms du défunt ; il devait s'appeler *Carantius* comme sa sœur.

280

Épitaphe de Cassius Carantianus.

Pilastre entre les arcades XXX et XXXI. — Partie supérieure d'un petit cippe en marbre; trouvée en novembre 1885 à TRION. Le couronnement se termine par un pyramidion aigu, sur la plinthe duquel sont gravées les sigles D M de la première ligne de l'inscription. — Hauteur 0 m. 72, du dé 0 m. 20, largeur 0 m. 25; hauteur du pyramidion au-dessus de la plinthe qui lui sert de base 0 m. 34.

D M

MEMORIAE
AETERNE
CASSI · CARA
NTIANI / /
. . . .

Lettres de mauvaise forme et de mauvaise époque.

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 109.

Diis Manibus, memoriae aeternae Cassii Carantiani ....

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Cassius « Carantianus .... ».

Le marbre sur lequel est gravé ce fragment d'épitaphe a été emprunté à quelque riche monument ; on voit sur le côté droit un restant de frise où l'on distingue encore, sous le martelage, entre deux rangs d'oves ou de feuilles d'eau, une ligne d'ornements courants appelés « postes », qui représentent conventionnellement les flots de la mer.

La mère du défunt s'appelait peut-être Carantia, et son gentilice aura fourni le surnom *Carantianus* de son fils.

Voir l'inscription précédente au nom d'une Carantia Secundina.

Ce nom de *Carantius* est vraisemblablement celtique et dérivé du même primitif que celui du fleuve *Carantonus*, « la Charente ».

281

Épitaphe de Cassius Iulius.

Arcade XXXIII. — Cippe avec base et couronnement : « trouvé « dans les fouilles faites à SAINT-IRENÉE en 1825 » (De Boissieu) : « en 1824, en construisant l'église ; entré au Musée en 1845 » (Comarmond). Une *ascia* se voit à la première ligne entre les sigles D M. Un trou de scellement encore apparent au bout de la volute du côté droit de la *lysis* permet de savoir que l'extrémité de chacune

des deux volutes était décorée d'un ornement en métal. — Hauteur 1 m. 35, du dé 0 m. 85, largeur 0 m. 62.

D ❧ M
ET · MEMOR
D · CASSI · IVLI
D · CASSIVS · IBLI
OMARVS · PATRO
NO · PIENTISSI
MO · DE · SVO · PO
SVIT

Archives historiques du Rhône, 12, p. 191. — De Boissieu, p. 505. — Comarmond, *Description*, p. 202; *Notice*, p. 74. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus et memoriae D. Cassii Iulii; D. Cassius Ibliomarus patrono pientissimo de suo posuit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Decimus Cassius Julius;
« Decimus Cassius Ibliomarus à son excellent patron a, de ses
« deniers, élevé ce tombeau ».

Cassius s'appelait *Iulius* de son surnom, vraisemblablement parce que sa mère s'appelait *Iulia*.

Ibliomarus, le surnom de son affranchi, est un nom celtique. On connaît un Ibliomarus (Muratori, 1031, 2), qui était de la cité de Trèves. On retrouve aussi ce même nom sous la forme *Illiomarus*, en différentes parties de la Gaule, notamment à Lyon (ci-dessus, II, p. 487), sur l'épitaphe d'un Aprius Illiomarus, fils d'un Illiomarius Aper de la cité des Veliocasses, dont le chef-lieu *Rotomagus* est aujourd'hui Rouen.

282

Épitaphe de Cassia Restiola.

Arcade XXXVI. — Petit cippe dont la base et le couronnement ont été affleurés au dé ; « provient de l'église de TALUYERS, où « il servait de bénitier ; entré au Musée en 1856 » (Daussigny). Une *ascia*, dont on n'aperçoit plus que le manche, occupe, à la première ligne, le milieu de l'intervalle entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 10, du dé 0 m. 70, largeur 0 m. 35.

D M
ET · MEMORI
AETER · CASSIÆ
RESTIOLA · MATR
PIENTISSIMA*e*
POSVIT
eT · SVB · ASCIA
DEDICAVT sic

Le second A et l'E de CASSIAE, le T, l'R et l'I de MATRI, l'M, l'A et peut-être l'E de PIENTISSIMAE liés en monogrammes ; une palmette après POSVIT, à la fin de la sixième ligne.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 818 de son Registre d'entrées. — MONFALCON, Suppl. à SPON, *Recherche*, éd. 1857, p. 363.

Diis Manibus et memoriae aeternae Cassiae; Restiola matri pientissimae posuit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Cassia; Restiola « à son excellente mère a élevé ce tombeau et l'a dédié sous « l'*ascia* ».

Cette épitaphe présente plusieurs imperfections de gravure; les lettres AE du commencement de la troisième ligne, y servent à la fois pour les deux dernières du mot *memoriae* et pour les deux premières du mot *aeternae;* l'I final manque peut-être au mot *matri* et certainement au mot *dedicavit*. Il est cependant peu vraisemblable que toute une ligne, qui aurait contenu le surnom de la défunte et le nom de la survivante, ait été omise; bien plus probablement chacune des deux personnes mentionnées, la mère et la fille, n'aura été désignée que par un seul nom, et *Cassia*, quoique nom gentilice, n'est sans doute ici qu'un cognomen. Dans ce cas, ni l'une ni l'autre n'avait le droit de cité romaine.

Restiola, diminutif des surnoms connus *Restius* et *Restio*.

283

Épitaphe de Catia Severa.

Arcade LX. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé en « 1825 à SAINT-IRÉNÉE, lorsqu'on creusa le sol pour l'agrandis- « sement de l'église; il fut placé dans la rampe droite du perron « qui règne devant la façade de cet édifice » (De Boissieu); « décou- « vert en 1824 en construisant la nouvelle église de Saint-Irénée,

« et entré au Musée en 1845 » (Comarmond). Un trou de scellement, qui a dû autrefois servir à fixer un ornement de métal, se voit au bas de chacune des deux volutes de la *lysis* du couronnement. — Hauteur 1 m. 45, du dé 0 m. 93, largeur 0 m. 53.

D M
ET · AETERNAE · SECV
RITATI
CATIAE · SEVERAE
T · IVL · AVGVSTALIS · CON
IVGI · SANCTISSIMAE
ET · IVL · SEVERINA · MATRI
KARISSIMAE · QVAE · VIXIT
ANNIS · XXXI · EX · QVIBVS
CVM · CONIVGE · SVO
EGIT · ANNIS · XV
CVI · VIVAE · PETENTI
VT · RELIQVIAE · SVAE
CVM · MATRIS · ET · PATRIS
CONDERENTVR
OBSEQVIVM · PRAESTI
TERVNT

Le second I et le T de VIXIT à la huitième ligne, la seconde N et le T de CONDERENTVR à la quinzième, liés en monogrammes.

De Boissieu, p. 483. — Comarmond, *Description*, p. 360; *Notice*, p. 130. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 24.

Diis Manibus et aeternae securitati Catiae Severae; T. Iulius Augustalis coniugi sanctissimae, et Iulia Severina matri karissimae, quae vixit annis XXXI, ex quibus cum coniuge suo egit annis XV;

cui vivae petenti ut reliquiae suae cum matris et patris conderentur, obsequium praestiterunt.

« Aux dieux Mânes et à la sécurité éternelle de Catia Severa ; « Titus Julius Augustalis à son épouse très vertueuse, et Julia « Severina à sa mère très chère, morte à l'âge de trente et un « ans, dont quinze passés en la compagnie de son mari. Con- « formément à la demande par elle faite, de son vivant, que ses « restes fussent réunis avec ceux de son père et de sa mère, ils « ont fidèlement accompli son désir ».

Morte à trente et un ans, après quinze ans de mariage, Catia Severa avait été mariée à l'âge de seize ans et n'a laissé après elle qu'un enfant. C'est peut-être dans la prévision que son mari se remarierait qu'elle demande la réunion de ses restes avec ceux de ses parents.

Le surnom de la fille dérivé par diminutif de celui de la mère.

Remarquer *cum coniuge egit annis XV*, et *obsequium praestiterunt*.

284

Épitaphe de Catullia Samilla.

Arcade XIV. — Cippe très fruste, dont la base et le couronnement ont été abattus ; autrefois, « à SAINT-IRÉNÉE au logis du Bœuf, « dans la cour » (Spon) ; « renversé et servant de banc à l'entrée « du logis du Bœuf, hors la porte Saint-Just, où était autrefois « l'église des Macchabées » (Artaud) ; « à la porte de l'hôtel du « Bœuf-Couronné, rue des Farges » (Comarmond) ; entré au Musée

avant 1816. Une *ascia* occupe entre les sigles D M le milieu de la première ligne. — Hauteur 1 m. 04, largeur 0 m. 49.

D ascia M
C A T V L L I A E
/ A M I L L A E
/ V A L *e r* · S E N
/ / V S C O N I V G
/ *a* R I S S I M · C V M
Q V *a* · V I X I T · A NN
x i i i M · V · S I NE · V *l*
l a *a* N I M I · L A E S *i o*
n e et s I B I V I V V S
f e C I T · I D Q V E
s · A · D

Les deux N de ANN à la fin de la septième ligne, l'N et l'E de SINE à la huitième liés en monogrammes.

Spon, *Recherche*, p. 76 : ligne 3 SAMILLAE, 4 et 5 VALER· SEN... | ...IVS, 7 QVA, 8 XIIII, 8 et 9 VL | LA, 9 et 10 LAESIO | NE ET en lettres conjointes, / / FECIT ; édit. 1857, p. 87. — Ms. Ruolz-Dissard. — Artaud, *Notice* 1816, p. 18 ; *Musée lapidaire*, arcade XIII. — De Boissieu, p. 505. — Comarmond, *Description*, p. 99 ; *Notice*, p. 33. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 6.

Diis Manibus Catulliae Samillae (?), ... *Valerius Sen...us coniugi carissimae, cum qua vixit annis XIIII, mensibus V, sine ulla animi laesione, et sibi vivus fecit id(em)que sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes de Catullia Samilla ; ... Valerius Sen...us, « à son épouse très chère, avec laquelle il a vécu quatorze ans

« et cinq mois sans avoir jamais reçu d'elle aucune contrariété, a, « de son vivant et aussi pour lui-même, élevé ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Les copies de Spon ne sont pas assez exemptes d'inexactitudes pour qu'il soit certain que la défunte s'appelât *Samilla;* elle s'appelait peut-être plutôt *Camilla*. Nous ne parvenons pas à restituer le surnom de son mari; peut-être s'appelait-il *Sennus* ou *Sennius*.

Catullia, gentilice formé d'un cognomen. Il a été déjà remarqué que la dénomination par un gentilice dérivé d'un cognomen est l'indice d'une basse extraction; c'est qu'en effet les noms de cette forme proviennent ordinairement d'un affranchissement dans lequel le patron donne à son affranchi, au lieu de son nom, un nom nouveau tiré de son cognomen. Non admis à la communauté du nom patronymique de la maison, l'affranchi semble en quelque sorte n'être pas de la famille.

285

Épitaphe de Cerialia Aulina.

Arcade XXI. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé; « à TRION en une porte que l'on « nomme de Tryon près de Sainct-Iust » (Paradin); « dans la « collection de Langes » (Symeoni); « mise à la renverse sous la « base d'un pilastre qui soutient une galerie dans le couvent des « RR. PP. de la Trinité, à Saint-Georges » (Spon); « dans la « collection des Bellièvre, à Saint-Georges » (Artaud); entré au Musée avant 1808. Une *ascia*, gravée au trait, se voit entre les

deux dernières lettres de la dernière ligne. — Hauteur 1 m. 21, du dé 0 m. 78, largeur 0 m. 52.

D · M
ET · QVIETI · AETERNAE
CERIALIAE · AVLINAE
CONIVGI · KARISSIMÆ
5 M · IVL · FORTVNATVS
ET · SIBI · VIVVS
PONENDVM · CV
RAVIT · ET
SVB · ASCIA · DEDI
C A V I T

L'M et l'E de KARISSIME liés en un monogramme.

SYMEONI, ms., p. 91. — PARADIN, p. 436. — GRUTER, 1769, 2. — SPON, *Recherche*, p. 83; éd. 1857, p. 95. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 68; 1816, p. 51; *Musée lapidaire*, arcade XXVII. — DE BOISSIEU, p. 506. — COMARMOND, *Description*, p. 171; *Notice*, p. 62. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 16.

Diis Manibus et quieti aeternae Cerialiae Aulinae, coniugi karissimae; M. Iulius Fortunatus et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Cerialia Aulina; « Marcus Julius Fortunatus à son épouse très chère et pour lui-« même, a, de son vivant, élevé ce tombeau et l'a dédié sous « l'*ascia* ».

Cerialia, nom gentilice formé d'un surnom.

Le prénom *Marcus*, peu commun en compagnie du gentilice *Iulius*.

286

Épitaphe de Claudius Achilleus.

Pilastre entre les arcades XXI et XXII. — Petit cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886 brisé en deux fragments. — Hauteur 0 m. 84, du dé 0 m. 42, largeur 0 m. 39.

D · M
TIB · CL · ACHILLEI
*e*T · RVFONIÁE
//STÁE · CONIVGI
E I V S
TIB · CL · DEVTER
A M *i c u* S
P C

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 281. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 191.

Diis Manibus Tib. Claudii Achillei et Rufoniáe [*Fe*]*stáe? coniugi eius; Tib. Claudius Deuter, amicus, ponendum curavit.*

« Aux dieux Mânes de Tiberius Claudius Achilleus et de Rufonia « Festa, son épouse; Tiberius Claudius Deuter, leur ami, a élevé « ce tombeau ».

287

Épitaphe de Claudius Agathyrsus.

Arcade LIV. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. — Une *ascia* en creux occupe le fronton de la *lysis*. Les sigles D M de la première ligne de l'inscription sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 48, du dé 0 m. 90, largeur 0 m. 45.

D · · M
ET · MEMORIÆ
AETERNAE
CL · AGATHYRSI
*h*OMINIS · SANC
TISSIMI
QVI · VÍXIT · ANNIS
LXX · M · V · D · X ·
SINE · MACVLA
SEDATIVS · AGA
THONICVS · FILI
VS · PATRI · DVLCIS
SIMO · POSVIT · ET
SVB · ASC · DED ·
EVSEBI VALE

L'A et le dernier E de MEMORIAE liés en un monogramme;

un accent sur le premier I de VIXIT, une palmette au milieu de l'intervalle entre les deux mots de la dernière ligne.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 282. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 192.

Diis Manibus et memoriae aeternae Claudii Agathyrsi, hominis sanctissimi, qui vixit annis LXX, mensibus V, diebus X, sine macula; Sedatius Agathonicus, filius, patri dulcissimo posuit et sub ascia dedicavit. — Eusebi vale!

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Claudius Aga-
« thyrsus, homme vénérable, qui a vécu sans tache soixante-dix
« ans, cinq mois et dix jours; Sedatius Agathonicus à son père
« chéri a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*. — Eusebius,
« adieu ! ».

Le mot *Eusebius* est l'équivalent de *pius*. Peut-être n'est-il ici qu'un qualificatif; mais peut-être aussi est-il le nom d'affectueuse familiarité dont Claudius Agathyrsus, vieillard de soixante-dix ans, était habituellement appelé dans son entourage intime. Il ne serait pas impossible non plus que Claudius ait été chrétien.

A cause de ce nom d'*Eusebius*, plus fréquent chez les chrétiens que chez les païens ou, pour mieux dire, à l'époque chrétienne qu'à l'époque païenne, M. Hirschfeld le considère comme chrétien, et considère aussi comme tels, nonobstant la consécration aux dieux Mânes, la dédicace sous l'*ascia* et la circonstance particulière de l'incinération, d'autres defunts des épitaphes de Trion sur lesquelles apparaissent soit une palmette, soit des noms analogues (*Dulcitium Gaudentius*, ci-dessus, I, p. 209). Il regarde comme certainement chrétien un Lucius Septimius Peregrinus (ci-dessus, I, p. 392), qui revient une seconde fois (ci-dessus, I, p. 419) sous les noms de Lucius Septimius Peregrinus, adelfus, dont le dernier, qui signifie « frère », serait, non pas un quatrième nom, mais un terme d'affi-

liation à une communauté chrétienne. Même les simples épithètes *virgo, virginius, virginia, honestus vir, honesta femina, sanctissimus, castissima* et autres du même genre, bien que nullement rares sur les épitaphes païennes, lui paraissent porter avec elles une présomption de christianisme (Hirschfeld, dans la *Westdeutsche Zeitschrift* 1888, *Contribution à l'histoire de la province Narbonnaise*, tiré à part, pp. 21, 22).

Sedatius, nom gentilice formé d'un cognomen.

288

Épitaphe de Claudius Karus.

Pilastre entre les arcades LV et LVI. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. — Hauteur 1 m. 30, du dé 0 m. 80, largeur 0 m. 48.

D · M
TIB · CLAVD · KARI
CLAVD · KARI
NVS · FIL · ET
VINNIA · NIGRI
NA · CÓNIV́NX
SVO · KARISSIMO
FACIENDVM
CV́RÁVERVNT

L'A et le V de CLAVD à la seconde ligne liés en un mono-

gramme; accents sur l'O et sur l'V de CONIVNX, sur le premier V et sur l'A de CVRAVERVNT.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 293. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 194.

Diis Manibus Tib. Claudii Kari; Claudius Karinus, filius, et Vinnia Nigrina, cóniúnx, suo karissimo faciendum cúráverunt.

« Aux dieux Mânes de Tiberius Claudius Karus; Claudius Kari-
« nus, son fils, et Vinnia Nigrina, sa femme, à leur très cher
« ont élevé ce tombeau ».

Remarquer la belle forme des lettres et l'absence de la formule *sub ascia*. Ces particularités, jointes à l'indice d'ancienneté fourni par les noms *Tiberius Claudius,* qui étaient ceux de l'empereur Claude, peuvent faire remonter l'inscription au premier siècle.

Bien que le *c* de l'alphabet latin eût devant toutes les voyelles le son du *k,* les Romains n'ont guère substitué le *k* au *c* que lorsqu'il était, comme ici, suivi de la lettre *a*.

289

Épitaphes de Claudius Liberalis, de Claudius Trajanus et de Claudia Pia.

Don de l'Hospice de l'Antiquaille.

Arcade XVIII. — Table quadrangulaire, incomplète en haut; divisée par des cannelures en trois compartiments contenant chacun une inscription; autrefois à FOURVIÈRE; « en la cour de

« l'ANTIQUAILLE au logis de Monsieur l'Official Buatier » (Paradin); « encastrée dans une muraille à l'hospice de l'Antiquaille » (Artaud): entrée au Musée avant 1808. — Hauteur 0 m. 76, largeur 0 m. 92.

p e r p e t	V A*e s e c u*	R I T A T I · E T
D · M	D · M	D · M
C · C L A V D	C · C L A V D	C L A V D I A E
L I B E R A L S	/ / F I L	C · F I L · P I A*e*
E T L I V I A E	/ / / / / / /	A N I M A E
I A N T H E S	/ / / / / / S	D V L C I S S I ME
C L · T R A I A	/ / / / / / / / /	V I X T A N · X V I I
N V S · F I L	/ / / / / /	M · X · D · X · C · C L
P A R E NT I B V S	F *e c* I T	T R A I A N V S
		P A T E R F I L I A E
		P I I S S I ME

L'L et le dernier I de LIBERALIS, l'N et le T de PARENTIBVS, l'M et l'E de DVLCISSIME, le second I et le T de VIXIT, l'M et l'E de PIISSIME, liés en monogrammes.

PARADIN, p. 444. — SPON, *Recherche*, p. 230 : la première des trois seulement ; éd. 1857, p. 246. — MÉNESTRIER, *Hist. cons,.* p. 110. — COLONIA, I, p. 161. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 49 ; 1816, p. 46 ; *Musée lapidaire*, arcade XXIX. — DE BOISSIEU, p. 506. — COMARMOND, *Description*, p. 180 ; *Notice*, p. 65. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 12.

Perpetuae securitati et diis Manibus Caii Claudii Liberalis et Liviae Ianthes ; Claudius Traianus, filius, parentibus.

Diis Manibus, Caius Claudius, [*Caii*] *filius,* [. . . . . . *Traianu*]*s,* [*vivus sibi et suis*] *fecit.*

Diis Manibus Claudiae, Caii filiae, Piae, animae dulcissimae,

(quae) vixit annis XVII, mensibus X, diebus X; Caius Claudius Traianus, pater, filiae piissimae.

« A la sécurité perpétuelle et aux dieux Mânes de Caius Claudius « Liberalis et de Livia Ianthis; Claudius Trajanus, leur fils, à ses « parents;

« Aux dieux Mânes. Caius Claudius Trajanus, fils de Caius « (Claudius), de la tribu ......, a, de son vivant, fait pour lui-« même et les siens ce tombeau;

« Aux dieux Mânes de Claudia Pia, fille de Caius (Claudius); « âme bien-aimée, morte à l'âge de dix-sept ans, dix mois et dix « jours; Caius Claudius Trajanus, son père, à son excellente « fille ».

L'auteur du monument est Claudius Trajanus. Son épitaphe occupe le centre du groupe; des lettres plus grandes, l'espace moins ménagé montrent qu'elle y remplit le rôle principal. L'ordre procède, relativement au spectateur, de gauche à droite. La première épitaphe est celle des parents de Trajanus; la seconde est la sienne même; la troisième celle de sa fille. Les trois ensemble embrassent une suite de trois générations.

Ainsi que le remarque De Boissieu, les noms de Livie et de Claude nous reportent au temps des premiers empereurs, « et ces « noms, ce tombeau retrouvé au centre de la ville romaine, le « style même du monument, tout porte à soupçonner », conclut-il, « que nous avons le titre funéraire de l'ami de Sénè-« que, du témoin inconsolable du plus grand désastre dont nos « annales aient conservé le souvenir », c'est-à-dire le terrible incendie qui, sous le règne de Néron, réduisit Lyon en cendres. Ce qui viendrait ajouter peut-être quelque peu de vraisemblance à cette suposition, c'est que le lien d'amitié qui unissait Sénèque à Liberalis aurait eu pour cause une origine commune. Sénèque, on le sait, était de Cordoue; *Traius*, dont est formé *Traianus* le surnom du fils de Claudius Liberalis, est un nom espagnol, et

précisément c'est sur des inscriptions des environs de Cordoue (*C. I. L.*, II, 1065), et voisines d'Italica, la patrie de l'empereur Trajan, qu'il se rencontre. Malgré toutes ces apparences, il faut cependant renoncer à reconnaître dans le personnage de notre inscription le *Liberalis noster* de Sénèque ; il s'appelait, non pas *Claudius*, mais *Aebutius*, et c'est à lui que le philosophe romain dédie le livre *De beneficiis*; de plus, Aebutius habitait Rome ; il n'a pas été témoin de l'incendie de Lyon, mais il en a été informé par correspondance : *Nunc tristis est, nuntiato incendio ..... quo Lugdunensis colonia exusta est.....* (voy. ci-dessus, II, p. 200).

Remarquer le génitif de forme grecque *Ianthes* au lieu de la forme latine *Ianthidis*, et, comme indice d'ancienneté, l'absence de la figure et de la dédicace sous l'*ascia*.

Livia Ianthis paraît avoir été une affranchie.

290

Épitaphe de Claudius Rufinus.

Arcade I. — Petit cippe avec base et couronnement ; autrefois à FOURVIÈRE ; « en la maison de l'ANTIQUAILLE, en la mon-« taigne, appartenant à Monsieur Buatier, Official et grand Vicaire « de Monseigneur l'Archevesque » (Paradin); « au couvent des « Religieuses de la Visitation, qu'on appelle encore l'Antiquaille » (Spon); entré au Musée avant 1808. Une première ligne, aujourd'hui complètement disparue, se composait des sigles D M, placées aux extrémités des volutes de la *lysis*, dont le fronton était peut-être occupé par une *ascia*. La seconde ligne, la première en l'état

actuel du monument, est gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 90, du dé o m. 47, largeur o m. 40.

d *m*

*quiet*I · AETERNAE · L · CL · RVFINI

CL · HVNC · *viv*S · STYGIAS · RVFNVS
AD · VMBRAS · INSTITVIT
TITVLVM POST ANIMAE REQV
*i*EM · QVI TESTIS VITAE FAT*i*
SIT · LEGE · *fut*VR*us* CVM DO
MVS · ACCI*piet* SAXEA CORPVS HA
BENS · QVODQVE · MEAM
RETINET VOCEM · DATA LITTE
RA SAXO · VO*ce* TVA VIVET
QVISQVE LEGE*s* *titu*LOS
ROTTIO HIC SIT*us* *es*T IVVE
NILI ROBORE QVONDAM
*q*VI SIBI MOXQ · SV*ae* NVTRICI
MARCIANE ITEM VERINAE
CONLACTIAE HAEC · MONV
MENTA DEDIT · ET · SVB ASC*ia*
DEDICAVIT
CVRANTE CL · SEQVENTE PATRONO

Le T et le second E de AETERNAE à la première ligne, l'I et l'N de RVFINVS à la troisième, l'M et l'V de DOMVS à la huitième, l'V et l'A de TVA à la onzième, l'N, le T et l'E de CVRANTE, le T et le dernier E de SEQVENTE à la dernière, liés en monogrammes.

BELLIÈVRE, *Epitaph.*, p. 88. — SYMEONI, ms., p. 88. — GRUTER, 661, 1. — SPON, *Recherche*, p. 53; éd. 1857, p. 60. — MÉNESTRIER, *Hist. cons.*, p. 58. — BURMANN, *Anthol.*, IV, 15. — ARTAUD,

Notice 1808, p. 51; 1816, p. 35; *Musée lapidaire*, arcade XXI. — De Boissieu, p. 484. — Comarmond, *Description*, p. 147; *Notice*, p. 52. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 9.

[*Diis Manibus, quiet*]*i aeternae L. Claudii Rufini.*
Claudius hunc vivus Stygias Rufinus ad umbras
Instituit titulum, post animae requiem
Qui testis vitae fati sit lege futurus,
Cum domus accipiet saxea corpus habens,
Quodque meam retinet vocem data littera saxo
Voce tua vivet, quisque leges titulos.

Rottio hic situs est, juvenili robore quondam, qui sibi, moxque suae nutrici Marciane, item Verinae, conlactiae, haec monumenta dedit et sub ascia dedicavit, curante Claudio Sequente, patrono.

« Aux dieux Mânes, au repos éternel de Lucius Claudius Rufinus.

« Claudius Rufinus ai, de mon vivant, gravé cette épitaphe afin « que, lorsque mon âme goûtera le repos parmi les Ombres, « habitantes des bords du Styx, et que mon corps, subissant la « loi du Destin, aura pris gîte dans cette maison faite d'un bloc « de pierre, elle soit un témoin survivant de mon existence, et « que ma voix, conservée par ces lignes confiées au marbre, « revive par ta voix, qui que tu sois, passant, qui t'arrêteras pour « les lire.

« Ici repose Rottio, autrefois plein de jeunesse et de vigueur. « A ce tombeau, qu'il s'est préparé pour lui-même, il a joint « bientôt celui de sa nourrice Marciane, et ensuite celui de Verina, « sa sœur de lait, et il les a dédiés sous l'*ascia* par les soins de « Claudius Sequens, son patron ».

Les épitaphes en vers, communes sous la République et au bas Empire, ont été peu fréquentes pendant les premiers siècles de la période impériale. Cette rareté des inscriptions métriques est à peine regrettable, si l'on en juge par celles que l'on rencontre çà

et là et sont comme autant d'images trop fidèles de cette civilisation demi-barbare au-dessus de laquelle ne s'est guère élevé l'Occident romain. Il n'y a pas exception pour Lyon ; sans doute d'ailleurs, on s'y occupait beaucoup moins de poésie que de bureaucratie et de commerce. Il ne faut pas non plus l'oublier, les épitaphes et surtout celles des simples particuliers ne sont pas des morceaux de haute littérature, et certainement n'en valent pas moins pour cela. Rédigées en famille, elles nous offrent, à la place des boursoufflures et des banalités dont les eussent remplies des rhéteurs de profession, des échantillons sincères de la culture et du langage du peuple. Celle de Rufinus n'est pas pire que la plupart de celles que l'on trouve ailleurs. Elle n'a pas toujours à l'égard de la syntaxe un parfait respect ; elle embrouille les membres de phrase, elle ne se déconcerte pas devant un solécisme ou un pléonasme et saute, sans s'en soucier davantage, d'une personne grammaticale à une autre ; mais c'est déjà quelque chose qu'elle soit absente de fautes de prosodie. Ce qu'elle dit du corps inerte dans la tombe et de l'âme, habitant à l'état d'Ombre le lieu de repos qu'enveloppe le Styx, est conforme aux croyances des païens. L'idée que la voix du passant lisant l'épitaphe sera comme une continuelle renaissance de celle qui l'a dictée, n'est ni sans grâce ni sans originalité. La bizarre transformation qui de *Rufinus* a fait *Rottio* nous initie à un détail de la vie intime de notre personnage poète ; *Rottio* était le petit-nom dont l'appelaient les personnes de son entourage familier, sa sœur de lait, sa nourrice, à qui probablement en appartenait l'invention.

Le texte ne donne pas de prénom au patron ; c'est sans doute que, celui de l'affranchi étant déjà énoncé dans les premières lignes, une répétition aura été jugée superflue.

291

Épitaphe de Claudia Victoria.

Arcade XXIV. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé « en décembre 1874, rue de TRION, en creusant pour l'établis- « sement de la gare de Saint-Just » (Daussigny). Une *ascia* est gravée sur le haut de la face latérale droite. — Hauteur 1 m. 47, du dé 0 m. 75, largeur 0 m. 50.

D · M
ET · MEMORIAE
CL · VICTORIAE
QVAE · VIXIT · ANN · X
MENS · I · DIES · XI
CLAVDIA · SEVERI
NA · MÁTER · FILIAE
DVLCISSIMAE
ET · SIBI · VIVA · FECIT
SVB · ASCIA · DEDI
CAVIT

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1211 de son Registre d'entrées. — ALLMER, *Revue épigraphique*, I, p. 298. — LOCARD, *Note sur une tombe romaine trouvée à Lyon et renfermant le masque d'un enfant*, 1882, p. 11, avec héliogravure. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 33.

Diis Manibus et memoriae Claudiae Victoriae, quae vixit annos X, mensem I, dies XI; Claudia Severina, mâter, filiae dulcissimae et sibi viva fecit, sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Claudia Victoria, « morte à l'âge de dix ans, un mois et onze jours; Claudia Seve- « rina a élevé ce tombeau à sa fille chérie et, de son vivant, pour « elle-même et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Claudia Victoria, qui porte le nom gentilice de sa mère, paraît avoir été une enfant naturelle. Son surnom *Victoria* lui venait peut-être de son père, qui alors devra s'être appelé *Victor* ou *Victorinus*, mais non *Victorius* qui était un cognomen des plus inusités.

Une inscription, aujourd'hui perdue, autrefois à Saint-Irénée, mentionnait un Claudius Severinus, ami et héritier d'un batelier du Rhône. Etait-il parent de notre Claudia Severina? était-il son père ou son frère ou son fils au cas où elle aurait eu d'autres enfants que sa fille Victoria? ne devait-il qu'au hasard cette communauté de noms? Il n'est nullement possible de le dire.

Mais ce qui ajoute à notre inscription un intérêt tout à fait exceptionnel, c'est l'objet extrêmement curieux et sans autre exemple peut-être, trouvé dans la tombe sur laquelle gisait descellé et renversé le cippe qu'elle décore. Cette tombe était une auge, non d'un seul bloc, mais à parois rapportées, assez longue pour recevoir le corps d'une grande personne et assez haute de bords pour pouvoir contenir deux corps superposés. Elle était fermée par deux dalles : l'une plus grande, aplanie finement au-dessus de la tête et simplement dégrossie au-dessus du corps, devait porter sur cette partie moins achevée le cippe, placé ainsi sur le milieu du cercueil; l'autre, plus petite et à peu près carrée, couvrait les pieds et pouvait être soulevée à volonté. Ces dalles enlevées, on put reconnaître que l'auge n'avait jamais renfermé que le corps de la jeune Victoria; sa mère, oublieuse de sa promesse, n'était pas venue l'y rejoindre. Aux pieds du cadavre avaient

été déposés une poupée articulée en ivoire, des aiguilles de la même matière, des épingles en bronze, un moule malheureusement fracturé au moment de la découverte et maintenant incomplet.

Ce moule est en plâtre et a fourni le portrait dont est donnée ici la reproduction. Il est facile de se rendre compte de sa présence dans le tombeau. Ne pouvant consentir à se séparer entièrement de sa fille que la mort vient de lui ravir, la mère de la jeune Victoria a coulé sur le visage non encore décomposé de son enfant



du plâtre liquide, et, après avoir tiré du moule ainsi obtenu une image de ses traits chéris, a pieusement joint le moule lui-même aux autres objets confiés à la garde de sa tombe.

Recueilli par M. Drugeat, conducteur des travaux du chemin de fer de Lyon à Saint-Just, ce moule a été remis par lui, au bout de plusieurs années, à M. Locard, de l'Académie de Lyon, qui, à son tour et non moins généreusement, s'est empressé d'en enrichir le Musée et a publié sur cet objet une notice très complète.

C'est peut-être la première fois qu'un moule de plâtre coulé sur le visage d'un mort se rencontre dans un tombeau romain; il serait toutefois extrêmement téméraire d'affirmer que l'acte inspiré à Claudia Severina par l'amour maternel constitue un fait unique dans l'antiquité. Les anciens ont connu aussi bien que nous le plâtre et ses usages divers. Pline le Naturaliste (36, 24), parle abondamment du plâtre; il en indique plusieurs sortes et signale comme le meilleur celui qui se faisait avec la pierre spéculaire. Il dit qu'après avoir détrempé le plâtre il faut l'employer sans retard parce qu'il prend très vite et acquiert en peu d'instants la dureté de la pierre. Il atteste qu'on en faisait des bas-reliefs pour la décoration des édifices et d'élégantes corniches à l'intérieur des appartements. Il raconte (35, 12) que l'invention des moules de plâtre, pris sur le visage pour en tirer des images en cires donnant l'empreinte fidèle des traits, était due à Lysistrate de Sycione, frère du statuaire Lysippe, et que bientôt le procédé du moulage devint si usuel qu'il n'arrivait presque jamais qu'un statutaire fît une statue sans en prendre ensuite un moule, afin de pouvoir reproduire en argile ou en plâtre autant de répliques de son œuvre qu'il le voulait. Lysippe et son frère vivaient trois cent cinquante ans avant J.-C. Si maintenant on considère qu'il était d'usage dans les familles de l'aristocratie romaine de conserver dans l'*atrium* de la maison et de promener solennellement dans les cortèges funèbres les images en cire des ancêtres, on devra reconnaître que la pratique du moulage en plâtre sur nature vivante, bien loin d'avoir été inconnue aux anciens, était au contraire infiniment plus répandue chez eux qu'elle ne l'est chez nous et, sans doute aussi, plus perfectionnée; car, outre que l'on a pu constater, d'après la finesse de l'empreinte, que la pâte du moule a dû être d'une plasticité extrêmement sensible, l'analyse chimique d'un fragment détaché de ce moule a donné, non pas du plâtre pur, mais un mélange composé d'une partie de chaux sur deux parties de plâtre.

D'après la forme assez bonne des lettres, l'épitaphe de Victoria

paraît ne pas devoir être postérieure au second siècle ; à cause du gentilice *Claudius*, répandu à Lyon dès le temps d'Auguste par Drusus et Germanicus et plus tard par Claude, elle pourrait remonter même au premier siècle, si la présence de la dédicace sous l'*ascia*, inconnue alors, ne l'attribuait plutôt au deuxième.

292

Épitaphe de Coelius Pyrinus.

Arcade VI. — Tablette de marbre, bordée de moulures formant encadrement autour de l'inscription ; autrefois, « *apud abbatem* « de la Croix » (Maffei); « à la porte de TRION, dans la maison « de Claude Trollier, à la cour de son granger, au-dessus du « degré » (Ms. Ruolz-Dissard : *ex notis* D. Roman de Rives); « dans la collection Artaud, acquise par la ville » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 32, largeur 0 m. 31 ; hauteur à l'intérieur du cadre 0 m. 27, largeur 0 m. 23.

SEX · COELIO
PYRINo
C · AVFVSTIVS
IANVARIS · FILIO
PIENTISSIMO
ANN · XXV

Le premier O de COELIO inscrit dans le C; l'V et le second A de IANVARIS liés en un monogramme.

Maffei, *Mus. Véron.*, p. 313, 3. — De Boissieu, p. 506. — Comarmond, *Description*, p. 332. — *Notice*, p. 121. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 22. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 17.

Sex. Coelio Pyrino; C. Aufustius Ianuaris filio pientissimo, annorum XXV.

« A Sextus Coelius Pyrinus; Caius Aufustius Januaris, à son « excellent fils, mort à l'âge de vingt-cinq ans ».

Ce fils qui ne porte pas le nom de son père, n'était peut-être que le beau-fils ou le gendre d'Aufustius Januaris.

Remarquer la forme *Ianuaris* plus particulièrement usitée en Gaule au lieu de *Ianuarius* généralement et presque exclusivement adopté dans les autres parties romaines de l'empire.

293

Épitaphe de Constantinia Iulia.

Arcade XVIII. — Cippe brisé au-dessus de la base et dont le couronnement a été abattu à fleur du dé; autrefois à SAINT-IRÉNÉE; « au logis du Bœuf » (Spon); « dans le mur en entrant « à droite dans l'écurie » (ms. Ruolz); « engagé au bas d'une « muraille dans la cour du logis du Bœuf, hors la porte de Saint-« Just, où était autrefois l'ancienne église des Macchabées » (Artaud); « dans la cour de l'hôtel du Bœuf-Couronné » (Comarmond); entré au Musée avant 1816. Deux *ascia* affrontées occupent

à la première ligne l'espace compris entre les sigles D M. — Hauteur o m. 85, du dé o m. 60, largeur o m. 44.

D M
ET MEMORIAE
AETERNAE
CONSTANTINIAE · IV
LIAE · FEMINAE · IN
COMPARABIL · QVAE
VIXIT · ANN · XXII · MENS
II · D · XV · PROCLINIVS
SILVINVS · CONIVGI
*ca*RISS · ET · ANIMAE
*d*VLCISSIMAE · ET
. . . .

Les deux N de ANN, à la septième ligne, liées en un monogramme.

SPON, *Recherche*, p. 76; éd. 1857, p. 86. — Ms. RUOLZ-DISSARD. — ARTAUD, *Notice* 1816, p. 23; *Musée lapidaire*, arcade XV. — DE BOISSIEU, p. 507. — COMARMOND, *Description*, p. 107; *Notice*, p. 36. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 6.

Diis Manibus et memoriae aeternae Constantiniae Iuliae, feminae incomparabili quae vixit annis XXII, mensibus II, diebus XV; Proclinius Silvinus coniugi carissimae et animae dulcissimae et [*sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit*].

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Constantinia « Iulia, femme incomparable, morte à l'âge de vingt-deux ans, « deux mois et quinze jours; Proclinius Silvinus à son épouse

« très chère et âme bien-aimée, et à lui-même, a, de son vivant, « élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Iulia, probablement le gentilice de la mère passé comme cognomen à la fille ; une transposition de noms est d'autant moins vraisemblable que le nom *Constantinius* est connu à Lyon comme gentilice par plusieurs autres exemples.

Constantinia et *Proclinius*, gentilices formés de cognomens.

La suppression de l'*u* dans *Proclinius* pour *Proculinius* est conforme à un cas des plus fréquents. On écrivait facilement, et sans doute parce que l'on prononçait ainsi, *aedicla*, *corniclarius*, *cubiclarius*, *figlinus*, *fistlator*, *oclarius*, *oclatus*, *oraclum*, *poplus*, *teclarius*, *vasclarius*, etc. On en usait ainsi dès le temps d'Auguste ; *saeclares* et *spectaclum* se lisent sur l'inscription du monument d'Ancyre (ch. 22 et 23).

Constantinia Julia était peut-être une descendante du syrien Constantinius qui avait importé à Lyon dès le deuxième siècle de notre ère l'*ars barbaricaria*, c'est-à-dire l'art de la broderie en or et en fils de couleurs sur étoffes de soie (ci-dessus, II, p. 402).

294

Épitaphe de ...icia Corintha.

Arcade LIV. — Partie supérieure d'un cippe avec son couronnement ; « découvert dans la SAONE vers PIERRE-SCIZE » (De Boissieu) ; « en 1838 dans la Saône au sud des rochers qui sont « au-dessous du pont du CHANGE » (Comarmond). Deux *ascia*

se voyaient à la première ligne entre les sigles D M ; celle du côté gauche a disparu. — Hauteur o m. 68, largeur o m. 55.

D /// ET M
memORIae AETERNAE
////ICIAE CORINT*h*AE CONN*ius*
*p*RISCI*nus* SIBI VIVVS POSVIT Q*uae*
vixit ANNIS XXXIII ET MECVM ANNI*s*
/////////// *p*OTVIT *a*NNIS ////////
PRIMVLI//S I//////INA PERE////////
CV*m* ME INT*e*RF*u*ER*u*NT CVM///////
///CESSIT SVBITA/I //IVS /////. . .
//////S NATIS CVM G////////. . . . .
//////// SI//////////. . . . .
. ////////////// . . . .

De Boissieu, p. 531. — Comarmond, *Description*, p. 323 ; *Notice*, p. 118.

Diis Manibus et memoriae aeternae . . . iciae Corinthae. Connius Priscinus sibi vivus posuit ; quae vixit annis XXXIII et mecum annis . . . . . et filios edere potuit annis in his . . . . Primullus (?), *I . . . . . , ... ina, Perennis* (?), *qui cum me interfuerunt cum morte decessit subita, iniustitia fatorum, relictis natis cum . . . .*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de . . . icia « Corintha, Connius Priscinus a, de son vivant, élevé ce tombeau « pour lui-même et à sa femme, morte à trente-trois ans d'âge « et à . . . . . ans de mariage, pendant lesquels elle a eu plu- « sieurs enfants, Primullus, I . . . . , ... ina, Perennis, témoins « avec moi de la mort subite que l'injuste destin. . . . . ».

Tout ce qu'on peut tirer de cette épitaphe fruste et incomplète, c'est que la défunte se nommait . . . . cia Corintha, son mari Connius Priscinus, et que pendant les années de leur mariage elle a eu plusieurs enfants, au nombre au moins de trois. Elle est, à ce qu'il semble, morte de mort subite.

Connius, nom connu à Lyon par plusieurs autres inscriptions.

295

Épitaphe de Cornelia . . . . .

Arcade V. — Fragment présentant la partie inférieure gauche, d'une tablette bordée de moulures; « trouvé à SAINT-IRÉNÉE, « au couvent des GÉNOVÉFAINS, dans une excavation faite en « 1814, près du puits de la cour du bâtiment » (Artaud); « au « commencement du siècle, dans un creusement pour élever la « chapelle à l'entrée du Refuge Saint-Michel » (Comarmond); entré au Musée avant 1816. — Hauteur 0 m. 46, largeur 0 m. 29.

CORN . . .
SVRTI . . .
QVI . . . . .
EIVS *mo*
DESTVS LI
BERT · POS

Les lettres après SVRT, réduites à des hastes et incertaines.

Artaud, *Notice* 1816, p. 20. — De Boissieu, p. 507. — Comarmond, *Description*, p. 96; *Notice*, p. 32. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 5.

Corneliae Surillae (?) *et Quietae* (?) *f(iliae) eius, Modestus libertus posuit.*

« A Cornelia Surilla et à sa fille Quieta, Modestus, son affranchi, « a élevé ce tombeau ».

296

Épitaphe de Cornelia Pia.

Arcade XXIV. — Fragment présentant la partie gauche d'un couvercle de sarcophage, en la forme d'un demi-cylindre terminé à chaque bout par un prisme; « trouvé dans les fondations de « l'église de VAISE » (De Boissieu); « en 1844 » (Comarmond); l'inscription est gravée sur la plinthe qui forme le bord inférieur. — Hauteur o m. 44, longueur 1 m. 62.

SECVRITATI · CORNELIAE · PIA*e* . . . . .

De Boissieu, p. 507. — Comarmond, *Description*, p. 157; *Notice*, p. 56. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 9.

Securitati Corneliae Piae . . . .

« A la sécurité de Cornelia Pia . . . . ».

297

Épitaphe de Crixsius Antonius.

Arcade XVIII. — Table oblongue, incomplète à droite, qui peut avoir été le couvercle ou le socle d'un sarcophage; autrefois, à SAINT-IRÉNÉE, « sur la terrasse des GÉNOVÉFAINS » (Artaud); entrée au Musée avant 1816. L'inscription est gravée sur la tranche qui correspondait à la face antérieure de l'auge; elle occupe un cartouche oblong bordé d'un simple trait et primitivement pourvu, à chacun de ses bouts, d'un appendice en forme de *pelta* à double échancrure et soutenue par un Génie ailé. — Hauteur 0 m. 19, longueur 1 m. 79.

M · CRIXSIVS · ANTONIVS · ET · VIC*t*ORIA · LAM*yra*
CONIVNX EIVS·ET·VICTORIA·NOVELLA·MAT*tr*I·CARISSIMAE·V*ivi*
SIBI·FECERVNT·POSTERIS·QVE·SVIS·ET·SVB·A*s*CIA·DEDICAVER*unt*

Millin, *Voyage*, I, p. 510. — Artaud, *Notice* 1816, p. 77; *Musée lapidaire*, arcade LVIII. — De Boissieu, p. 507. — Comarmond, *Description*, p. 366; *Notice*, p. 132.

M. Crixsius Antonius et Victoria Lamyra (?), *coniunx eius, et Victoria Novella matri carissimae, vivi sibi fecerunt posterisque suis et sub ascia dedicaverunt.*

« Marcus Crixsius Antonius et Victoria Lamyra, son épouse, « pour eux-mêmes et leurs descendants, et Victoria Novella à « son excellente mère, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia* ».

Crixsius, nom vraisemblablement celtique; c'était celui d'un habitant du pays des Mattiaques, peuple voisin de Mayence et compris dans la Germanie romaine quoique situé sur la rive droite du Rhin. Le nom d'un Atespatus, fils de *Crixius*, se lit sur un buste d'Auguste du musée du Louvre (voy. Creuly, *Noms supposés gaulois*).

Victoria Novella, née avant le mariage de sa mère.

Antonius, gentilice employé comme cognomen.

Victoria, gentilice formé d'un surnom.

Lamyra, plus probable que *Lamia*, qui était surtout un nom d'homme.

Voir aux *Inscriptions perdues*, l'épitaphe d'une Crixsia Secundina fille de Crixsius Antonius, et alors une sœur, du côté paternel, de Novella et morte sans doute avant l'érection du tombeau.

298

Épitaphe de Curtilius Anthiocus.

Don Sédy.

Arcade LVII. — Tablette bordée de moulures encadrant l'inscription; « trouvée dans le jardin de M. Sédy, pépiniériste, à « CHAMPVERT » (Artaud); quartier SAINT-JUST, entrée au

Musée avant 1816. — Hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 44; hauteur de la partie encadrée 0 m. 50, largeur 0 m. 35.

P · CVRTILIO
ARTEMÓN
L · ANTHIOCO
ET · IANVARIÓ
FIL

Lettres d'apparence ancienne. L'N, le T et l'H, le premier O et le C de ANTHIOCO, liés en monogrammes; le C de CVRTILIO et l'extrémité droite de la traverse du T prolongés au-dessus du niveau des autres lettres; accents sur l'O de ARTEMON et de IANVARIO.

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 70; *Musée lapidaire*, arcade LI. — DE BOISSIEU, p. 508. — COMARMOND, *Description*, p. 331; *Notice*, p. 121. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 21.

P. Curtilio, Artemónis liberto, Anthioco, et Ianuarió, filio.

« A Publius Anthiocus, affranchi d'Artemo, et à Januarius, « son fils ».

Artemo, le patron d'Anthiocus, paraît n'avoir été lui-même qu'un affranchi.

Anthiocus pour *Antiochus*, orthographe fautive.

Artemon pour *Artemonis*, abréviation irrégulière et probablement le résultat d'une inattention du graveur. Ordinairement les cognomens ne s'abrégeaient pas.

299

Épitaphe de Danius Sollemnis.

Arcade XLIV. — Cippe dont la base, incomplète à droite, a été retaillée à fleur du dé et dont le couronnement a disparu ; déjà connu au siècle dernier (Muratori), sans indication de provenance, et ensuite perdu ; retrouvé « dans les démolitions de l'ancien « hôtel la Valette, place BELLECOUR » (Daussigny) ; entré au Musée en 1865. — Hauteur 1 m. 10, du dé 0 m. 85, largeur 0 m. 55.

D M
ET · QVIETI · PERPETVA*e*
CN · DANI · SOLLEMNIS
QVI · VIXIT · AN · XXV · M · VIII
CN · DANIVS · MINVSO
MEMORIAE · AETERNA*e*
LIBERTI · PIISSIMI
DECEPTVS · QVIDEM
SVB · ASCIA · DEDICAVIT

Le dernier A et l'E de AETERNAE à la sixième ligne, l'A et le V, l'I et le T de DEDICAVIT à la dernière, liés en monogrammes.

MURATORI, d'après les *Mémoires de Trévoux*, 1534, 4. — DE BOISSIEU, p. 199. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1039 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et quieti perpetuae Cn. Danii Sollemnis, qui vixit annis XXV, mensibus VIII; Cn. Danius Minuso memoriae aeternae liberti piissimi, deceptus quidem, sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et au repos perpétuel de Cneus Danius « Sollemnis, mort à l'âge de vingt-cinq ans et huit mois; Cneus « Danius Minuso, à la mémoiré éternelle de son excellent affranchi, « a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Danius Minuso, le patron de Sollemnis, est connu par deux autres inscriptions, dont l'une de provenance non connue (ci-dessus, III, p. 171), est l'épitaphe de sa femme, et dont l'autre se voyait autrefois à la porte Saint-Irénée (De Boissieu, p. 199), et était celle d'un enfant-trouvé : *alumnus*, déposé par lui dans un sarcophage accompagné d'une *ara* inscrite qu'il se destinait à lui-même. Nous savons par cette inscription, aujourd'hui perdue, qu'il était sévir augustal de Lyon (ci-dessus, II, p. 429), et de plus, négociant en orfèvrerie d'argent : *negotiator argentarius vascularius*. Il semble aussi qu'il aurait été l'affranchi d'un Cneus Danius Cor(inthus ?).

Deceptus, « trompé dans ses espérances, frustré dans son affec- « tion », expression de regret fréquente sur les épitaphes. Virgile (*Aen.*, 4, 17) la met dans la bouche de Didon à la vue du corps inanimé de Sichée. Le mot n'étant pas susceptible de la forme superlative, on y a suppléé ici par l'addition du terme affirmatif *quidem*.

Danius, nom celtique dont le primitif *Danus* se rencontre dans la Cisalpine (*C. I. L.*, V, 5714).

300

Épitaphe de Deccia Clementilla.

Arcade XXVII. — Petit cippe avec base et couronnement, trouvé le 10 mai 1885 à TRION, près du pont de la montée de Loyasse. Une *ascia* est gravée à la première ligne de l'inscription, entre les sigles D M. — Hauteur 0 m. 74, du dé 0 m. 38, largeur 0 m. 30.

D M
DECCIAE · CLE
MENTILLAE
DECCIA · PRI
MVLA · LIB
P · C · ET · SVB · AS
CIA · DEDIKA
VIT

ALLMER, *Découverte à Trion*, p. 33. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 104.

Diis Manibus Decciae Clementillae; Deccia Primula, liberta, ponendum curavit et sub ascia dedikavit.

« Aux dieux Mânes de Deccia Clementilla, Deccia Primula, son « affranchie, a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Deccia Clementilla, sans enfants au moment de sa mort puisque c'est une affranchie qui lui élève un tombeau, avait cependant eu un fils, que nous fait connaître l'inscription suivante, parvenu à l'âge de trente ans, mais mort avant elle.

Dedikavit par *k*, orthographe conforme à une pratique très usitée, mais critiquée par Quintilien (I, 7) : « A l'égard du *k*, je « crois », dit-il, « qu'il ne faut jamais s'en servir si ce n'est lorsque, « étant seul, il signifie tout un mot ; mais il y a des gens qui « croient le *k* nécessaire devant l'*a*, quoique nous ayons le *c*, « dont la valeur est la même devant toutes les voyelles. L'ortho- « graphe elle-même subit les caprices de l'usage ». Il est, en effet, remarquable que le mot *calendae* s'écrivait presque toujours par *k* quand il était exprimé abréviativement, et habituellement par *c* quand il était écrit en toutes lettres. *Karus*, *karissimus*, *dedikavit*, *arka* se rencontrent sur les inscriptions de Lyon.

301

Épitaphe de Deccius Erectheus.

Don Peilleux.

Arcade XIV. — Cippe avec base et couronnement, autrefois à SAINT-IRÉNÉE chez les GÉNOVÉFAINS (Artaud) ; entré au Musée avant 1808. — Au-dessus du linteau de la corniche, une *ascia* occupe le fronton de la *lysis*, dont les deux volutes présentent chacune à son extrémité un trou de scellement pour tenir fixé un ornement de métal. Une cavité carrée, sans doute primitivement

fermée par une porte, se voit au milieu de la plinthe de la base. — Hauteur o m. 85, du dé o m. 52, largeur o m. 38.

D · M
Q · DECCI
ERECTHEI · QVI
VIXIT · ANN · XXX
D · XXXV · DECCIA
CLEMENTILLA
MATER · FILIO · KA
RISSIMO · ET · SIBI
P · C · ET · S · A · D

Les deux N de ANN, à la quatrième ligne, liées en un monogramme.

Artaud, *Notice* 1808, p. 52; 1816, p. 80; *Musée lapidaire,* arcade LXI. — De Boissieu, p. 508. — Comarmond, *Description*, p. 381; *Notice*, p. 137. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 24.

Diis Manibus Q. Deccii Erecthei, qui vixit annis XXX, diebus XXXV; Deccia Clementilla, mater, filio karissimo et sibi ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Quintus Deccius Erectheus, mort à l'âge « de trente ans et trente-cinq jours; Deccia Clementilla, sa mère, « a élevé à son fils très cher et pour elle-même ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Deccia Clementilla, la même que celle de l'épitaphe précédente. Le même nom gentilice commun à la mère et au fils; celui-ci, peut-être un enfant naturel.

Erectheus pour *Erechtheus*, orthographe fautive. C'était un des surnoms de Neptune ; ce fut aussi le titre d'une tragédie d'Ennius (voy. Aulu-Gelle, VI, 16).

Voir l'inscription précédente au nom de la mère du défunt.

302

Épitaphe de Maglius (?), fils de Demetrius.

Arcade XVIII. — Fragment « découvert près de GORGE DE « LOUP » (De Boissieu); « en 1845, dans les fondations de la « vieille église de VAISE » (Comarmond). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, accompagné, de chaque côté, d'un appendice en la forme d'un bouclier lunaire à double échancrure. Les sigles D M occupent ces appendices. — Hauteur 0 m. 43, largeur 1 m. 15.

. . . .
GENES //// GLI /
D DEMETRIVS·ET·SATIA M
HELIANE · FILIO · DVL
CISSIMO · PON · CVRA
VERVNT·ET·SVB·ASC·D

Toutes les lettres de la première ligne réduites à leurs extrémités inférieures.

De Boissieu, p. 508. — Comarmond, *Description*, p. 288 ; *Notice*, p. 105.

Diis Manibus .... Genesii (?) ; *Maglius* (?) *Demetrius et Satia Heliane filio dulcissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes de .... Genesius ; Maglius Demetrius « et Satia Heliane à leur fils bien-aimé ont élevé ce tombeau et « l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le fils devait s'appeler de son nom gentilice *Maglius ;* il s'appelait de son surnom probablement *Genesius*.

Satia le gentilice de la mère, ordinairement écrit par deux *t* : *Sattia*.

Maglius, gentilice proposé pour le défunt et son père, se rencontre sur d'autres inscriptions de Lyon. Un P. Maglius Priscianus, ségusiave (ci-dessus, II, p. 62), a été honoré d'une statue par les trois Gaules ; un Marcus Magilius Honoratus, sénonais (ci-dessus, II, p. 70), figurait sur le monument élevé, à Lyon, à Mars, à Vesta et à Vulcain.

303

Épitaphe de Domitius Ylas.

Arcade XIV. — Cippe avec base et couronnement ; « découvert « en 1824 en creusant les fondations de l'église SAINT-IRÉNÉE » (Comarmond). Une *ascia* occupe le fronton de la *lysis*, au-dessus

des sigles D M gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 90, du dé o m. 47, largeur o m. 28.

D M

E · MEMORIAE
AETERNAE ❧
DOMITI · YLATIS
OMINI · INNOCEN
TISSIMI · Q · ANN
XXXXIII · M · VII · D · V
E////iA · SABINA
CONIVGI
CARISSIMO
E · DOMITIVS
MASVETVS
PATRI
· P · C · E · S · DED

L'E et le T de ET aux seconde, onzième et dernière lignes, les deux premières N, l'E et la seconde N de INNOCEN à la sixième, les deux N de ANN à la même, liés en monogrammes; le point à la fin de la troisième, figuré par une *hedera*.

De Boissieu, p. 508. — Comarmond, *Description*, p. 169; *Notice*, p. 61. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 11.

Diis Manibus et memoriae aeternae Domitii Ylatis, omini(s) innocentissimi, qui (vixit) annis XXXXIII, mensibus VII, diebus V; E....ia Sabina coniugi carissimo, et Domitius Mansuetus patri ponendum curaverunt et sub (ascia) dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Domitius Ylas, « homme très bon, mort à l'âge de quarante-trois ans, sept mois

« et cinq jours ; E....ia Sabina à son époux très cher, et Domitius « Mansuetus à son père, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia* ».

Pas de prénom ni au père ni au fils, marque de la déchéance toujours croissante de l'importance du prénom au profit du surnom. Son usage est entièrement remplacé sous l'Empire par celui du cognomen pour distinguer les individus dans la famille.

Ylatis, *omini* sans *h*, orthographe plutôt fautive qu'archaïque.

Masuetus pour *Mansuetus*, forme d'origine orientale très fréquente ; l'*anousvara* des orientalistes.

304

Épitaphe de Domitia Nicé.

Arcade LIV. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION le 10 mars 1886. — Hauteur 1 m. 10, du dé 0 m. 62, largeur 0 m. 40.

D · M
DOMITIAE
NICENI
IVLIA·HELENE
AMICÁE·DE SE
BENEMEREN
TI

Un accent sur le dernier A de AMICAE.

ALLMER, *Revue épigraphique,* II, p. 293. — ALLMER et DISSARD, *Trion,* p. 195.

Diis Manibus, Domitiae Niceni; Iulia Helene amicáe de se bene merenti.

« Aux dieux Mânes, à Julia Nicé ; Julia Helene à sa bien méri-
« tante amie ».

La bonne forme des lettres et l'absence de la dédicace sous l'*ascia,* indices d'ancienneté. L'*ascia* n'apparaît à Lyon que postérieurement à la moitié du premier siècle et à la guerre civile qui a suivi le règne de Néron.

305

Épitaphe d'Epiciesis.

Arcade LIV. — Petite tablette à peu près carrée, trouvée à SAINT-IRÉNÉE (Artaud). L'inscription est renfermée dans un encadrement fait d'un simple trait. — Hauteur 0 m. 28, largeur 0 m. 23 ; hauteur de la partie encadrée 0 m. 20, largeur 0 m. 18.

DIS MANIBVS
EPICIESI sic
VIX · ANN XV

Gravure barbare ; l'A et les deux N de ANN liés en un monogramme.

De Boissieu, p. 509. — Comarmond, *Description*, p. 59; *Notice*, p. 20.

Diis Manibus, Epiciesi, vixit annis XV.

« Aux dieux Mânes; à Epiciesis, morte à l'âge de quinze « ans ».

La défunte s'appelait peut-être plutôt *Epictesis*.

306

Épitaphe de ...dius Eros.

Arcade VI. — Petit fragment, incomplet des deux côtés, bordé de moulures en haut et en bas; « découvert en 1824 près « de l'église SAINT-IRÉNÉE; entré au Musée en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 20, largeur 0 m. 15.

.... DIVS·Ɔ·*l*
EROS
F

Lettres de bonne forme.

De Boissieu, p. 532. — Comarmond, *Description*, p. 319; *Notice*, p. 117. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 21.

....*dius*, ...*diae libertus*, [*sibi*] *fecit*.

« . . . . dius, affranchi de . . . . dia, s'est, de son vivant, élevé « ce tombeau ».

Le défunt de ce fragment était l'affranchi d'une femme, ainsi que l'indique le C rétrograde qui suit son gentilice et était suivi de la mention de l'affranchissement. Quintilien (1, 7, 28) est explicite à cet égard : *Gaius C. littera notatur, quae interversa mulierem declarat.* Quelquefois même le C retourné est remplacé par une M renversée ainsi : W (voy. Cagnat, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, p. 183).

Quant au nom dont il ne reste que la dernière syllabe, il pourrait être *Claudius* plutôt que tout autre de la même terminaison. Le gentilice *Claudius* est fréquent à Lyon, ce qu'expliquent facilement soit les longs séjours qu'y firent en différents temps Drusus et Germanicus, soit l'affection qu'avait l'empereur Claude pour sa ville natale.

307

Epitaphe d'Eutyches.

Arcade XXXV. — Fragment paraissant provenir de la partie droite du dé d'un cippe ; extrait du puits de TRION en mars 1886. — Hauteur 0 m. 12, largeur 0 m. 20.

d M

. . . . . . *euty*CHETIS

. . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 196.

Diis Manibus . . . . *Eutychetis* . . . .

« Aux dieux Mânes de . . . . Eutyches, ... ».

308

Épitaphe de Flavius Faustus.

Arcades XLII et XLIV. — Blocs quadrangulaires à peu près carrés, au nombre de deux, pareils l'un à l'autre, bordés chacun d'une moulure encadrant l'inscription ; trouvés dans la SAONE, dans les démolitions du Pont du CHANGE, l'un en 1845, l'autre en 1846. Le premier « servait d'assise dans la base de la pile formant « culée du côté du Change » (Comarmond); l'autre « formait l'un « des voussoirs de la première arcade rive droite, à la base de cette « arcade du côté du quai de la Baleine » (Id.). — Hauteur du premier bloc o m. 73, du second o m. 68, largeur de chacun des deux o m. 70.

D I S · M Á N I B V S
E I V S D E M
T · F L A V I · F A V S T I

D I S · M Á N I B V S
E I V S D E M
T · F L A V *i* · F *au* S T I

Un accent sur l'A de MANIBVS de la première ligne de chacune des deux inscriptions.

De Boissieu, p. 509. — Comarmond, pp. 234 et 252, et pl. 9. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, pp. 16 et 17, et pl. 5.

Diis Mânibus eiusdem T. Flavii Fausti.

Diis Mânibus eiusdem T. Flavii Fausti.

« Aux dieux Mânes du même Titus Flavius Faustus ».

Le mot *eiusdem*, qui, dans chacun des deux textes, accompagne le nom du défunt, ne peut se comprendre qu'à la condition de supposer une inscription principale déjà relative à Flavius Faustus et donnant plus de détails que n'en contiennent ceux-ci.

Les deux premiers de ses noms sont précisément ceux des princes de la dynastie flavienne du premier siècle. C'est sans doute à l'époque de cette dynastie ou à une époque postérieure plus ou moins rapprochée qu'a appartenu notre personnage.

On peut supposer un tombeau d'une certaine importance et exposé par trois de ses faces à la vue des passants.

309

Epitaphe de Flavius ....

Arcade LXII. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé en « 1845 en creusant les fondations de la nouvelle abside de l'église « SAINT-GEORGES » (Comarmond). Une niche carrée, creusée dans le haut de la face antérieure, a détruit presque entièrement les six lignes qui viennent à la suite de la première. Une *ascia* est

gravée à cette première ligne entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 17, du dé 0 m. 70, largeur 0 m. 40.

D M
E T *memoriae*
A *eternae*
F L*avi* . . . . . I I
F L . . . . E T
L E . . . . I A
N . . . . R A
T V S L I *be*R T V S
PATRON · OPTIM
PROCVRANTIB
AELIANO ET QVI*e*
TO · PARENTIB
SVB·ASCIA·DEDI
C A V E R

DE BOISSIEU, p. 531. — COMARMOND, *Description*, p. 245; *Notice*, p. 90.

Diis Manibus et memoriae aeternae Flavii (?) . . . . . , ... *ratus, libertus, patrono optimo, procurantibus Aeliano et Quieto, parentibus; sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Flavius . . . . .
« et de . . . . . ; . . . . . leur fils (?) à ses parents et . . . . ratus à ses
« excellents patrons, ont élevé par les soins d'Aelianus et de
« Quietus ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Il n'est pas certain que le défunt se soit appelé *Flavius*. Son nom, réduit aux deux premières lettres, peut avoir été *Florentinius* par exemple; une Florentinia figure sur une inscription de Lyon.

310

Épitaphe de .... Fortunata.

Don Marduel.

Arcade XXXV. — Partie inférieure d'un cippe encore pourvu d'un reste de sa base; « extraite d'un mur d'une pièce d'eau « dans le jardin de M. Marduel » (De Boissieu); « dans le clos « Marduel, à CHAMPVERT, paroisse SAINT-JUST » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 74, largeur 0 m. 49.

. . . .
FORTVNATA
VIXIT·ANNIS·LXXXX
GLT FİLI · MATRI
PIENTISSIMAE

La branche horizontale de l'L du chiffre LXXXX, prolongée sous les quatre X.

MILLIN, *Voyage*, I, p. 518. — DE BOISSIEU, p. 510. — COMARMOND, *Description*, p. 182; *Notice*, p. 65. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p, 12.

.... *Fortunata vixit annis LXXXX. G(aius), L(ucius), T(itus), filii, matri pientissimae.*

« .... Fortunata, morte à l'âge de quatre-vingt-dix ans; « Gaius, Lucius et Titus, ses fils, à leur excellente mère ».

La seconde des trois lettres du commencement de la troisième ligne, très incertaine ; nous avons cru voir une L ; on pourrait y voir peut-être un E, et alors interpréter *g(ener) et filii*.

311

Fragment.

Arcade VII. — Fragment présentant la partie gauche d'une mince tablette de marbre ; trouvé en mai 1885 à TRION, au couchant du pont de la montée de Loyasse, c'est-à-dire entre cette montée et la voie romaine d'Aquitaine débouchant de Lyon par l'actuelle rue du Juge-du-Paix. — Hauteur 0 m. 13, largeur 0 m. 10.

FORTV......
EV.....
ILIAC.......

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 107.

Fortunatus? Fortunata? Le reste non restituable.

On pourrait peut-être supposer, non un tombeau, mais une dédicace à la déesse Fortuna par une Eutychès et une autre personne.

312

Épitaphe de ...., père de Firmo, de Macer et de Juventilla.

Arcade LVIII. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé en « décembre 1864 dans le RHONE vis à vis la place GROLIER » (Daussigny). Les sigles D M, gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 2 m., du dé 1 m. 10, largeur 0 m. 60.

D *m*
/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / / / / / S · XXIIII
/ / / / / / / / / *f*ILI · EIVS · QVI
/ / / / / / / / II·MENS·III·D·II
///MO MACER ET IVVENTILLA
*he*REDES PATRI ET FRATRI
*p*ARENTIBVS · KARISSIMIS
POSTERISQVE SVIS FECE
RVNT ET SVB ASCIA
DEDICAVERVNT

L'N et le T de IVVENTILLA liés en un monogramme.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques découvertes dans le lit du Rhône,* p. 5. — Martin-Daussigny, n° 1035 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus . . . . , qui vixit . . . . XXIIII et . . . . , filii eius, qui vixit annis . . . . . , mensibus III, diebus II; Firmo (?), *Macer et Iuventilla, heredes, patri et fratri, parentibus karissimis posterisque suis fecerunt et sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes (et à la mémoire éternelle) de . . . . . , mort « à l'âge de vingt-quatre ans (?) . . . . , et de . . . . , son fils, « mort à l'âge de . . . . . ans, trois mois et deux jours; Firmo, « Macer et Juventilla, leurs héritiers, ont élevé à leur père et à « leur frère, leurs parents très chers, ce tombeau et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

Les noms du père et du frère des survivants, autrefois contenus dans les premières lignes de l'épitaphe.

Le surnom *Firmo* très incertain. Beaucoup de cognomens, mais serviles pour la plupart, ont la terminaison *mo ;* parmi les surnoms d'ingénus il y a peu à choisir. Il en est de même de la terminaison *no*, si l'on préfère une *n* à l'*m*, très effacée, que nous avons cru apercevoir.

Parentes en bonne latinité, le père et la mère et souvent aussi tous les ascendants; ici et vraisemblablement en conséquence d'une habitude du parler familier, le père et le fils. Il est à peu près hors de doute que la mère n'était pas mentionnée dans les premières lignes; autrement on lirait, à la septième, *fil(ius) eorum* et non pas *eius.*

Heredes, héritiers, à ce qu'il semble, du père et du frère.

313

Epitaphe de Geminia Quintiana.

Arcade LVI. — Cippe avec base et couronnement ; autrefois « à SAINT-JUST » (Symeoni), puis « dans le jardin des PP. de « la Trinité, au quartier SAINT-GEORGES » (Spon) ; entré au Musée avant 1808. — Hauteur 1 m. 08, du dé 0 m. 60, largeur 0 m. 50.

D ❦ M
GEMINIAE · Q · FILIAE
QVINTIANAE
DVLCISSIMAE
5 QVAE · VIXIT · M · VIIII · D · X
Q · GEMINIVS · PRISCIAN
ET · GEMINIA · APHRODI
SIA · PARENTES

Une *hedera* entre les sigles D M, au milieu de la première ligne.

SYMEONI, ms., p. 81. — SPON, *Recherche*, p. 95 ; éd. 1857, p. 104. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 61 ; 1816, p. 61 ; *Musée lapidaire*, arcade XLIII. — GREPPO, dans *Revue du Lyonnais*, II, p. 5. — DE BOISSIEU, p. 510. — COMARMOND, p. 283 ; *Notice*, p. 104.

Diis Manibus Geminiae, Quinti filiae, Quintianae, quae vixit mensibus VIIII, diebus X; Q. Geminius Priscianus et Geminia Aphrodisia, parentes.

« Aux dieux Mânes de Geminia Quintiana, fille de Quintus, « morte à l'âge de neuf mois et dix jours; Quintus Geminius « Priscianus et Geminia Aphrodisia, ses parents, à leur enfant « bien aimée ».

L'épitaphe de Geminia rappelle à De Boissieu cette curieuse lettre de Pline le Jeune (9, 11) à un Geminius de Lyon, de ses amis, dans laquelle il exprime son étonnement d'apprendre qu'il y avait à Lyon des libraires : *Bibliopolas Lugduni esse non putabam.* « Grande est sa satisfaction de penser que ses écrits ont des « lecteurs en un pays si lointain et si différent de la Capitale ».

Le Geminius de notre épitaphe n'était peut-être pas lyonnais; il n'a pas dédié le tombeau sous l'*ascia*, et aucun autre Geminius n'apparaît sur les inscriptions de Lyon,

Sa femme, qui a le même nom que lui et un surnom servile, était vraisemblablement son affranchie. Leur fille a reçu un surnom dérivé, sous forme amplifiée, du prénom de son père.

314

Épitaphe de Gavius Firm...

Arcade LX. — Fragment présentant la partie supérieure gauche d'une pierre oblongue; autrefois bordé de moulures et d'un bandeau saillant qui ont été retaillés et affleurés au champ; trouvé

à SAINT-IRÉNÉE ; « retiré, au mois de juillet 1853, d'une exca- « vation faite pour l'établissement d'une cave dans la maison « contiguë, au nord-ouest, à la petite cour qui est devant la « façade de l'église SAINT-IRÉNÉE » (De Boissieu) ; « entré au « Musée en 1855 » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 38, largeur 0 m. 45.

L·GAVI·FIRM....
LIBERTIS
L·GAVIO·GRA....
et l. gavio ....
procurantibus

L'M de FIRM, à la première ligne, et l'A de GRA, à la troisième, réduits à leur moitié gauche.

DE BOISSIEU, p. 614. — MONFALCON, Suppl. à la *Recherche* de SPON, éd. 1857, p. 366. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 850 de son Registre d'entrées.

(Diis Manibus) L. Gavii Firm ...., libertis L. Gavio Gra .... [*et L. Gavio ..... procurantibus.*

« Aux dieux Mânes de Lucius Gavius Firm ...., par les soins « de ses affranchis Lucius Gavius Gra ..... et Lucius Gavius « .... ».

Un Lucius Gavius surnommé Fronto était sévir augustal à Lyon (ci-dessus, II, p. 386).

315

Épitaphe de ...., fille de Graecius Proclianus.

Arcade XVIII. — Moitié inférieure d'un petit sarcophage; « trouvé en 1862 dans la SAONE, au pont Nemours » (Daussigny), l'ancien pont du CHANGE. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. Les sigles D M occupent ces appendices. — Hauteur 0 m. 35, longueur 1 m. 50.

D . . . . M

MENS · V · DIEB · XII · GRAECIVS · P*ro*
CLIANVS · ET · CAPELLIANIA · ANNIO
LA · FILIAE · KARISSIMAE · PONENDM
CVRAVERVNT · ET · SVB · ASCIA · DEDICAVE
RVNT

Les deux N de ANNIO à la deuxième ligne, l'V et l'M de PONENDVM à la troisième, l'E et le T de ET, l'A et le V de DEDICAVE à la quatrième, liés en monogrammes.

Martin-Daussigny, n° 989 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus .... quae vixit annis ...... mensibus V, diebus XII; Graecius Proclianus et Capelliania Anniola, filiae karissimae ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes de . . . . , morte à l'âge de . . . . . ans,
« cinq mois et douze jours; Graecius Proclianus et Capelliania
« Anniola à leur fille très chère ont élevé ce tombeau et l'ont
« dédié sous l'*ascia* ».

D'après les dimensions du sarcophage la défunte était une enfant. Ce sont en effet ses parents qui apparaissent seuls comme survivants dans son épitaphe.

Graecius, *Capelliania*, noms gentilices évidemment formés des cognomens *Graecus* et *Capellianus*.

Proclianus pour *Proculianus* par aphérèse de l'*u*, orthographe fréquente et sans doute conforme à une prononciation usitée. Déjà ont été donnés quelques exemples; en voici encore quelques-uns tirés soit de Marini (*Arv.*, p. 262), soit du *Corpus* (XII, p. 956) : *Apicla, Hercli, masclus, nauclarius, Paterclus, saecla, tecla, vernacla, utriclarius*, etc., etc.

Voir ci-dessus, n° 293.

Cette élision facile de l'*u* est une nouvelle preuve qu'il ne se prononçait pas *ou* comme on est généralement porté à le supposer.

316

Épitaphe de . . . .tia Grania.

Arcade XXXIV. — Cippe avec base et couronnement; « placé
« en bas et comme support d'un escalier dans l'église SAINT-
« IRÉNÉE » (De Boissieu); « découvert en 1824 lors de la recons-
« truction de l'église Saint-Irénée, dans la cour de la maison Tête,
« située au nord de la cour de l'église, et entré au Musée en

« 1845 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 58. du dé 1 m. 03, largeur 0 m. 57.

d M
//////IAE · GRANIAE
quae VIXIT · ANNIS
//// M*e*NSIBVS · II
////V/TIVS · THESEVS
*et gra*NIA · EVTYCHIA
*pare*NTES · FILIAE
*pie*NTISSIMAE · ET
/////INIVS · SEDIANVS
CONI · KARISSIMAE

De Boissieu, p. 511. — Comarmond, *Description*, p. 208 ; *Notice*, p. 77. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 13.

Diis Manibus ...tiae Graniae, quae vixit annis ...., mensibus II; ...tius Theseus et Grania Eutychia, parentes, filiae pientissimae, et ...inius Sedianus coniugi karissimae.

« Aux dieux Mânes de ....tia Grania, morte à l'âge de ..... « ans et deux mois ; ....tius Theseus et Grania Eutychia, ses « parents, à leur excellente fille, et ...inius Sedianus à son « épouse très chère ».

Le surnom de la défunte est évidemment le nom de sa mère transmis pour surnom dans sa forme gentilice ; on voit par là d'une manière certaine que le nom, aujourd'hui incomplet, de celle-ci était *Grania*.

Quant au gentilice du père, réduit à sa dernière partie ...*u*..*tius*, on pourrait penser, mais sans certitude aucune, à *Avitius*.

317

Épitaphe d'Heraclida, de Maritimus et d'Hermadio.

Arcade XIX. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé ; « découvert à SAINT-IRÉNEE, lors des « fouilles pratiquées en 1825 pour l'agrandissement de l'église » (De Boissieu); « en 1824, lors de la reconstruction de l'église « Saint-Irénée et placé alors dans la rampe de l'escalier de cet « édifice ; entré au Musée en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 78, du dé 1 m. 18, largeur 0 m. 60.

D · M
HERACLIDAE
MARITIMI
HERMADIONIS
PVDENS ET
MATVRVS
CONSERVI

Lettres de très belle forme ; l'I et le D de HERACLIDAE à la seconde ligne, l'N et le dernier I de HERMADIONIS à la quatrième, liés en monogrammes.

Archives historiques du Rhône, 12, p. 64. — De Boissieu, p. 511.

— COMARMOND, *Description*, p. 82; *Notice*, p. 28. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 5.

Diis Manibus Heraclidae, Maritimi, Hermadionis; Pudens et Maturus, conservi.

« Aux dieux Mânes d'Heraclida, de Maritimus et d'Hermadio, « Pudens et Maturus, leurs co-esclaves ».

Il n'y a pas à se tromper sur la lecture de cette épitaphe. Deux esclaves : Pudens et Maturus ont élevé un tombeau à trois de leurs compagnons de servitude : Heraclida, Maritimus et Hermadio.

Sans se rappeler qu'un homme « à trois noms » était toujours de condition libre, plusieurs savants ont appliqué les trois premiers noms de cette inscription à une seule personne : un esclave, qui se serait appelé Heraclida Maritimus Hermadion.

Duceris planta, velut ictus ab Hercule Cacus,
Et ponere foris, si quid tentaveris umquam
Hiscere, tamquam habeas tria nomina. . . . .

(JUVENAL, I, *Sat.*, V).

Heraclida, nom d'homme.

318

Épitaphe d'Hilarus.

Don Blanc.

Arcade XXXIII. — Bloc quadrangulaire sans ornements; il y a quelques années dans une maison de la rue Duguesclin, aux

BROTTEAUX, appartenant à un sieur Blanc, et où probablement il avait été apporté de Lyon ; entré au Musée en 1860 (Daussigny). — Hauteur 0 m. 65, largeur 0 m. 37.

D M
HILARI
ZOSIMVS
FECIT

Lettres mal formées et tendant à la forme cursive; l'L de HILARI faite comme un T renversé.

Martin-Daussigny, n° 944 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus Hilari, Zosimus fecit.

« Aux dieux Mânes d'Hilarus, Zosimus a élevé ce tombeau ». L'épitaphe ne fait pas connaître quel lien de parenté ou d'affection unissait Zosime et Hilarus.

Hilarus, Zosimus, qui n'ont pas de nom gentilice, n'étaient pas citoyens romains.

319

Fragment.

Arcade VII. — Fragment d'une tablette de marbre, incomplet en haut et à gauche, trouvé à TRION en novembre 1885. Une

ascia, gravée au trait, se voit au-dessous de la dernière ligne. — Hauteur 0 m. 25, largeur 0 m. 20.

. . . .
. . . . . RAI . . . .
i NGENVO
. . . . . TERTIA
. . *homi* NIS OPTI
mi p ONENDVM
cura VIT·ET·SVB
ascia DEDICAVIT

Les lettres de la première ligne réduites à leur partie inférieure.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 111.

. . . . ra . . . io Ingenuo ; . . . . Tertia (coniux ?), hominis optimi, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« A . . ra . . ius Ingenuus ; . . . . Tertia, épouse d'un « homme excellent, a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Le défunt s'appelait peut-être *Granius* ou *Carantius*, noms déjà rencontrés sur les inscriptions de Lyon.

A cause de la mutilation du texte, sa femme se trouve n'être plus rappelée que par son cognomen.

320

Épitaphe de ....ia Iuliane.

Arcade XXX. — Fragment, incomplet en haut, à gauche et en bas; trouvé à TRION, en janvier 1886. — Hauteur 0 m. 15, largeur 0 m. 18.

. . . .
....AE IVLIAN
e NIS · QVAE
v . *a* NN · X · M · XI
d ..I GEMELL ..

Les deux N de *a*NN*is* liés en un monogramme.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 233.

. . . . *iae Iulianenis, quae vixit annis X, mensibus XI, diebus* .... *Gemell* . . . .

« A .....ia Juliane, morte à l'âge de dix ans, onze mois et « .... jours; Gemell . . . . ».

Gemell..., à compléter sans doute par *Gemellius* ou *Gemellia*, c'est-à-dire le nom du père ou de la mère de la défunte.

Julianenis, forme romaine moins habituelle que la forme grecque *Julianes* du génitif de *Juliane*.

321

Épitaphe de Julius Anicetus.

Arcade XXXIII. — Cippe brisé à la naissance de la base, mais encore pourvu de son couronnement; « trouvé en face de la rue « des AUGUSTINS, dans les fondations du quai SAINT-VINCENT, « il y a trois ans » (Artaud), c'est-à-dire en 1813. Une *ascia*, gravée au trait, occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne. — Hauteur 1 m. 29, du dé 0 m. 75, largeur 0 m. 57.

D M
ET MEMORIAE
I·ANICETI·MARITI·IN
COMPARABILIS ////////
MORTE DECEPTI·ITEM·IV
LIAE·ANICETAE·FILIAE
IVLIA·GRAECA·MATER
FILIAE·DVLCISSIMAE·ET
MARITO·CARISSIMO·ET
SIBI·VIVA·POSTERIS·QVE
SVIS·PONENDVM·CVR
AVIT·ET·S·ASC·DEDICAVIT

Artaud, *Notice* 1816, p. 7; *Musée lapidaire*, arcade IV. — De

BOISSIEU, p. 502. — COMARMOND, *Description*, p. 205; *Notice*, p. 133. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus et memoriae Iulii Aniceti, mariti incomparabilis, subita morte decepti; item Iuliae Anicetae, filiae; Iulia Graeca, mater, filiae dulcissimae et marito carissimo et sibi viva posterisque suis ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Julius Anicetus, mari « incomparable, surpris par une mort subite, et de Julia Aniceta, « sa fille; Julia Graeca à sa fille bien-aimée et à son mari très « cher et pour elle-même et ses descendants, a, de son vivant, « élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Il n'était pas d'usage d'abréger les noms gentilices. Quelques-uns cependant, qui étaient très répandus, faisaient exception. *Julius* était de ce nombre; mais l'abréviation de beaucoup la plus usitée était IVL.

Déjà s'est présentée l'occasion de rappeler que *deceptus* est une expression de regret. Ordinairement elle s'applique au survivant; il aurait désiré mourir le premier; il se dit « trompé » dans son attente. Ici elle paraît se rapporter au défunt et signifier « frustré « de la vie ». C'est dans la première de ces acceptions que doit être interprétée une inscription de Diana, dans la province de Numidie (Renier, *Inscriptions d'Afrique*, n° 1748) : *D(iis) M(anibus) s(acrum), Rubria Maiorica vixit annis LX, decepta a Clodio Pastore, marito; filii matri carissimae fecerunt.*

« Trompée par son mari » signifie ici que son mari, en mourant avant elle, avait trompé l'espérance qu'elle avait de le précéder dans la tombe.

Le mari et la femme avaient le même nom. La fille avait le surnom de son père.

322

Épitaphe de Julius Clarus.

Arcade XXX. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé en « avril 1862 dans la SAONE, du côté du quai de BONDY, avec « d'autres pierres jetées en avant des maisons de Bourgneuf pour « briser le courant de la rivière, qui les baignait » (Daussigny). Une *ascia* occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne. Un trou de scellement pour retenir un ornement de métal se voit au-dessus de la corniche dans le fronton de la *lysis*. — Hauteur 1 m. 50, du dé 1 m., largeur 0 m. 52.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
C · IVL · CLARI · IV
VENIS · OPTIMI
C · IVLIVS · AVGVS
TIANVS · LIBERTO
INCOMPARABL
PONEND · CVRAV
ET·SVB·ASC·DEDIC

Le B et l'I de INCOMPARABIL, à la huitième ligne, liés en un monogramme.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 972 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et memoriae aeternae C. Iulii Clari, iuvenis optimi; C. Iulius Augustianus liberto incomparabili ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Caius Julius « Clarus, excellent jeune homme; Caius Julius Augustianus à son « affranchi incomparable a élevé ce tombeau et l'a dédié sous « l'*ascia* ».

Un homonyme de notre affranchi Julius Clarus a encore son tombeau au village de la Balme, dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin, du département de l'Isère. C'était un jeune enfant, fils de Caius Julius Cornelianus « décurion de Lyon », et d'une Modestia Geminans (voir *Inscript. de Vienne,* III, p. 494) : *[Diis Manibus] Iulii Clari, C. Iulii Corneliani, decurionis Lugudunensis, et Modestiae Geminantis filii, qui vixit annis III, diebus VI; parentes filio dulcissimo.*

Le tombeau de ce jeune lyonnais est un beau sarcophage, vraisemblablement du deuxième siècle.

323

Fragment.

Arcade VII. — Fragment présentant la moitié inférieure d'une tablette de marbre qui a dû être autrefois enchâssée dans la face d'un cippe ou d'un sarcophage; trouvé en mai 1885 à TRION, à

environ 10 mètres au couchant du pont de la montée de Loyasse. — Hauteur 0 m. 24, largeur 0 m. 32.

. . . .
IVLIA · DAFNE
CONIVGI · KARIS
SIMO · P · C · ET · SVB
ASCIA · DEDICAVIT

L'A et le V, l'I et le T de DEDICAVIT, liés en monogrammes.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 105.

. . . . *Iulia Dafne, coniugi karissimo ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

« . . . . Julia Dafné, à son époux très cher a élevé ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Remarquer la substitution de l'*f* au *ph* dans le mot DAFNE. Il n'y avait sans doute plus entre ces lettres, à l'époque de l'inscription, la différence tranchée qui, du temps de Quintilien, ne permettait pas d'employer indifféremment l'une pour l'autre.

324

Épitaphe de Julius Decminus.

Arcade LVI. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé en « février 1870 dans le RHONE vis-à-vis de la place GROLIER »

(Daussigny). L'inscription est très effacée dans sa partie supérieure gauche. — Hauteur 1 m. 85, du dé 1 m. 12, largeur 0 m. 62.

d M
/ / / / / / / / / / / / *i*VLIA
/ / / / / / ·MARCELLI
/ / / / / / LIBERTA
TIBERIO · IVLIO
DECMINO
CONIVGI · KARIS
SIMO · VIVA
VIVO POSVIT

Lettres de bonne forme.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 12. — Martin-Daussigny, n° 1146 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus ... Iulia (?), *Marcelli(na), liberta, Tiberio Iulio Decmino, coniugi karissimo, viva vivo posuit.*

« Aux dieux Mânes, ... Julia Marcellina, affranchie de ...., « à Tiberius Julius Decminus, son époux très cher, a, du vivant « d'elle-même et de lui, élevé ce tombeau ».

Le tombeau a été préparé du vivant du mari et pour lui seul; autrement, sa femme, qui lui fait cette affectueuse libéralité, n'aurait sans doute pas manqué de dire qu'elle préparait aussi le monument pour elle-même.

Les noms de *Tiberius Julius* rappellent ceux de Tibère; ils fournissent une présomption d'ancienneté, corroborée par l'absence de l'*ascia* et qui nous reporte vraisemblablement au premier siècle.

Decminus pour *Decuminus* est une orthographe conforme à de très nombreux exemples de la suppression de l'*u* à la suite du *c*, et reproduit probablement une prononciation en usage à l'époque à laquelle appartient l'épitaphe (voir ci-dessus, n° 315).

325

Épitaphe de Julius Hermes.

Arcade XVIII. — Bloc de forme oblongue, incomplet à droite, paraissant avoir formé une frise, et dans la partie inférieure duquel a été creusée postérieurement une auge; « retiré, en « juillet 1853, d'une excavation faite pour l'établissement d'une « cave dans la maison Teste, contiguë à la partie nord-ouest de « la cour qui règne devant la façade de l'église SAINT-IRÉNÉE » (De Boissieu); « sur la place Saint-Irénée, et entré au Musée en « 1855 » (Daussigny). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures, pourvu, de chaque côté, d'un appendice en forme de queue d'aronde. — Hauteur 0 m. 45, largeur 1 m. 70; hauteur de la partie encadrée 0 m. 27.

C·IVLIO·HERMETI·CORNELIA·L·F.......
TESTAMENTO·FACIVNDVM *curavit*

Lettres de très belle forme et d'apparence ancienne.

De Boissieu, p. 614. — Comarmond, *Description*, p. 429. —

Martin-Daussigny, n° 848 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 362.

C. Iulio Hermeti; Cornelia, Lucii filia, ... testamento faciundum curavit.

« A Caius Julius Hermes; Cornelia, ... , fille de Lucius « (Cornelius), a élevé ce tombeau à son mari (?), en exécution « de son testament ».

Julius Hermes paraît avoir été un affranchi. Cornelia, qui, elle, était certainement de condition ingénue, peut avoir été sa femme.

Tant à cause de l'excellente forme des lettres que de l'archaïsme *faciundum* au lieu de *faciendum*, cette épitaphe offre des apparences d'ancienneté qui la feraient remonter d'une manière à peu près certaine au premier siècle.

Elle décorait probablement un tombeau de construction monumentale, comme étaient ceux qui, au sortir de Lyon, bordaient de chaque côté, pendant près d'un kilomètre, la route d'Aquitaine.

326

Épitaphe de Julia Maiana.

Arcade XXVII. — Cippe avec base et couronnement; « découvert en 1856 à SAINT-IRÉNÉE dans le jardin du couvent des « Dames SAINT-MICHEL » (Daussigny). Deux *ascia* affrontées occupent, à la première ligne de l'inscription, l'intervalle entre les sigles D M. Des trous de scellement pour retenir des ornements

de métal se voient aux extrémités des volutes de la *lysis*. Une cavité carrée, bordée d'une feuillure pour recevoir un portillon, est creusée au milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 25, du dé 0 m. 68, largeur 0 m. 60.

D ❧ · ❧ M
ET · QVIETI · AETERNAE
IVLIAE · MAIANAE · FEMI
NÁE · SANCTISSIMAE · MANV
MARITI · CRÚDELISSIM · INTER
FECT · QVÁE · ANTE · OBIT · QVAM · FATM
DEDIT · CVM · QVO · VIX · ANN · XXVIII · EX
QVÓ · LIBER · PRÓCREAV · DVOS · PVERM
ANN · XVIIII · PVELLAM · ANNOR · XVIII
O · FIDES · O · PIETAS · IVL · MAIOR · FRA
TER · SORÓR · DVLCISS · ET · I//*g*ENVINIVS
IANVÁRIVS · FIL · EIVS · P. *c. et* SVB · A · D

L'V et l'M de FATVM à la sixième ligne, les deux N de ANN à la septième, le second V et l'M de PVERVM à la huitième, les deux N de ANN et de ANNOR à la neuvième, la dernière R et l'I de SORORI, l'E et le T de ET, l'N et le second I de *g*ENVINIVS à la onzième, liés en monogrammes; accents sur l'A de FEMINAE, sur l'V de CRVDELISSIMI, sur l'A de QVAE, sur l'O de QVO et sur celui de PROCREAV, sur le second O de SORORI et sur le second A de IANVARIVS.

Martin-Daussigny, n° 807 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 368; *Musée lapidaire*, p. 8.

Diis Manibus et quieti aeternae Iuliae Maianae, feminàe sanctissimae, manu mariti crùdelissimi interfectae, quàe ante obiit quam

fatum dedit; cum quo vixit annos XXVIII; ex quò liberos prócreavit duos; puerum annorum XVIIII, puellam annorum XVIII. O fides, o pietas! — Iulius Maior, frater, sorori dulcissimae, et M. (?) Genuinius Ianuárius, filius ejus, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Julia Maiana, femme « très vertueuse, morte, avant le terme fixé par le Destin, assas- « sinée de la main d'un cruel mari. Elle a vécu avec lui vingt- « huit ans et a eu de lui deux enfants : un garçon âgé maintenant « de dix-neuf ans, une fille âgée maintenant de dix-huit ans.

« O foi jurée ! O piétié conjugale !

« Julius Major à sa sœur bien-aimée, et Marcus Genuinius « Januarius à sa mère, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia* ».

Ce mari cruel, meurtrier de sa femme après vingt-huit ans de mariage et avoir eu d'elle plusieurs enfants, se nommait *Genuinius*, puisque tel est le nom de son fils.

L'épitaphe consacrée au triste souvenir de sa victime est une de ces inscriptions raconteuses qui sont une des particularités les plus remarquables de l'épigraphie lyonnaise et peut-être aussi une marque du caractère cosmopolite de cette grande ville, où affluaient des étrangers en nombre considérable. Il semble qu'en les rédigeant on se soit fortement préoccupé de la pensée qu'elles auraient de nombreux lecteurs.

Genuinius, gentilice formé d'un cognomen. L'observation en a été déjà faite, c'est l'indice d'une origine partie de bas, probablement un affranchissement, mais par lequel l'affranchi n'était entré dans la famille du patron que dans une condition d'infériorité marquée, puisque, au lieu du nom patronymique commun aux membres de la famille, il ne lui avait été accordé qu'un pseudo-gentilice formé du surnom de son ancien maître.

327

Épitaphe de Julius Marcus.

Arcade IX. — Grand bloc quadrangulaire, présentant la moitié droite d'une inscription dont l'autre moitié devait remplir une pierre pareille; « trouvé en 1812 dans le terrain qu'on a enlevé « sur le chemin des ÉTROITS » (Artaud); « sur le bord de la « SAONE, après la Quarantaine, non loin de la tannerie Renard » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 50, largeur 0 m. 72.

d M
*et memoria*E · DVLCISSIMA*e*
. . . . E · M · IVL · MARC*i*
*paren*TVM
et . . . . SANCTI
. . . . *Iulius* SERVANDVS
*ob incomp*ARABILEM
*eorum erga s*E · PIETATEM
*ponendum curavit et s*VB ASCIA · DEDICAVIT

Artaud, *Magasin encyclopédique*, 1812; *Notice*, 1816, p. 19. — De Boissieu, p. 531. — Comarmond, *Description*, p. 114; *Notice*, p. 39.

Diis Manibus et memoriae dulcissimae . . . . ae, M. Iulii Marci parentum, et . . . . Sancti, ... ; Iulius Servandus ob incomparabilem eorum erga se pietatem ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire très chère de . . . . . , et « de Marcus Julius Marcus, ses parents, et de . . . . . Sanctus, « son . . . . . ; Julius Servandus a, en reconnaissance de leur « incomparable affection pour lui, élevé ce tombeau et l'a dédié « sous l'*ascia* ».

Le tombeau a été élevé par Julius Servandus à sa mère, probablement défunte, dont le nom, placé au commencement de la troisième ligne, manque aujourd'hui ; à son père Marcus Julius Marcus, probablement survivant puisqu'il n'est nommé qu'après sa femme, et à une autre personne qui pouvait être son frère et se serait, dans ce cas, appelé *Julius Sanctus*.

Gravée sur deux grands blocs qui prenaient place à côté l'un de l'autre, la présente épitaphe appartenait, non pas à un cippe, mais vraisemblablement à un tombeau construit dans des proportions considérables.

328

Épitaphe de Julia Filematium.

Pilastre entre les arcades XX et XXI. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Au-dessus de l'attique, existait un ornement faîtier de forme cylin-

drique actuellement réduit à sa partie inférieure, à laquelle sert de base une plinthe pourvue, à chacune de ses deux extrémités, d'un trou de scellement retenant autrefois un ornement de métal. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne, le fronton de la *lysis*. La seconde ligne est gravée sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 05; du dé 0 m. 50, largeur 0 m. 39.

D M

ET · QVIETI · AETER*nae*

IVLIAE · FILEMATI
G · COTTIVS · THEODOTVS
ALVMNVS · PATRONAE
DVLCISSIM AE · PIEN sic
TISSIMAE · ET · IVLIA · ASI
A · ET · IVLIA · EVTYCHIA
LIB · EIVS · CVIVS · FILEMA
TI · ANIMA · ET · SPECIENs
SIMVL · ET · AETAS · DVLCIVs
MELLE · FVIT · QVAE · VIXIT
AN · L · M · I · D · X · SINAE · VLIVS
ANIMI · LAESIONE · PONE
ND · CVR · ET · SVB · ASC · DEDICA
VER · VAL · ANIMA · DVLCISSIMA

L'M et l'A de FILEMA à la neuvième ligne, le dernier I et le T de VIXIT à la douzième, l'L et l'I de VLIVS à la treizième, l'N et l'I de ANIMI à la quatorzième, l'E et le T de ET à la quinzième, l'M et le dernier A de ANIMA à la dernière, liés en monogrammes. Au début de la troisième ligne, les deux premières lettres du mot IVLIAE, d'abord gravées trop grandes,

ont été effacées et sont encore reconnaissables sous le martelage; à la sixième le mot DVLCISSIM AE est ainsi séparé en deux groupes à cause d'une défectuosité de la surface de la pierre entre M et AE.

Allmer, *Revue épigraphique,* II, p. 294. — Allmer et Dissard, *Trion,* p. 197.

Diis Manibus et quieti aeternae Iuliae Filematii, G. Cottius Theodotus, alumnus, patronae dulcissimae, pientissimae, et Iulia Asia et Iulia Eutychia, libertae eius; cuius Filematii anima et speciens simul et aetas dulcius melle fuit; quae vixit annis L, mense I, diebus X, sinae ulius animi laesione; ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt. — Vale anima dulcissima!

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Julia Filematium; « Gaius Cottius Theodotus, son *alumnus,* et Julia Asia et Julia « Eutychia, ses affranchies, à leur patronne excellente et bien- « aimée, dont le caractère, la beauté, l'âge étaient plus doux que « le miel. Elle a vécu cinquante ans, un mois et dix jours, sans « avoir jamais fait à personne aucune peine. Ils lui ont élevé « ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia.* — Adieu, âme chérie! ».

Gaius Cottius était un enfant-trouvé. Abandonné par ses parents, il avait été recueilli et élevé par Julia Filematium. L'enfant-trouvé étant d'après la loi l'esclave de la personne qui le recueillait, Cottius devait être, au moment de la mort de sa bienfaitrice, son esclave ou son affranchi. La qualification de « patronne », par laquelle il la désigne, paraît indiquer qu'il était, en effet, son affranchi. Cependant, il ne s'appelle pas *Iulius;* par une raison que nous ignorons, il a reçu un gentilice différent. Quoi qu'il en soit, il professait pour elle un amour extraordinaire et une reconnaissance des plus vives, et c'est d'une manière naïve et même quelque peu bizarre qu'il les exprime dans son épitaphe par des éloges excessifs.

Filematium ou, conformément à l'étymologie, *Philematium*, signifie « un baiser » ; on trouve plus souvent la forme grecque *Philematio* et *Philemation*, et même le masculin *Philematius;* sous l'une comme sous l'autre, c'était toujours un nom de femme. D'autres noms, qui, comme celui-ci, procèdent d'une idée de galanterie et sont de forme neutre ou masculine, étaient ordinairement portés par des femmes : par exemple *Aurelia Charitio*, *Claudia Nicarium*, *Cornificia Selenium*, *Cornuficia Selenio*, *Fraucillia Sosario*, et encore *Glaucopium*, *Venerium*, *Erotion* et *Erotium*, *Chrysarion* et *Chrysarium* (Voy. Borghesi, p. 267), *Dulcitium* dans une inscription de Lyon (ci-dessus, I, p. 209).

Cottius, nom celtique, celui qu'a illustré, au temps d'Auguste, le petit roi des Alpes dénommées de lui « Alpes Cottiennes ».

Speciens pour *species*, *dulcius melle fuit* pour *dulciores melle fuerunt* sont des incorrections du parler vulgaire en usage autrefois à Lyon ; *sinae*, *ulius* sont des erreurs du graveur. *Aetas* ne se comprend pas clairement ; il s'agit sans doute ici des vertus qui sont habituellement les compagnes de l'âge mûr : la douceur, la patience, l'expérience, la sagesse.

329

Épitaphe de Julius Quartillus.

Arcade XVIII. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé ; « trouvé en 1708 à FOURVIÈRES » (Mém. de Trévoux) ; « faisait partie de la collection de M. de

« Lavalette, hôtel de Bellecour, aujourd'hui hôtel de Malte » (Comarmond); « extrait en 1855 de l'un des piliers de l'hôtel « de Malte » (Daussigny); « dans les travaux pour l'installation « des bureaux de l'état-major » (Monfalcon). Une *ascia* se voit, à la première ligne, entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 30; du dé 0 m. 87, largeur 0 m. 52.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
IVLI · QVARTILLI
HOMINIS · PRO
BISSIMI · ELAFIA
CONIVGI · KARIS
SIMO · HILARIVS
ET · ARTEMIVS · FILI
EIVS · ET · PVSINNA
SOROR · PONEN
*d*VM · CVRAVERVNT
ET·SVB·ASCIA·DEDICAVER

L'N et le T de CVRAVERVNT, à l'avant-dernière ligne, liés en un monogramme; peut-être une palmette après PVSINNA.

Mémoires de Trévoux, juin 1708, p. 1095. — De Boissieu, p. 513. — Comarmond, *Description*, p. 450; — Daussigny, n° 804 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à la *Recherche* de Spon, éd. 1857, p. 360.

Diis Manibus et memoriae aeternae Iulii Quartilli, hominis probissimi; Elafia coniugi karissimo; Hilarius et Artemius, filii eius, et Pusinna, soror, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Julius Quar-
« tillus, homme plein de probité; Elafia à son époux très cher,
« Hilarius et Artemius, ses fils, et Pusinna, sa sœur, ont élevé ce
« tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

330

Épitaphe de Julia Quintina.

Arcade XXXVI. — Cippe dont la base subsiste mais dont le couronnement a été abattu à fleur du dé; « trouvé dans la cour « de l'hôtel Chevrières, aujourd'hui petit Séminaire de SAINT- « JEAN » (De Boissieu); « place Saint-Jean, en 1844, dans un « mur de l'ancien hôtel Chevrières, aujourd'hui le petit Sémi- « naire » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 16, du dé 0 m 70; largeur 0 m. 37.

D M
I V L I A *e*
QVINTIN*ae*
I V L I V S
O N E S I M V*s*
P A T R O N A E
P I E N T I S S I
M A E

DE BOISSIEU, p. 512. — COMARMOND, *Description*, p. 151; *Notice*, p. 54. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 9.

Diis Manibus Iuliae Quintinae; Iulius Onesimus patronae pientissimae.

« Aux dieux Mânes de Julia Quintina ; Julius Onesimus à son « excellente patronne ».

Julia Quintina était sans doute morte sans enfants puisque c'est un affranchi qui élève le tombeau.

331

Épitaphe de Iulius Valerius.

Arcade LII. — Cippe avec base et couronnement, détérioré sur le côté gauche ; trouvé en mars 1878 dans la rue du Doyenné, quartier SAINT-GEORGES. — Hauteur 1 m. 05, du dé 0 m. 60, largeur 0 m. 48.

*d*IS · MANIBVS
*an*IMAE INNOCENT
*i*VL · VALERI · QVI
*v*IXIT·ANN·IIII·M·VIII
*d*IEBVS · XXIII
*i*VL · GLYCERVS
ALVMNO
*d*VLCISSIMO

La dernière N et le T de INNOCENT, à la deuxième ligne, liés en un monogramme.

Diis Manibus animae innocentissimae Iulii Valerii, qui vixit annis IIII, mensibus VIII, diebus XXIII; Iulius Glycerus alumno dulcissimo.

« Aux dieux Mânes de Julius Valerius, innocente âme ; mort « à l'âge de quatre ans, huit mois et vingt-trois jours ; Julius « Glycerus à son élève bien-aimé ».

Le jeune Valerius était un enfant-trouvé : *alumnus*. Son bienfaiteur avait, non seulement pris soin de l'élever, il l'avait même affranchi, ainsi que le fait voir le nom de *Iulius* qu'il lui avait donné en l'affranchissant. Quant à son surnom de *Valerius*, c'était peut-être le nom gentilice qu'il avait avant son abandon.

A partir de Trajan, la condition des *alumni* devint moins dure. Questionné par Pline, gouverneur de la Bithynie, sur la conduite à tenir à l'égard de ceux qui, nés libres, réclamaient leur liberté, l'empereur répond qu'il n'existe pas à ce sujet de constitution générale, « mais qu'il ne croit pas qu'on puisse refuser la « liberté à ceux qui la revendiqueront sur ce fondement, ni « les obliger à la racheter par le remboursement des aliments « fournis » (*Ep.*, X, 71).

332

Épitaphe de Julius Zosimus.

Arcade XXX. — Cippe avec base et couronnement ; autrefois, « chez les RR. PP. de la Trinité, au quartier SAINT-GEORGES, « dessous une galerie du Couvent » (Spon) ; entré au Musée avant 1808. Une *ascia* se voit à la première ligne de l'inscription

entre les sigles D M. — Hauteur 1 m. 30; du dé 0 m. 80, largeur 0 m. 48.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
IVLI · ZOSIMI · IVVE
NIS · INNOCENTIS
SIMI · QVI · VIXIT · AN
NIS · XXX · M · I · D · III
SINE · VLIVS · ANIMI
LAESIONE · MELIVS
ZOSIMVS · PATER
INFELICISSIMVS
AMISSIONE · EIVS · DE
*c*EPTVS · ET · SIBI · VIVS
p · C · ET · SVB · ASCIA · DED
V I T

L'E et le second D de DED, à l'avant-dernière ligne, liés en un monogramme; omission des lettres ICA dans DED | VIT.

Symeoni, ms., p. 95. — Spon, *Recherche*, p. 84; éd. 1857, p. 96. — Artaud, *Notice* 1808, p. 60; 1816, p. 59; *Musée lapidaire*, arcade XL. — De Boissieu, p. 513. — Comarmond, *Description*, p. 257; *Notice*, p. 93. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 17.

Diis Manibus et memoriae aeternae Iulii Zosimi, iuvenis innocentissimi, qui vixit annis XXX, mense I, diebus III, sine ulius animi laesione; Melius Zosimus, pater infelicissimus, amissione eius deceptus, et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia ded(ica)vit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Julius Zosimus, « jeune homme plein d'innocence, mort à l'âge de trente ans, « un mois et trois jours, sans avoir jamais fait à personne « aucune peine ; Melius Zosimus, son père infortuné, que sa « perte a déçu de toute espérance, a, de son vivant et aussi « pour lui-même, élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Le défunt, Julius Zosimus, qui a le même surnom que son père et un nom gentilice différent, n'était vraisemblablement pas le fils légitime de Melius.

L'expression *deceptus* s'est déjà plusieurs fois rencontrée ; elle signifie « trompé dans son espoir », et peut-être ici « frustré de « postérité ».

Melius pour *Maelius*, par substitution de l'*e* à *ae;* le même nom sur des inscriptions de Nîmes.

Vivs pour *vivus*, orthographe fréquente, dans laquelle l'*u* voyelle disparaît. Il est à remarquer que l'on n'a pas suivi le même procédé dans *juvenis*, qu'on aurait dû, d'après le même mode, écrire *jvenis*. C'est le cas de constater, une fois de plus, que *u* ne se prononçait pas *ou*, car alors il se serait difficilement laissé éliminer de la prononciation et de l'écriture.

333

Épitaphe de Iunia Profutura.

Arcade XXIV. — Cippe avec base et couronnement; extrait en décembre 1885 du puits de TRION, brisé au moment de la découverte et réduit à un fragment présentant la partie supérieure

du dé avec une petite partie de la corniche. — Hauteur 0 m. 40, largeur 0 m. 36.

d *m*

*e*T · MEMORIAE · AE
TERNAE · IVNIAE · PRO
FVTVRAE · FEMINAE
SANCTISSIMAE · ET
INCOMPABILI · Q*uae* sic
VIXIT ANNIS XXX///
M · V · D · VII · PATER //////
et A · CLVTTIVS C*oniu*
gi KARISSI*mae* ////////
. . . .

L'A au commencement de la neuvième ligne réduit à une partie de son second jambage, le K de KARISSI*mae* à la dixième, à ses deux branches divergentes.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 312. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 200.

Diis Manibus et memoriae aeternae Juniae Profuturae, feminae sanctissimae et incompa(ra)bili, quae vixit annis XXX. . . . , mensibus VII, pater filiae et A. Cluttius coniugi karissimae . . . .

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Junia Profutura, « femme très vertueuse et incomparable, morte à l'âge de trente « . . . . . ans, cinq mois et sept jours, son père, et Aulus Cluttius « à son épouse très chère . . . . »

Dans notre Description des découvertes faites à Trion nous avons supposé que le mari de Junia Profutura s'appelait *Aulus Cl(audius) Uttius* ou *Aulus Cluttius*. Le gentilice *Cluttius* est, en effet, connu

par d'autres exemples (*C. I. L.*, V, p. 1110), notamment sur des inscriptions de l'Italie septentrionale.

334

Épitaphe de Justinius Marcellus.

Arcade XLIII. — Bloc carré, peut-être le dé d'un cippe dépouillé de sa base et de son couronnement ; autrefois « au pied du rocher « de PIERRE-SCIZE, hors la porte de Vaise » (Symeoni) ; « aux « faubourgs de VÈZE auprès de la porte en la muraille qui est « du costé de la rivière » (Paradin) ; « à l'ANTIQUAILLE » (Ménestrier, Artaud). Une *ascia* se voit, à la première ligne, entre les sigles D M. — Hauteur 0 m. 69, largeur 0 m. 63.

D M
M · IV*sti*NI · MARCELLI
*i*NFA*nt*IS · DVLCISSIM*i*
QVI · VIXIT · ANNVM
VNVM · DIES · XXXXVII
M · IVSTINIVS · SECVN
DINV*s* · *e*T · PRIMANA
MARCELLNA · PATRE*s*
AMISSIONE · EIVS
ORBATI
P·C·ET S ASC DDC

Les deux N de ANNVM à la quatrième ligne, l'N et le dernier

I de PRIMANIA à la septième, la seconde L et l'I de MARCELLINA à la huitième, liés en monogrammes.

Symeoni, ms., p. 52. — Paradin, p. 428. — Spon, éd. 1857, p. 241. — Ménestrier, *Hist. cons.*, p. 59. — Millin, *Voyage*, I, p. 472. — Artaud, *Notice* 1808, p. 50; 1816, p. 61; *Musée lapidaire*, arcade XLII. — De Boissieu, p. 513. — Comarmond, *Description*, p. 273; *Notice*, p. 100. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 18.

Diis Manibus M. Iustinii Marcelli, infantis dulcissimi, qui vixit annum unum, dies XXXXVII, M. Iustinius Secundinus et Primania Marcellina, patres, amissione eius orbati, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes de Marcus Justinius Marcellus, enfant ten-
« drement aimé, mort à l'âge d'un an et quarante-sept jours;
« Marcus Justinius Secundinus et Primania Marcellina, ses parents,
« que sa perte laisse sans postérité, ont élevé ce tombeau et l'ont
« dédié sous l'*ascia* ».

Les noms *Iustinius* et *Primania*, gentilices formés de cognomens.

Le surnom *Marcellus* du fils, pris de celui de sa mère *Marcellina* par retour de la forme diminutive à la forme simple.

Patres pour *parentes :* le père et la mère, expression du langage familier assez fréquente sur les épitaphes, mais étrangère à la littérature et à la bonne latinité.

DDC pour *dedic(avit)*, abréviation incorrecte. La suppression de l'*e* peut toutefois s'expliquer par le désir qu'on aurait eu d'isoler la préposition qui entre dans la composition du mot; celle de l'*i* par l'extrême tendance de cette voyelle à se dérober entre deux consonnes (voy. *Bull. épigr.*, 1884, pp. 130, 219).

XXXX pour XL, manière compliquée connue par d'autres exemples; on trouve même l'X répétée un plus grand nombre de fois encore.

335

Épitaphe de Juventinia Auspicia.

Arcade LVIII. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé; autrefois, « dans la collection des « GÉNOVÉFAINS » (Artaud), à SAINT-IRÉNÉE; entré au Musée avant 1816. Une *ascia* est gravée dans le texte à la fin de la troisième ligne. — Hauteur 1 m. 52, du dé 0 m. 90, largeur 0 m. 54.

DIIS · MANIBVS
ET · MEMORIAE · AE
TERNAE · IVVENTI
NIAE · AVSPICIAE · QVAE
VIXIT · ANNIS · XXIIII · $\overline{M}$ · VII
DIES · XXII · SINE · VLLA · MACV
LA · CENTVSMIA · ABBA · NEP
TIAE · BENE · MERENTI · ET · SIBI
VIVA · PONENDVM · CVRA
VIT · ET · SVB · ASCIA · DEDICA
VIT · PROCVRAVIT · IVLIVs
CASTOR

L'V de MACV, à la sixième ligne, inscrit dans le C.

Artaud, *Notice*, 1816, p. 72; *Musée lapidaire*, arcade LIV. — De Boissieu, p. 514. — Comarmond, *Description*, p. 349; *Notice*, p. 126. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 23.

Diis Manibus et memoriae aeternae Iuventiniae Auspiciae, quae vixit annis XXIIII, mensibus VII, dies XXII, sine ulla macula; Centusmia Abba neptiae bene merenti et sibi viva ponendum curavit et sub ascia dedicavit. Procuravit Iulius Castor.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Juventinia « Auspicia, qui a vécu sans tache et est morte à l'âge de vingt- « quatre ans, sept mois et vingt-deux jours; Centusmia Abba à « sa petite-fille bien méritante et pour elle-même, a, de son « vivant, élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*, par les soins « de Julius Castor ».

Iuventinia, gentilice formé d'un cognomen; le mot écrit sans l'élision ordinaire de l'*u* à côté du *v*.

Auspicia, ou peut-être *Auspicla* pour *Auspicula;* il y aurait simplement une faute de gravure. On trouve toutefois *Auspicius* comme surnom sur d'autres inscriptions.

Annis, dies, transition fautive d'un cas à un autre, sans doute dans les habitudes du parler vulgaire. C'est aussi au langage familier qu'il faut imputer le barbarisme *neptia* pour *neptis*.

Centusmia, gentilice formé d'un nom celtique qui se retrouve en beaucoup d'endroits sous la forme primitive *Cintusmus*, et toujours écrit par *i*, non par *e* comme ici.

Abba, nom barbare, mais peut-être pas gaulois. La mère de l'empereur Maximin, née dans le pays des Alains, s'appelait *Ababa* (Capitolin, *Maximinorum*, 1)

La sigle M, abréviation de *menses*, surmontée inutilement d'une barre d'abréviation.

336

Épitaphe de Juventia Felicissima.

Pilastre entre les arcades LII et LIII. — Cippe avec base et couronnement; extrait en novembre 1885 du puits de TRION. — Hauteur 0 m. 94, du dé 0 m. 50, largeur 0 m. 49.

DIIS MANIBVS
ET·QVIETI·AETERNAE
IVVENTIAE·FELICISSIMAE
*f*EMINAE · SANTISSIMAE sic
*q*VAE·VIXIT·ANNIS·XXX//
//III·AVRELIVS·AGA
*th*OPVS·LIBERTVS·AVG
CONIVGI·ET·DOMNAE
KARISSIMAE·CVM·*Qua*
*v*IXIT·EX·VIRGINIO·AN
NIS·XXIII·SINE·VLA·ANI
MI·LAESONE·PONEN sic
DVM·CVRAVIT·ET·SVB
ASCIA · DEDICAVIT

Lettres de bonne forme; l'N et l'I de MANIBVS à la première ligne, l'M, l'A et l'E de FELICISSIMAE à la troisième, les deux

N de ANNIS à la cinquième, l'N et l'I de ANI à la fin de la onzième, liés en monogrammes.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 169. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 124.

Diis Manibus et quieti aeternae Iuventiae Felicissimae, feminae san(c)tissimae, quae vixit annis XXX . . ; . . Aurelius Agathopus, libertus Augusti, coniugi et domnae karissimae, cum qua vixit ex virginio annis XXIII sine ula animi laes(i)one, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Juventia Felicissima,
« femme très vertueuse, morte à l'âge de trente . . . ans; Aurelius
« Agathopus, affranchi de l'empereur, à son épouse et maîtresse
« très chère, avec laquelle il a vécu, depuis le temps de sa virginité,
« vingt-trois ans, sans qu'elle lui ait jamais fait aucun chagrin;
« il lui a élevé ce tombeau, qu'il a dédié sous l'*ascia* »

Juventia devait avoir, lorsqu'elle est morte, plus de trente ans, car, ayant vécu avec son mari vingt-trois ans, elle se serait mariée à l'âge de sept ans, ce qui n'est pas admissible. Elle n'avait sans doute pas alors moins de quinze ou seize ans; le chiffre XXX qui termine la cinquième ligne se continuait donc au commencement de la ligne suivante par un complément qui élevait le nombre des années de sa vie.

La même lacune du commencement de la sixième ligne contenait aussi le prénom qu'Aurelius tenait de l'empereur qui lui avait accordé l'affranchissement, c'est-à-dire le prénom de *Lucius* si cet empereur était Verus, ou celui de *Marcus* s'il devait ce bienfait à Marc Aurèle ou à Commode ou à Caracalla ou à Eliogabale ou à Sévère Alexandre, sans parler des empereurs postérieurs qui se sont aussi appelés *Marcus Aurelius*, mais sont d'une époque plus basse que celle à laquelle l'inscription semble se rapporter.

Étant affranchi d'un empereur, Aurelius Agathopus ne peut pas avoir été l'affranchi de sa femme, qui, d'ailleurs, porte un gentilice différent du sien ; la qualification de *domna* qu'il lui donne n'est, par conséquent, pas autre chose ici qu'une expression de tendresse, et c'est peut-être ce qu'on a voulu marquer par la déviation de l'orthographe.

Il s'était marié étant lui-même vierge : *cum qua vixit ex virginio annis XXIII.*

L'adjectif *virginius* est connu par d'autres inscriptions. Il est vrai que le lexique de Forcellini explique qu'il faut entendre par ce mot l'homme qui avait épousé « une femme vierge »; mais les exemples qu'il cite sont opposés à ce sens, notamment celui-ci dans lequel la virginité du jeune mari est mise en parallèle avec celle de la jeune épouse : ...... *quod debuerat virginius virginiae suae fecisse, modo virginia fecit.* On a vu dans une des précédentes inscriptions (ci-dessus, II, p. 498), l'exemple d'un jeune homme parvenu à l'âge de vingt ans moins quelques jours, loué d'avoir emporté au tombeau sa virginité, et c'est un trait de mœurs tout à l'avantage de l'antiquité sur notre époque de rencontrer non rarement sur des épitaphes l'éloge de jeunes hommes encore vierges lorsqu'ils se sont mariés, et d'avoir à reconnaître que le cas était assez fréquent et assez tenu en honneur pour avoir donné lieu à un terme usuel.

L'inscription, a-t-il été dit, n'est pas antérieure à Marc Aurèle, ni vraisemblablement postérieure à Sévère Alexandre ; à cela se rapporte la forme du surnom *Felicissima* de la défunte ; les surnoms de forme superlative n'apparaissent pas avant le second siècle.

Santissima, orthographe plutôt due à une omission, comme celle de l'*i* dans *laesone*, qu'à une prononciation devenue plus tard commune, mais qui n'a pas dû être en usage de si bonne heure.

337

Épitaphe de Labiena Severa.

Arcade VIII. — Stèle incomplète en bas; autrefois à SAINT-IRÉNÉE, « dans la collection des GÉNOVÉFAINS » (Artaud); « trouvée à l'époque de la construction du Refuge Saint-Michel, « à Saint-Irénée » (Comarmond). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures dont elle n'occupait que la partie supérieure, et elle est surmontée d'un fronton triangulaire inséré dans un rectangle, l'un et l'autre bordés de moulures. — Hauteur 1 m. 50, largeur 0 m. 83, de la partie encadrée 0 m. 52.

D I S
M A N I B V S
LABIENAE·SEVERAE
LABIENVS · VICTOR
F I L I A E

Lettres de bonne forme, du premier ou du second siècle.

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 11; *Musée lapidaire*, arcade VII. — DE BOISSIEU, p. 514. — COMARMOND, *Description*, p. 54; *Notice*, p. 18. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 4.

Diis Manibus Labienae Severae; Labienus Victor filiae.

« Aux dieux Mânes de Labiena Severa; Labienus Victor à sa « fille ».

Labiena, Labienus, forme de noms gentilices terminés en *enus*, que l'on croit être originairement propres à l'Italie centrale : la haute vallée du Tibre, le Picénum et le Samnium. Le célèbre lieutenant de Jules César dans la guerre des Gaules s'appelait *Labienus* de son nom gentilice. C'était aussi celui d'un déclamateur célèbre loué par Sénèque le père, et qui était d'une telle violence qu'au lieu de *Labienus* on l'appelait *Rabienus*.

Le laconisme du texte et la bonne forme des lettres, indices d'ancienneté.

338

Fragment.

Pilastre entre les arcades XVI et XVII. — Fragment présentant la partie supérieure d'un cippe avec son couronnement surmonté d'un cône; trouvé à TRION le 8 mai 1885. — Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 30.

d *m*

et MEMORIA*e*
. . . . RIAE LVCRE
. . . . VS
. . . .

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 110.

Diis Manibus et memoriae [Sat]riae? Lucretillae?; .....us .....

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Satria? « (*ou* Valeria?) Lucretilla .... ».

339

Épitaphe de Lucretia Valeria.

Arcade XX. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés par devant et affleurés au dé; « extrait des fouilles faites « en 1825 à SAINT-IRÉNÉE » (De Boissieu); « trouvé à Saint-« Irénée dans le champ dit des Martyrs » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 60, du dé 0 m. 95, largeur 0 m. 72.

D M
LVCRÉTIAE · VALERIÁE
SEX · AVIVS · HERMERÓS
CONIVGI · SIBI · MERIT
ET · SIBI · VĪVVS · POSVIT
ET · SVB · ASCIA · DEDICÁ
VIT
Ο ΦΘΟΝΟϹ ѠϹ ΚΑΚΟΝ ЄϹΤΙΝ
ЄΧΙ ΓΑΡ ΤΙ ΚΑΛΟΝ ЄΝ ΑΥΤѠ
ΤΗΚΙ ΓΑΡ ΦΘΟΝЄΡѠΝ
ΟΜΜΑΤΑ ΚΑΙ ΚΡΑΔΙΗΝ

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle;

le V et le premier A de VALERIAE, liés en un monogramme; accents sur le premier E de LVCRETIAE, sur le dernier A de VALERIAE, sur l'O de HERMEROS, sur l'A de DEDICAVIT.

De Boissieu, p. 490. — Comarmond, *Description*, p. 136, pl. 14; *Notice*, p. 48. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 8.

Diis Manibus Lucrètiae Valeriàe; Sex. Avius Hermerós coniugi sibi meritae et sibi vivus posuit et sub ascia dedicávit.

O φθόνος ὡς κακὸν ἐστιν, ἔχι γὰρ τὶ καλὸν ἐν αὐτῷ :
Τὴκι γὰρ φθονερῶν ὄμματα καὶ κραδίην.

« Aux dieux Mânes de Lucretia Valeria; Sextus Avius Hermeros « à son épouse bien méritante et pour lui-même a, de son vivant, « élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*.

« Oh! que l'envie est un hideux mal! Mais ce qu'elle a au « moins de bon en elle, c'est qu'elle consume les yeux et le « cœur des envieux ».

Avius Hermeros, le mari de Lucretia Valeria, paraît avoir eu à se plaindre des envieux. Pour quel motif? Le distique, que, pour se venger d'eux, il a inscrit au bas de l'épitaphe de sa femme, ne nous en apprend rien. Peut-être un mariage de beaucoup au-dessus de son mérite et de sa condition, qui semble avoir été celle d'affranchi, lui avait-il inspiré un orgueil souvent froissé par des jaloux. Quoiqu'il en soit, les vers dans lesquels il exhale son ressentiment ne sont pas de sa composition. Un savant académicien lyonnais, Bréghot du Lut, qui s'est occupé de cette inscription *(Mém. de l'Acad. de Lyon*, 2, pp. 113 et 331), les a retrouvés avec deux légères variantes parmi les épigrammes de l'Anthologie et en a fait le sujet d'intéressantes observations : « La découverte du monument de Lucretia Valeria donne à « l'épigramme de l'Anthologie une antiquité certaine, probable- « ment bien antérieure à l'époque de l'inscription, qui peut

« appartenir au second siècle. Εχι pour ἔχει et τῆκι pour τήκει « prouvent qu'alors déjà les Grecs prononçaient la diphthongue « ει en ι comme le font les grecs modernes, mais qu'ils conser- « vaient à l'*êta* le son et la valeur de l'*ê* long, au lieu de le « prononcer *i;* la conjonction γάρ, employée pour δὲ, est une « négligence ou une faute du graveur; le sens et la mesure « s'accordent à condamner cette variante de la leçon conservée « par l'Anthologie ».

Le susceptible mari de Lucretia Valeria n'était pas un lettré; il n'a pas su citer deux vers sans y introduire plusieurs fautes.

Valeria, gentilice employé comme cognomen et vraisemblablement passé de la mère à la fille.

L'épitaphe de Lucretia n'est pas la seule inscription grecque trouvée à Lyon. Outre celles avec les acclamations χαῖρε, ὑγίαινε (ci-dessus, I, p. 407; III, p. 95. De Boissieu, p. 308), on se rappelle l'épitaphe moitié latine, moitié grecque, terminée par un vers d'Homère (III, p. 67), du marchand syrien Thaïm; d'autres ont disparu, par exemple l'épitaphe, toute en grec, d'une Septimia Julianè et celle d'une Aurelia Callistè, dont le mari console les derniers instants par cette pensée philosophique, exprimée en grec : « Tranquillise ton esprit, Callistè, nul n'est immortel ».

340

Épitaphe de Lullia Macrina.

Arcade LVIII. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé « dans le RHONE, le 22 novembre 1864, vis-à-vis la place

« GROLIER » (Gobin). — Hauteur 2 m. 05, du dé 1 m. 30, largeur 0 m. 80.

D · M
LVLLIAE MACRINAE
MATRI DVLCISS*i*
MAE
MACRINVS ET MARCI
ANA FILI

Lettres de bonne forme; l'I et l'N de MACRINAE, liés en un monogramme; la première lettre de la seconde ligne, incomplète en bas et un I ou une L, mais non un P ni un T.

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 4. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1033 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus Lulliae Macrinae, matri dulcissimae, Macrinus et Marciana, filii.

« Aux dieux Mânes de Lullia Macrina, Macrinus et Marciana, « à leur mère bien-aimée ».

Par suite de la détérioration de la partie inférieure de sa première lettre, le nom gentilice de la défunte est incertain. Faute d'exemple de *Iullia* écrit par deux *l*, nous avons adopté *Lullia*, qui se rencontre ailleurs (Gruter, p. 546, n° 6) et est peut-être le même nom que *Lollia*.

Le surnom de la mère passé au fils.

Les deux enfants désignés sans nom gentilice, parce que sans doute ils n'avaient que celui de leur mère, et que celle-ci les aurait eus sans être mariée.

341

Épitaphe de Mansuetius Lucianus.

Arcade XXXVI. — Cippe dont le couronnement et la partie supérieure du dé manquent; extrait du puits de TRION en mars 1886. — Hauteur 0 m. 64, du dé 0 m. 41, largeur 0 m. 34.

. . . .
. . . . I V . . . .
MANSVETIA · SCYLLA
PONIT · MANSVETIO
LVCIANO · MARITO
QVI · EI · RELIQVIT · FILI
VM · LVCIOLVM · ANNO
*r*VM · VI · SET FATVM · MA
LVM · VT · INTERCIPERE
TVR · FILIVS · ANNORM
XXII · MATER · MISE
RA · POSVIT · ET
SVB · ASCIA · DE
DICAVIT

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle; les deux N de ANN à la sixième ligne, l'V et l'M de ANNORVM à la neuvième, liés en monogrammes.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 313. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 201.

. . . . Mansuetia Scylla ponit Mansuetio Luciano, marito, qui ei reliquit filium Luciolum annorum VI; set, — fatum malum! — ut interciperetur filius annorum XXII; mater misera posuit et sub ascia dedicavit.

« . . . . Mansuetia Scylla à Mansuetius Lucianus son mari, « qui lui a laissé un enfant, son fils Luciolus, âgé de six ans, « mais, — cruelle destinée! — pour que ce fils lui fût enlevé « prématurément à l'âge de vingt-deux ans. Mère infortunée, elle « a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Mansuetia, qui a le même nom que son mari, était peut-être son affranchie. *Scylla* serait, dans ce cas, son ancien nom servile. On aime à croire, en la voyant une mère si aimante, qu'il lui avait été donné pour tout autre motif qu'une allusion à son caractère. La nymphe Scylla, personnification des brisants de la mer de Sicile, était, comme on sait, femme de la tête aux reins, et cette dernière partie de son corps se terminait par une ceinture de chiens furieux, aboyant et hurlant sans relâche.

Mansuetius, gentilice formé d'un cognomen et déjà rencontré sur d'autres inscriptions de Lyon.

Set pour *sed*, non une faute de gravure, mais une orthographe ancienne dont il ne manque pas d'exemples (voir le *Lexicon* de Forcellini au mot SET).

Interciperetur avec la signification de mort prématurée, expression de bonne latinité.

342

Épitaphe de .... Marcellina.

Arcade XXXVII. — Cippe avec base et couronnement, « trouvé « en février 1870 dans le RHONE vis-à-vis la place GROLIER » (Daussigny). Un trou de scellement, pour retenir un ornement de métal, se voit à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*. — Hauteur 2 m., du dé 1 m. 08, largeur 0 m. 85.

d · M
/////·MARCELLNAE
h e r EDES·P·C
s e x T·VERIVS
p a r AMYTHIVS
///// A·GRATILLA
///// DECVMINVS

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 13. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1140 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus ..... Marcellinae, heredes ponendum curaverunt : Sext. Verius Paramythius, ... Gratilla, ... Decuminus.

« Aux dieux Mânes de ..... Marcellina, ses héritiers Sextus « Verius Paramythius, ... Gratilla, ... Decuminus, ont « élevé ce tombeau ».

343

Épitaphe de Marcellina, fille de Solicia.

Arcade XXXI. — Cippe avec base et couronnement; autrefois, au quartier SAINT-GEORGES, « dans le jardin des PP. de la « Trinité » (Spon); entré au Musée avant 1808. Les sigles D M, gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 12, du dé 0 m. 65, largeur 0 m. 43.

D · M

ET · MEMORIÆ · AETER
NAE · MARCELLINAE · SO
LICIAE · FILIAE · ANIMAE
SANCTISSIMAE · ET · RAR
SSIMI · EXSEMPLI · QVA*e*
SIC · VIXSIT · ANNIS · XXIII/
M · V · D · IIII · SINE · VLLA · ANI
MI · CONIVGIS · SVI · LESI
ONE · INTEGRO · CORDE
FELIX · ETAM · LEO · QVOD
PRIOR · OCVPAVIT · MARTI
NVS · MARTVS · SVAE · CAR*s*
SIMAE · ET · SIBI · VIVS · P · C · ET · SV*b*
ASCIA · DEDICAVI*t*

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième

siècle ; l'R et l'I de RARI à la cinquième ligne, l'V et l'A de QVAE à la sixième, l'N et l'E de LESIONE à la dixième, le T et l'I de ETIAM, l'I, l'N et l'E de IN EO à la onzième, l'A et le V de OCVPAVIT à la douzième, l'R et l'I de MARITVS, l'V et l'A de SVAE, l'R et l'I de CARI*s* à la treizième, liés en monogrammes.

Spon, *Recherche*, p. 104 ; éd. 1857, p. 117. — Artaud, *Notice* 1808, p. 64 ; 1816, p. 40 ; *Musée lapidaire*, arcade XXV. — De Boissieu, p. 491. — Comarmond, *Description*, p. 164 ; *Notice*, p. 59.

Diis Manibus et memoriae aeternae Marcellinae, Soliciae filiae, animae sanctissimae et rarissimi exsempli quae sic vixsit annis XXIII (?), *mensibus V, diebus IIII, sine ulla animi coniugis sui lesione, integro corde felix etiam in eo quod prior ocupavit ; Martinus, maritus suae carissimae et sibi vivus ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Marcellina,
« fille de Solicia, âme très pure et du plus rare exemple ; morte
« à l'âge de vingt-trois (*ou* vingt-quatre) ans, cinq mois et quatre
« jours sans avoir jamais causé à son mari la moindre peine ;
« cœur tout dévoué jusqu'à s'être trouvée heureuse de prendre
« place au tombeau la première. Martinus à son épouse très
« chère et pour lui-même a, de son vivant, élevé ce tombeau
et l'a dédié sous l'*ascia* »

Cette épitaphe d'une jeune femme attachée d'amour à son mari jusqu'à s'être réjouie, à ses derniers moments, de mourir la première, est tout ce qu'il y a de touchant. « Ame pure », « âme « sainte et du plus rare exemple », « cœur aimant sans partage », sont des expressions qui, malgré leur éloquence, restent encore bien au-dessous de ce suave héroïsme d'affection conjugale.

344

Épitaphe de Maria Dafné.

Pilastre entre les arcades XLVIII et XLIX. — Cippe avec base et couronnement, trouvé en août 1885 et provenant peut-être du puits de TRION. Une *ascia* gravée au trait occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. La dernière ligne se lit sur la moulure de la base. — Hauteur 0 m. 88, du dé 0 m. 45, largeur 0 m. 28.

D M

ET · MEMORI
AE · AETERN
AE · MARI
ÁE · DAFNE
NI · FEMINE
Q · VIX · AN · XVIII
M · VII · D · V · MARI
VS · CEFALIO · LIB
ERTE · E · CONIVGI · SI
BI · MATRIMONI · VI
MERITÆ · P · C · S · *a* · DED

Lettres de forme médiocre; l'E et le T de ET à la seconde ligne, l'R et l'I de MARI à la fin de la huitième, le T et l'E de

LIBERTE, l'E et le T de ET à la neuvième, l'M et le premier E, l'A et le second E de MERITAE, l'E et le second D de DED à la dernière, liés en monogrammes. L'I surélevé qui termine la onzième ligne a peut-être été fait ainsi pour valoir deux I, la place manquant pour les graver à la suite l'un de l'autre, et donnerait, dans ce cas, avec le V qui le précède, le chiffre VII.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 135. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 203.

Diis Manibus et memoriae aeternae; Mariae Dafneni, feminae quae vixit mecum annis XVIII, mensibus VII, diebus V; Marius Cefalio libertae et coniugi sibi matrimonii annis VI (ou *VII*), *meritae, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Maria Dafné, « morte à l'âge de dix-huit ans, sept mois et cinq jours; Marius « Cefalio à son affranchie et épouse bien méritante de lui par « six *(ou* sept) années de mariage, a élevé ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Maria Dafné, morte à dix-huit ans et demi au bout de six ou sept ans de mariage, n'avait pas treize ans quand elle devint la femme de son mari. Elle avait été épousée juste à l'âge où la loi marquait pour les filles le passage de l'enfance à la puberté.

Remarquer l'absence de qualificatif à la suite du mot FEMINE, la substitution de l'F à PH dans les mots *Dafneni* et *Cefalio*, et la surélévation de cette lettre en conformité peut-être de l'usage grec de surélever très souvent le *phi* (voy. Jullian, dans le *Bulletin épigraphique*, 1886).

345

Épitaphe de Maria Sapricia.

Arcade XLIII. — Petit cippe avec base et couronnement; « trouvé en mars 1875 en creusant pour établir la gare de « TRION du chemin de fer de Lyon à Saint-Just » (Daussigny). Les sigles D M qui composent à elles seules la première ligne de l'inscription sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 75, du dé 0 m. 35, largeur 0 m. 35.

D M

ET · MEMORIAE AE
TERNAE MARIAE SAPRI
CIAE FLAVIVS ZEPHY
RVS MARITVS CON
IVGI KARISSIMAE
ET PIENTISSIMAE
QVAE VIXIT · ANNIS
XXX M · VI DIEB XI
P C ET SVB · ASC · DID sic

Lettres petites et d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle; le P et l'R de SAPRICIAE, aux troisième et quatrième lignes, liés en un monogramme; plusieurs A avec un point central en remplacement de la barre.

Martin-Daussigny, n° 1217 de son Registre d'entrées. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 46.

Diis Manibus et memoriae aeternae Mariae Sapriciae; Flavius Zephyrus, maritus, coniugi karissimae et pientissimae quae vixit annis XXX, mensibus VI, diebus XI, ponendum curavit et sub ascia didicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Maria Sapricia; « Flavius Zephyrus à son épouse excellente et très chère, morte « à l'âge de trente ans, six mois et onze jours, a élevé ce tombeau « et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Epitaphe probablement non antérieure, à cause du nom *Flavius*, aux empereurs *Flavii* du premier siècle.

Sapricia, cognomen à signification injurieuse.

Pientissima, superlatif très fréquent de l'inusité *piens*, connu toutefois par quelques exemples : *Parentes pientes filio fecerunt* (Maffei, *Mus. Veron.*, 129, 3); *Pientes salvete* (Muratori, 1624, 4).

Didicavit, orthographe déjà vue et sans doute conforme à une prononciation admise dans le langage du peuple.

346

Épitaphe de Matia Vera.

Arcade XXVI. — Cippe avec base et couronnement, trouvé en août 1885 et provenant peut-être du puits de TRION. Une *ascia* gravée en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne

de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. Un trou de scellement se voit à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*. — Hauteur o m. 80, du dé o m. 34, largeur o m. 33.

D ⸗ M

ET · MEMORIAE · AET
MATIAE · VERAE · QVAE · ME
CVM · VIX · ANN · XXXVI · M · III
D · X · SINE · VLLÁ · ANIMI · LAESIO
NE · LONGVS · AMOR · PERIT · DIREP
TA · MORTE · RECEPT · VTINAM · NÓS
FÁTVS · TEXISSET · VTRÓSQVE
PVSINNÓN · DVBITÁTVS · CON
IVG · INCOMPARAB · DE QVA NI
HIL · DOLVI · NISI · MORTEM ·
P · C · ET SVB · ASCIA · DEDICAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; les deux N de ANN à la quatrième ligne, l'I et le T de PERIT à la sixième, le T et l'E de MORTE à la septième, le groupe final ET de TEXISSET à la huitième, les deux premières N de PVSINNON à la neuvième, l'A et le V, l'I et le T de DEDICAVIT à la la dernière liés en monogrammes; accents sur l'A de VLLA, sur l'O de NOS, sur l'A de FATVS, sur l'O de VTROSQVE, sur l'O de PVSINNON et sur l'A de DVBITATVS.

ALLMER, *Revue*, II, p. 137. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 205.

Diis Manibus et memoriae aeternae Matiae Verae, quae mecum vixit annis XXXVI, mensibus III, diebus X, sine ullá animi laesione.

Longus amor periit direptus a morte. Receptus
Utinam nós fátus texisset utrósque!

Pusinnónius Dubitátus coniugi incomparabili, de qua nihil dolui nisi mortem, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Matia Vera, « qui a vécu avec moi trente-six ans, trois mois et dix jours, sans « m'avoir jamais fait aucune peine. Notre long amour a péri brisé « par la mort. Plût aux dieux que le destin que tu as subi nous « eût couchés tous les deux en même temps dans la tombe! Pusin- « nonius Dubitatus à mon épouse incomparable, de qui je n'ai « jamais reçu d'autre chagrin que celui de sa mort, ai élevé ce « tombeau et l'ai dédié sous l'*ascia* ».

Cette épitaphe échappe un peu à la banalité des rédactions ordinaires. Un sincère sentiment y respire dans l'expression des regrets de ce mari qu'une habitude de trente-six ans a lié à sa femme et dont la longue affection est brisée par la mort de sa compagne. Elle est remarquable aussi au point de vue philologique à cause des spécimens qu'elle nous présente de quelques-unes des fautes qui avaient cours dans le langage familier, par exemple la transition, assez fréquente sur les inscriptions de Lyon, mais non moins incorrecte pour cela, qui termine à la troisième personne grammaticale une phrase commencée à la première : *de qua nihil dolui nisi mortem, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

Ni *fatus* ni *utrosque* ne sont des formes fautives ; l'un et l'autre sont de bonne latinité ; le dernier se rencontre maintes fois dans Cicéron, dans Virgile, dans Sénèque et autres auteurs du meilleur temps ; *fatus* se lit dans Pétrone et sur d'autres inscriptions. Par contre, le distique qui renferme ces mots est construit dans un complet mépris des règles de la prosodie, et nous ne devons pas manquer de rapporter l'observation qu'a bien voulu nous faire M. Mommsen au sujet de la fin du premier vers, qui, pense-t-il, pourrait se lire : *dire(m)pta morte recepta*. Quant au barbarisme *tetexisset*, reproché par nous à tort (*Revue épigraphique*, II, p. 138) au rédacteur de l'inscription, il n'existe pas sur la pierre ; on y lit simplement TEXISSET.

On connaissait à Lyon le gentilice *Pusonius*, évidemment formé du cognomen *Pusio*, mais non encore *Pusinnonius*, dérivé de

Pusinno. C'est aussi la première fois qu'y apparaît le gentilice *Matia*.

Un ami d'Auguste, un chevalier, auteur d'un traité de cuisine et grand amateur d'horticulture, s'appelait Matius et avait laissé son nom à un fruit recherché, le *malum Matianum*, dont il était l'inventeur. Suétone rapporte que Domitien se contentait, le plus souvent, pour son souper, d'une pomme matiane. Il est question des pommes matianes dans l'Édit de Dioclétien ; les dix premier choix : *mala optima Mattiana*, ou les vingt en second en choix : *sequentia*, ou quarante petites : *mala minora ;* y sont cotées quatre deniers, c'est-à-dire, d'après la valeur de 0 fr. 0212 attribuée par M. Lépaulle au denier de l'Édit, 8 centimes et demi. Pour le même prix on pouvait se procurer dix beaux coings ou vingt coings ordinaires, ou un corbillon de la mesure d'un *sextarius* de jujubes, de cerises ou d'abricots, ou encore deux beaux melons sucrins, dix belles courges, ou un cent de châtaignes ou de noix sèches, etc. Le tarif de quatre deniers est celui qui revient le plus souvent dans le chapitre consacré aux fruits et aux légumes.

347

Épitaphe de Matisonius Pollio.

Pilastre entre les arcades XXXVI et XXXVII. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en janvier 1886. Sur la face supérieure de l'attique apparaissent deux scellements de plomb servant autrefois à retenir au moyen de tenons en fer un ornement faîtier. Une *ascia* en relief occupe, entre les sigles D M

de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 19, du dé 0 m. 65, largeur 0 m. 38.

D M

ET · MEMORIAE · AE
TERNAE · Q · MATISO
NI · POLLIONIS · Q · AN
NAVSONIVS · PRIS
CVS · NEPOS · AVN
CVLO · PIENTISSIMO
ET · HELVIA · GAETICA
CONIVX · DIGNO
POSVERVNT · ET · SVB
ASCIA · DEDIKAVERVNT

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle; l'N et le T, le second I et l'M de PIENTISSIMO, l'V et le B de SVB, le premier E et le second D, l'A et le V, l'N et le T de DEDIKAVERVNT, liés en monogrammes.

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 314. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 208.

Diis Manibus et memoriae aeternae Q. Matisonii Pollionis, Q. Annius Ausonius Priscus, nepos, avunculo pientissimo, et Helvia Gaetica, coniux, digno, posuerunt et sub ascia dedikaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Quintus « Matisonius Pollio; Quintus Annius Ausonius Priscus à son « excellent oncle, et Helvia Gaetica à son digne époux ont élevé « ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Cette courte et simple inscription n'est pas entièrement exempte de difficultés. La pierre porte nettement ANNAVSONIVS sans

interponctuation à la suite de ANN. Nous n'osons cependant pas prendre sur nous d'en faire un seul mot et de nous exposer à fabriquer gratuitement le très invraisemblable gentilice *Annausonius;* il nous paraît moins aventureux de lire en deux mots *Ann(ius) Ausonius* en admettant une négligence de gravure et un double cognomen. Egalement, l'épithète respectueuse de *digno,* que, pour nous conformer au sens résultant de la construction du texte, nous traduisons par « digne époux », serait, semble-t-il, plus convenable dans la bouche d'une nièce que dans celle d'une épouse. Il ne serait pas impossible que l'épitaphe n'ait pas été rédigée avec toute la clarté désirable, et que Helvia Gaetica ait été la femme, non pas de l'oncle, mais du neveu; Priscus et sa femme auraient élevé un tombeau à leur digne et excellent oncle.

Remarquer, en outre, l'orthographe AVNCVLO avec la suppression usitée de l'V voyelle à la suite du V consonne.

An(nius) n(atione) Ausonius, peu vraisemblable surtout entre le gentilice et le cognomen.

Helvia Gaetica, gentilice et cognomen tous deux de forme ethnique, et rappelant des pays bien éloignés l'un de l'autre, celui des Helves et celui des Gètes.

348

Fragment d'épitaphe faisant mention d'un .... Meleager.

Pilastre entre les arcades XXXV et XXXVI. — Fragment provenant d'un sarcophage; « trouvé en août 1862, dans la SAONE,

« au pont Nemours » (Daussigny), anciennement et actuellement le pont du CHANGE. — Hauteur 0 m. 20, largeur 0 m. 45.

. . . .
. . . . MELEAGE*r* . . .
. . . . IVS · PONEN*dum*
*curaveru*NT·ET·SVB·A*scia*
dedicaverunt

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1007 de son Registre d'entrées.

Meleager était aussi le surnom d'un sévir augustal, Caius Ulattius Meleager, patron de la corporation des sévirs et de toutes les autres corporations lyonnaises autorisées ; mais rien n'indique que le Meleager de notre fragment soit le même que ce personnage : le *Culatus Meleager* des modernes historiographes, sans doute déjà célèbre en son temps à cause de ses nombreux patronages, mais devenu bien plus célèbre encore, au nôtre, par ce grotesque pseudonyme. Quel dommage que Rabelais ait trop tôt vécu pour connaître notre Méléagre *culatus !* Quel riche sujet ! Quelle intarissable mine de bonnes plaisanteries gauloises !

349

Epitaphe de Messius Hermadio.

Arcade XIV. — Stèle à fronton triangulaire avec antéfixes aux angles, partagée de haut en bas en deux fragments ; trouvée en

décembre 1884 dans le RHONE, en face de la place GROLIER. L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Un disque ou plutôt un croissant occupe le milieu du fronton. — Hauteur 0 m. 83, largeur 0 m. 45; hauteur de la partie encadrée 0 m. 36, largeur 0 m. 29.

D M
M · M*e*SSI · HERMA
DIO*n*IS · DEFVNC
TI · A*nn* · XI · MESSIA
/ /
GR//// · MATER
FIL · *pi*ENTISSIM

Lettres de bonne forme; l'R après le G, au commencement de la sixième ligne, très incertaine.

ALLMER, *Revue épigraphique,* II, p. 91.

Diis Manibus M. Messii Hermadionis, defuncti annorum XI; Messia, ... filia (ou *liberta), Gr ....., mater, filio pientissimo.*

« Aux dieux Mânes de Marcus Messius Hermadio, mort à l'âge « de onze ans; Messia Gr ....., fille *ou* affranchie de ....., « à son excellent fils ».

La cinquième ligne devait contenir la sigle indicative de la filiation ou de l'affranchissement.

350

Épitaphe de Messius Optatus.

Arcade VI. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé « dans la SAONE, au quai de Bondy, en avril 1862 » (Daussigny). — Hauteur 1 m. 40, du dé 1 m., largeur 0 m. 33.

D I M
M · MESSII
OPTATI·Q·V·
ANN · XXIX · DI
EBVS · XXIX
MESSIA · AQVI
LINA · SOROЯ
FRATRI · PIEN
TISSIMO AN
TE TEMPVS · SI
BI EREPTO · PO
SVIT·ET·SVB·AS
CIA · DEDICAV

Lettres d'assez bonne forme ; les deux N de ANN, à la quatrième ligne, liées en un monogramme ; la seconde R de SOROR, rétrograde.

Martin-Daussigny, n° 970 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus M. Messii Optati, qui vixit annis XXIX, diebus XXIX; Messia Aquilina, soror, fratri pientissimo, ante tempus sibi erepto, posuit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Messius Optatus, mort à l'âge « de vingt-neuf ans et vingt-neuf jours; Messia Aquilina à son « excellent frère, enlevé avant le temps à son affection, a élevé « ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Messius Optatus, à qui sa sœur élève un tombeau, n'était probablement pas marié et n'avait sans doute plus ni son père ni sa mère.

Si *Messius* est la même chose que *Mettius*, le nom serait d'origine sabine ou albaine (Tite-Live, I, 12 et 23).

351

Épitaphe de Mettius Onesimus.

Arcade XIV. — Cippe dont la base et le couronnement ont éte retaillés et affleurés au dé; autrefois à TRION; « en la porte de « Tryon » (Paradin): *In casa del proposto di S. Giusto* (Symeoni); ensuite transporté dans le quartier Saint-Georges, dans le jardin des PP. de la Trinité (Spon); disparu depuis et retrouvé en mars 1884, rue Bellièvre, dans la propriété des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, en démolissant un mur, dans la construction duquel il avait été employé. La face antérieure est divisée par un trait vertical en deux colonnes; celle de gauche est seule remplie. Une *ascia*, gravée au trait, se voit vers le haut de chacune des deux faces

latérales. — Hauteur 1 m. 57, du dé 1 m. 05, largeur 0 m. 42, de chacune des deux colonnes 0 m. 21.

D · M
M · MET · TI
O · NE · SI · MI
S · VL · PI · CI · A ·
A · GA · THE · M
E · R I S ·
CO · IV · G*i*
CA · RO ·
SI · BI · QVE ·
VI · VA · SV
B · AS · SCI*a*
DE · DI ·
CA · VIT ·

Lettres de mauvaise forme, probablement d'une époque avancée du troisième siècle.

PARADIN, p. 427. — GRUTER, 809, 1. — SPON, *Recherche*, p. 96. — DE BOISSIEU, p. 518. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 20.

Diis Manibus M. Mettii Onesimi. Sulpicia Agathemeris coniugi caro sibique viva sub asscia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Mettius Onésimus: Sulpicia « Agathemeris à son cher époux et pour elle-même, de son vivant, « (a élevé ce tombeau) et l'a dédié sous l'*ascia* ».

La colonne laissée vacante pour recevoir l'épitaphe de Sulpicia Agathemeris lorsqu'elle viendrait prendre place dans la tombe à côté de son mari, est restée vide.

Remarquer l'interponctuation syllabique et le mot fautif *asscia*.

352

Épitaphe de Nertinius Sacer.

Pilastre entre les arcades XLIX et L. — Cippe avec base et couronnement, extrait en janvier 1886 du puits de TRION. A l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis* qui décore le devant de l'attique du couronnement, se remarque un scellement de plomb servant autrefois à fixer quelque ornement de métal. — Hauteur 1 m. 12, du dé 0 m. 50, largeur 0 m. 48.

D · M
SEX · NERTINI
SACERIS
SEX · NERTINIVS
QVIETVS
PATRONVS DESE
BENE MERITO P · CV
RAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 210. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 315.

Diis Manibus Sex. Nertinii Saceris; Sex. Nertinius Quietus, patronus (liberto) de se bene merito ponendum curavit.

« Aux dieux Mânes de Sextus Nertinius Sacer ; Sextus Nertinius « Quiétus à son affranchi bien méritant a élevé ce tombeau ».
Saceris au lieu de *sacri,* forme inconnue au style littéraire et répondant peut-être à une orthographe archaïque.

353

Épitaphe de Nertius Censorinus.

Pilastre entre les arcades XLVI et XLVII. — Cippe avec base et couronnement ; brisé en deux fragments et incomplet à droite ; extrait en mars 1886 du puits de TRION. Sur la face supérieure se remarque un fort scellement de plomb à destination de fixer un ornement faîtier. Une *ascia* en relief occupe le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 90, du dé 0 m. 40, largeur 0 m. 40.

D ❦ M
C · NERTI · CEN
SORINI
CELER · VICTORIN*us*
VICTORÍNA · LÍB · E*t* · *he*
REDES · P · C · ET · SV*b* · *as*
CIA · D*e*DIC*averunt*

Lettres d'assez bonne forme ; le point entre D M à la première

ligne, figuré par une *hedera;* le second I et l'N de VICTORI*nus* à la quatrième, liés en un monogramme; un accent sur le second I de VICTORINA.

Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 328. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 211.

Diis Manibus C. Nertii Censorini, Celer, Victorinus(?), *Victorina, liberti heredes, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes de Caius Nertius Censorinus, Celer, Victo-« rinus, Victorina, ses affranchis et héritiers, ont élevé ce tombeau « et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Nertius, gentilice formé du nom celtique *Nertus;* le féminin *Nerta* se rencontre sur une inscription du musée de Bordeaux, et lui-même comme cognomen sous la forme *Nertes*, sur une inscription de Lyon : *Urogenio Nerti* (ci-dessus, I, p. 371).

Le même nom déjà vu sur l'inscription précédente.

354

Épitaphe d'Olia Tributa.

Don Villermoz.

Arcade VI. — Cippe avec base et couronnement; autrefois, « dans le pré de la blancherie de Monsieur Alexandre en allant « de TRION en Vèze, à la porte de la maison où se blanchit le « linge » (Spon); « passé en la possession d'un gendre de

« M. Alexandre, nommé Chapuis, qui en fit don à l'historien « Brossette » (Brossette); « porté à Thizy, puis retrouvé par « le docteur Villermoz » (Artaud); entré au Musée avant 1808. Une *ascia* se voit, entre les sigles D M, sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m., du dé 0 m. 59, largeur 0 m. 41.

D M

ET · MEMORIAE · AETE
RNAE · OLIAE · TRBVTAE
FEMINAE · SANCTISSI
MAE · ARVESCIVS
AMANDVS · FRATER
SORORI · KARISSIMAE
SIBI · QVE · AMANTISSI
MAE · P · C · ET · SVB · ASCIA
DEDICAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'R et l'I de TRIBVTAE, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

Spon, *Recherche*, p. 123; éd. 1857, p. 137. — Brossette, *Eloge hist. de la ville de Lyon*, p. 54. — De Colonia, *Hist. litt.*, 1, p. 290. — Artaud, *Notice* 1808, p. 74; 1816, p. 84; *Musée lapidaire*, arcade V. — De Boissieu, p. 519. — Comarmond, *Description*, p. 44; *Notice*, p. 14. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 12. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 21.

Diis Manibus et memoriae aeternae Oliae Tributae, feminae sanctissimae; Arvescius Amandus sorori karissimae sibique amantissimae ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle d'Olia Tributa.

« femme très vertueuse; Arvescius Amandus à sa sœur très « chère et très aimante a élevé ce tombeau et l'a dédié sous « l'*ascia* ».

Olia, *Tributa*, signalés à tort par Spon comme « noms gaulois « habillés en latin ». *Olius* et *Tributus* sont clairement latins. *Arvescius*, au contraire, pourrait être un nom barbare latinisé.

N'oublions pas de rappeler que Arvescius Amandus et Olia Tributa, « sa sœur très chère et très aimante », *karissimae sibique amantissimae*, auraient eu l'honneur d'avoir pour tombeau le petit édifice, autrefois situé à l'Observance, qu'on appelait « le « Tombeau des deux Amants ». La conjecture est de l'historien Brossette, et, au dire de Colonia, « elle s'appuie sur quatre solides « raisons à la vérité desquelles on a de la peine à se refuser ». On sait que ce même honneur a été fait à Hérode et à sa femme Hérodiade exilés à Lyon sous Caligula, puis à « deux amants « morts de joye en se rencontrans à Lyon après s'être longtemps « cherchés par le monde », puis même encore à « deux anciens « chrétiens, mary et femme, ayant fait vœu de virginité et dits « à cause de cela *duo amantes* ».

En résumé, le petit édifice était probablement, non un tombeau, mais un laraire.

355

Épitaphe de Petronius Marcellus.

Arcade VI. — Cippe brisé au-dessus de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; il y a peu d'années, à SAINT-JUST, « au clos Coindre, rue des Farges, engagé dans l'éperon

« d'un mur de soutènement » (De Boissieu); entré au Musée en 1858 (Daussigny). Une *ascia* occupe, entre les sigles D M, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 57, du dé o m. 35, largeur o m. 33.

D ⸸ M

ET · MEMORIAE · AETE
RNAE · PETRONI
MARCELLI · ET · ATTI
AE RHODOPENIS
ATTIVS · ANNIANVS · ET
PETRON · VITALIS
*f*ILI · EOR · PARENTI*b*
*pien*TISSIMIS · P · C · ET · S*ub*
*ascia dedi*CAVER*unt*

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'E et le T de ET aux deuxième, quatrième, sixième et neuvième lignes; les deux N de ANNIANVS à la sixième, l'N et le T de PARENTI*b* à la huitième, l'A et le V de *dedi*CAV*erunt* à la dernière, liés en monogrammes.

De Boissieu, p. 519. — Martin-Daussigny, n° 863 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 371.

Diis Manibus et memoriae aeternae Petronii Marcelli et Attiae Rhodopenis; Attius Annianus et Petronius Vitalis, filii, parentibus pientissimis ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Pétronius « Marcellus et d'Attia Rhodope; Attius Annianus et Pétronius

« Vitalis, à leurs excellents parents, ont élevé ce tombeau et l'ont « dédié sous l'*ascia* ».

Des deux fils qui ont élevé le tombeau, l'aîné s'appelle *Attius* comme sa mère et était sans doute né avant le mariage de celle-ci avec Pétronius; son surnom *Annianus* ferait penser qu'il serait fils d'un *Annius*. Le cadet porte le nom du mari et doit avoir été un fils légitime.

Le nom *Petronius*, fréquent dans la cité des Helves, voisine de celle de Lyon.

Rhodopenis, forme de génitif concurrente avec la forme grecque *Rhodopes*.

356

Epitaphe de .... Polybius.

Don Brévard.

Arcade VII. — Fragment de la partie supérieure d'une table de marbre bordée de moulures qui encadraient l'inscription; trouvé en juin 1882, à SAINT-JUST, dans la propriété Brévard, dans les travaux pour l'élargissement de la rue de TRION, près de la gare. — Hauteur 0 m. 15, sans la bordure d'encadrement 0 m. 07, largeur 0 m. 18.

*po*LYBIV*s* . . . . .
. . . .

Lettres de bonne forme; l'L réduite à une partie de sa haste,

l'V à une très petite amorce de l'extrémité supérieure de son jambage gauche.

Allmer, *Revue épigraphique*, I, p. 300. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 60.

Polybius était, d'après son nom, probablement un affranchi.

357

Épitaphe de ....., fils ou fille de Pompeius Erotion.

Arcade XLIX. — Base avec moulures se continuant sur les quatre faces; « trouvé le 14 avril 1864, dans le RHONE, vis-à-vis « la place GROLIER » (Gobin). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures pourvu, à chaque bout, d'un appendice en forme de queue d'aronde. — Hauteur 0 m. 50, longueur 1 m. 35; hauteur de la partie encadrée 0 m. 39, longueur sans les appendices 0 m. 79, les appendices compris 1 m. 20.

L · POMPEIVS
EROTION
PATER

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, planche à la fin de la notice. — Martin-Daussigny, n° 1023 de

son Registre d'entrées; *Monum. épigraphiques retirés du Rhône en décembre 1863, janvier et février 1864*. p. 9.

L. Pompeius Erotion, pater.

« Lucius Pompeius Erotion, son (*ou* leur) père ».

Cette inscription formait le complément d'une épitaphe placée sur une autre partie du monument, épitaphe qui était celle d'un fils ou d'une fille ou de plusieurs enfants de Pompeius.

Le nom *Pompeius*, extrêmement répandu dans la Narbonnaise, au contraire rare sur les inscriptions de Lyon, ce qui s'explique par l'époque de la fondation de Lyon postérieure à celle du grand rôle joué par Pompée et ses fils dans les événements qui ont précédé et suivi la conquête de la Gaule par César.

Erotion, surnom de forme neutre qu'on s'attendrait à trouver porté par une femme plutôt que par un homme. Voir ci-dessus, au sujet de ces noms, l'épitaphe de Julia Filematium.

358

Épitaphe de Pompeius Zosimus.

Arcade LXIII. — Cippe avec base et couronnement; « trouvé « en février 1870, dans le RHONE, vis-à-vis la place GROLIER » (Daussigny). Une *ascia* en relief se voit à la première ligne entre les sigles D M. Un trou de scellement, à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis* du couronnement, retenait autrefois un ornement de métal. Une cavité carrée, bordée d'une feuillure

à laquelle s'adaptait un portillon, occupe le milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 2 m., du dé 1 m. 40, largeur 0 m. 70.

D · ❦ · M
C · POMPEI
ZOSIMI
POMPEIA · RVFINA
LIBERTA · ET · VXOR
PATRONO · PIENTIS
SIMO · ET · SIBI · VIVA
SIMVL · ET · PACTVME
IVS · ION
ET · POMPEIVS · SABEL
LVS · HEREDES · EIVS
POSVERVNT · ET · SVB
ASCIA · DEDICAVER

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 9. — Martin-Daussigny, n° 1145 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus C. Pompeii Zosimi; Pompeia Rufina, liberta et uxor, patrono pientissimo et sibi viva; simul et Pactumeius Ion et Pompeius Sabellus, heredes eius, posuerunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes de Caius Pompeius Zosimus; Pompeia « Rufina, son affranchie et épouse, à son excellent patron et pour « elle-même de son vivant; et, de concert avec elle, Pactumeius « Ion et Pompeius Sabellus, héritiers du défunt, ont élevé ce « tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

359

Épitaphe de Popilia Affra.

Pilastre entre les arcades XXI et XXII. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Sur la face supérieure, se remarquent deux trous de scellement pour retenir un ornement faîtier. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 91, du dé 0 m. 50, longueur 0 m. 39.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE · POPILLÆ
AFFRAE · CVI FIDES CAS
TITATE · PROBITATIS IN
DIEM OBITVM CONSTE
TIT QVAE VIXIT · ANNIS
XXVI PRIMITIVA AVGV
STINA LIBERTAE · IDÉN
QVAE NEPTIAE OBSE(QV)NTIS
SIMAE POSVIT · ẸT · SVB AS
CIA · DEDICAVIT

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle ; peut-être un accent sur l'E de IDEN à la neuvième ligne ; le

second E, l'N et le T de OBSEQVENTISSIMAE liés en un monogramme ; les lettres QV du même mot omises, puis ajoutées dans l'interligne.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 212. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 328.

Diis Manibus et memoriae aeternae Popiliae Affrae, cui fides, castitas, probitas in diem obitus constetit ; quae vixit annis XXVI ; Primitivia Augustina libertae idênque neptiae obsequentissimae posuit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Popilia Affra,
« morte à l'âge de vingt-six ans et dont la fidélité, la chasteté,
« la probité ont été constantes jusqu'au jour de son décès ; Primi-
« tivia Augustina à son affranchie et nièce respectueuse et dévouée
« a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Popilia Affra aurait été d'après son épitaphe l'affranchie et en même temps la petite-fille ou la nièce de Primitivia Augustina ; l'inscription suivante fait voir qu'elle était l'affranchie, non pas de Primitivia, mais de Popilius Fortunatus le mari de celle-ci, et qu'il n'est pas possible qu'elle ait été sa petite-fille.

Ce qui est ici particulièrement remarquable, c'est la barbarie de la rédaction. Indépendamment de *Popillae* pour *Popiliae*, de *Affrae* pour *Afrae*, de *Primitiva* pour *Primitivia*, de *idenquae* pour *idemque*, de *neptiae* pour *nepti*, le membre de phrase *cui fides castitate probitatis in diem obitum constetit* est à peine intelligible. Cette longue kyrielle élogieuse, nous allons la retrouver dans l'épitaphe de la patronne, épitaphe postérieure à celle-ci et un peu moins incorrecte. Dans l'intervalle de temps qui sépare les deux textes, le rédacteur a fait de notables progrès.

Remarquer une omission de lettres réparée par une intercalation entre les lignes.

360

Épitaphe de Prima.

Don Marduel.

Arcade LXII. — Petit cippe dépourvu de sa base ; « trouvé à « Champvert, quartier SAINT-IRÉNÉE, dans le clos Marduel, il y « a quelques années ; entré au Musée en 1844 » (Comarmond). La première ligne de l'inscription, composée des sigles D M séparées par deux *ascia*, et la seconde sont gravées sur le bandeau et sur la doucine de la corniche. — Hauteur 0 m. 30, du dé 0 m. 15, largeur 0 m. 20.

D M
ET MEMORIAE
PRIME · CON
*i*VGI · CARIS
SIME · ALCIDE
S · CONIVX · FE
CIT · ET · SVB
*asc*IA · DEDI
cavit

COMARMOND, *Description*, p. 17 ; *Notice*, p. 6. — DE BOISSIEU, p. 519, n° 88.

Diis Manibus et memoriae Primae, coniugi carissimae; Alcides coniux fecit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Prima ; Alcides à son « épouse très chère a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Alcides, Prima sa femme, non citoyens romains.

361

Épitaphe de Primanius Secundinus.

Arcade XLIII. — Fragment présentant la partie supérieure d'un cippe avec son couronnement, extrait du puits de TRION en novembre 1885. Une *ascia* en relief occupe le fronton de la *lysis*. Au-dessus de l'attique s'élevait un cône, actuellement brisé au sommet. Les sigles D M, à la première ligne, sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 39, largeur 0 m. 29.

D M

PRIMANI SECVNDINI

*q*VI VIXIT·ANNIS·XXX·D·V/

. . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle ; les deux N de ANNIS, liées en un monogramme ; le V, à la fin de la troisième ligne, incertain, peut-être une X.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 214. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 329.

Diis Manibus Primanii Secundini, qui vixit annis XXX, diebus V (?), ...

« Aux dieux Mânes de Primanius Secundinus, mort à l'âge « de trente ans et cinq jours, ... ».

Primanius, gentilice formé d'un cognomen.

Le cippe de Primanius, bien que réduit à un fragment, est un des rares spécimens possédés par le musée de Lyon de cippes surmontés d'un cône. Ce genre d'ornement paraît cependant avoir été d'un fréquent usage ; seulement, il formait presque toujours une pièce de rapport, tandis qu'ici il ne fait qu'un avec le cippe qu'il couronnait.

362

Épitaphe de Primilla, avec son buste dans une niche.

Arcade XXXII, dans le vestibule de la salle de sculpture. — Petit cippe présentant la forme d'un cube surmonté d'une attique en retraite servant de socle à un cône godronné en spirale ; trouvé en août 1885, et provenant vraisemblablement du puits de TRION ; une niche cintrée, creusée dans la face antérieure du dé, contient le buste en haut relief de la défunte : un bas-relief décore la face latérale droite. L'inscription est gravée sur la plinthe au bas de la niche à l'exception des sigles D M. placées sur le montant des pilastres qui en forment les côtés. Une *ascia* se voit à la fin

de la troisième ligne. — Hauteur 0 m. 70, du dé 0 m. 57, largeur 0 m. 42 ; hauteur du buste 0 m. 47.



D M

M*e*MORIAE · PRIMILLAE · F*i*L*iae*

TER · PRITTO · F · C ·

ALLMER, *Rev.*, II, p. 134. — ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 215.

Diis Manibus, memoriae Primillae, filiae, Terentius Pritto faciendum curavit.

« Aux dieux Mânes, à la mémoire de Primilla sa fille, Terentius « Pritto a fait faire ce tombeau ».

Le tombeau de Primilla est particulièrement intéressant pour Lyon ; c'est le seul cippe à buste que possède le Musée.

Le buste, de grandeur de nature, est celui d'une fillette à peine sortie de l'enfance. Elle a les cheveux relevés et noués en chignon derrière la tête, de petites boucles d'oreilles et un collier de perles alternativement rondes et longues. Une tunique toute unie et une mantille lui couvrent légèrement les épaules et les bras. Elle tient de la main gauche un coffret ouvert dont elle retire, de l'autre main, un collier de perles rondes. Particularités à noter, les cheveux, les vêtements, l'intérieur de la niche conservent des traces de peinture. Le buste était protégé par un grillage dont il reste les trous de scellement. Le cintre de la niche est en forme de coquille et repose sur deux pilastres à chapitaux de feuillages. A chacun des deux angles supérieurs du dé, se voit un petit masque de Larve.

Le bas-relief qui occupe la face latérale droite représente, sous une édicule à fronton triangulaire porté par deux pilastres, un Génie ailé, tourné à gauche, tenant un flambeau dont le pied repose sur un petit autel. Une rosace orne le milieu du fronton.

Pritto, peut-être la même chose que *Britto :* « breton ».

363

Épitaphe de Primativia Augustina.

Pilastre entre les arcades XIX et XX. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en mars 1886. Sur

la face supérieure se remarque, entre deux trous de scellement, un *loculus* circulaire pour contenir une urne cinéraire, recouverte par un ornement faîtier fixé à demeure. A l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*, se voit aussi un scellement retenant autrefois un ornement de métal. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 40, du dé 0 m. 80, largeur 0 m. 50.

D M

ET · MEMORIAE · AETER
NAE · PRIMITIVIAE · AV
GVSTINAE · S*a*NCTISSI
MAE · FEMINAE · QVA*e*
VIXIT · ANNIS · XXXXV CV*ius*
FIDES · CASTITAS · PROBI
TAS · DILIGENTIA · OBSE
QVI · INMENSA · FVIT
NVMERATIONE · POPI
LIVS · FORTVNATVS · CoN
IVGI · PER CONTINVOS
ANNOS · XXV · INDIVI
DVO · AMORE · IVNC
TVS · POSVIT · ET · SVB
ASCIA · DEDICAVIT

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou des premières années du troisième siècle; les deux N de ANNIS, à la sixième ligne, liées en un monogramme.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 218. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 330.

Diis Manibus et memoriae aeternae Primitiviae Augustinae, sanctissimae feminae, quae vixit annis XXXXV, cuius fides, castitas, probitas, diligentia, obsequia inmensa fuit numeratione; Popilius Fortunatus, coniugi per continuos annos XXV individuo amore iunctus, posuit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Primitivia « Augustina, très vertueuse femme, morte à l'âge de quarante- « cinq ans, et dont la fidélité, la chasteté, la probité, la diligence, « les attentions ont été en nombre immense ; Popilius Fortunatus, « attaché à son épouse par vingt-cinq années continues d'un « amour sans partage, lui a élevé ce tombeau qu'il a dédié sous « l'*ascia* ».

Primitivia Augustina est la même que nous venons de voir consacrer un tombeau à la mémoire de l'affranchie de son mari, Popilia Affra. De même que cette affranchie et encore davantage, elle possédait toutes les vertus et en quantité telle que l'énumération en eût été, sinon impossible, au moins infinie. Les mêmes éloges exprimés dans les mêmes termes, les solécismes frères *fuit* pour *fuerunt* et *constetit* pour *consteterunt*, les barbarismes *obsequii* pour *obsequia*, *Affrae* pour *Afrae* et *indenquae* pour *idemque* témoignent d'une origine commune des deux épitaphes, toutefois avec une amélioration notable dans la dernière, postérieure de plusieurs années peut-être à la première.

Primitivia, morte à l'âge de quarante-cinq ans et après vingt-cinq ans de mariage, avait été épousée à vingt ans ; elle ne pouvait avoir avant sa mort un petit-fils déjà en âge d'être marié ; l'affranchie Popilia, que l'épitaphe qualifie de *neptia*, ne peut avoir été la femme que d'un de ses neveux.

Inmensa, mot de bonne latinité.

Primitivia, gentilice formé d'un cognomen.

364

Épitaphe de Primitivia Mercatilla.

Arcade X. — Cippe dont la base et le couronnement sont très détériorés ; « autrefois au quartier SAINT-PAUL dans les murs « de l'église Saint-Laurent » (Artaud); « à la Bibliothèque de la « Ville » (Millin); entré au Musée avant 1808. Les sigles D M, aujourd'hui disparues, devaient se voir sur le couronnement et occupaient probablement le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 13, du dé 0 m. 58, largeur 0 m. 33.

d *m*

ET · MEM · A*et*
VIVENTIS
PRIMITVIAE · MER
CATILLAE · SIVE
MASTICHI · ET
M · PRIMITIVI
MERCATORIS · QV*i*
VIX · ANN · III · M · XI · D · X
M · MATERNVS · PRIM*i*
TIVS · PATER · FÉCIT
ET · SVB · ASC · DED*ic*

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle : le

T et le troisième I de PRIMITIVIAE, l'E et l'R de MER à la quatrième ligne, les deux N de ANN à la neuvième, le T et l'E, l'N et l'I de MATERNIVS à la dixième, liés en monogrammes ; accents sur le dernier A de MERCATILLAE, sur l'O de MERCATORIS et sur l'E de FECIT.

Millin, *Voyage*, I, p. 509. — Artaud, *Notice* 1808, p. 19; 1816, p. 14; *Musée lapidaire*, arcade IX. — De Boissieu, p. 519. — Comarmond, *Description*, p. 65; *Notice*, p. 23. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 4.

Diis Manibus et memoriae viventis Primitiviae Mercatilláe sive Mastichi, et M. Primitivii Mercatóris, qui vixit annis III, mensibus XI, diebus X; M. Maternius Primitivus, pater, fécit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de vivante « Primitivia Mercatilla dite Mastichum, et de Marcus Primitivius « Mercator, mort à l'âge de trois ans, onze mois et dix jours; « Marcus Maternius Primitivus, son père, a élevé ce tombeau qu'il « a dédié sous l'*ascia* ».

Primitivia paraît avoir été l'affranchie de Maternius Primitivus. Elle a reçu avec l'affranchissement, non pas le gentilice de son maître, mais un gentilice nouveau formé du surnom de celui-ci ; ce qu'il faut peut-être n'attribuer qu'à l'importance toujours de plus en plus grande du surnom aux dépens même du nom de famille.

Son fils, qui s'appelait comme elle et portait en même temps le prénom de son père, était un fils probablement illégitime. Son surnom *Mercator* lui venait de celui de sa mère par retour de la forme diminutive à la forme primitive.

Elle avait, en outre, un sobriquet bizarre; on l'appelait *Mastichum*, « Mastic »; c'est le nom d'une résine odorante extraite

d'un pistachier : *pistacia lentiscus*, qui croît principalement en Perse, résine dont il se fait aujourd'hui encore une grande consommation en Orient; l'habitude de la mâcher y est universellement répandue à cause de la propriété qu'on lui attribue de blanchir les dents, de fortifier les gencives et de procurer une haleine suave.

Le mot *viventis* indique clairement que le tombeau a été élevé pour l'enfant défunt et pour sa mère, non défunte.

Bien plus que nous, les anciens attachaient de l'importance à ne pas être privés d'un tombeau. Offrir à une personne vivante sa future sépulture, lui élever un tombeau, sur lequel elle avait pendant de longues années le plaisir de lire son épitaphe gravée d'avance, était une attention méritoire, un témoignage de haute piété filiale de la part des enfants, de piété conjugale de la part de l'un des époux, d'affection dévouée de la part d'un ami.

Maternius, gentilice formé d'un cognomen.

Primitius pour *Primitivus*, orthographe de forme régulière.

365

Épitaphe de Primius Eglectianus.

Arcade XVIII. — Cippe avec base et couronnement, autrefois à SAINT-IRÉNÉE; « en la rue dicte des Anges près de Saint-« Iregny est ceste pierre insculpée des deux costés de mesme « inscription » (Paradin); « dans la collection De Langes à « Fourvière » (Symeoni); « à Saint-Georges, chez les RR. PP.

« de la Trinité, à la renverse dessous une table du jardin, à « laquelle elle sert de pied » (Spon); entré au Musée avant 1808. Une *ascia* gravée au trait occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne. — Hauteur 1 m. 08, du dé 0 m. 69; largeur 0 m. 48.

D M
P · PRIMIV*s*
EGLECTIANV*s*
P · PRIMI · CVPIT*i*
LIB · QVI · VT · HAB*e*
RET · VIVVS · SIB*i*
POSVIT · ET · SV*b*
ASCIA · DEDIC
DOMVI · AETERNAE · LVBE*ns*

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; le B et l'E de HABE, à la cinquième ligne, peut-être liés en un monogramme; LVBE*ns*, à la fin de la dernière, peu apparent.

Symeoni, ms., p. 92. — Gruter, 991, 4. — Paradin, p. 427. — Spon, *Recherche*, p. 98; éd. 1857, p. 40. — Ménestrier, p. 60. — Artaud, *Notice* 1808, p. 69; 1816, p. 38; *Musée lapidaire*, arcade XVII. — De Boissieu, p. 494. — Comarmond, *Description*, p. 121; *Notice*, p. 42. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 7.

Diis Manibus P. Primii Eglectiani, P. Primii Cupiti liberti; qui, ut haberet, vivus sibi posuit et sub ascia dedicavit, domui aeternae lubens.

« Aux dieux Mânes de Publius Primius Eglectianus, affranchi « de Publius Primius Cupitus. Afin d'être assuré d'avoir un

« tombeau, il s'est, de son vivant, élévé celui-ci, et, satisfait de « sa demeure éternelle, l'a dédié sous l'*ascia* ».

Eglectianus était un esprit positif. Sachant trop bien ce que valent les hommes, il ne s'est fié qu'à demi à la reconnaissance de ses héritiers pour lui élever un tombeau après sa mort. Afin d'être plus sûr, il a pris le bon moyen ; il s'en est préparé un lui-même. L'esprit tranquille et content, il n'a plus eu qu'à attendre le moment d'entrer en possession de sa demeure éternelle.

366

Épitaphe de Quartius ....

Arcade XIV. — Grand bloc, « trouvé en 1866 dans la SAONE, « au quai de PIERRE-SCIZE » (Daussigny). Une *ascia* est gravée au trait en tête de la première ligne. — Hauteur 1 m. 10, largeur 0 m. 50.

d *m*
ET · PER*petuae securitati*
M · QVAR*ti?* . . . .
ET · VICT*oriae* . . . .
RVFINA . . . .
ET · M · IVST*inius?* . . . .
VIVI P . . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle ; l'R,

à la fin de la deuxième et de la troisième ligne, réduite à sa haste; le T à la fin de la quatrième et de la sixième à l'extrémité gauche de sa traverse.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1046 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et perpetuae securitati M. Quartii (?) .... *et Victoriae* .... *coniugi eius; Quartia* (?) *Rufina parentibus optimis, et M. Iustinius* (?) ...., *gener* (?) *vivi posuerunt et sub ascia dedicaverunt.*

« Aux dieux Mânes et au repos perpétuel de Marcus Quartius « .... et de Victoria ...., sa femme; Quartia Rufina « à ses excellents parents, et Marcus Justinius ...., leur « gendre, ont, de leur vivant, élevé ce tombeau et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

L'épitaphe de Quartius, qui occupait dans son entier trois ou même quatre grands blocs juxtaposés, devait appartenir à un tombeau dans le genre de celui du jeune décurion Acceptius (ci-dessus, II, p. 322), et y former le mur de fond du petit temple, ouvert par-devant, qui en constituait l'étage supérieur.

367

Épitaphe de Reginius Mascellio.

Arcade LX. — Cippe avec base et couronnement; « découvert « en 1824 en creusant les fondations de la nouvelle église de

« SAINT-IRÉNÉE » (Comarmond); « en 1825 » (De Boissieu); entré au Musée en 1845. Une *ascia*, occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne. — Hauteur 1 m. 57, du dé 0 m. 90, largeur 0 m. 50.

D M
ET · QVIETI · AETERN
REGINI · MASCELL
ONIS · ET · CAMPA
NIAE · GEMINIAE
CONIVGI · EIVS
ET · IOVINO · LIB
EORVM · QVI · VI
XIT · ANNIS · VI · M · VI
D · XIIII · VIVI · SIBI
ET · POSTERISQVE
SVIS · PONENDVM
CVRAVERVNT
ET · SVB · ASCIA · DEDI
KAVERVNT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; la seconde L et le premier I de MASCELLI à la troisième ligne, les deux N de ANN à la neuvième, la seconde N et le D de PONENDVM à la douzième, liés en monogrammes.

Archives hist. et stat. du Rhône, 12, p. 191. — De Boissieu, p. 520. — Comarmond, *Description*, p. 362, *Notice*, p. 131. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 23.

Diis Manibus et quieti aeternae Reginii Mascellionis et Campaniae Geminiae, coniugi eius, et Iovino, liberto eorum, qui vixit annis VI,

mensibus VI, diebus XIIII; vivi sibi posterisque suis ponendum curaverunt et sub ascia dedikaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Reginius Mascellio « et de Campania Geminia, son épouse, et de Jovinus, leur « affranchi, mort à l'âge de six ans, six mois et quatorze jours, « à qui ils ont élevé et pour eux-mêmes, de leur vivant, et pour « leurs descendants, ce tombeau, qu'ils ont dédié sous l'*ascia* ».

368

Épitaphe de ...., femme de .... Reginus.

Arcade. IV. — Sarcophage en deux fragments, incomplet en haut; « découvert en 1855, dans la grande rue de VAISE, au « niveau du pont Mouton » (Daussigny); dans la cave d'une maison au bord de la Saône. L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures soutenu, à chacun de ses deux bouts, par un Génie ailé accroupi. — Hauteur 0 m. 52, longueur 2 m. 41; longueur de la partie encadrée 1 m. 36.

. . . .
. . . . DOLVIT · NISI · MORTIS
. . . . *i*VS · REGINVS · CONIVG · KARIS
SIMAE · ET · ANIMI · SVI · COMPARABIL sic
DOLENS · POSVIT · ET · SVB · ASC · DEDICAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

Martin-Daussigny, nº 789 de son Registre d'entrées. — Monfalcon, Suppl. à Spon, *Recherche*, éd. 1857, p. 369.

. . . ., *de qua nemo suorum unquam] doluit nisi mortis; . . . . . ius Reginus coniugi karissimae et animae incomparabili, dolens posuit et sub ascia dedicavit.*

« . . . ., qui n'a jamais causé de chagrin à aucun des « siens si ce n'est par sa mort; . . . . . ius Reginus à son épouse « très chère et âme incomparable, a, plein de douleur, élevé ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Une autre inscription du Musée, sur laquelle se retrouve la formule *de qua nemo suorum umquam doluit nisi mortem*, est l'épitaphe d'une *Camillia Augustilla*, sœur d'un *Silenius Reginus*, le même, suivant toute apparence, que le *Reginus* qui élève ici un tombeau à sa femme et se serait appelé *Silenius Reginus*. Cette sœur, qui se nommait, non pas *Silenia*, mais *Camillia*, n'était vraisemblablement qu'une belle-sœur; si cette conjecture est juste, la défunte, dont le nom manque par suite de la dégradation du sarcophage, se serait appelée *Camillia* comme sa sœur.

Animi sui comparabili, faute de gravure pour *animae incomparabili*.

369

Fragment au nom d'un Sabinianus.

Arcade XXIV. — Fragment, incomplet de tous côtés; « découvert en 1846 dans la SAONE, dans les démolitions de la

« première arche du pont du CHANGE, rive droite » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 28, largeur 0 m. 35.

. . . .
. . . M I . . . .
m e N S I B · V I · D I E B · I . . .
. . . C · S A B I N I A N V S · F . . .
. . . . . . S A B I N A · H E*redes*
. . . . *p* A T R I . . . .
. . . .

Lettres d'assez bonne forme, probablement du deuxième siècle ; la lettre à la fin de la troisième ligne, une F ou un E ; celle du commencement de la cinquième, un P ou une R.

De Boissieu, p. 532. — Comarmond, *Description*, p. 243 ; *Notice*, p. 89. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

370

Épitaphe de Sammia . . . .

Don Parot et Boudet.

Arcade LXIII. — Partie supérieure d'un petit cippe avec son couronnement formé d'une corniche surmontée d'un fronton triangulaire, de provenance primitive non connue : « trouvée en « février 1861, dans la rue CENTRALE, maison Parot et Boudet »

(Daussigny). Un croissant sculpté en relief occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du fronton. La seconde ligne se lit sur le bandeau de la corniche. — Hauteur o m. 45, largeur o m. 35.

D ◡ M

et MEMORIA*e*

AETERNAE

*s*AMMIAE·SV

. . . .

Martin-Daussigny, n° 946 de son Registre d'entrées.

Le nom *Sammius*, commun à Nîmes, se rencontre sur une autre inscription de Lyon.

Le croissant, fréquemment représenté en regard du soleil sur les monuments mithriaques et peut-être, à cause de cela, non employé par les chrétiens, bien que symbole de résurrection.

371

Épitaphe de ......, femme de Satrius Eros.

Arcade XVI. — Cippe avec base et couronnement ; extrait en décembre 1885 du puits de TRION ; brisé au moment de la

découverte en plusieurs fragments, dont trois seulement ont été conservés. — Hauteur présumable 1 m. 33, du dé 0 m. 72, largeur 0 m. 51.

D · M
/ / / IAE LA
/ / AE QVAE
VIXIT · ANNIS
XXVIII
P · SATRIVS · EROS
CONIVGI · KA
RISSIMAE · ET · *op*
*t*IMAE

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 220. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 363.

Diis Manibus ....ae, quae vixit annis XXVIII; P. Satrius Eros coniugi karissimae et optimae.

« Aux dieux Mânes de ....: Publius Satrius Eros à sa « très chère et excellente épouse ».

Satrius, nom porté à Lyon par des contemporains d'Auguste et de Tibère, peut-être même de la colonisation (voy. ci-dessus, p. 33). Le Satrius Eros de notre inscription est certainement d'une époque beaucoup moins ancienne, et vraisemblablement du deuxième siècle.

372

Épitaphe de Satria Hermione.

Pilastre entre les arcades XVI et XVII. — Cippe privé de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; extrait en décembre 1885 du puits de TRION. Un trou de scellement pour retenir un ornement de métal se remarque à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*. — Hauteur 1 m. 06, du dé 0 m. 74, largeur 0 m. 50.

D · M
ET · MEMORIAE
SATRIAE · HER
MIONÉNIS
L · CL · HERMÉS
CONIVGI · IN
COMPARÁBILI
. . . .

Lettres d'assez bonne forme, probablement du deuxième siècle; accents sur le deuxième E de HERMIONENIS et de HERMES et sur le second A de INCOMPARABILI. Un large espace entre la deuxième et la troisième ligne.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 221. — Allmer, *Rev.*, II, p. 364.

Diis Manibus et memoriae Satriae Hermionênis; L. Claudius Hermês coniugi incomparâbili . . . .

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Satria Hermione; « Lucius Claudius Hermès à son épouse incomparable . . . . . . ».

D'après leurs surnoms grecs, Satria Hermione et son mari, Lucius Claudius Hermès, paraissent être des affranchis.

Satrius, nom qui se lit, ainsi qu'il vient d'être remarqué à propos de l'inscription précédente, sur un des grands tombeaux découverts à Trion le long de la voie d'Aquitaine et contemporains de la période d'Auguste à Néron.

Hermionenis, génitif de forme latine concurrente avec la forme grecque *Hermiones*.

Claudius, gentilice écrit abréviativement comme étant suffisamment connu. L'association de ce nom avec le prénom *Lucius* fait voir qu'à l'époque de l'épitaphe, l'interdiction du prénom *Lucius* dans la famille *Claudia* (Suétone, *Tib.*, I), était tombée en désuétude.

373

Épitaphe de Sattonius Alexander.

Arcade XLII. — Bloc quadrangulaire, présentant la partie gauche d'une inscription dont le surplus devait remplir une autre pierre pareille; « trouvé dans la SAONE, au pont du CHANGE » (De Boissieu); « en 1846, à la base de la deuxième arche du pont du

« Change, rive droite de la Saône » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 37, largeur 0 m. 74.

D *m*
MEMORI*ae aeternae*
M · SATTON*i* . . . .
ALEX*andri*
LVCI · VICTO*r et* . . . . . . *et*
VICTORINVS . . . .
ET · MICCIO*la* . . . .
CONIVGI · P*ientissimo* . . .
FACIEND · CVR*averunt*

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

De Boissieu, p. 521. — Comarmond, *Description*, p. 236; *Notice*, p. 86. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 15.

Diis Manibus, memoriae aeternae M. Sattonii, M. liberti (?), *Alexandri; Lucii : Victor et . . . . et Victorinus patri carissimo, et Micciola patrono* (?) *et coniugi pientissimo faciendum curaverunt.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Marcus « Sattonius Alexander, affranchi de Marcus (Sattonius); Lucius « Victor, Lucius. . . . . . . et Lucius Victorinus à leur excellent « père, et Micciola à son patron et époux très cher, ont élevé « ce tombeau ».

Alexander, Micciola, surnoms serviles.

Le même prénom, commun aux trois fils.

L'épitaphe, gravée sur deux grands blocs d'appareil, devait appartenir à un tombeau de construction monumentale.

374

Épitaphe de Secundius Fruendus.

Arcade XXXI. — Cippe avec base et couronnement, découvert au quartier SAINT-JEAN; « en juin 1800, à vingt-cinq pieds de « profondeur, dans les fondations de l'église SAINT-ÉTIENNE » (Artaud); entré au Musée avant 1808. Une *ascia* en creux occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne. — Hauteur 1 m. 37, du dé 0 m. 78, largeur 0 m. 46.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
L · SECVNDI · FRV
ENDI · IVVENIS
OPTIMI · QVI · VIXT
ANN · XXII · M · I · D · XXII
L · SECVND · RESO
LIB · PROBISSIMO
PONEND · CVRA
VIT · ET · SVB · ASC
DEDICAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'I

et le T de VIXIT à la sixième ligne, les deux N de ANN à la septième, liés en monogrammes.

Artaud, *Notice* 1808, p. 22; 1816, p. 47; *Musée lapidaire*, arcade XXX. — De Boissieu, p. 521. — Comarmond, *Description*, p. 184; *Notice*, p. 66. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus et memoriae aeternae L. Secundii Fruendi, iuvenis optimi, qui vixit annis XXII, mense I, diebus XXII; L. Secundius Reso, liberto probissimo, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Lucius « Secundius Fruendus, excellent jeune homme, mort à l'âge « de vingt-deux ans, un mois et vingt-deux jours; Lucius Secun- « dius Reso à son affranchi, plein de probité, a élevé ce tombeau « et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Secundius, gentilice formé d'un cognomen.

Reso pour *Rheso*, diminutif de *Rhesus*.

Fruendus, nom servile, devenu surnom d'affranchi.

375

Épitaphe de Secundius Saturninus.

Arcade XIV. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé; « autrefois dans le mur de la terrasse « du jardin des GÉNOVÉFAINS » (Artaud), à SAINT-IRÉNÉE; entré au Musée avant 1816. Une *ascia* occupe, entre les sigles

D M, le milieu de la première ligne de l'inscription. — Hauteur 1 m., du dé 0 m. 57, largeur 0 m. 54.

D M
M · SECVNDI
SATVRNINI
M · SECVNDIVS
ACCEPTVS · NE
POTI · ET · LIBERTo
P·C·ET·SVB·ASC·D

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

Millin, *Voyage*, I, p. 514. — Artaud, *Notice* 1816, p. 20; *Musée lapidaire*, arcade XIII. — De Boissieu, p. 521. — Comarmond, *Description*, p. 101; *Notice*, p. 33. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 6.

Diis Manibus M. Secundii Saturnini; M. Secundius Acceptus nepoti et liberto ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes de Marcus Secundius Saturninus; Marcus « Secundius Acceptus à son petit-fils et affranchi a élevé ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Saturninus avait peut-être, après son affranchissement, épousé une petite-fille de son patron.

Secundius, gentilice formé d'un cognomen.

376

Épitaphe de Sedatia Primitiva.

Pilastre entre les arcades XLII et XLIII. — Cippe avec base et couronnement; extrait en janvier 1886 du puits de TRION. Au milieu de la face supérieure de l'attique du couronnement existe un large trou circulaire, assez profond, dans lequel devait s'engager un ornement faîtier; par devant se voit, à chacune des deux extrémités, un scellement de plomb servant autrefois à fixer un décor en métal. Une *ascia* gravée en creux occupe, entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription, le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 23, du dé 0 m. 71, largeur 0 m. 50.

D ⸔ M

ET · MEMORIAE · AETER
SEDATIÁE · PRIMITIVAE
FEMINAE · SANCTISS
QVAE · VIXIT · ANN · XXXXV
LIBERTIVS · DECIMIA
NVS · CONIV́GI · INCOM
PARAB · CVM · QVA · VIX · ANN
XVI · SINE · VLLA · ANIM · LAE
SIÓNE · ˉE · LIBERTIA · PRIM
LA · FIL · ET · SIBI · VIVI · P · C ·
ET · SVB · ASCIA · DEDICAV

Lettres d'assez bonne forme; le V et l'A de PRIMITIVAE, à la

troisième ligne, les deux N de ANN à la huitième, l'M et l'I final de ANIMI à la neuvième, l'E et le T de ET et l'M et l'V de PRIMVLA à la dixième, liés en monogrammes; accents sur le second A de SEDATIAE, sur l'V de CONIVGI et sur l'O de LAESIONE.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 222. — ALLMER, *Revue*, II, p. 379.

Diis Manibus et memoriae aeternae Sedatiáe Primitivae, feminae sanctissimae, quae vixit annis XXXXV; Libertius Decimianus coniúgi incomparabili, cum qua vixit annis XVI sine ulla animi laesióne, et Libertia Primula, filia, et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Sedatia « Primitiva, femme très vertueuse, morte à l'âge de quarante- « cinq ans; Libertius Decimianus à son épouse incomparable avec « laquelle il a vécu seize ans sans avoir éprouvé de sa part aucune « contrariété, et Libertia Primula, leur fille, ont élevé ce tombeau « et, de leur vivant, pour eux-mêmes, et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Libertius Decimianus était très vraisemblablement proche parent d'un Gaius Libertius Decimanus connu par une inscription depuis longtemps découverte, de laquelle on apprend qu'il était citoyen de Vienne, mais habitait Lyon et y était membre des corporations des bateliers de la Saône et des utriculaires, et que sa femme se nommait Matrona.

Le Libertius de notre inscription serait peut-être le fils de ce Viennois et tiendrait de son père le surnom de *Decimianus*, de même que sa fille Primula tirait évidemment le sien de celui de sa mère Sedatia Primitiva. Celle-ci, morte à quarante-cinq ans après avoir vécu avec son mari pendant seize ans, s'était mariée à l'âge de vingt-neuf ans.

Sedatia, Libertius, gentilices formés de cognomens.

Ci-dessus (p. 192), un Sedatius Agathonicus.

377

Épitaphe de Seia Sabina.

Arcade XXI. — Pierre quadrangulaire, peut-être le dé d'un cippe dont la base et le couronnement auront été retranchés ; « trouvée « en 1866, au quartier SAINT-GEORGES, dans le voisinage de « l'église SAINT-PIERRE-LE-VIEUX » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 48, largeur 0 m. 35.

D M
SEIAE · SABINAE
SEIA · MYRINE · F
MATRI · OPTI
MAE

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou des premières années du troisième siècle.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1049 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus Seiae Sabinae ; Seia Myrine, filia, matri optimae.

« Aux dieux Mânes de Seia Sabina ; Seia Myrine à son excel- « lente mère ».

378

Épitaphe de Selius Homullinus.

Don Benoît.

Arcade V. — Table oblongue, bordée de moulures encadrant l'inscription; autrefois à TRION, « enchâssée dans la façade exté- « rieure de la maison de M. Benoît, chirurgien » (Artaud); « dans « un mur de la rue de Trion » (Millin); entrée au Musée avant 1816. — Hauteur 0 m. 47, largeur 1 m. 06; hauteur de la partie encadrée 0 m. 31, largeur 0 m. 95.

· SEX · SELIO · SEX · FÍL · GAL ·
HOMVLLINO · DÉFV́NCTO
ANNÓR · IIII · DIERVM · XL
PARENTES

Lettres de bonne forme, du premier ou du deuxième siècle: l'I et l'N de HOMVLLINO, liés en un monogramme; accents sur l'I de FIL, sur l'E et l'V de DEFVNCTO, sur l'O de ANNOR; une *hedera* entre IIII et DIERVM.

Millin, *Voyage*, I, p. 519. — Artaud, *Notice* 1808, p. 72; 1816, p. 65; *Musée lapidaire*, arcade XLV. — De Boissieu, p. 496. — Comarmond, *Description*, p. 289; *Notice*, p. 106. — Allmer et Dissard, *Trion*, p. 23.

Sex. Selio, Sexti filio, Galeria, Homullino, défúncto annórum IIII, dierum XL, parentes.

« A Sextus Selius Homullinus, de la tribu *Galeria*, fils de « Sextus (Selius); mort à l'âge de trois ans et quarante jours, ses « parents ».

Le jeune Selius Homullinus était citoyen romain. Son épitaphe est une des rares inscriptions qui fassent mention de la tribu à laquelle appartenaient les Lyonnais; à cause de cette mention, qui a cessé d'être en usage après Caracalla, et à cause de ses lettres accentuées, elle est probablement antérieure au troisième siècle et alors du deuxième ou même du premier. La concision de sa rédaction serait aussi une marque de son ancienneté.

Selius, gentilice des moins fréquents et connu à Lyon par ce ce seul exemple, mais peut-être le même nom que *Silius*, mis en honneur par l'orateur et poète Silius Italicus. SELIA se lit sur une autre inscription du Musée, mais étrangère et apportée d'Andancette.

379

Épitaphe de Septicia Gemina.

Don Dupré.

Arcade LI. — Cippe brisé au-dessus de sa base, mais encore pourvu de son couronnement; autrefois au quartier SAINT-JUST « à Champvert, dans le jardin Dupré » (Artaud); entré au Musée avant 1808. Une *ascia*, en relief, occupe le fronton de la *lysis*.

La première ligne de l'inscription se lit sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 1 m. 62, du dé 1 m. 20; largeur 0 m. 78.

HAVE · MODII

HAVE · GEMINA
DIIS · MANIB
ET · MEMORIAE
SEPTICIAE · GEMINAE
FEMINAE · SANCTISS
VNIVSQ · MARITAE
L · MODIVS · ANNIANVS
CONIVGI · KARISSIME
SVI · Q · AMANTISSIM
QVAE · VIXIT · CVM · EO
IN · MATRIMONIO
ANNIS · XXX
ET · SIBI · VIVVS · FECIT
AMICE · LVDE · IOCA
RE ❧ VENI

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'I et l'N de GEMINAE à la cinquième ligne, les deux premières N de ANNIANVS à la huitième, le second I et l'M de KARISSIME à la neuvième, liés en monogrammes; le point après RE, à la dernière, figuré par une *hedera*.

Artaud, *Notice* 1808, p. 40; 1816, p. 67. — De Boissieu, p. 493. — Comarmond, *Description*, p. 296 et pl. 17; *Notice*, p. 109. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 20. — Wilmanns, 248.

Have Modii! Have Gemina!

Diis Manibus et memoriae Septiciae Geminae, feminae sanctissimae uniusque maritae; L. Modius Annianus coniugi karissimae suique amantissimae, quae vixit cum eo in matrimonio annis XXX, et sibi vivus fecit.

Amice, lude, iocare, veni!

« Adieu Modius! Adieu Gemina!

« Aux dieux Mânes et à la mémoire de Septicia Gemina, femme « très vertueuse, qui n'a connu que son mari; Lucius Modius « Annianus à son épouse très chère et bien aimante, qui a vécu « avec lui en mariage pendant trente ans, et pour lui-même, a, « de son vivant, élevé ce tombeau.

« Ami, amuse-toi, égaie-toi et viens ».

C'est Gemina qui, du fond de la tombe, envoie à son mari l'éternel adieu : « Adieu Modius! », et une salutaire exhortation à la distraction et à la gaîté : *lude, iocare, veni!* Ce sont peut-être ses dernières paroles. On a certainement trop insisté sur le matérialisme épicurien de cette recommandation échappée des lèvres d'une mourante. Gemina, morte après trente ans de mariage, ne devait pas avoir beaucoup moins de cinquante ans, son mari avait sans doute quelques années de plus; le conseil ne peut se prendre qu'en bonne part. Elle veut que Modius se divertisse et éloigne la tristesse pendant le peu d'années qu'il a encore à vivre avant de venir la rejoindre. Ce sentiment gai et confiant de la vie n'a rien de bien mauvais, ni de bien immoral. Combien il serait à souhaiter que des principes plus austères et soi-disant plus sages, ne fussent jamais plus malfaisants!

Modius appelait sa femme *Gemina*, par son surnom; Gemina appelait son mari *Modius*, par son gentilice; le surnom n'était donc pas toujours, dans l'intimité, le nom exclusivement préféré.

Unius marita, équivalent des expressions connues *univira, coniux virginia, quae ex virginitate sua mecum vixit*, etc.

380

Épitaphe de Serenius Licinus.

Arcade IX. — Table bordée de moulures encadrant l'inscription « trouvée à SAINT-IRÉNÉE » (De Boissieu): « dans la cour de « Saint-Irénée lors de la reconstruction de l'église, en 1824 » (Comarmond). La troisième ligne de l'inscription est gravée dans un creux produit par le martelage d'une précédente gravure. — Hauteur 0 m. 42, largeur 0 m. 62; hauteur de la partie encadrée 0 m. 26, largeur 0 m. 42.

SERENIVS · LICIN
VIVOS · SIBI · ET
IVLIAE · VEGETAE · CONIV
ET · GRAECINO · ET · GR*ae*CINAE · FILIIS

Lettres d'assez bonne forme, probablement du deuxième siècle: l'N et l'I de SERENIVS, liés en un monogramme peu certain; la queue du C de LICIN, prolongée sous le second I. Il semble qu'il y ait eu une cinquième ligne, martelée dans l'antiquité.

De Boissieu, p. 521. — Comarmond, *Description*, p. 242; *Notice*, p. 88. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

Serenius Licinus vivus sibi et Iuliae Vegetae, coniugi, et Graecino et Graecinae, filiis.

« Serenius Licinus a, de son vivant, élevé ce tombeau pour lui-« même et pour Iulia Vegeta, son épouse, et pour Graecinus et « Graecina, ses enfants.

Serenius avait préparé le tombeau pour lui-même, pour sa femme et pour ses enfants. Sa femme, morte la première, n'a pas pris, nous ne savons pourquoi, la place qui lui était destinée, et ses noms ont été effacés sur l'épitaphe gravée d'avance ; ce sont les noms d'une seconde épouse qui leur ont été substitués. Il y a là un petit mystère de famille qu'il est seulement permis d'entrevoir.

L'inscription est très détériorée ; elle n'est pas d'un mauvais style. La forme *vivos*, déjà tombée en désuétude à Rome dans les derniers temps de Quintilien, mais conservée longtemps encore en province, autorise à la considérer comme ancienne.

CONIV, abréviation irrégulière nécessitée par le manque de place.

Serenius, gentilice formé d'un cognomen.

Licin . . ., surnom abrégé pour la même raison de manque de place, mais contrairement à l'usage.

381

Épitaphe de Servandius Gratus.

Don Missol et Bouchardy.

Arcade XLVII. — Très grand cippe avec base et couronnement ; « découvert en 1845 à la GUILLOTIÈRE, à deux cents mètres « environ de l'entrée du fort du Colombier » (De Boissieu) ; « en

« juin 1845, à la Guillotière, dans la cour de la maison Missol et « Bouchardy, au Prado » (Comarmond). Une *ascia* en relief occupe le milieu du bandeau de la corniche. — Hauteur 2 m. 35, du dé 1 m. 40, largeur 0 m. 90.

D ` M
ET · MEMORIAE · AETERNAE
*t*ITI SERVANDI GRATI SEXTVS
VITALIVS · MASCEL · HERES
PONENDVM CVRAVIT CV
RANTE SEXTO VITALIO MOTV
CO ET SVB ASC DEDIC

Lettres de bonne forme, du deuxième ou des premiers temps du troisième siècle; le V et l'A de SERVANDI à la troisième ligne, l'A et le V de CVRAVIT à la cinquième, le T et l'E de CVRANTE à la sixième, liés en monogrammes.

De Boissieu, p. 522. — Comarmond, *Description*, p. 232; *Notice*, p. 85. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 15.

Diis Manibus et memoriae aeternae Titi Servandii Grati; Sextus Vitalius Mascellus (?), heres, ponendum curavit, curante Sexto Vitalio Motuco, et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Titus Servan- « dius Gratus, Sextus Vitalius Mascellus, son héritier, a élevé ce « tombeau par les soins de Sextus Vitalius Motucus, et l'a dédié « sous l'*ascia* ».

Prénoms écrits en toutes lettres, contrairement à l'usage.

Mascel..., surnom écrit abréviativement, contrairement aussi à l'usage, et laissant hésiter la lecture entre *Mascel(lus)* et *Mascel(lio)*.

Motucus, nom celtique; on le retrouve à Mayence, le long du Rhin, et à Trèves, et, sous la forme *Mutacus*, à Langres et à Bordeaux. Un Lucius Julius Mutacus, décédé à Bordeaux, est expressément désigné dans son épitaphe comme étant de la cité des Séquanes (Jullian, *Inscr. romaines de Bordeaux*, I, p. 165). Les Séquanes, par leur voisinage et leurs relations de commerce, et davantage encore les Trévères comme négociants en vins, étaient nombreux à Lyon.

Servandius, Vitalius, gentilices formés de cognomens.

L'inscription, est d'une époque où déjà les règles de l'épigraphie commençaient à ne plus être observées.

382

Épitaphe de Severia Fuscina.

Don Dolbeau.

Arcade XLII. — Cippe avec base et couronnement; autrefois « en un jardin de la maison de plaisance dite de TRION apparte- « nant au seigneur Claude Deodati, et pas fort loin de la fontaine » (Paradin); « au coin du portail de la blancherie de M. Alexandre, « en allant de Trion en Vèze » (Spon); « extrait en 1845 des « murailles qu'on a démolies pour l'élargissement du chemin « vicinal qui va de Gorge-de-Loup à Saint-Just » (Comarmond); Une rainure carrée, large et profonde, descend verticalement du

sommet de la pierre jusqu'au bas de la septième ligne de l'inscription. — Hauteur 1 m. 44, du dé 1 m., largeur 0 m. 55.

D M
ET · MEM*o*RI
AE · SEVE*ri*AE
F V S C I *na* E
AEL · POL*li*O
/ *d*E · SE · B*e*NE
M E *r* E N *t* I
POSVIT · ET · SVB
ASCIA · DEDICA
VIT

BELLIÈVRE, p. 103. — SYMEONI, ms., p. 63. — PARADIN, p. 427. — SPON, *Recherche*, p. 122; éd. 1857, p. 136. — DE BOISSIEU, p. 523. — COMARMOND, *Description*, p. 247; *Notice*, p. 91. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 17. — ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 25.

Diis Manibus et memoriae Severiae Fuscinae; Aelius Pollio, ... de se bene merenti posuit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Severia « Fuscina; Aelius Pollio, à sa femme (?) bien méritante a élevé « ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Il y a place au commencement de la sixième ligne pour une lettre, que l'on peut supposer un C, abréviation de *coniugi* : « à « son épouse ».

A cause du nom *Aelius*, peu répandu en Gaule avant Hadrien et les premiers Antonins, l'inscription n'est probablement pas antérieure à cette époque.

Severia, gentilice formé d'un cognomen.

383

Épitaphe de Severia Philumena.

Arcade VI. — Cippe avec base et couronnement ; « trouvé « en avril 1862 sur la rive droite de la SAONE, au quai de « BONDY » (Daussigny). Les sigles D M de la première ligne de l'inscription sont gravées sur le bandeau de la corniche. Une *ascia* au trait occupe le fronton de la *lysis*, dont les volutes présentent, chacune à son extrémité, un trou de scellement. — Hauteur 1 m. 19, du dé 0 m. 64, largeur 0 m. 34.

D M
ET · QVIETI · AETE
RNAE
SEVERIAE · PHI
LVMENAE · FEMI
NE · SANCTISSIM
BEΓVVIVS · PHI sic
LVMENVS · ET
TETRICIVS · VR
SIO · H · P · C · ET ·
SVB · ASCIA · DEDIK

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle ; le T (?) de BETVVIVS en forme de *gamma* majuscule.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 971 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et quieti aeternae Severiae Philumenae, feminae sanctissimae. Betuvius Philumenus et Tetricius Ursio heredes ponendum curaverunt et sub ascia dedikaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Severia Philumena, « femme très vénérable, Betuvius Philumenus et Tetricius Ursio, « ses héritiers, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Betuvius, peut-être un nom celtique modifié en gentilice et dont on pourrait rapprocher celui du roi des Arvernes *Betultus*, que l'orthographe des livres appelle inexactement *Bituitus ;* peut-être simplement le nom purement latin *Besuvius*, pour *Vesuvius*, avec *s* en la forme d'un *gamma* majuscule Γ, communément employée dans l'écriture cursive.

Tetricius, gentilice formé d'un cognomen.

384

Épitaphe de Severia Valerina.

Arcade XXXVII. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé ; autrefois au pont du CHANGE : « sur le pont de SAONE près du lieu où souloit estre une croix « et n'y a en apparence que la moitié de l'inscription, le reste ne « se peut voir estant muré » (Paradin) ; « en repassant la Saône « sur le pont de pierre, il y a cette inscription qui est sous le « pied de la croix ; . . . . . la dernière ligne ne paraît pas étant

« enfouie sous terre » (Spon). — Hauteur 1 m. 23, du dé 0 m. 91, largeur 0 m. 57.

D M
SEVERIAE · C · FIL
VALERÍNAE
/ · MEMMIVS · SEVE
RIANVS · FIL
MATRI DVLCISSI
mae . . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; peut-être un accent sur l'I de VALERINAE.

PARADIN, p. 417. — SPON, *Recherche*, p. 126, éd. 1857, p. 141. — DE BOISSIEU, p. 523. — COMARMOND, *Description*, p. 221; *Notice*, p. 82. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 14.

Diis Manibus Severiae, Caii (Severii) filiae, Valerinae; . . . . . Memmius Severianus, filius, matri dulcissimae.

« Aux dieux Mânes de Severia Valerina, fille de Caius Severius; « . . . . . Memmius Severianus, à sa mère bien-aimée ».

Le prénom du fils, probablement L(ucius); son surnom, dérivé du nom gentilice de sa mère dans la forme adjective habituelle . . . *anus*.

Severia, gentilice formé d'un cognomen.

385

Épitaphe de Sextilia Campana.

Pilastre entre les arcades XXXIV et XXXV. — Cippe avec base et couronnement, extrait en décembre 1885 du puits de TRION. Une *ascia* est sculptée en relief vers le milieu du bandeau de la corniche. Un trou de scellement, retenant autrefois un ornement de métal, se voit à l'extrémité de chacune des deux volutes de la *lysis*. Une ouverture carrée, qui communiquait avec le *loculus* contenant les cendres et devait être fermée par un portillon, occupe le milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 03, du dé 0 m. 55, largeur 0 m. 40.

D M
SEXTILIAE · CAMPA
NAE · SEXTIL · SOLLEM
NS · FIL · IVVEN · DVLCIS
SIM · Q · V · ANN · XVIII · M
II · D · XX · CVM · CONIV
GE · ANN · III · M · VI · D · VII
C · PRIM · MENANDER
CONIVG · DVLCISSM
ET · SIBI · VIVS · FECIT

Lettres d'assez bonne forme, probablement du deuxième siècle ;

l'N et l'I de SOLLEMNIS et de IVVENI à la quatrième ligne, les deux N de ANN à la cinquième et à la septième, le dernier I et l'M de DVLCISSIM à la neuvième, liés en monogrammes; peut-être un accent sur l'A de SEXTILIAE et, à la neuvième ligne, sur l'V de CONIVG.

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 224.

Diis Manibus Sextiliáe Campanae, Sextilii Sollemnis filiae, iuveni dulcissimae, quae vixit annis XVIII, mensibus II, diebus XX, cum coniuge annis III, mensibus VI, diebus VII; C. Primius Menander coniúgi dulcissimae et sibi vivus fecit.

« Aux dieux Mânes de Sextilia Campana, fille de Sextilius « Sollemnis, jeune femme chérie, qui a vécu vingt-huit ans, deux « mois, vingt-six jours; Caius Primius Menander à son épouse « chérie a élevé ce tombeau et, de son vivant, pour lui-même ».

Sextilius, Primius, écrits abréviativement contre l'usage.

Primius, gentilice formé d'un cognomen.

Juvenis, qualification insolite en parlant d'une femme, mais peut-être reçue dans le langage familier.

386

Épitaphe de Sosius Antoninus.

Pilastre entre les arcades XLIV et XLV. — Cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en janvier 1886. Une

ascia, gravée au trait, se voit à la première ligne de l'inscription au milieu de l'intervalle entre les sigles D M. Un trou carré, pourvu d'une feuillure pour recevoir un portillon, occupe le milieu de la plinthe de la base et communiquait autrefois avec un *loculus* creusé dans une pierre placée au-dessous et dans lequel était déposée l'urne cinéraire. — Hauteur 1 m. 20, du dé 0 m. 72, largeur 0 m. 64.

D M
ET · MEMORIAE · AETERNAE · Q ·
SOSI · ANTONINI · QVI · VIXIT · AN
NIS · XVIIII · M̄ · III · D · XIII · QVI · QVE · PO
ST · OBITVM · PATRIS · SVPER · VI
XIT · M̄ · VII · D · I · VALERIA · FLOREN
TINA · MATER · DOLENS · OBITV
FILI · PIENTISSIMI · ET · DVLCISSIMI
ET · SOSI · VALERIA · ET · FLORENTI
NVS · FRATRES · P · C · ET · SVB · ASC
DEDICAVERVNT
ET · T · AVREL · IVLIO · QVI · VIXIT · ANN · XXVII
M̄ · V · DIEB · XXVI · GENERO · PIENTISSI
MO

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou des premières années du troisième siècle ; l'N et le T de PIENTISSIMAE à la huitième ligne, l'E et le T de ET à la neuvième et au commencement de la douzième, l'N et le T de DEDICAVERVNT à la onzième, les deux N de ANN à la douzième, liés en monogrammes ; le second jambage de l'X du mot VIXIT, à cette même douzième ligne, prolongé supérieurement en un long trait en la forme d'une petite palme ; le point à la suite de la syllabe MO, qui compose à elle seule la dernière, figuré aussi par une palmette.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 226. — ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 395.

Diis Manibus et memoriae aeternae Q. Sosii Antonini, qui vixit annis XVIIII, mensibus III, diebus XIII, quique post obitum patris supervixit mensibus VII, die I; Valeria Florentina, mater dolens obitu filii pientissimi et dulcissimi, et Sosii : Valeria et Florentinus, fratres, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt. — Et T. Aurelio Iulio, qui vixit annis XXVII, mensibus V, diebus XXVI, genero pientissimo.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Quintus Sosius « Antoninus, mort à l'âge de dix-neuf ans, trois moïs et treize « jours, ayant survécu au décès de son père sept mois et un jour; « Valeria Florentina, sa mère, navrée de douleur de la perte de « son fils chéri, et Sosia Valeria et Sosius Florentinus, ses sœur et « frère, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia*. — Et « à Titus Aurelius Julius, mort à l'âge de vingt-sept ans, cinq « mois et vingt-six jours; Valeria Florentina à son excellent « gendre ».

Valeria Florentina, la mère du défunt, a perdu en peu de mois son mari et son fils et bientôt après son gendre, tous encore très jeunes. On pense involontairement à la longue et terrible peste qui, pendant une partie du règne de Marc Aurèle, sévit sur l'univers entier et n'épargna pas plus les Gaules que les autres provinces. Elle avait, croit-on, pris naissance en Ethiopie, en l'an 166, et de là s'était répandue par l'Egypte dans le pays des Parthes; l'armée de Vérus, alors en Syrie, l'apporta en Italie, d'où elle passa dans les Gaules et s'y étendit jusqu'au Rhin. Capitolin et Ammien Marcellin rapportent, au sujet de ce fléau, une histoire merveilleuse : Des soldats, qui pillaient un temple d'Apollon, à Babylone suivant Capitolin, à Séleucie d'après Ammien, ayant trouvé un coffret d'or consacré par des cérémonies magiques, s'empressèrent de l'ouvrir

croyant y trouver quelque trésor ; il s'en échappa aussitôt un miasme pestilentiel qui, après avoir infecté le pays des Parthes, se répandit par toute la terre.

Deux petites palmes, l'une formée de la branche prolongée de l'X du mot VIXIT à la douzième ligne, l'autre tout à la fin du texte, pourraient donner à l'épitaphe de Sosius Antoninus une vague apparence de christianisme, si la certitude que le corps du défunt a été incinéré ne venait enlever d'avance à cette faible présomption toute vraisemblance.

Remarquer la bizarre coupure du mot *po|st*, l'interponctuation du mot composé *super.vixit;* l'M, abréviation de *mensibus*, inutilement surmontée d'une barre ; le mot *dolens* suivi de l'ablatif, le gentilice de la mère devenu sans transformation le surnom de la fille, et son surnom passé au fils ; le mot *fratres* pour désigner la sœur et le frère ; le gentilice *Iulius* employé comme cognomen.

387

Épitaphe de Sutia Anthis.

Arcade XI. — Cippe dont la base a été retaillée à fleur du dé ; autrefois à SAINT-GEORGES, chez les Trinitaires, « sous une « galerie du couvent » (Spon) ; « encastré dans une des murailles « de la maison des Trinitaires, autrefois hôtel Bellièvre » (Artaud) ; entré au Musée avant 1808. Une *ascia* au trait occupe, entre les sigles D M, le milieu de la seconde ligne de l'inscription. La première ligne est gravée sur le bandeau de la corniche. Au-dessus de ce bandeau se voit un bas-relief représentant deux animaux

accroupis et affrontés, gardiens d'un coffret entr'ouvert, placé entre eux. — Hauteur 1 m. 10, du dé 0 m. 71, largeur 0 m. 48.

Cassette entr'ouverte
entre deux chiens

MERVLA ET EDVCAT//

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
SVTIA · ANTHIS
QVAE · VIXÍT · ANNIS XXV
M · IX · D//V · QVE · DVM
NIMIA · PIA · FVIT · FACTA
EST · INPIA · ET · ATTIO · PRO
BATIOLO · CERIALIVS · CA
/LISTIO · CONIVX · ET
PATER //// ET · SIBI
VIVO› PONENDVM
CVRAVIT · ET · SVB · AS
CIA · DEDICAVIT

Lettres d'assez bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'M et l'E de MERVLA à la première ligne, les deux N de ANN, la seconde X et le V du chiffre XXV, la seconde N et le D de PONENDVM, liés en monogrammes; un accent sur le second I de VIXIT.

GRUTER, 831, 6. — SPON, *Recherche*, p. 86; édit. 1857, p. 97. — COLONIA, *Hist. litt.*, I, p. 264. — ARTAUD, *Notice* 1808, p. 54; 1816, p. 17; *Musée lapidaire*, arcade XI. — ORELLI, 4651. — GREPPO, *Lettre à M. le docteur Labus sur une inscription du Musée de Lyon*, Lyon, 1838. — DE BOISSIEU, p. 496. — LE BLANT, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, p. 168. — COMARMOND, *Description*, p. 77; *Notice*, p. 27. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 5.

Merula et Educat[*us*] ou *Educat*[*a*].

Diis Manibus et memoriae aeternae Sutia Anthis, quae vixit annis XXV, mensibus IX, diebus XIV (ou *XV*); *quae dum nimia pia fuit facta est inpia, et Attio Probatiolo. Cerialius Callistio, conjux et pater, et sibi vivos ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

« Merula et Educatus *ou* Educata.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Sutia Anthis, « morte à l'âge de vingt-cinq ans, neuf mois et quatorze (*ou* « quinze) jours, et qui par excès de piété (maternelle) a manqué « de piété (conjugale), et à Attius Probatiolus; Cerialius Callistio, « leur époux et père, a, de son vivant, élevé ce tombeau et aussi « pour lui-même et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Renier a donné, au sujet de cette épitaphe, dans la réédition de la *Recherche* de Spon, une note que voici : « .... le mot « MERVLA et un autre mot aujourd'hui effacé étaient, suivant la « conjecture de M. Mommsen (*Ann. de l'Institut archéol.*, 1853, « p. 82), les noms des deux animaux représentés au-dessus de « la corniche. M. l'abbé Greppo a publié sur ce monument une « dissertation, dans laquelle il s'est efforcé de prouver que Sutia « Anthis était chrétienne et que c'est ainsi qu'il faut entendre « l'espèce de reproche que lui adresse son mari. M. De Boissieu « (p. 497) et M. Edmond Le Blant (*Inscr. chrét. de la Gaule*, I, « p. 169), ont combattu cette opinion et en ont démontré l'inad- « missibilité ». Le véritable sens qu'ont les mots *pia* et *impia* avait été déjà expliqué par Hagenbuch dans une annotation à la reproduction de cette épitaphe dans le recueil d'Orelli.

Attius Probatiolus, qui porte un gentilice différent de celui de son père et de celui de sa mère, était, suivant toute probabilité, un fils que celle-ci avait eu d'un premier mariage. Cet enfant étant venu à mourir, sa mère aura conçu de cette perte un tel chagrin qu'elle s'en sera laissée mourir, et c'est avec raison que

son mari lui adresse le reproche d'avoir manqué de piété envers elle-même et envers lui par excès d'amour maternel : *Dum nimia pia fuit, facta est inpia.*

La cassette entr'ouverte qui se voit sur le couronnement du cippe est censée, croyons-nous, renfermer les cendres du jeune Probatiolus ou celles de sa jeune mère. Elle est gardée par deux animaux, que sans doute l'enfant, ou elle, avait affectionnés. L'un des deux, celui de gauche, est certainement un chien ou plutôt, d'après son nom *Merula,* une chienne, et l'homonyme alors par diminutif d'une chienne rendue célèbre par un insigne trait de fidélité dont la mythologie a gardé le souvenir. L'autre animal se laisse moins sûrement déterminer; Artaud l'a pris pour un pourceau, et il en a un peu l'apparence; son nom *Educatus* ou *Educata* convient toutefois assez mal à un pourceau et rend très probable la conjecture de Renier que les animaux sont peut-être deux chiens, c'est-à-dire deux chiennes si l'animal de droite s'appelait *Educata.*

Cerialius, gentilice formé d'un cognomen.

Inpia, orthographe archaïque.

Nimia pia pour *nimium pia,* locution incorrecte du langage populaire.

388

Épitaphe de Talusius Primanus.

Pilastre entre les arcades XXXV et XXXVI. — Cippe avec base et couronnement; extrait en décembre 1885 du puits de TRION. Une *ascia,* gravée en creux, occupe le milieu de l'espace compris

entre les sigles D M de la première ligne de l'inscription. — Hauteur o m. 82, du dé o m. 37, largeur o m. 40.

D M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
PRIMANI · TA
LVSIVS · PRIMVS
FILIVS · PATRI · PIEN
TISSIMO · P · C · ET
SVB · ASCIA · DEDI
CAVIT

Lettres d'assez bonne forme.

Allmer et Dissard, *Trion*, p. 228. — Allmer, *Revue épigraphique*, II, p. 396.

Diis Manibus et memoriae aeternae Primani; Talusius Primus, filius, patri pientissimo ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Primanus: « Talusius Primus à son excellent père a élevé ce tombeau et l'a « dédié sous l'*ascia* ».

Primanus, qui n'est désigné que par son cognomen, s'appelait probablement Talusius comme son fils.

Talusius, gentilice formé peut-être pas d'un nom celtique, mais plus vraisemblablement du cognomen grec *Thallus*.

Remarquer le surnom du père passé au fils par retour à la forme primitive. On ne peut donc pas ériger en règle que les cognomens des parents passaient toujours aux enfants par transformation du primitif en quelqu'un de ses diminutifs.

389

Épitaphe de Terentia Rhodope.

Arcade VIII. — Sarcophage, « trouvé dans le couvent de Sainte-« Marie des Chaînes » (Artaud), rive gauche de la SAONE ; « quai « de SERIN, à Sainte-Marie des Chaînes »; entré au Musée avant 1816. L'inscription est renfermée dans un encadrement formé d'un simple trait et pourvu, à chaque bout, d'un appendice en queue d'aronde. Les sigles D M occupent ces appendices. — Hauteur 0 m. 52, longueur 1 m. 33; hauteur de la partie encadrée 0 m. 40, longueur sans les appendices 0 m. 72, les appendices compris 1 m. 20.

ET · QVIETI · AETERNAE
TERENTIAE · RH*odo*PENIS · IN
D FANTIS · DVLCISSIMAE · QVAE M
VIXIT · ANNIS · III · MENSIBVS · XI
D · IIII · CAIA · PHILETE · ET · VERECVN
DINVS · MACRINVS · PARENTES · DESOLA
TI · P · C · ET · SVB · ASCIA · DEDICAVERVNT

L'N et le T de INFANTIS à la troisième ligne, les deux N de ANNIS à la quatrième, l'N et le dernier I de DINIVS, l'M et l'A, l'I et l'N de MACRINVS, l'E, l'N, le T et l'E de PARENTES à la sixième, l'A et le V, l'N et le T de DEDICAVERVNT à la dernière,

liés en monogrammes; TERENTIAE à la seconde ligne, non HERENNIAE; RH*odo*PENIS à la même, non ,/,///ENIS; CAIA PHILETE à la cinquième, non CALLI PILLIE.

Artaud, *Notice* 1816, p. 2; *Musée lapidaire*, arcade VII. — De Boissieu, pp. 509 et 512. — Comarmond, *Description*, p. 52; *Notice*, p. 18. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 3.

Diis Manibus et quieti aeternae Terentiae Rhodopenis, infantis dulcissimae, quae vixit annis III, mensibus XI, diebus IIII; Caia Philete et Verecundinius Macrinus, parentes desolati, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et au repos éternel de Terentia Rhodope, « enfant bien-aimée, morte à l'âge de trois ans, onze mois et « quatre jours; Caia Philete et Verecundinius Macrinus, ses « parents désolés, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous « l'*ascia* ».

Terentia Rhodope, fille de Caia et de Verecundinius, ne s'appelait ni comme sa mère ni comme le mari de sa mère; elle était probablement la fille de celle-ci et d'un premier mari qui s'appelait *Terentius*.

Caia, l'ancien prénom féminin des temps de la République, employé ici comme gentilice.

Verecundinius, gentilice formé d'un cognomen.

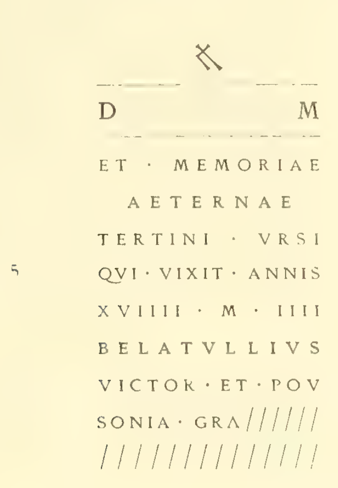
Rhodopenis, génitif de forme latine au lieu du génitif grec *Rhodopes*.

D'après la signification rigoureuse du mot *desolatus* équivalente de *solus relictus, spoliatus*, les parents de la jeune Terentia, qui se disent *parentes desolati*, restaient probablement sans enfants.

390

Épitaphe de Tertinius Ursus.

Arcade XVI. — Cippe brisé au-dessus de sa base, mais encore pourvu de son couronnement, terminé en la forme d'une petite pyramide; extrait du puits de TRION en mars 1886. Une *ascia* en creux occupe le milieu du fronton de la *lysis*. Les sigles D M, composant à elles seules la première ligne de l'inscription, sont gravées sur le bandeau de la corniche. — Hauteur 0 m. 78, du pyramidion 0 m. 16, du dé 0 m. 42; largeur 0 m. 41.



Lettres d'assez bonne forme. Celles des mots POVSONIA et GRA*ta*, réduites à leur partie supérieure.

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 229.

Diis Manibus et memoriae aeternae Tertinii Ursi, qui vixit annis XVIIII, mensibus IIII; Belatullius Victor et Pousonia Grata (?) . . .

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Tertinius Ursus, « mort à l'âge de dix-neuf ans et quatre mois; Belatullius Victor « et Pousonia Grata . . . . ».

La différence des noms ne permet pas de penser que Belatullius et Pousonia aient été les parents de Tertinius; peut-être étaient-ils seulement ses héritiers; l'etat fruste des dernières lignes de l'inscription nous ôte la possibilité de la savoir.

Belatullius, gentilice formé d'un nom celtique, qui se rencontre sur les bords du Rhin : *Belatullus* (Brambach, 1336), *Belatulus* et *Bellatulus* (Liste Creuly): en Suisse, à Genève : *Belatulla (Inscr. de Vienne*, III, p. 271); dans la Carinthie : *Belatulia*, fille de *Dunus* (Muratori, 2076): en Bavière, près de Saltzbourg : *Belatumara* (Orelli, 497).

Quant à *Pousonia*, il n'a de celtique que l'orthographe *ou* pour *u* conformément à la prononciation gauloise. *Pusonia* est un gentilice formé d'un cognomen. Une des inscriptions précédentes est l'épitaphe d'une femme dont le mari s'appelait *Pusinnonius*.

391

Épitaphe de Tertius . . . .

Arcade XLIII. — Partie inférieure d'un cippe brisé par le milieu horizontalement; trouvée dans la SAONE, « dans la démolition du pont du CHANGE » (De Boissieu); « dans les fondations de la

« deuxième pile du pont du Change, en 1847 » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 85, largeur 0 m. 56.

. . . .
/XV · A LATRONIBVs · *in*
TERFECTO · QVI · VIXI*t an*
NIS · XXXIII
TERTIVS · MASCELLIO · *et*
TERTIA · PRIMILLA · FRA
TRI · PIISSIMO · ET · SIBI · VI
VI · PONENDVM · CVRA
VERVNT · ET · SVB · ASCIA
DEDIC

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle. La lettre qui termine la quatrième ligne, incertaine, sans doute un E, commencement du mot ET.

De Boissieu, p. 478. — Comarmond, *Description*, p. 259; *Notice*, p. 92. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 17.

. . . . *a latronibus interfecto, qui vixit annis XXXIII; Tertius Mascellio et Tertia Primilla fratri piissimo et sibi vivi ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

« . . . . . . , tué par des brigands, à l'âge de trente-trois ans;
« Tertius Mascellio et Tertia Primilla à leur excellent frère et pour
« eux-mêmes, ont, de leur vivant, élevé ce tombeau et l'ont dédié
« sous l'*ascia* ».

Cette épitaphe, qui nous donne un aperçu si sombre des hasards de la vie chez nos ancêtres à l'époque romaine, n'est pas le seul exemple épigraphique de faits semblables, sans doute alors communs, et nous fournit un terme de comparaison tout à l'avantage

des temps modernes. Une constitution sociale moins injuste, une répartition moins inégale du bien-être, l'ignorance moins générale, le travail plus considéré, la fortune plus accessible à tous, tendent à adoucir les mœurs et à diminuer la fréquence des crimes.

Une inscription de Saint-Bertrand de Comminges, dans le département de la Haute-Garonne (Allmer, *Revue épigr.*, I, p. 36), est l'épitaphe de deux espagnols de Carthagène, *natione Hispani I(ulia) N(ova) K(arthagine)*, assassinés dans les Pyrénées par des brigands : .... *a* [*latro*]*nibus hi*[*c inte*]*r.fecti, V*[*i* . . .] *iun(ias), Imp.* [*l. sept.*] *Sev(ero) cos. I*[. . . . .] ..., le ... mai ou juin, sous le deuxième ou le troisième consulat de Septime Sevère, en 194 ou en 202. — *Tertius*, gentilice formé d'un cognomen.

392

Épitaphe de Titia Fortunata.

Arcade XX. — Sarcophage pourvu de son couvercle ; « découvert « en 1846 dans les fondations de l'ancienne église de VAISE » (De Boissieu) ; « en 1847, dans les fouilles opérées par ordre « du Gouvernement, lorsqu'on a reconstruit l'église de Vaise » (Comarmond). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures accompagné, à chacune de ses deux extrémités, d'un appendice en forme de queue d'aronde. Les sigles D M occupent les appendices. Une *ascia* se voit dans l'angle supérieur de celui de droite. Le couvercle est prismatique avec antéfixes aux angles et au milieu. On remarque sur chacune des trois antéfixes de la face antérieure un trou de scellement, qui y retenait autrefois un

ornement de métal. Plusieurs trous pratiqués sur la plinthe de cette même face avaient sans doute la même destination. — Hauteur du sarcophage o m. 72, longueur 2 m. 30; hauteur de la partie encadrée o m. 47; longueur sans les appendices 1 m. 24, les appendices compris 2 m. 10; hauteur du couvercle o m. 42, longueur 2 m. 35.

ET · MEMORIAE · AETERNAE ·
G · TITIAE · FORTVNATAE · ANIMAE
DVLCISSIMAE·QVAE·VIXIT·ANNIS·XV·
D DIAEBVS·XI·SINAE·VLIVS·ANIMI·LAE M
SIONE·TITIVS·FORTVNATVS·PATER·IN
FELICISSIMVS·FILIAE·KARISSIME·PONE
NDVM·CVRAVIT·ET·SVB·ASCIA·DEDIC

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle. Le point, à la fin de la première ligne, figuré par une petite *hedera* sagittée.

De Boissieu, p. 524. — Comarmond, *Description*, p. 134; *Notice*, p. 47. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 8.

Diis Manibus et memoriae aeternae Gaiae Titiae Fortunatae, animae dulcissimae, quae vixit annis XV, diaebus XI, sinae ulius animi laesione; Titius Fortunatus, pater infelicissimus, filiae karissimae ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Gaia Titia « Fortunata, âme bien-aimée, morte à l'âge de quinze ans et « onze jours, sans avoir jamais fait de peine à personne; Titius « Fortunatus, son père infortuné, a élevé à sa fille très chère ce « tombeau et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Sous la République, alors que le prénom était le nom distinctif

des membres de la famille, les femmes aussi bien que les hommes avaient un prénom ; mais sous l'empire, le rôle du prénom ayant passé au surnom, il n'était plus d'usage depuis longtemps de donner des prénoms aux femmes. Il est d'autant plus singulier que Gaia Titia Fortunata ait un prénom alors que son père, Titius Fortunatus, qui devrait en avoir un, n'en a pas. On est très tenté de croire à une interversion qui aura attribué à la fille le prénom qui appartenait au père.

Titius, nom d'origine sabine, mis en honneur par la confrérie des *sodales Titii*, fondation du roi sabin Titus Tatius, et par diverses lois *Titiae*.

Fortunata, le surnom de la fille pris de celui du père.

Anima dulcissima, expression de tendresse déjà vue plusieurs fois et qui ne se rencontre guère que sur des épitaphes de jeunes gens, de jeunes maris ou de jeunes épouses.

Diaebus, sinae, pour *diebus, sine*, orthographes incorrectes à mettre au compte du langage populaire et sans doute conformes à la prononciation.

393

Épitaphe de Titius Primanus.

Don Duchâtelet.

Arcade LXII. — Pierre quadrangulaire qui paraît être le dé d'un cippe retaillé au ras de la base et du couronnement, et, de plus, sur tout le côté droit ; « découvert en 1844, au quartier « SAINT-IRÉNÉE, dans la rampe d'un escalier de la maison de

« campagne de M. Duchâtelet, située au-dessus du Château du « Diable » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 80, largeur 0 m. 34.

d *m*
L · TITI · PRIMAN*i*
COLLIBERTI *et*
L · TITI · VITAL*is*
PVSINNI · FI*lii*
QVI · VIXIT · ANN*is*
VI · MENS · XI · D . .
L · TITIVS · VITAL · *et*
TITIA · PRIM*a*
COLLIBERT*o*
ET · FIL*io*
*c*ARISSIMI*s* *et*
SIBI · VIVI · PO*nen*
dum *curaverunt*
. . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

De Boissieu, p. 523. — Comarmond, *Description*, p. 242; *Notice*, p. 88. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

Diis Manibus] *L. Titii Primani, colliberti, et L. Titii Vitalis Pusinni, filii, qui vixit annis VI, mensibus XI, diebus* . . . . . *L. Titius Vitalis et Titia Prima, colliberto et filio carissimis et sibi vivi ponendum curaverunt* . . . . . .

« Aux dieux Mânes de Lucius Titius Primanus, leur co-affranchi, « et de Lucius Titius Vitalis Pusinnus, leur fils, mort à l'âge « de six ans, onze mois et . . . . jours; Lucius Titius Vitalis et

« Titia Prima, à leur co-affranchi et à leur fils, tous deux très « chers, et pour eux-mêmes, ont, de leur vivant, élevé ce tombeau « et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le fils, désigné par son petit nom d'enfance : *Pusinnus*, servant en même temps à le distinguer de son père, dont il avait tous les noms : le prénom, le nom et le surnom.

394

Épitaphe de Toutia Aproniana.

Arcade LVIII. — Partie supérieure d'un petit cippe avec son couronnement ; « trouvé dans la SAONE, parmi les matériaux « antiques du pont du CHANGE » (De Boissieu) ; « en 1846, « dans la deuxième arche du pont du Change, rive gauche de la « Saône » (Comarmond). Peut-être une ascia en relief au-dessus de la corniche, au milieu de la *lysis*. — Hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 43.



Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle. La dernière N, l'A et l'E de APRONIANAE, liés en un monogramme ;

le point entre les sigles D M, à la première ligne, figuré par une *hedera* en forme de pointe de flèche.

De Boissieu, p. 524. — Comarmond, *Description*, p. 239; *Notice*, p. 87. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 16.

Diis Manibus Toutiae Apronianae . . . . . .

« Aux dieux Mânes de Toutia Aproniana. . . . . . ».

Toutia, nom celtique adapté à la forme gentilice romaine. On trouve la forme primitive *Toutus* et aussi au féminin *Touta* ainsi que divers composés : *Touto (-onis)*, *Toutonus*, *Toutona*, *Toutillus*. Un Mercure des bords du Rhin avait le surnom de *Toutiorix*. Une femme ségusiave, *Cassia Touta, Segusiava*, a laissé, à Bagnères de Luchon, où elle était allée faire une cure, un témoignage de sa reconnaissance en y dédiant aux Nymphes un autel. *Toutius Incitatus* est le nom d'un sévir augustal de Lyon.

395

Épitaphe de Valeria Gra....

Arcade XX. — Cippe avec base et couronnement; extrait du puits de TRION en mars 1886. Les sigles *d* M de la première ligne de l'inscription étaient gravées sur les extrémités du bandeau de la corniche, dont il ne subsiste aujourd'hui que le côté droit. Une ouverture communiquant avec un *loculus* creusé dans une pierre placée sous le cippe et contenant l'urne cinéraire occupe.

par derrière, le milieu de la plinthe de la base. — Hauteur o m. 96, du dé o m. 51, largeur o m. 25.

d M

et MEMORIAE
*ae*TERNAE ❧
*va*LERIAE · GRA
*ti*NE · VALERIA
*n*VS · ET · MARCEL
LINVS · ET · MAR
CIANE · ET · IVST*v*
LA FILI · EIVS · E
MARCENLVS *Con* sic
P · C · E · S · D · D

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle. L'E et le T de ET à la neuvième ligne et à la onzième, l'A et l'N de MARCIANVS, regravé sur MARCELLVS, à la dixième, liés en monogrammes; la seconde ligne terminée par une palmette; les sigles de la formule finale, incomplètes et incorrectes : S · D · D au lieu de S · A · DED.

Allmer et Dissard, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 231.

Diis Manibus et memoriae aeternae Valeriae Gratine?; Valerianus et Marcellinus et Marciane et Justula, filii, et Marcianus, coniux, ponendum curaverunt et sub (ascia) dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Valeria Gratina; « Valerianus et Marcellinus et Marciane et Justula, ses enfants, « et Marcianus son mari, ont élevé ce tombeau et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

L'état de la pierre ne permet pas de savoir si la défunte s'appelait

Gratina ou *Gratiana*. Son mari, dont l'inscription ne fait pas connaître le nom de famille, s'appelait de son surnom *Marcianus*, non pas *Marceanus* comme donne le texte par suite d'une correction incomplète du mot MARCELLVS gravé d'abord par erreur et dans lequel on a négligé, après redressement fait, d'effacer les traits devenus superflus, c'est-à-dire les branches de l'E et la branche de chacune des deux L. Elle avait quatre enfants; le fils aîné a reçu un surnom dérivé du gentilice de sa mère; deux des trois filles chacune un surnom dérivé de celui de leur père.

Dans la formule qui termine le texte, la sigle représentant le mot *ascia* a été omise. La figure de l'*ascia* se voyait probablement en tête du cippe; elle aura disparu avec la partie du couronnement aujourd'hui manquante.

Une palmette se voit à la suite des mots *memoriae aeternae*. La supposition que cet ornement, assez fréquent sur les épitaphes, serait peut-être ici un indice de christianisme s'accorde peu avec le fait certain que le corps de la défunte a subi l'incinération.

396

Épitaphe de Valerius Ingenuus.

Arcade XXXI. — Cippe avec base et couronnement; autrefois « dans le grand cimetière de SAINT-IRÉNÉE » (Symeoni); « servant de base à une voûte d'une tour ronde de l'Eglise Sainct « Iregny, qu'on dict de Nostre-Dame, du costé droit » (Paradin); « dans le cimetière de S. Irénée au pied de la tour ronde qui fait

« le Chœur de l'Eglise » (Spon); « apporté de la cour qui est au « devant de l'église Saint-Irénée, au musée de la ville en 1847 » (Comarmond). Une *ascia* au trait occupe le fronton de la *lysis*, dont les deux volutes présentent, chacune à son extrémité, un trou de scellement qui y retenait fixé un ornement de métal. — Hauteur 1 m. 63, du dé 1 m. 05, largeur 0 m. 55.

D · M
ET · MEMORIAE
AETERNAE
C · VAL · INGENVI
ANNO · XX · AETATIS
DEFVNCTI
C·VAL·MYRISMVS·PATER
ET · ALIORVM · FRATRM
DVVM·VAL·MODES
TINI ET VAL·MYRO
NIS · AMISSORVM
PROINDE XX ANNO
VTRVMO · AETATIS
IPSE *p. cur*AVIT · ET SVB ASCIA DE
dicavit

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle. L'V et l'M de FRATRVM à la huitième ligne, l'A et le V de *cura*VIT à l'avant-dernière, liés en monogrammes.

Symeoni, ms., p. 69. — Paradin, p. 430. — Spon, *Recherche*, p. 72; éd. 1857, p. 83. — De Boissieu, p. 526. — Comarmond,

Description, p. 185; *Notice*, p. 66. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 12.

Diis Manibus et memoriae aeternae C. Valerii Ingenui, anno XX aetatis defuncti, C. Valerius Myrismus, pater, et aliorum fratrum duum Valerii Modestini et Valerii Myronis amissorum proinde XX anno utrumque aetatis, ipse ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Caius Vale-
« rius Ingenuus, mort à la vingtième année de son âge, et de
« deux autres de ses frères : Valerius Modestinus et Valerius
« Myro, morts pareillement à la vingtième année de leur âge,
« Caius Valerius Myrismus, leur père, a élevé ce tombeau et l'a
« dédié sous l'*ascia* ».

Les trois frères, morts tous trois à l'âge de vingt ans.

Le surnom d'un des fils, dérivé de celui du père.

Duum pour *duorum*, *utrumque* pour *utrorumque*, formes non incorrectes.

Utrumque pour *utriusque*, locution justifiée par de nombreux exemples de bonne latinité.

Proinde, employé ici dans le sens de *perinde*.

397

Epitaphe de Valerius Julianus.

Pilastre entre les arcades LV et LVI. — Grand et beau cippe avec base et couronnement, extrait du puits de TRION en

mars 1886. — Hauteur 1 m. 28, du dé 0 m. 78, largeur 0 m. 64.

D M
Q · VAL · IVLIANI
F I L I
D V L C I S S I M I
P A R E N T E S

Lettres de bonne forme, du premier ou du deuxième siècle Le Q, entièrement disparu à l'exception de sa queue.

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 232.

Diis Manibus Q. Valerii Iuliani, filii dulcissimi, parentes.

« Aux dieux Mânes de Quintus Valerius Iulianus ; ses parents « à leur fils chéri ».

La belle gravure, l'absence de l'*ascia*, indices d'ancienneté.

398

Épitaphe de Valerius Messor.

Arcade LXIII. — Cippe avec base et couronnement, « extrait « du lit du RHONE, au banc de graviers vis-à-vis la place GRO- « LIER, en février 1870 » (Daussigny). Deux *ascia* se voyaient, à

la première ligne, entre les sigles D M; la détérioration de la pierre a fait disparaître la première. — Hauteur 2 m., du dé 1 m. 22, largeur 0 m. 62.

D // ET ⚒ M
MEMORIAE · AETERNAE
MASPETIA · SILVINA · VALE
RIO · MESSORI · CONIVGI
INCOMPARABILI · QVI
PLVS · MEREBATVR · QVAM
FACIO · CVM · QVEM · VIXI
ANNIS · XXIIII · QVOD · ILLE
MI DEBVIT · FACERE · SI · FATA
BONA · FVISSENT · IDEM · AS
TAT · MEMORIAM · PONI
VALERIVS · SILVICOLA · ET
FILIA · FLVENTIS · LACRI
MIS · ORFANITATEM · QVA
PERDIDERVNT · PATREM
INCOMPARABILEM · E*i*
POSITA · EST · ARA · QVI · GES
SIT · IN · CANABIS · SINE
VLLA · MACVLA · SIC · SCRI
PSIT · MASPETIA · SILVINA
SI · FATI · CONDICIONEM
REDDIDERO · VT · LICEAT
ARAM · MERERI · ET · MEMO
RIAM · MEAM · PONI
PPP · CCC · SSS · AAA · DDD

Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou des premières années du troisième siècle. L'V, l'A et l'M de QVAM, à la sixième ligne, liés en monogrammes.

GOBIN, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 11. — MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1147 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus et memoriae aeternae. Maspetia Silvina Valerio Messori, coniugi incomparabili, qui plus merebatur quam facio; cum quem vixi annis XXIIII; quod ille mi debuit facere si fata bona fuissent idem astat memoriam poni. Valerius Silvicola et filia, fluentis lacrimis, orfanitatem qua perdiderunt patrem incomparabilem, ei posita est ara. Qui gessit in Canabis sine ulla macula. Sic scripsit Maspetia Silvina : si fati condicionem reddidero ut liceat aram mereri et memoriam poni. Tres ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle. Maspetia Silvina
« à Valerius Messor, mon époux incomparable, qui méritait plus
« que je ne fais pour lui ; avec qui j'ai vécu vingt-quatre ans.
« Ce qu'il eût dû faire pour moi si les destins eussent été justes,
« c'est pour lui, au contraire, qu'il faut élever ce tombeau. Valerius
« Silvicola et sa fille, orphelins par la perte de leur père incompa-
« rable, ont, avec d'abondantes larmes, dressé cet autel. Il a exercé
« dans le quartier des *Canabae* sans aucune tache. Maspetia Silvina
« ai fait graver cette épitaphe : c'est afin de mériter, lorsque
« j'aurai payé le tribut au Destin, que soient aussi dressés un
« autel et un monument à ma mémoire.

« Tous trois ont élevé ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Le côté littéraire n'est pas celui par lequel brille cette épitaphe. L'archéologue n'a pas à s'en plaindre. Même dans une forme plus élégante, les lamentations de Silvina sur la perte de son mari nous eussent médiocrement touchés ; il nous plaît davantage de pouvoir saisir dans cette expansion de sentiments non étudiés et fixés à la pierre tels qu'ils ont débordé des lèvres de la veuve désolée, quelques traits caractéristiques du langage des personnes qui n'avaient reçu qu'une instruction imparfaite. Silvina dit *cum quem* pour *cum quo*, *astat* pour *instat*, *debuit* pour *debuisset*, *fluentis* pour *fluentibus*, *si* pour *cum*, *orfanitatem* en parlant d'enfants qui ont encore, à ce qu'il semble, leur mère ; elle franchit sans façon

aucune d'une personne grammaticale à une autre ; elle commence des phrases qu'elle laisse en suspens. La douleur ne lui permet pas le loisir de mettre ses idées en bon ordre, mais ne va pas jusqu'à lui faire oublier que le cher compagnon de ses jours exerçait au quartier des *Canabae* un négoce, qui était sans doute celui des vins en gros, et elle jette, d'une manière tout à fait inattendue au milieu de ses plaintes pathétiques, une attestation d'honorabilité en faveur de l'honnête négociant.

Mi pour *mihi*, contraction employée par les meilleurs écrivains.

Cum suivi de l'accusatif, faute qui semble avoir été une des incorrections habituelles du parler du peuple ; on lit sur d'autres épitaphes *cum conjugem*, *cum fratres juniores*, etc.

Orfanitatem, mot qui ne se rencontre pas chez les auteurs ; on trouve chez eux *orphanus* par *ph* comme mot grec latinisé.

PPP CCC SSS AAA DDD : *tres ponendum curaverunt*, *sub ascia dedicaverunt*, forme d'abréviation commune au bas temps, mais dont notre inscription, vraisemblablement non postérieure au deuxième siècle ou au plus tard aux premières années du troisième, est un des plus anciens exemples.

Maspetius, gentilice formé d'un surnom plutôt qu'un nom gaulois. On appelait *maspetum* en latin, d'un mot tiré du grec, la feuille d'une plante célébrée par Pline (19, 3), qui la nomme *laserpitium* et la dit originaire de la Cyrénaïque, devenue rare de bonne heure et tenue pour tellement précieuse qu'elle se vendait au poids de l'argent ; on suppose que c'est l'*assa foetida* ou le benjoin. De là sera dérivé un surnom qui se sera transformé en un gentilice. Le nom *Maspetius* se retrouve sur d'autres inscriptions de Lyon et sur des inscriptions de l'Ardèche, l'ancienne Helvie. Maspetia Silvina était probablement de ce pays, dont les vignobles, renommés à l'époque romaine, devaient fournir des vins aux négociants de Lyon. Il vient d'être dit que son mari, qui habitait le quartier des *Canabae*, exerçait probablement ce négoce.

Silvicola, le surnom du fils pris de celui de sa mère.

399

Épitaphe de Valerius Narcissus.

Arcade LXII. — Cippe dont la base subsiste, mais dont le couronnement a été retaillé et affleuré au dé; de provenance primitive non connue; « trouvé dans la démolition de l'ancien hôtel Laval- « lette, place BELLECOUR » (Daussigny). Une *ascia* occupe, entre les sigles D M, le milieu de la première ligne de l'inscription. Une cavité carrée, qui devait autrefois se fermer par un portillon, se voit au milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 0 m. 92, du dé 0 m. 52, largeur 0 m. 31.

D M
VAL · NARCISSI
VAL · PROBA · CON
IVX · MARITO · CA
RISSIMO · ET · PIEN
TISSIMO · ET · SIBI
VIVA · ET · AVR · VAL//
ET · SVLPICIA · V*ic*
TORIA · POST*eris*
QAE · SVIS · P · C · E*t*
SVB · A · DEDIK · VER

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1040 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus Valerii Narcissi; Valeria Proba, coniux, marito carissimo et pientissimo et sibi viva, et Aurelius Val.... et Sulpicia Victoria posterisqae suis ponendum curaverunt et sub ascia dedik(a)verunt.

« Aux dieux Mânes de Valerius Narcissus. Valeria Proba à son « mari très cher et excellent et pour elle-même; et Aurelius « Val.... et Sulpicia Victoria, pour leurs descendants, ont élevé « ce tombeau et l'ont dédié sous l'*ascia* ».

Valerius Narcissus, qui avait le même nom gentilice que sa femme et un surnom servile, était vraisemblablement son affranchi.

On n'aperçoit pas quel lien de parenté unissait Aurelius et Sulpicia au défunt. Leur association à la veuve pour l'érection du tombeau et le droit pour leurs descendants d'y avoir leur sépulture, donnent à supposer qu'ils devaient être ses héritiers.

Deux lettres manquent à la fin de la septième ligne à la suite de la syllabe VAL, à compléter peut-être par *Va(llo)* plutôt que par *Valer(ius)*.

Posterisqae sans *u* et par *ae* au lieu de *e*, orthographes par lesquelles on voit que la prononciation ne tenait pas compte de l'*u* après le *q* et ne faisait pas de différence entre *e* et *ae*. De là le jeu de mots connu attribué à Cicéron : *Tu quoque, coce!* « Et toi aussi, cuisinier ! » Cela se prononçait : *Tu koké, koké*, le *q* et le *c* ayant l'un et l'autre le son du *k*. De même, *qualis, quando, quanquam, querela* sonnaient à l'oreille comme *kalis, kando, kankam, keréla; qui* et *quo* comme nous les prononçons en français. Nous avons déjà vu sur les inscriptions de Lyon (I, p. 267), des exemples de la suppression de l'*u* après *q* : *qantum ad laborem nutricio, qantum ad pietatem patri, qantum ad benevolentiam patrono.*

Dedik.ver(unt), abréviation irrégulière dans laquelle une lettre est remplacée par un point.

400

Épitaphe de Valeria ....

Arcade XLIV. — Partie inférieure d'un cippe avec sa base abattue à fleur du dé; trouvée « dans la rue de Flandres, dans les fonda- « tions de la maison Dodieu, dans le fleuve » (Symeoni); « vis « à vis les AUGUSTINS, dans la SAONE » (Id.); « employée « dans les fondations d'une des maisons qui existaient sur les « bords de la Saône, quai de Bourgneuf; apportée au Musée « lors de la construction de ce quai » (Comarmond). — Hauteur o m. 90; largeur o m. 40.

. . . .
ET · VALERIA · NOCTVRNA
COEREDES · EIVS · ET · LIBERT
PATRONAE · INCOMPARA
BILI · P · C · ET · SVB · ASCIA · DE
D I C A V E R V N T

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'M et le P de INCOMPARA, à la troisième ligne, liés en un monogramme.

SYMEONI, ms., p. 54; *Illustr. observ. ant.*, p. 127. — GRUTER, p. 956, 6. — DE BOISSIEU, p. 526. — COMARMOND, *Description*, p. 255; *Notice*, p. 94. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 17.

. . . . *et Valeria Nocturna, coeredes eius et liberti, patronae incomparabili ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

« . . . . et Valeria Nocturna, ses cohéritiers et affranchis, « ont élevé à leur patronne incomparable ce tombeau et l'ont « dédié sous l'*ascia* ».

Valeria, nom gentilice de l'affranchie et de la patronne.

Coeredes sans *h*, faute qui se trouve être d'accord avec une orthographe archaïque. Les anciens considéraient l'*h* plutôt comme un esprit que comme une lettre; « ils s'en servaient très rarement « avec les voyelles; ensuite, on a longtemps observé de ne pas « l'employer même avec les consonnes; puis tout à coup, par une « exagération contraire, l'usage en fut porté à l'excès et on en « mettait partout, ce qui a donné lieu à cette ingénieuse épi- « gramme de Catulle que tout le monde connaît » (Quintilien, I, 5) :

Chommoda dicebat si quando commoda vellet
Dicere, et hinsidias Arrius insidias.

401

Épitaphe de Valeria Poppa.

Don Descours.

Arcade XIV. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé; « découvert aux Roches d'ECUILLY « dans un domaine appartenant à M. Lebeuf, et placé comme « seuil d'une porte entre l'habitation et les granges » (De Bois- « sieu); aujourd'hui maison Descours; entré au Musée en 1866

(Daussigny). Deux *ascia* se voient à la première ligne de l'inscription. — Hauteur 1 m. 45, du dé o m. 89, largeur o m. 57.

D ET M
MEMORIAE · AETERN*ae*
VALERIAE · POPPAE · FEM*i*
NAE · SANCTISS · QVAE · VI
XIT · VNA CVM · CONIVG*e*
*s*VO · DECIM · MARCIAN*o*
*s*INE · VLLA · ANIMI · LAESI
ONE · ANN · XXXIIII · M · III · D · I/
DECIM · MARCVS SOROR
DVLCISS · PIISS · ANIMAE · IN
COMPAR · MEMOR · PIETATI*s*
RELIQVIAS · EIVS · HOC · TV
MVLO · DICAV · ET · SVB · ASCIA
DED

De Boissieu, p. 498. — Martin-Daussigny, n° 1058 du Registre.

Diis Manibus et memoriae aeternae Valeriae Poppae, feminae sanctissimae, quae vixit una cum coniuge suo Decimio Marciano sine ulla animi laesione annis XXXIIII, mensibus III, diebus II (?); *Decimius Marcus sorori dulcissimae, piissimae, animae incomparabili, memor pietatis reliquias hoc tumulo dicavit et sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Valeria Poppa, « femme très vertueuse, qui a vécu avec son mari Decimius Marcianus, trente-quatre ans, trois mois et deux jours, sans lui « avoir jamais fait aucune peine; Decimius Marcus à sa sœur excellente et bien-aimée, âme incomparable. Plein du souvenir de « son affection, il a déposé ses restes dans ce tombeau, qu'il a « dédié sous l'*ascia* ».

Decim pour *Decimius*, nom gentilice écrit abréviativement. *Soror*, « belle-sœur », plus affectueux que *uxor fratris mei*.

402

Épitaphe de Valeria Trophime.

Don Laurencin.

Arcade XLV. — Cippe « trouvé en juin 1812 dans les fondations « du pont Humbert, du côté de la place de l'ancienne Douane » (Artaud), rive droite de la SAONE. Une *ascia* est gravée entre les sigles D M. Une cavité carrée occupe le milieu de la plinthe de la base. — Hauteur 1 m. 24, du dé 0 m. 71, largeur 0 m. 55.

D · · M
*et · a*ET · MEMORIAE
DVLCISSIMAE · ANIMAE
VALERIAE · TROPHIMES
QVAE·VIXIT·ANNIS·XXX/
MINVS · VNO · DIE
M · AVRELIVS · TROPHIMVS
MARITVS·DESOLATVS
VXORI · CARISSIMAE · ET
VALERIAE·HELPIDI·MATRI
EIVS·HIC·CONDITAE

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 3; *Musée lapidaire*, arcade I. — DE BOISSIEU, p. 527. — COMARMOND, *Description*, p. 3; *Notice*, p. 2. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 1.

Diis Manibus et aeternae memoriae dulcissimae animae, Valeriae Trophimes, quae vixit annis XXX (?) minus uno die; M. Aurelius Trophimus, maritus desolatus, uxori carissimae, et Valeriae Helpidi, matri eius, hic conditae.

« Aux dieux Mânes et à l'éternelle mémoire d'âme bien-aimée « Valeria Trophime, morte à l'âge de trente (?) ans moins un jour; « Marcus Aurelius Trophimus, son mari désolé, à son épouse très « chère et à Valeria Helpis sa belle-mère, ici ensevelie ».

Il semble qu'il y ait transposition, par la faute du graveur, de la troisième et de la quatrième ligne; la rédaction eût été certainement meilleure avec les mots *dulcissimae animae* placés à la suite des noms de la personne désignée par cette épithète affectueuse.

A cause des noms *Marcus Aurelius* du mari, l'épitaphe n'est probablement pas antérieure au règne de Marc Aurèle.

Aucun enfant n'apparaissant dans l'inscription, Aurelius, qui vient de perdre sa femme et a précédemment enterré sa belle-mère, se dit avec raison *desolatus* : « demeuré seul ».

C'est sans doute par hasard que le mari et l'épouse ont le même cognomen.

L'épitaphe de la mère de la défunte existe encore; elle se voit à l'église Saint-Just, engagée dans le mur d'un couloir conduisant au clocher; elle est en majeure partie illisible : D*iis* M*anibus* ET | MEMORIAE AET*er* | *n*AE VALERIAE | HELPIDIS ANI | *mae* SANCTISSIM*ae* | . . . . . . *anus* | . . . . *co*NIVGI | . . . . (Symeoni, ms., p. 78; De Boissieu, p. 526)

Helpis par *h*, orthographe très fréquente mais fautive.

403

Épitaphe de Velitius Rufinus.

Arcade I. — Cippe avec base et couronnement; « découvert dans les fouilles de SAINT-IRÉNÉE en 1825 » (De Boissieu); « en 1824, en creusant les fondations de l'escalier qui monte à « l'église, et entré au Musée en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 50, du dé 1 m. 18, largeur 0 m. 63.

D ❦ M
P · VELITI · RVFINI
P · VELITIVS · QVIETVS · ET
VELITIA · QVIETILLA
FRATRI · SIBI · KARISSIM*o*
ET · VELITIVS · HYLARVS · LIB
ET · CORNEL · POLYCARPVS
HEREDES · POSVERVNT
VIXIT · ANNIS · XVI
MENSIBVS · IIII · DIEBVS · V

Lettres de bonne forme, du premier ou du deuxième siècle. Une *hedera* entre les sigles D M à, la première ligne.

Arch. hist. et stat. du Rhône, 12, p. 192. — DE BOISSIEU, p. 528. — COMARMOND, *Description*, p. 4; *Notice*, p. 2. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 1.

Diis Manibus P. Velitii Rufini; P. Velitius Quietus et Velitia Quietilla fratri sibi karissimo, et Velitius Hylarus, libertus, et Cornelius Polycarpus, heredes, posuerunt. Vixit annis XVI, mensibus IIII, diebus V.

« Aux dieux Mânes de Publius Velitius Rufinus; Publius Veli-
« tius Quietus et Velitia Quietilla, à leur frère très cher, et Velitius
« Hylarus, son affranchi, et Cornelius Polycarpus, ses héritiers tous,
« ont élevé ce tombeau. Il est mort à l'âge de six ans, quatre mois
« et cinq jours ».

Les deux frères, nommés du même prénom.

L'affranchi, nommé sans prénom, parce qu'il se comprenait de soi qu'il avait celui de son patron.

Velitius, nom gentilice des plus rares, connu à Lyon par ce seul exemple; nous ne l'avons rencontré ailleurs que dans la Cisalpine, sur une inscription de la ville d'Este, en Vénétie : *Luccia, C(aii) f(ilia), Quarta, sibi et M(arco) Velitio* [. . . .]*ti, filio suo.* (*C. I. L.*, V, 2647).

Hylarus par *y*, orthographe fautive.

L'absence de l'*ascia*, marque probable d'ancienneté.

404

Épitaphe de Venantia Doné.

Arcade LVIII. — Cippe avec base et couronnement; « tiré de
« l'ancien château de PIERRE-SCIZE » (De Boissieu); « découvert
« en juillet 1839 sur la rive droite de la SAONE, au-dessous du

« rocher de Pierre-Scize » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 13, du dé 0 m. 65, largeur 0 m. 63.

D M
ET · MEMORIÆ · AETER*nae*
PERPETVAE · SECVRITAT*i*
VENANTIA·DONIS
EVGAMIVS · COIVX
PONENDVM · CVRA
VIT · ET · SVB · ASCIA · DED

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'A et l'E final de MEMORIAE liés en un monogramme.

Abbé Greppo, dans *Revue du Lyonnais*, 10, p. 327. — De Boissieu, p. 527. — Comarmond, *Description*, p. 350; *Notice*, p. 126. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 22.

Diis Manibus et memoriae aeternae, perpetuae securitati Venantiae Donis, Eugamius, coniux, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

« Aux dieux Mânes et à la mémoire éternelle, au repos perpé-
« tuel de Venantia Doné, Eugamius, son mari, a élevé ce tombeau
« et l'a dédié sous l'*ascia* ».

Venantia, faute de gravure pour *Venantiae*, à moins de sous-entendre, après les nominatifs *Venantia Donis*, les mots *hic sita est*.

Coiux pour *coniux*, orthographe très usitée qui supprimait l'*n* dans les voyelles composées et autorisait à écrire *Hortesius, Masuetus, cesor, cosul*, etc. Le graveur ne s'est toutefois pas conformé à ce procédé pour le mot *ponendum*; il aurait dû écrire *ponedum*.

405

Épitaphe de Vibius Alexander.

Arcade XXXVI. — Stèle à sommet cintré, « trouvée en 1859 « à TASSIN, dans une terre » (Daussigny). L'inscription est renfermée dans un encadrement de moulures. Un petit fronton triangulaire bordé de moulures se voit au-dessus de cet encadrement et occupe le milieu du cintre qui forme le couronnement de la pierre. — Hauteur 2 m., largeur 0 m. 36; hauteur de la partie encadrée 0 m. 72, largeur 0 m. 28.

D · M
VIBIO · ALE
XANDRO
VIBIA · ALE
*x*AND*d*RIA
MATER
/ / / / / / / / / /
/ / / / / / / / / /

Martin-Daussigny, n° 927 de son Registre d'entrées.

Diis Manibus; Vibio Alexandro Vibia Alexandria, mater.....

« Aux dieux Mânes: à Vibius Alexander, Vibia Alexandria, sa « mère..... ».

306

Épitaphe de Vintidia Candidiola.

Au Dépôt. — Fragment d'un cippe brisé au-dessous du couronnement et au-dessus de la base vers le milieu du dé; « découvert « en 1857, sur la place SAINT-IRÉNÉE » (Daussigny). — Hauteur 0 m. 22, largeur 0 m. 34.

QVIETI .AETERN
VINTIDIAE · CAND*i*
DIOLAE · ANIMA*e*
SANCTISSIM · QV*ae*
*vi*X · ANN · XVI · M · I//
//// *vi*NTID//
. . . .

Lettres de bonne forme, du deuxième ou des premières années du troisième siècle.

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 849 de son Registre d'entrées. — MONFALCON, Suppl. à SPON, *Recherche*, éd. 1857, p. 369.

Quieti aeternae Vintidiae Candidiolae, animae sanctissimae, quae vixit annis XVI, mensibus III (?), *diebus . . . .; Vintid . . . .*

« Au repos éternel de Vintidia Candidiola, âme très pure; morte « à l'âge de seize ans, trois mois et . . . . jours; Vintid . . . . . ».

407

Épitaphe de Vippius Potitus.

Arcade XXXIV. — Cippe dont la base et le couronnement ont été retaillés et affleurés au dé : « découvert dans les fouilles « de SAINT-IRÉNÉE » (De Boissieu); « en 1824, lors de la « reconstruction de cette église, et transporté au Musée en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 50, du dé 1 m. 08; largeur 0 m. 55.

D ❦ M
L · VIPPI POTITI
VALERIA · VENERIA
MARITO BENE ME
RENTI · DE SE POSVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle; l'I et le T de POSVIT liés en un monogramme : une *hedera* entre les sigles D M; la première lettre de la seconde ligne, d'une forme bizarre qui ne permet pas de préciser sûrement un Q ou une L, mais se rapproche davantage des L de l'écriture cursive.

Archives historiques et statistiques du Rhône, I, p. 473. — De Boissieu, p. 528. — Comarmond, *Description*, p. 206; *Notice*, p. 76. — Monfalcon, *Musée lapidaire*, p. 13.

Diis Manibus L. (?) Vippii Potiti; Valeria Veneria marito bene merenti de se posuit.

« Aux dieux Mânes de Lucius Vippius Potitus; Valeria Veneria « à son mari bien méritant a élevé ce tombeau ».

Le prénom du défunt peu certain, *Lucius* ou *Quintus*.

Vippius, probablement le même nom que *Vibbius*, défiguré par une prononciation barbare. On rencontre sur une inscription de Genève (*Inscr. de Vienne*, III, p. 251) *Vipius* pour *Vibius*.

408

Fragment faisant mention d'un ...nius Vitalis.

Arcade L. — Fragment incomplet de tous côtés; « trouvé « dans la SAONE, au pont du CHANGE » (De Boissieu); « dans « les fouilles faites à VAISE en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 0 m. 60, largeur 0 m. 73.

. . . .
. . . NIVS · VITA*lis fili*
*he*REDES · PONE*ndum*
*cu*RAVERVNT *et avun*
*c*VLO · KARISSI*mo et*
*s*VB · ASCIA · DE*dica*
VERVNT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle;

l'N et le T de VERVNT, à la dernière ligne, liés en monogramme.

De Boissieu, p. 532. — Comarmond, *Description*, p. 254; *Notice*, p. 94.

.... *et ....nius Vitalis, filii heredes, ponendum curaverunt, et avunculo karissimo, et sub ascia dedicaverunt.*

« .... et ....nius Vitalis, ses enfants et héritiers, ont « élevé ce tombeau ainsi qu'à leur oncle très cher, et l'ont dédié « sous l'*ascia* ».

Avunculus signifiant proprement « oncle maternel », l'épitaphe doit être celle d'une femme, la mère de Vitalis et de ses frères ou sœurs; cet oncle n'est pas nommé parce qu'il avait le même nom que la défunte. L'oncle paternel se désignait par le mot *patruus*.

409

Épitaphe d'Uxassonius Niger.

Don du cardinal Fesch.

Arcade XXIV. — Stèle à sommet cintré et terminé par une palmette; de provenance primitive non connue; autrefois « en la « coste S. SEBASTIEN » (Paradin); au pavillon du jardin du « couvent des Chartreux » (Spon); encastrée dans le mur de la « terrasse du jardin des Chartreux » (Artaud); entrée au Musée avant 1816. L'inscription est renfermée dans un encadrement de

moulures. Le tympan de l'arc du fronton cintré qui forme le couronnement est également bordé de moulures. — Hauteur 1 m. 16, largeur 0 m. 54 ; hauteur du cadre renfermant l'inscription 0 m. 45, largeur 0 m. 40.

d . *m*
// VXASSONI
NIGRI · MASIAEI
BASSVS · CLEMENS
LAETVS · AMICI
D · S · D ·

Lettres tendant à la forme cursive, d'apparence ancienne et certainement du premier siècle; au commencement de la seconde ligne, une ou deux lettres martelées anciennement.

PARADIN, p. 440. — SPON, *Recherche*, p. 147; éd. 1857, p. 177. — ARTAUD, *Notice* 1816, p. 39; *Musée lapidaire*, arcade XXIII. — DE BOISSIEU, p. 525. — COMARMOND, *Description*, p. 159; *Notice*, p. 57. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 9.

Diis Manibus . . . Uxassonii Nigri, Masiaei; Bassus, Clemens, Laetus, amici, de suo dederunt.

« Aux dieux Mânes de . . . . . Uxassonius Niger, du pays des « Mases; ses amis Bassus, Clemens, Laetus, ont, de leurs deniers, « élevé ce tombeau ».

Les *Maziaei* ou *Mazaei* étaient un peuple de la Dalmatie, indiqué par Pline dans le *conventus* de Salone et par Ptolémée en Liburnie. Ils habitaient, paraît-il, entre les fleuves Unna et Wrbas, à la lisière occidentale de la Bosnie (Tomaschek, *Mittheil. des Geogr. ges.*, Wienn., 1880, p. 563; voy. Hirschfeld,

dans l'*Hermes*, XXV, p. 354). Ce sont eux que, dans la grande guerre des années 6 à 9 de J.-C., Germanicus, venant de la Pannonie par le bord de la mer, rencontra les premiers en pénétrant dans la Dalmatie et vainquit en l'an 7, après quoi, se dirigeant vers Salone, il s'empara, cette année et la suivante, de trois des principales forteresses du pays, situées sans doute dans cette même vallée de l'Unna, vers les limites entre la Japydie et la Liburnie.

Uxassonius, nom vraisemblablement dalmate plutôt que celtique.

Fragments.

410

Arcade LX. — Fragment incomplet de tous côtés; « découvert « dans l'église SAINT-IRÉNÉE lors de la reconstruction de ce « temple en 1824 » (Comarmond). — Hauteur, 0 m. 36, largeur 0 m. 56. Hauteur des lettres de la première ligne 0 m. 11.

. . . . COMO · S . . . .
ET · SIBI
. . . . . · XX · DEDIT . . . .
. . . .

Lettres de très bonne forme, probablement du premier siècle.

Archives du Rhône, 12, p. 192. — DE BOISSIEU, p. 507. — COMARMOND, *Description*, p. 319; *Notice*, p. 117.

411

Arcade LIV. — Fragment présentant l'angle supérieur droit d'une mince tablette de marbre; trouvé en avril 1885 au couchant du pont de la montée de Loyasse. — Hauteur 0 m. 05, largeur 0 m. 08.

(?) *cr* I S P . . . . .
. . . .

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 107.

412

Arcade LIV. — Angle supérieur gauche d'une tablette de marbre « découvert près de l'église de SAINT-IRÉNÉE en 1824 »
— Hauteur et largeur 0 m. 08.

D *m*
I V L . . . . . .
. . . .

COMARMOND, *Description* et *Notice*, n° 751.

Diis Manibus Iulii ou *Iuliae* . . . . .

413

Don Derriard.

Au Dépôt. — Fragment « découvert plusieurs années avant « 1864 dans la cour de la maison de Madame Picard, quai de « VAISE, n° 21, et donné par M. Derriard, l'un des héritiers de « cette dame ».

. . . . M
. . . . . VLIA
. . . . VIXIT
. . . . M · VIII

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1030 de son Registre d'entrées.

De plus, cinq autres fragments « de la même provenance » :

I I · ·	· · V · ·	· ·
VSE · ·	· · TI · ·	· · N
PC · ·	· · D · ·	· · TE
	· · R · ·	· · I I

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 1031 de son Registre d'entrées.

414

Arcade XXXV. — Fragment incomplet de tous côtés; trouvé en mars 1885 à TRION, au couchant du pont de la montée de Loyasse. — Hauteur 0 m. 10, largeur 0 m. 17.

. . . .
. . . E R N V . .
. . . M N O · I . .
. . . .

Allmer et Dissard, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 106.

. . . . . *Maternus* ou *Paternus alumno piissimo* . . . . . .

« . . . . . Maternus *ou* Paternus à son *alumnus* excellent a « élevé ce tombeau ».

La restitution du mot *alumno*, à peu près certaine.

415

Arcade LXII. — Moitié inférieure d'un cippe avec sa base ; « trouvée le 1er septembre 1867, sur le bord de la SAONE, vis-

« à-vis la place de la DOUANE ». — Hauteur o m. 45, du dé o m. 25, largeur o m. 45.

. . . . *con*
*i*VGI CARIS*sim* *et*
FILIO PRISCO QVI *vi*
XIT ANNIS VIII DIE
BVS·XXV·ET·SVB·AS
CIA·DEDICAVIT

Martin-Daussigny, n° 1087 de son Registre d'entrées.

416

Arcade XXXV. — Fragment d'une tablette de marbre, « découvert dans le clos des Lazaristes, sur le versant de la colline de « FOURVIÈRE ». — Hauteur o m. 08, largeur o m. 12.

AV . . . .
(?) ZOS*imus*
. . . .

Comarmond, *Description* et *Notice*, n° 655.

417

Arcade XXX. — Pierre longue, incomplète à gauche, présentant un tronçon de frise avec architrave, « trouvée le 16 novembre

« 1864 dans le RHONE, vis-à-vis la place GROLIER » (Gobin). — Hauteur 0 m. 40, longueur 1 m. 50. Hauteur des lettres 0 m. 10.

. . . . ɅIDI · VXORI · EIVS · HYL . . . .

Lettres de bonne forme, du premier ou du deuxième siècle.

Gobin, *Inscriptions et pierres antiques extraites du lit du Rhône*, p. 3. — Martin-Daussigny, n° 1034 de son Registre d'entrées.

Malheureusement, les deux noms qui apparaissent sur ce débris sont l'un et l'autre incomplets, et il y a à choisir entre trop de restitutions pour qu'il soit possible de s'arrêter à aucune.

D'après le développement que devait avoir l'inscription entière, la frise qui la portait appartenait à un tombeau de construction monumentale, probablement en la forme d'un petit temple ouvert par-devant.

418

Arcade LIV. — Fragment paraissant provenir de la partie inférieure du dé d'un cippe; « trouvé en mai 1861, rue Bellevue, à « la CROIX-ROUSSE ». — Hauteur 0 m. 20, largeur 0 m. 50.

. . . .

. . . . Λ CONIVG*i*

PIAE

Martin-Daussigny, n° 948 de son Registre d'entrées.

419

Arcade XXIV. — Fragment paraissant avoir fait partie du dé d'un cippe ; de provenance non connue. — Hauteur o m. 20, largeur o m. 25.

. . . .
. . . . I A
con I V G I
*optim*O ET PI
entissimo . . . . .
. . . .

. . . . . *coniugi optimo et pientissimo* . . . . .

« A son époux excellent . . . . . ».

C'est tout ce qu'il est possible de tirer de ce fragment d'une épitaphe dédiée par une femme à la mémoire de son mari.

420

Arcade XLIX. — Fragment présentant l'angle inférieur droit d'un grand bloc bordé de moulures formant encadrement autour de l'inscription : « trouvé dans les fondations de la vieille église

« de VAISE en 1845 » (Comarmond). — Hauteur 1 m. 80, largeur 0 m. 95.

d *m*

. . . . L . . . .

. . . . AVI . . . .

. . . . A E . . .

. . . . *coniu* G I·E I V S

. . . . I V S · F · C

De Boissieu, p. 532. — Comarmond, *Description*, p. 294 ; *Notice*, p. 108.

Les sigles F·C de la dernière ligne, peut-être *filius curavit*.

421

Arcade V. — Fragment d'une tablette de marbre, « découvert « en 1831, clos de la SARA ». — Hauteur 0 m. 14, largeur 0 m. 19.

. . . .

. . M ɞ . . . .

. . . VAE VIXIT

. . M MARIΓ . . .

. . . . IVMI . . . .

. . . .

Comarmond, *Description* et *Notice*, n° 745.

. . . . *quae vixit cum marito annis* . . . . . *IV, mensibus I* . . . .

422

Arcade XLVI. — Fragment d'une plaque en pierre grisâtre, trouvé à TRION en novembre 1885. — Hauteur o m. 09, largeur o m. 13.

*mate*R · INFEL*icissima*
*fi*LIO · DVL*cissimo*
. . . .

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 112.

423

Arcade IX. — Fragment présentant l'angle inférieur droit d'une tablette encadrée, trouvé à l'église SAINT-IRÉNÉE. — Hauteur o m. 20, largeur o m. 25.

. . . .
. . . . . ER PIIS
M

DE BOISSIEU, p. 532, n° 28. — Lettres inégales, de mauvaise forme.

424

Arcade LXII. — Fragment présentant la partie droite d'une tablette de marbre encadrée; de provenance inconnue. — Hauteur 0 m. 18, largeur 0 m. 13.

. . . ET
. . . RI PIIS
. . . MATRI
. . . A DESVO

425

Arcade XXIV. — Moitié inférieure d'un cippe avec sa base retaillée par-devant et affleurée au dé; de provenance non connue. — Hauteur 0 m. 35, largeur 0 m. 22.

. . . . . . *fi*LIO
*pienti*SSIMO
*posu*ERVNT ET
SVB ASCIA DEDI
CAVERVNT

Lettres d'assez bonne forme et probablement du deuxième siècle.

426

Arcade XXIV. — Fragment ayant appartenu à la partie inférieure d'un cippe avec un reste de sa base ; de provenance non connue. — Hauteur 0 m. 65, largeur 0 m. 20.

. . . . V . . . .
. . . S A M I C . . .
. . . S I M O I . . .
. . . C · E T S I . . .

Lettres d'assez bonne forme et probablement du deuxième siècle.

. . . . . *amic*[*o caris*]*simo* [*piisssimo*] *p(onendum) c)uravit) et si*[*bi.*

427

Arcade VI. — Fragment d'une tablette de marbre, bordée de moulures ; « trouvé dans la SAONE en 1861 ». — Hauteur 0 m. 24, largeur 0 m. 13.

. . . . C L
. . . . . S I A ́R
. . . . . I Ā I Γ
. . . .

Martin-Daussigny, n° 939 de son Registre d'entrées.

428

Arcade LVII. — Fragment paraissant détaché d'une frise bordée de moulures en haut et en bas ; de provenance non connue ; la tranche supérieure taillée en biseau. — Hauteur o m. 37, entre les moulures o m. 24, largeur o m. 21.

. . . B A . . .

Débris d'une inscription en une seule ligne, provenant d'un monument plus considérable qu'un cippe ; peut-être le bord du couvercle d'un sarcophage.

429

Arcades VII et LX. — Petit fragment, aujourd'hui brisé en deux, trouvé en 1831 au clos des MINIMES. — Hauteur o m. 17, largeur o m. 15.

. . . . E · M . . . .
. . . . I A . . . .

COMARMOND, *Description* et *Notice du musée lapidaire*, n° 744.

430

Arcade LIV. — Fragment, de provenance non connue, paraissant détaché d'une frise, au-dessous de laquelle régnait un cordon saillant supporté par des bandes d'architrave. — Hauteur o m. 50, au-dessus du cordon o m. 30; largeur o m. 20.

. . . . I . . . .
. . . . V E . .
. . E R / . .

Lettres de très bonne forme et d'apparence ancienne. Le fragment provient probablement d'un grand tombeau analogue à ceux de Trion.

Ligne 3 : *lib*ER*ti* (?), ou *h*ER*edes* (?), ou *post*ER*isque* (?).

431

Arcade LX. — Fragment d'une inscription encadrée » trouvé dans les dépôts du Musée ». — Hauteur o m. 15, largeur o m. 12.

. . . .
. . . I I I . . .
. . . S P O R . .
. . . A R V N .

Martin-Daussigny, n° 876 de son Registre d'entrées.

Peut-être . . . *de denariis sui*]*s por*[*ticum restaur*]*arun*[*t*], ou [. . . *pro*] *spor*[*tula den*]*ar(ium) un*[*um* . . . .

432

Arcade VII. — Fragment présentant l'angle supérieur gauche d'une tablette de marbre bordée de moulures; de provenance non connue. — Hauteur 0 m. 15, largeur 0 m. 12.

M . . . .
O . . . .
. . . .

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

433

Arcade VII. — Fragment d'une tablette de marbre, « arrondi « en forme de disque; trouvé près de FOURVIÈRE ». — Diamètre 0 m. 08.

. . . RVN . . .

COMARMOND, *Description* et *Notice du musée lapidaire*, n° 747.

434

Arcade VII. — Fragment d'une tablette de marbre « découvert « en 1851 à SAINT-IRÉNÉE ». — Hauteur 0 m. 10, largeur 0 m. 09.

. . . .
VIC · · · · ·
BEN · · · · ·
. . . .

Comarmond, *Description* et *Notice du musée lapidaire*, n° 748.

435

Arcade LIV. — Cippe avec base et couronnement, trouvé place SAINT-LAURENT. — Hauteur 1 m. 20, du dé 0 m. 70, largeur 0 m. 40.

D ⅋ M
. . . .

Martin-Daussigny, n° 952 de son Registre d'entrées; a cru voir à la ligne suivante ET MEMORIAE AETERNAE; le reste effacé.

436

Arcade XLVI. — Fragment d'une plaque de pierre ou de marbre rougeâtre; trouvé en novembre 1885 à TRION, à environ 40 mètres au levant du pont de la montée de Loyasse. — Hauteur 0 m. 15, largeur 0 m. 08.

. . . .
p o n E N D V *m*
curavit e T · S V B · *ascia*
d e D I C A *v i t*

Allmer et Dissard, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 112.

437

Pilastre entre les arcades XLIX et L. — Partie inférieure d'un cippe avec sa base; extraite du puits de TRION en décembre 1885. — Hauteur et largeur 0 m. 30.

. . . . A . . .
ET SVB ASCIA *ded*
et SIBI VIVS FECIT

Allmer et Dissard, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 234.

438

Arcade LIV. — Fragment présentant la partie inférieure d'un cippe avec sa base, « trouvé dans la SAONE en 1862 ». — Hauteur et largeur o m. 39.

. . . .
s u B A *s c i a*
DEDICAVIT

MARTIN-DAUSSIGNY, n° 992 de son Registre d'entrées.

439

Arcade XXIV. — Fragment présentant la partie inférieure d'un cippe avec sa base à laquelle atteint le bas du dé ; extrait en décembre 1885 du puits de TRION. — Hauteur o m. 28, largeur o m. 30.

. . . .
DEDICAVIT

ALLMER et DISSARD, *Antiquités découvertes à Trion*, p. 235.

La fin d'une épitaphe qui se terminait par une dédicace sous l'*ascia*.

440

Arcade LIV. — Fragment détaché de la partie inférieure d'un cippe avec sa base ; « trouvé en 1812 à la GUILLOTIÈRE, en « abattant un monticule dans un pré de BÉCHEVELIN, apparte- « nant à M. Chazelle, adjoint à la mairie de la Guillotière » (Artaud). — Hauteur 0 m. 66, sans la base 0 m. 40 ; largeur 0 m. 58.

. . . .
. . . . F I . . . .
. . . . I E N C V R I O*sus viator*
fata velis S I · S C I R E · Q V A E *fuerunt*
audi·dum CORPVS ET · IPSVM . . . . . .
. . . *pe*R · MARE ROMAM · P*ortaret*
. . . . T·ALBEVS · INSONTIS . . . . .
. . *p*LVRES · IN · TARTARO · *repente*
M I S I T
. . *p·c*·SVB · ASCIA · DEDICAVIT

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

ARTAUD, *Notice* 1816, p. 16 : première ligne FI, disparue depuis. — GREPPO, dans la *Revue du Lyonnais*, 16, p. 283. — DE BOISSIEU, p. 475. — COMARMOND, *Description*, p. 324 ; *Notice*, p. 119. — MONFALCON, *Musée lapidaire*, p. 21.

Insontis pour *insontes*, c'est-à-dire *is* pour *es* à l'accusatif pluriel, forme ancienne, fréquement employée dans l'inscription du monument d'Ancyre.

Inscriptions perdues ou non entrées au Musée.

Ci-dessus, I, p. 237. — Épitaphe, perdue, de Pompeius Felix : *D. M. et memoriae aeternae, Pompeio Felici, ..., qui vixit ann. LX; Iulia Viventia, coniux, quae cum eo vixit ann. X, sine ula animi laesione, ponendum cur. et sub a. d. d.*

P. 238. — Épitaphe, perdue, de Marcus Aurelius Proximus : *M. Aurelio, Aug. lib., Proximo, ...; Annia Myrina coniugi inco[mparabili, quae vixit] cum eo annis XXXVI, m[ensibus .....*

P. 238. — Épitaphe, perdue, d'Aurelia Munatia : *D. M. et quieti aeternae Aureliae Munatiae, coniugi karissimae et incomparabili, quae vixit annis XXIIII, mens(ibus) V, die(bus) IX; Quinctio, Aug. lib(ertus), ..., sub ascia dedicavit.*

P. 238. — Epitaphe, perdue, de Rufus : *D. M. Rufi, Caes(aris) n(ostri) ser(vi) vern(ae), ..., qui vixit annis XV, m(ensibus) II, diebus XIII; optimi piissimi [iuvenis], parentes .....*

P. 238. — Épitaphe, perdue, d'Aurelius Hermes : *D. M. et quieti aeternae Aurelii Hermetis, lib(erti) Augg. dd. nn., ..., homini dulcissimo; Valeria Martina coniugi karissimo de se b(ene) m(erito) p. c. et posterisque suis et s. [a] d.*

P. 238. — Épitaphe, perdue, de Sextus Terentius Lucillus : *D. M. et memoriae aeternae Sexti Terentii Lucilli, qui vixit annis XIII, diebus XXXXVII; Felicianus, Aug. n(ostri) verna, pater, et Satria Lucilla, mater, parentes filio karissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

P. 239. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Marcus Cornelius Rufinus : *D. M. et memoriae aeternae Marci Cornelii Rufini, civi Lug.*, ... , *qui vixit annis XXXVII, d(iebus) XII; Annia Venerea coniugi incomparabili et sibi vivae posterisquae suis p. c. et sub ascia dedicavit.*

P. 284. — Épitaphe, perdue, de Salvius Memor : [. . . . . *memoriae*] *aeternae, Salvio Memori*, ... , *et Isatiae, coniugi eius; Aludisas* (à corriger probablement en [*C*]*laud(ius) Isias* ou *Isatius*), *genero et filiae pientissimae posuit.*

P. 284. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Solemnius Fidus : *D. M. et memoriae aeternae, Solemnio Fido*, ... ; *Maternia Victorina coniugi carissimo optimo ponendum* [*curavit* . . . . . .

P. 289. — Épitaphe, perdue, de Tertinia Victorina : *Memoriae perenni, quieti aeternae Tertiniae Victorinae, feminae stolatae, quondam spirito incomparabili; Tertinius Severianus cum Paternia Victorina et Tertinia Tertina, filiis, p. c. et s. as. d.* — Au côté gauche du texte : XAIPE NIKACI ; au côté droit : YΓEAINE NIKACI.

P. 325. — Épitaphe, perdue, de Titus Vettius Deciminus : *D. M. et memoriae aeternae, Titi Vettii Decimini*, ... , *hominis optimi et verecundissimi et probissimi; Mercurialia Casata (Casta?) coniugi karissimo cum quo vixit annis XXIII, dieb. XXV, et Decimina filia, vivae ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

P. 353. — Épitaphe, perdue, de Cornelius Victor : *D. M. et memoriae aeternae, Cornelio Victori*, ... ; *Cornelia Paulina co(n)iugi carissimo, qui mecum vixit annis XXXX sine ulla animi mei laesione, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

P. 375. — Épitaphe, perdue, de Attonius Constans : *D. M. et*

memoriae aeternae Attonii Constantis, ... : Attia Florentina, coniugi carissimo et sibi viva ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

P. 375. — Épitaphe, perdue, d'Albanius Potens : *D. M. et memoriae aeternae Albanii Potentis, ... ; Florentinia Lupula coniugi et Albanius Pertinax patri f. c. et sub asc. ded.*

P. 376. — Épitaphe, perdue, de Maximus : *D. M. et quieti aeternae Maximi; Calvonius Bellus, ... , et Lutea* (?), *mater, Maximo filio qui vixit anno uno, m(ensibus) XI, d(iebus) IIII, p. c. et sub ascia ded.* — *Calvonius*, à corriger peut-être en *C. Avvonius.*

P. 401. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Rusticinius . . . . . . : *D. M. et memoriae aeternae Rusticinii Erenni* (ou *Perennis?*), *. . . . . . , qui vixit ann(is) LXXXX, patri pientissimo; Rustic . . . . et [F]estivia Ursa, coniux, quae cum eo vixit annis XXXII sine ula macula, et sub ascia dedicaverunt.*

P. 401. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Caius Annius Flavianus : *D. M. et memoriae aeternae C. Annii Flaviani, ... ; Annius Respectus et Iulia Restituta, filius et coniunx, quae . . . . .*

P. 402. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Publius Aulinius Antoninus : *D. M. et quieti aeternae P. Aulinii Antonini, ... , et Attiae . . . . . . , coniugi eius, ... posterisque . . . . .*

P. 428. — Épitaphe perdue de *Lucius Attellius, C. f., Stellatina . . . . .*

P. 429. — Épitaphe, perdue, de Valens : *T. Oce . . . . . , Valens, Pelagonia, ... ; vixit annos XXVI, m(ensibus) II, ... ; Crotius* (?) . . . . . .

P. 448. — Épitaphe, perdue, de Sextus Flavius Successus : *D. M. Sex. Flavii Successi, ... ; C. Egnatius Bassus, amico optimo.*

P. 448. — Épitaphe, perdue, de Marcus Attius Marcellus : *Diis Manib(us) M. Attii, M. f., Marcelli, Ara Claudia Agrippina, ... , heredes ponendum curaverunt.*

P. 448. — Épitaphe, perdue, de Lucius Blandius Paternus : *D. M., L. Blandio Paterno, ... ; L. Blandius Pius fratri karissimo p. c.*

P. 449. — Epitaphe, perdue, de Marcus Marcellinius Lectus : *D. M. M. Marcellinii Lecti, ... ; Titius Sabinianus et Sattia Sabina, heredes eius, fratri karissimo, faciendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

Ci-dessus, II, p. 352. — Épitaphe, perdue, de Felicia Mina : *Bonae memoriae et spei aeternae, spiritu quoque incomparabili Feliciae Minae feminae rarissimae, castitatis exempli, adfectionis plenae erga omnes homines; Iulius Primiti(v)us, ... , coniugi incomparabili, quae vixit ann(os) XXXIII, mens(es) V, dies IIII, sine ulla querella sibique vivus fecit et sub ascia dedicavit.*

P. 429. — Épitaphe, non entrée au Musée, d'Ulattius Meleager : *D. M. et memoriae aeternae C. Ulattii Meleagri, ... , Memmia Cassiana, coniunx, sarcofago condidit et s. a. d.*

P. 429. — Épitaphe, perdue, de Claudius Amandus : *D. M., T. Claudio Amando, ... , patrono sanctissimo; Claudii : Peregrinus et Primigenius liberti et heredes, p. c.*

P. 429. — Épitaphe, perdue, de Marcus Caesonius : *D. M. et securitati aeternae; Iulia Marcia (Martia?), coniunx M. Caesonii,*

viro quondam sibi carissimo, ... , viva in suo posuit et sub ascia dedicavit.

P. 429. — Épitaphe, perdue, de Cneus Danius Co... Minuso : *Cn. Danius Co.... (Corinthus?) Minuso, ... , sarcophagum alumno posuit et aram infra script(am) vivus sibi inscripsit ut animae ablatae, corpore condito, multis annis celebraretur eoque fato . . . .*

P. 430. — Épitaphe, perdue, de Quintus Vireius Laurentinus : *D. M. et memoriae aeternae Q. Vireii Laurentini, ... , hominis incomparabilis, et Vireiae Athenaidi, coniugi eius; memoriam quam Larentinus coniugi karissimae fecerat, Vireius Athenagorus, filius eorum, eumdem Laurentinum cum coniuge collocavit et sub ascia dedicavit.*

P. 430. — Épitaphe, perdue, de Tiberius Claudius Peregrinus : *D. M. Tib. Claudii Peregrini, ... ; Claudia, filia heres, ponendum curavit.*

P. 430. — Épitaphe, perdue, de Titus Flavius Hermès : *D. M. T. Flavii Hermetis, ... ; T. Romanius Epictetus et Flavia Melitine patrono optimo, et filii eorum posuerunt.*

P. 430. — Épitaphe, perdue, d'Artilia Martia : *D. M. Artiliae Martiae, T. Munat(ius) Felix, ... , coniugi incomparabili et sibi vivus posterisq. suis posuit et sub ascia dedicavit.*

P. 431. — Épitaphe, perdue, de Calvisia Urbica : *D. M. Calvisiae Urbicae et memoriae sanctissimae; P. Pompon(ius) Gemellinus, coniugi carissimae et incomparabili posuit.*

P. 431. — Épitaphe, perdue, de Rusonius Hyla : *D. M. et*

quieti aeternae Rusonii Hylae, ...; C. Rusonii liberti : Mercurialis (et) Ovondibulus (?) *sibi . . . .*

P. 431. — Épitaphe, perdue, de Caius Aucius Celer : *Diis Manibus C. Aucii, Gal(eria), Celeris, ...; C. Aucius Macrinus patri.*

P. 431. — Épitaphe, perdue, de Caius Urogenius : *D. M. et memoriae aeternae C. Urogenii, ...; Urogenio (Urogenia ?) coniugi incomparabili cum quo vixit ann(is) XV, mensibus IIII, diebus V, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

P. 431. — Epitaphe anonyme.

P. 463. — Épitaphe, perdue, de Lucius Hilarianius Cinnamus : *D. M. L. Hilarianii Cinnami, civis Lug(udunensis), ...; Q. Maspetius Severianus, Sex. Cereius et Cl(audius) Severinus, amicus idemque heredes, p. c. et sub ascia dediaverunt.*

P. 492. — Épitaphe, perdue, de Caius Victorius Tauricus (?) : *D. M. et quieti aeternae C. Victorii . . . uricis (Taurici ?) sive Quiguronis, civ(i) Lug(udunensi), ..., qui vixit sine ullius offensa ann(os) XVIII, m(enses) . . . ., d(ies) V; Castaurina (Cassia? Taurina), mater, unic(o) filio piiss(imo) ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

P. 492. — Épitaphe, perdue, de Caius Catius Driburo : *D. M. C. Catii Driburonis, ...; Catius Pupus patri pientissimo, et Catia Silvina coniugi pientissimo, et . . . . ., nurus socro dulcissimo, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

P. 517. — Épitaphe, perdue, d'Appius (?) Atilius Honoratus : *D. M. et memoriae aeternae Arrio* (à corriger en *Appio) Atilio Honorato, ...; procurante Felicia Felicula, amica carissima,*

sive Felicius Romanus Libellicus ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

Ci-dessus, III, p. 86. — Épitaphe, perdue, de Cneus Danius Minuso.

P. 86. — Epitaphe, perdue, de Lucius Baebius Lepidus.

P. 87. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Tiberius Claudius Maturinus : *Memoriae perpetuae* [*Tib*]*erii Claudii Maturini* [..]*ronti, iuvenis modestissimi, qui prope impletum vicensimum annum excessit, omnium numinum frustra cultoris, qui hac aetate obiit! Cl(audius) Regulus et Severia Severa, parentes miserrimi amissione unici filii sine subole eius orbati, ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.*

P. 87. — Épitaphe, perdue, de Caius (*ou* Quintus) Ussinius Italicus : *D. M. C. (Q.?) Ussinii Italic(i), ... , qui vixit . . . . . sine ulla* [*animi laesione, ...*

P. 87. — Épitaphe, perdue, de Iulius Verecundus : [*D. M.*] *et aeternae* [*memoriae*] *Iulii Verecundi, ... et Iuliorum Verissimi et Verecundi, filiorum eius; Aurelia Aquilina* (?) *coniugi filiisque carissimis, cum quo vixit ann(is) XXII, mensibus V, sine ulla animi laesione p. c. et sub ascia dedicavit.*

P. 87. — Epitaphe, perdue, de Septumanus.

P. 88. — Épitaphe, perdue, de Titus Flavius Felix : *D. M. et memoriae aeternae T. Flavii Felicis, qui vixit annis XX, m(ensibus) VII; Fl(avius) Marius Ka*[*rus ?*] *et Merc*[*at*]*ill*[*a*], *mater, filio k*[*ar*]*issimo et sibi* [*vivi posueru*]*nt.*

P. 88. — Épitaphe, non entrée au Musée, de Hylas : *D. M. et memoriae aeternae Hylatis . . . . ; Ermais, coniux, coniugi karissimo p. c. et s. as. d.*

P. 88. — Épitaphe, perdue, de Aulus Vitellius Valerius : *Memoriae A. Vitellii Valerii, hic annorum X in studiis Romae de(functi), parentes Nymphius et Tyche unic(o) et carissimo fil(io).*

Épitaphe, non entrée au Musée, d'Acutia Amatrix. — « Cippe « découvert en mars 1836 au quartier SAINT-JEAN, en démolis- « sant une maison à côté du Palais de Justice, entre le quai de « l'Archevêché et la rue d'Estrées ; acheté par le Président de « Belbeuf et porté à sa villa de Champvert » (voy. De Boissieu, p. 501) : *D. M. et memoriae aetern(ae) Acutiae Amatricis, feminae probissim[ae] quae cum mari[to] vixit sinae ul[lo] crimine, qu[a]m abstulerunt fa[ta] iniqua a natis et coniuge minorem annorum XXX[. .]; ob cuius merita et pietatem hoc mon[i]mentum C. Cantius Elventinus* (?) *coniug[i] carissimae p(onendum) c(uravit) et sub ascia dedicavit.*

Épitaphe, perdue, de . . . . . Antonius. — Fragment vu par Symeoni à SAINT-JUST, « dans un couloir qui mène de l'église « à l'escalier du clocher » (voy. De Boissieu, p. 525) : [*D. M.* . . .] *Antonii* [. . . . . ; . . . *i*]*a Vitalis c(oniugi) carissimo . . . . . .*

Épitaphe, perdue, d'un enfant qualifié Arpagius. — Fragment présentant la partie inférieure incomplète à gauche d'une table bordée de moulures qui encadraient l'inscription ; trouvé en novembre 1885 à TRION, au couchant du pont de la montée de Loyasse,

et disparu peu de temps après sa découverte. — Hauteur 0 m. 19, largeur 0 m. 40.

. . . . · DED
. . . ARPAGI · DVLCIS
SIME

ALLMER et DISSARD, *Trion*, p. 110.

. . . . . . *ponendum curavit et sub ascia dedicavit. Have Arpagi dulcissime!*

« . . . . a élevé ce tombeau et l'a dédié sous l'*ascia*. Adieu, « enfant chéri, prématurément enlevé ! »

Arpagi, qui régulièrement devrait s'écrire *Harpagi*, est l'équivalent du latin *rapte :* « enlevé », acclamation souvent employée à l'égard d'enfants ou de jeunes gens morts prématurément.

On entendait quelquefois par là « enlevé au ciel » pour habiter parmi les dieux, comme Ganymède enlevé par l'aigle pour servir d'échanson à Jupiter. On lit sur une inscription de Fabretti, p. 188 :

. . . . *e nostro rapta puella sinu,*
Sed comes ardenti nunc degis juncta coronae,
Nunc Helicen propius cernis et Andromedam.

Epitaphe, perdue, d'une anonyme, épouse d'Arruntius Victor. — Fragment « à la descente de S. JUST, en une vieille masure » (voy. De Boissieu, p. 522) :

[. . . . *quae*] *vixit ann(is) XXXV, m(ensibus) II, d(iebus) VIII; Arruntius Victor coniugi ponendum cur(avit) et sub asc(ia) ded(icavit).*

Épitaphe, non entrée au Musée, d'une anonyme, mère d'Atepomarius Martinus. — Partie inférieure d'une table de marbre, engagée dans l'angle est de la maison n° 1 de la place de CHOULANS, quartier SAINT-IRÉNÉE : l'inscription est renfermée dans

un encadrement formé d'un simple filet au trait. — Hauteur o m. 30, largeur o m. 25.

. . . .
. . . . . *c*ONIVGI
*p i i s*SIME QVE
v i x i T·MECVM·AN
*x*VIIII · E · ATE · P
OMARIVS · MA
RTINVS · MATR
I · DVLCISSIMÆ
PONEN · CVRA
VERVNT · ET · SVB
ASCIA · DEDIK

ALLMER, *Revue épigraphique*, II, p. 97. Lettres d'assez bonne forme, du deuxième ou du troisième siècle.

Atepomarius, forme romanisée du nom celtique *Atepomarus* connu déjà par d'autres exemples avec la même singulière interponctuation. On sait aussi que l'un des deux princes gaulois qui, d'après la légende, furent les premiers fondateurs de Lyon, s'appelait Atepomarus.

Épitaphe, perdue, d'Aufidius Militaris. — Autrefois *in horto* Larizardet (voy. De Boissieu, p. 476) :

D. M. et memor(iae) aeternae Aufidii Militaris, qui vixs(it) ann(is) XXII; cuius suprema talia fuerunt : Hic iens in curam per amnem Arar subito casu abreptus est. Hunc tumulum posuit L. Ignius Charito, sororius eius, et Dulcicius Claudianus, soror(ius), sibi posterisque et sub ascia dedicavit.

Sororius, le beau-frère, dans le langage familier et ensuite dans la basse latinité ; *Dulcicius* à corriger probablement en *Dulcitius*, et *iens in curam :* « allant à son affaire », à corriger peut-être en *iens in curiam :* « allant à un domaine rural ».

Epitaphe, non entrée au Musée, d'Aufidia Felicula. — « Cippe « enfoui à l'angle d'un lavoir dans l'enclos de M. Marduel, à « Champvert », quartier SAINT-JUST, « et dont on n'aperçoit « plus hors de terre que le couronnement » (voy. De Boissieu, p. 457) :

D M et memoriae aeternae Aufidiae Feliculae; Sex(tus) Aufidius Marcus nutrici pientissimae ponendum curavit et sub ascia d(e)d(ica)vit.

Marcus cognomen, ordinairement un prénom.

Épitaphe, perdue, d'Aurelia Calliste. — Cippe (?), « autrefois « sur la place SAINT-JUST, transporté de là au château d'Yvours » (voy. De Boissieu, p. 503) :

D M et memoriae aeternae Aur(eliae) Callis❧tes❧, quae vixit ann(is) XXIIII, m(ensibus) VIII, dieb(us) V, sine ullo iurgio; Aurelia Libye matr[i] et Egnat(ius) Ireneus coniugi karissimae posuer(unt) et s(ub) a(scia) d(edicaverunt). Sur une des faces latérales : Εὐθύμει Καλλιστη, οὐδεὶς ἀθάναθος! « Console-toi, Callisté, « nul n'est immortel ».

'Αθάναθος, à corriger en *ἀθάνατος*.

Épitaphe, perdue, d'Avitia ou Avilia Severa. — Cippe (?), découvert à BECHEVELIN, quartier de la GUILLOTIÈRE, transporté ensuite « auprès du pont du Rhosne, sur le rempart du costé de « Bellecourt » (voy. De Boissieu, p. 503) :

D. M. Avitiae Severae, viva sibi posuit posterisque suis adfinibus et libertis et sub ascia dedicavit.

Avitiae; Spon, *Rech.*, p. 227, *Aviliae*, peut-être la bonne lecture; Maffei, *Mus. Veron.*, p. 165, *Aquiliae*, fautivement.

Épitaphe, perdue, de Bittia Eugenia. — « Sarcophage à SAINT-

« IRÉNÉE, du temps de Symeoni » (voy. De Boissieu, p. 504). L'inscription était renfermée dans un encadrement de moulures avec appendices en queue d'aronde contenant les sigles D M :

D. M. et memoriae aeternae Bittiae Eugeniae, animae innocentissimae, quae vixit annis XVIII, mense I, dieb(us) XXIII, Bittia Severa alumna[e] dulcis[simae . . . . .

Bittia, peut-être le même nom que *Vettia;* le cognomen servile *Eugenia* fait voir que c'est la défunte qui était l'*alumna* et l'affranchie de Bittia Severa.

Épitaphe, perdue, de Chryseros. — Cippe, autrefois « à SAINCT « JUST, en la rue par où l'on va depuis la porte des Forges (des « Farges) au Cloistre à main gauche. L'inscription en est tant « effacée qu'il est bien malaisé de la lire et deviner » (voy. De Boissieu, p. 512) :

D. M. [C]hryseroti, [N]oviani(i) Victoris ❧ *ser(vo), T(itus)* ou *L(ucius) Novianius Telesphorus fecit.*

La copie donne *et Hryscroti* et *Inovianius Telesiphorus*.

Épitaphe, perdue, de Claudius Messor et de Flavia Dionysis. — « Cippe engagé anciennement dans le mur du cimetière de l'église « SAINCT PAUL » (voy. De Boissieu, p. 492) :

D ⚒ *M et memoriae aetern(ae) Claudii Messoris et Fl(aviae). Dionysidis, coniugis, quae sibi viva posuit utrisque; quae vixit sine ulla querela; quae felix fuerat, fato si non plena doloris quae* (à corriger peut-être par *quare* ou par *quod) filios duos caruit, cuius unius nati mortem non interfuit, longeque peregreque mater orfana viva sibi et suis posuit et sub ascia dedicavit.*

Utrisque; Paradin, p. 432 : *urisque;* Bellièvre, *Epit.* 90 : *matrisque.* — *Fato;* Paradin, *fat;* Gruter, 770, 9, *sat*, par conjecture.

Cuius unius nati mortem non interfuit; il s'agit de Claudius Messor mort loin et en voyage tout de suite après le seul survivant de ses deux fils.

Orfana, employé comme synonyme de *orbata;* aurait dû être écrit *orphana.*

Épitaphe, perdue, de Claudia Philete. — Cippe, autrefois « auprès « de l'église SAINT-IRÉNÉE » (voy. De Boissieu, p. 471) :

Claudiae, Phileti, Augusti l(iberti), libertae, Heuresi; Urbanus et Surus fratres, sorori piissimae.

Claudia Heuresis était l'affranchie de Claudius Philetus, affranchi d'un empereur : Claude ou Néron.

La copie reproduite par De Boissieu est celle de Maffei *(Gall. ant.,* p. 47). Le premier volume des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* de M. Le Blant contient (pp. 106 et suiv.) un relevé d'une quinzaine d'inscriptions de Lyon, tant païennes que chrétiennes, envoyées à Rome, en date du 14 avril 1631, par un chanoine de Saint-Irénée, M. de Saint-Antoine, au cardinal Barberini, qui se proposait de faire un supplément au *Corpus* de Gruter. L'épitaphe de Claudia s'y trouve sous cette variante évidemment mauvaise : *Claudiae Phileti, Augu(sti) libertae; Heures et Urbanus et Surus fratres sorori piissimae.* Il y a à peine besoin de faire remarquer que *Augu* est une abréviation impossible et que *Heures* est un nom inconnu : le nominatif est *Heuresius* au masculin et *Heuresis* au féminin.

Épitaphe, perdue (?), de Claudius Urbanus. — « Tablette de « marbre blanc découverte à plus de trois mètres de profondeur « dans la cour de la maison n° 40, de la Grande rue de VAISE; « elle appartient à madame Picard, propriétaire de la dite mai- « son » (voy. De Boissieu, p. 506) :

D. M. Claudi(i) Urbani, coniugis karissimi, Vibia Trofimen et Vibia Urbana, filia.

Vibia Urbana a le nom gentilice de sa mère et seulement le surnom de son père.

Claudius Urbanus, peut-être le même que celui de l'inscription précédente.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Claudia Veneria. — « Petit « cippe à la FAVORITE, dans le jardin des RR. PP. Maristes » (voy. De Boissieu, p. 506). La première ligne de l'inscription et l'*ascia*, sur le bandeau de la corniche.

D ⚒ *M Cla(udiae) Veneriae, alumne dulcissime, quae vixit ann(is) VI, m(ensibus) III, dieb(us) XXI, Claudia Rufina p(onendum) c(uravit) et s(ub) a(scia) d(edicavit).*

Cla. et *Clau.* pour *Claudia*, abréviations irrégulières ; il fallait *Cl.* ou *Claud.*

Épitaphe, non entrée au Musée, de Coelia Rustica. — Bloc « engagé dans la face latérale de l'église SAINT-PAUL, à droite « du portail qui donne sur la place Saint-Laurent » (voy. De Boissieu, p. 613). Notre copie :

D. M. et me[*m(oriae)*], *Coel(iae) Rustic*[*ae*] ; *T. Secund(ius) Titianu*[*s, fil(ius)*], *matri pi*[*is*]*simae.*

Épitaphe, non entrée au Musée, de Marcus Cornelius. — Grand bloc présentant un tronçon d'entablement, c'est-à-dire une frise, au-dessous de laquelle règnent trois bandes d'architrave surmontées d'un listel ; engagé dans le mur de l'abside de l'église SAINT-JEAN, donnant sur la cour de l'archevêché. — Hauteur 0 m. 65, de la

frise 0 m. 30, longueur 1 m. 20. Hauteur de la première lettre 0 m. 25, des suivantes 0 m. 17. Notre copie :

D M COR*nelii* . . . . *m*

Diis M[anibus] M(arci) Cor[nelii . . . .].

Débris d'un tombeau de grandes proportions et de construction monumentale.

Épitaphe, perdue, de Crixsia Secundina. — Cippe (?), autrefois « en l'église SAINCT JUST » (voy. De Boissieu, p. 507) :

D. M. et memoriae aeternae Crixsiae Secundinae, feminae sine crimine, quae vixit annis XXVIII, mens(ibus) VIII, dieb(us) XVIII; Crixsius Antonius, pater laboriosus, ponendum curavit et sub ascia dedic(avit).

Un Crixsius Antonius, précédemment vu (ci-dessus, p. 239) sur l'inscription d'un tombeau préparé pour lui-même, sa femme Victoria Lamyra et la fille de celle-ci, Victoria Novella.

Femina sine crimine, formule à rapprocher de celle *quae vixit sine crimine,* déjà rencontrée.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Domitia Eutychia. — Petit cippe, autrefois « à l'Hôtel de Langes, à FOURVIÈRE, aujourd'hui « maison Bourgeois, où elle se voit encore, engagée dans le mur « de la cour d'entrée » (voy. De Boissieu, p. 508). Notre copie :

D. ⚒ *[M.] et quieti aeter[nae] Domitiae Heutyc[hiae], animae pientissim[ae], quae vixit annis X[x]VIII (?) m(ensibus) III, d(iebus) XIIII; Dom[iti]us Heutychianu[s et] Domitia Myrine, parentes, filiae cari[ss(imae) et] sibi vivi p(onendum) c(uraverunt) et sub asc[ia] dedicaverunt.*

Le même gentilice, commun au père et à la mère, peut-être tous deux les affranchis d'un même maître.

Heutychiae, *Heutychianus* pour *Eutychiae* et *Eutychianus*, orthographe fautive.

Épitaphe, perdue, de Dunnius Palladius. — Sarcophage (?), autrefois « en une ruette du cloistre de SAINCT JEAN » (voy. De Boissieu, p. 484). Les sigles D M aux côtés du texte :

D. M. . . . . Dunni(i) Palladi(i) quondam ; Augustius Augustalis, tutor, con[n]ivente Dunnio Restituto, fratre eius et herede, ponendum curavit et sub ascia dedicavit.

Augustius Augustalis, déjà connu par une inscription précédente (ci-dessus, I, p. 367), qui est son épitaphe et de laquelle on apprend qu'il avait servi dans la légion XXIIe *Primigenia*, et que sa femme se nommait Quartionia Carantina et son fils Augustius Aevalis.

Dunnius, gentilice formé d'un nom celtique.

Épitaphe, perdue, d'Eutychianus. — Sarcophage, autrefois « à la « GUILLOTIÈRE, près de la Madeleine, ensuite dans la maison « de Langes, à Fourvière » (voy. De Boissieu, p. 486). Les sigles D M, aux côtés du texte ; une *ascia*, au-dessus de l'M.

D. M. ⸎ *et quieti aeternae Eutychiani, fili(i) dulcissimi, pientissimi, reverentissimique vergini(i), qui vixit annis XVIII, m(ense) I, d(iebus) IIII, Romanus pater ponendum curavit et sub ascia dedicavit.*

Eutychianus le défunt et Romanus son père, qui sont désignés sans prénom ni gentilice, n'étaient sans doute pas citoyens romains.

Virginius, synonyme de *juvenis*. L'orthographe archaïque *verginius*, peut-être conforme à une prononciation restée en usage dans le vulgaire.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Fabius (?) Vergilianus et de Vergilia Ingenua. — Grande table quadrangulaire, bordée d'une moulure encadrant l'inscription ; trouvée en 1870 à la GUILLOTIÈRE, dans la rue de Marseille, avec les débris du mausolée d'Acceptius (ci-dessus, II, pp. 322 et 356) ; actuellement à Saint-Fons, où elle forme le jambage gauche d'un portail de l'usine de MM. Laprévote et Gigodot, par lequel on accède du chemin public à une cour. — Hauteur 1 m. 70, largeur 1 m.

D M
CN · FABIO · VERGILIAN*o*
ET VERGIL INGENVA*e*
SORORI EIVS
M TERENTIVS SEXTANVS
BENE DE SE *merent*IBVS
POSVIT

Notre copie ; lettres de bonne forme ; l'F et le B de FABIO, non entièrement certains ; l'*ascia* gravée au trait.

Au sujet de l'orthographe archaïque VERGILIANO et VERGILiae, voir l'inscription précédente.

Épitaphe, perdue, d'un anonyme, père de Félix et de Félicissimus. — Sarcophage « trouvé en 1532 près la chapelle de « SAINCT CLAIR, ainsi que l'on y faisoit les fondemens des « murailles de la ville » (voy. De Boissieu, p. 509). Les sigles D M, sur les côtés du texte.

[..........]*us, Felix, Felicissimus, fili(i) et heredes pon(endum) curaver(unt) et sub ascia dedicaver(unt), curant(ibus) Salvi*[*is*] *Dovioco (?) et Glauco tutoribus.*

Salviis ; les copies portent *Salvio*. — *Dovioco*, copie de Paradin (p. 418), vraisemblablement meilleure que celle de Ménestrier

(Hist. cons., p. 60), qui donne *Dovicco*. Voir plus loin l'épitaphe de Salvius Aster, mentionnant un Salvius Doviocus, sans doute le même.

Épitaphe, perdue, de Firmidius Agrestis. — Cippe (?), « chez « M. Blanc près PIERRE-SCIZE » (voy. de Boissieu, p. 509) :

D ⚒ M Q. Firmidi[o] Agresti; Firmidia Vera fratri piissimo.

Épitaphe, perdue, de Flavius Maximinus. — Cippe (?), autrefois « auprès la maison de monsieur Groslier esleu de Lyon, en la rue « de la luifrie » (voy. De Boissieu, p. 505), quartier du CHANGE :

D ⚒ M. et memoriae aeternae [Fl]avi(i) Maximini, infantis dulcissimi, qui vixit annis VII, mens(ibus) VII, d(iebus) XII; Flavius Mascel(lus?) et Maximinia Marsa, parentes, filio dulcissimo ponendum curaverunt et sub ascia dedicaverunt.

Flavii; la copie donne *Cavi*. — Le surnom du fils dérivé du gentilice de la mère. — *Maximinia*, gentilice formé d'un cognomen.

Épitaphe, perdue, de Flavia Plebeia. — Autrefois « au coin de « la maison de M. Choulier, au bas du Chemin Neuf, devers le « premier étage (voy. De Boissieu, p. 510); quartier SAINT-JEAN.

D. M. Flaviae Plebeiae, animae dulcissimae . . . . .

Inscription incomplète; les copies la donnent comme entière.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Flavius Silv . . . . . — Fragment présentant l'angle supérieur gauche d'une tablette de marbre; ramassé à TRION « sur le talus supérieur du chemin qui commu- « nique de la Ficelle à la gare du chemin de fer de Saint-Just à

« Mornant »; actuellement en la possesion de M. Eleuthère Brassard, à l'Hôpital-sous-Rochefort, dép. de la Loire. — Hauteur 0 m. 11, largeur 0 m. 15.

D *m*
l· FL · SILV . . . .
s i l VI . . . .
. . . .

Estampage de M. Brassard : au commencement de la seconde ligne, une très petite amorce de l'extrémité supérieure d'un C ou de l'extrémité droite de la barre d'un T, c'est-à-dire *C(aii)* ou *T(iti)*.

Épitaphe, perdue, de T. Flavius Phosphorus. — Autrefois « sous « un benestier de l'église Sainte Croix » (voy. De Boissieu, p. 523), quartier SAINT-JEAN.

Di(i)s Manib(us) T(iti) Fl(avii) Phosphori, Iulia Catulla . . . . .

La copie donne *Tel.*, au lieu de *T. Fl.*

Voir plus loin l'épitaphe, trouvée pareillement au quartier Saint-Jean, de Julius Catullus.

Épitaphe, perdue, de Fraternius Saturninus. — Autrefois au cimetière de SAINT-IRÉNÉE.

[*D M*] *et memoriae M(arci) Fraterni(i) Saturnini, infantis qui vixit mensib(us) III, di*[*ebus . . .*]*, M(arcus) Fraternius Saturninus et I*[. . . .]*ria V*[*alen*]*tina* (?), [*filio*] *carissimo pon*[*endum*] *curaverunt et sub ascia dedicav*[*erunt*].

I. . . . . ria Valentina filio; les copies donnent *I. . . . . ria . . ptimo* (Ménestrier, notes ms., p. 19), et . . . . . *ria Tutenatina* (Maffei, *Mus. Ver.*, 417, 6).

Le surnom du père, passé au fils.

Épitaphe, perdue, de Gratilla? — Fragment autrefois à l'église SAINT-PIERRE (voy. De Boissieu, p. 529).

. . . . *G*]*ratilla?* . . . . . .

Épitaphe, perdue, de . . . . . Julia. — Autrefois « au logis de « la Fontaine devant SAINT IRENÉE, à l'enchan d'une porte » (Spon, *Recherche*, p. 74, exemplaire interfolié à la Bibliothèque nationale; voy. Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 98) :

D M [. . . . . *i*]*uliae* [*corn*]*elius* [. . .]*lis co*[*iugi pie*]*ntis*[*simae f*]*ec*[*it et s*]*ub* [*ascia*] *de*[*dicavit*].

Le gentilice de la défunte manque; *Iulia* est son surnom.

Épitaphe, perdue, de Julius Alexio. — Sarcophage (?), autrefois à Lyon : *e fundamento cujusdam templi vetustissimi erectum* (voy. De Boissieu, p. 512). Les sigles D M, sur les côtés du texte.

D. M. memoriae C(aii) Iuli(i) Alexionis Vituli sive Alexandri, qui vixit ann(is) VI, mens(e) uno, diebus XI; C(aius) Iulius Karicus (?) *patronus alumno dulcissimo posuit et sub ascia dedicavit.*

Sive Alexandri : « appelé par sobriquet *Alexander* »; le jeune Julius Alexio avait encore un autre sobriquet, un petit-nom d'enfance : celui de *Vitulus*.

Épitaphe, perdue, de Julius Camillus. — « Fragment découvert « dans une piscine du sieur Cusset, jardinier sur la hauteur du « petit chemin de CHOULANS » (voy. De Boissieu), quartier SAINT-IRÉNÉE.

C(aio) Iulio Camillo . . . . .

Épitaphe, perdue, de Iulius Catullus. — « Se void devant

« l'hostel de Roane où est auiourd'huy le siège de la Iustice « Royale » (voy. De Boissieu, p. 512), quartier SAINT-JEAN :

Diis Manibus Iuli(i) Catulli.

Épitaphe, perdue, de Julia Clara. — Stèle (?), autrefois à SAINT-JUST (voy. De Boissieu, p. 488) :

Iulia Clara Philarguri f(ilia), hic adquiescit secundum suos.

Inscription d'apparence ancienne à cause des formules *hic adquiescit* et *secundum suos*, probablement de la première moitié du premier siècle.

Épitaphe, perdue, de Iulius Marcianus? — Sarcophage (?), autrefois à SAINT-IRÉNÉE (voy. De Boissieu, p. 530) :

[*D M*] *et securitati aeternae C(aii) Iuli(i) Marci*[*ani*], *coniu*[*gi*, ...] *posuit et sub ascia dedicavit.*

Peut-être le Julius Marcianus, ancien questeur et édile de la colonie de Lyon (ci-dessus, II, p. 366) : . . . . . *dec(urio) c. C. C. Aug. Lug(udunensium), aed(ilitate) et q(uaestura) functus.*

Épitaphe, perdue, mentionnant un Julius Nummianus? — Autrefois à la porte SAINT-IRÉNÉE (voy. De Boissieu, p. 518) :

. . . . , *Iul(ius) Num*[*m*]*ianus fratri posuit.*

Épitaphe, perdue, de Latinius Pyramus. — Cippe?, autrefois « près « de la fontaine de CHOULAN dehors la porte S. GEORGES, à « l'un des piliers de la porte de la maison appelée les Tournelles, « appartenant de présent à Monsieur le Conservateur des privilèges « des Foires de Lyon »; donné au Musée par M. Rougniard, et

brisé par les ouvriers qui le déplacèrent, puis restauré par Artaud et disparu depuis quelques années (voy. De Boissieu, p. 515) :

[*D M*] *et memoriae aeternae Q(uinti) Latini(i) Pyrami, animae incomparabilis, qui vixit annis XII, m(enses) VIIII, dies XVIII; Q(uintus) Latinius Carus et Decimia Nicopolis, patroni, alumno kariss(imo) et sibi vivi posuerunt et sub ascia dedicaverunt.*

A la fin du texte latin deux mots grecs corrompus : ΥΑΚΙΕΙ· ΕVΚΥΤ, à corriger peut-être en ΧΑΙΡΕ · ΕΥΨΥΧ*i* ou ΕΥΤΥΧΙ : « Adieu, enfant heureusement doué ! »

Épitaphe, non entrée au Musée, de . . . . . Liberalis. — Fragment formant le jambage droit de la porte d'entrée d'une maison à droite de la rue des Macchabées. Notre copie.

. . . . . . *l* IBERALI
. . . . . . *f* LOREN
tinus . co NIVGI · KA
rissimae DVLCIS
simae et MERENTIS
imae a NTONINVS
et . . . . A · ET · FLO
rentin . . . FILI
matri pie NTISSIM
ae posueru NT · ET
sub asci A · DEDI
caver VNT
. . . . / O / / A /

Lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

La même inscription, mais mal copiée, se trouve dans la *Recherche* de Spon, p. 75, exemplaire interfolié à la Bibliothèque nationale (voy. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, p. 98); elle

est indiquée : « à l'enchan d'une porte de la maison de M. Maillard, « vis à vis le logis du Bœuf ».

Épitaphe, non entrée au Musée, de Léo. — Cippe découvert à la GUILLOTIÈRE, « près de la MADELEINE, et encastré dans la « façade de la maison Giraud, rue de la Mouche, n° 10 » (voy. De Boissieu, p. 515).

D. ⚒ M. et memoriae aetern(ae) Leonis, iuvenis innocentissim(i), qui vixit ann(is) XXV, m(ensibus) VIII; Sattonia Ursa alumno p(onendum) c(uravit) et sub ascia dedic(avit).

Léo était un enfant-trouvé, élevé par Sattonia Ursa. Le fait qu'il n'est désigné sur son épitaphe que par un seul nom de forme servile fait voir que sa bienfaitrice l'avait laissé dans la condition d'esclave.

Épitaphe, perdue, de Marcia ..... — Autrefois « au cimetière « de SAINCT IRÉNÉE » (voy. De Boissieu, p. 516).

Memoriae aeternae Marciae ..... feminae fidelissimae; Hi.......

Épitaphe, perdue, de Matucia ..... — Autrefois, « dans la « première grande cour du prieuré de SAINCT IRÉNÉE » (voy. De Boissieu, p. 518).

D. M. et memoriae aeternae Matuciae ....., ... Iovi[*nus* ?]....

Matucia, gentilice formé d'un nom celtique, mais peut-être mal lu.

Épitaphe, perdue, de Memmia Juliana. — Autrefois à Saint-Benoît (voy. De Boissieu, p. 518), quartier SAINT-VINCENT.

D. M. Memmiae Iulianae N · S.

Les sigles N·S. à interpréter peut-être par *n(atione) S(equanae)* ou *S(yrae?);* mais plus probablement à corriger en H·S, c'est-à-dire *hic sitae.*

Epitaphe, perdue, de Messius Cornelius Fortunatus. — Cippe (?), autrefois « en une porte que lon nomme de TRYON, près de « Sainct Just » (voy. De Boissieu, p. 518).

D. M. et memoriae T(iti) Messi(i) Cornelii Fortunati, qui vixit ann(is) XIIII ou XVII, m(ensibus) V, d(iebus) XXVII, et Messi(i) Cor(nelii) Tauri, inf(antis) m(ensium) XI (?); Messius Aquilinus et Sei[*a*] *Ae*[. . . . . , *parentes?*], *posuer*[*unt*].

Après *Cornelii Tauri*, la copie de Paradin (p. 436) donne INFERI MA/// MESSIVS AQVILINVS ET SEVS AE; celle de Symeoni (ms. 73) : I·F·PRIMVS MESSIVS AQVILINVS ET . . . . . SEIS . . . . . E . . . . . POSVER.

Chacun des deux défunts avait deux noms gentilices : *Messius* et *Cornelius*.

Épitaphe, perdue, de Minervalis? — « Petit tombeau découvert « en 1557 dans le jardin du prieuré de SAINT IRÉNÉE » (voy. De Boissieu, p. 518, avec figure).

D. M. Minervae (à corriger probablement en *Minerval(is), Polionis f(iliae?)*

La figure donnée par De Boissieu d'après Symeoni (ms., p. 67) représente une auge, sur les faces latérales intérieures de laquelle sont gravées les sigles D M, tandis que le mot MINERVAE occupe une des grandes faces intérieures. Au contraire, le mot POLIONIS et la sigle F qui suit, se voient sur une des faces extérieures. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que le dessin est inexact et qu'aucune partie de l'inscription n'a pu être gravée à l'intérieur de l'auge.

Épitaphe, perdue, de Montania Agrippina. — Autrefois « chez « Ruffier vers PIERRE-SCIZE » (voy. De Boissieu, p. 518).

D. M. Montan[i]ae Agrippinae, Q(uinti) fil(iae). M(arcus ?) Anc[h]arius Philadelp[hus ....]

La copie porte Q · F · ET HANCCARIVS.

Le nom *Ancharius*, déjà vu sur d'autres inscriptions de Lyon.

Épitaphe, perdue, de Murra et de Verecundus, enfants de Murranus. — « J'ai copié cette inscription sur un Sarcophage qu'on « a déterré au mois de Janvier 1768 au Cimetière S. IRÉNÉE « et qui se void aujourd'hui dans une maison proche l'Hospital » (Spon).

Murrae et Verecundo, Murrani filiis.
Qui legis has pueri moribundas perlege voces
Et lachrimam fatis da gemitumque meis
Murra patris primam referens nomine partem,
Amborum effigiem, matre favente, tuli.
Bis mihi septenos aetas ostenderat annos
Certaque iam nostri fama pudoris erat
Cum subito mortis profallax causa fuisti
Lusus et aequalis non inimica manus.
Nam, temere missus, non ad mea funera clavus
Haesit et in tenero vertice delituit
..... primum perculsi vulnere Manes
Parcite iam luctus sollicitare meos
.... posuistis funerati
Trimus et in decimo mense sepulte iaces
.... vocarunt
Immunes nostris ossibus urna sat est

Spon, *Recherche des Antiquités de Lyon*, éd. 1857, p. 81.

Épitaphe, perdue, de Nameria Titulla. — Cippe (?), autrefois « *Lugduni in suburbio* » (voy. De Boissieu, p. 596) :

D M Nameriae Titullae; L(ucius) Helvius Frugi coniugi sanctissimae.

Le mari survivant de Nameria Titulla est le Lucius Helvius Frugi, curateur et patron des bateliers de la Saône et du Rhône, honoré par leur corporation d'une statue, dont l'inscription (ci-dessus, II, p. 480) a pris place dans un des précédents chapitres.

Épitaphe, perdue, de Pauliniania (?) Macrina. — Cippe autrefois « au faubourg de VAISE » (voy. De Boissieu, p. 190).

Di(i)s Manibus Paulinian(i)ae (?), *Q(uinti) f(iliae), Macrinae; C(aius) Au[c]ius Macrinus m tri.*

La copie porte PANTINIANAE et AVTIVS.

Caius Aucius Macrinus, sans doute le même que le personage du même nom déjà vu ci-dessus (I, p. 182, et II, p. 431).

Épitaphe, non entrée au Musée, mentionnant un Pervincius Paternus. — Partie supérieure d'un cippe, autrefois « à la maison « Sève ou l'Angélique, à FOURVIÈRE » (voy. De Boissieu, p. 531); actuellement dans le jardin du passage Gay :

. . . . *f]ratri pientis(simo); T(itus) Pervincius Paternus, avonculus, de suo fecer(unt) et sub a(scia) d(edicaverunt).*

Épitaphe, perdue, de Popilius Juvenis. — Autrefois à « SAINT « IRENEE » (voy. De Boissieu, p. 614).

D. M. C(aii) Popili(i) Juvenis, annor(um) III, hic requ(iescit).

Inscription ancienne et probablement du premier siècle à cause de la formule *Hic requiescit.*

Épitaphe, non entrée au Musée, de . . . . . mia Secunda. — Dans la crypte de l'église SAINT-IRÉNÉE. Grand cippe, dans la face inscrite duquel a été creusée postérieurement une auge. On y lisait primitivement en deux colonnes parallèles, deux inscriptions, celle de gauche surmontée d'un fronton triangulaire simulé par des moulures; celle de droite surmontée d'un cintre. — Hauteur 2 mètres, largeur 0 m. 90. Notre copie.

MEM · *aet*
?*postu*MIAE *secun*
*da*E ET · *Postum*
*p*OTITAE *filia b*
*q*VAE · VI*xerunt*
*s*ECVND*a* *an*
*n*OS VI · M . . *d* . .
POT*ita*
*an*NOS X . . *m* . .
d · XIII · C · *postum* . .
ONES*imus fra?*
TER PAR*entes fil*
AMATIS*simis*
GEN*tius?*
VERIN*us* . . . . .
*i*NPER*petuum*

. . . IIO
*coniu*GET
*liber*TO
*opti*MO
iiiiii VIR
*aug. I*VG
*et s*IBI
*p. c*VR

Pour la seconde épitaphe, peut-être relative à un sévir augustal, voir ci-dessus, II, p. 431.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Postumia Phoebiana. — Cippe, « sur le chemin de FOURVIÈRE, rue Cléberg, 25, engagé « dans le mur du jardin de la maison Malletguy » (voy. De Boissieu, p. 472, avec figure).

☧ [*qui*]*eti memoriaequae aeternae* [*Pos*]*tumiae Phoebianae*, [*ux*]*ori fidelissimae, pientissimae* [*et*] *inter ceteras casta*[*s fem*]*in(as) castissimae*, [*cu*]*m qua vixi* [*a*]*nnis XXIII sine* [*ul*]*la animi laesione*; [*M(arcus) A*]*ur(elius) Phileros*, [*A*]*ug(usti) lib(ertus), p(onendum) c(uravit) et* [*s*]*ub ascia dedicavit.*

Casta[*s fem*]*in(as)*; le texte porte CASTA ..... HI, ce qui pourrait se lire *castas* ou *castae, mihi* .....

Épitaphe, perdue, de Rusonius Erophilus. — Autrefois, « en la « closture du iardin de monsieur de S. Marcel » (voy. De Boissieu, p. 520); « en VÈZE, au mur de l'église Saint-Pierre » (Spon, *Recherche*, p. 229, exemplaire interfolié, à la Bibliothèque nationale. Voy. Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 100).

D. M. Rus[*on(ii) E*]*rophili ?; Ruson(ius) Senator colliberto de se bene merenti in suo posuit et sub ascia dedicavit.*

Le texte porte RVSP · ATROPHILI.

Le tombeau a été élevé par Rusonius Senator sur son propre fonds.

Épitaphe, perdue, d'un anonyme, père de Salutaris. — Autrefois, « à SAINT JUST » (voy. De Boissieu, p. 530).

.......] *qui vixit* [*an*]*nis LII, m(ensibus) V, d*[*iebus* .....]; *Salutaris, filius eius, p(onendum) c(uravit) et s(ub) asc(ia) d(e)-d(i)kavit.*

Épitaphe, perdue, de Salvius ..... — Autrefois, « au quartier « de TRION » (voy. De Boissieu, p. 520).

Salvio .... et sub ascia dedicavit.

Epitaphe, perdue, de Salvia Valeriana. — Sarcophage?, autrefois

au quartier des TERREAUX, « à la Platière, en la maison de « Thibaud Graveyrin, en ung vas pres le puys » ; « dans une « cour qui traverse de la Pescherie à la rue de l'Enfant-qui-Pisse » (voy. De Boissieu, p. 520). Les sigles D M, sur les côtés du texte:

D. M. et memoriae Salviae Valerianae, quae vixit ann(is) II, m(ense) I, d(iebus) II, et Salvi(i) Felicis, fratris, eius qui vixit m(ense) I, d(iebus) XXV, in suo sibi positi; Salvius Victor, pater, et Valeria Agathemeris, mater, filiis carissimis ponendum curaver(unt) et sub ascia dedicaverunt.

Le surnom de la fille dérivé du gentilice de la mère.

Épitaphe, perdue, de Salvius Aster et de Satria Victorina. — Cippe (?), « trouvé auprès de SAINCT CLAIR, près du Rhône « quand lon faisoit les fondements des murailles de la ville en « l'an mil cinq cens dix huict » (voy. De Boissieu, p. 520) :

D M et memoriae aeternae Salviorum Asteris et Victorinae, coniugi eius, et Victorin(ae), filiae eorum; Doviocus, lib(ertus), pon(endum) curav(it) et sub ascia dedic(avit).

Voir ci-dessus (p. 456) l'épitaphe de Felix et de Felicissimus, où le même Salvius Doviocus apparaît comme tuteur.

Doviocus, nom celtique.

Épitaphe, perdue, de ..... Secundina. — Autrefois « sous le « bénitier de l'église S. JUST » (voy. De Boissieu, p. 495) :

D M et memoriae aeternae ..... Secundinae, coniugi, cosumta vita, bonae animae dulcissimae aetatis, Valerianus .....

Texte corrompu ou interverti. Voir l'inscription suivante.

Épitaphe, perdue, de Secundina. — Fragment trouvé dans les

fouilles faites en 1736 aux Macchabées (voy. De Boissieu, p. 557), quartier SAINT-JUST :

Secundina in bimatu, Campanu[*s*].

La copie donne CAMPRANV.

La jeune Secundina est morte dans la seconde année de son âge.

Il semble qu'il y aurait peut-être à rapprocher ce fragment de l'épitaphe précédente qui alors aurait été dédiée par Campan(i)us Valerianus à sa femme Secundina et à sa fille du même nom, qualifiée *animae dulcissimae*, et morte *in bimatu aetatis* [*suae*]. . . . .

Épitaphe, perdue, de Septimia Juliane. — Fragments de provenance primitive inconnue; autrefois dans la collection réunie par M. Dutillieu dans son jardin de la rue Masson; puis entrés au Musée du temps d'Artaud (*Notice* 1816, p. 24) et perdus depuis (voy. De Boissieu, p. 614) :

Σεπτιμια Ἰουλιανη, νήπια ἐτῶν Γ̄, *μηνῶν* Β̄, *ἡμέρων* ΚΓ̄, *κοινήθει κοινῷ παθεῷ, ἐνθάδε κεῖτι: Σεπτιμ(ι)ος Ἀιτετος καὶ Σεπτιμια Ρουφινα, γονεῖς, τέκνῳ ταχύτατῳ ἔστησαν et sub ascia dedi(caverunt).*

« Septimia Juliane, enfant morte à l'âge de trois ans, deux mois
« et quatre jours, à la douleur commune des (siens), repose ici;
« Septimius Aetetus et Septimia Rufina, ses parents, ont élevé
« (ce tombeau à leur) enfant prématurément enlevée, et l'ont
« dédié sous l'*ascia* ».

Inscription probablement non antérieure au règne de Septime Sévère, à cause du gentilice *Septimius*, rare avant cette époque.

La jeune Septimia Juliane avait le nom de l'empereur et un surnom dérivé du nom de l'impératrice.

Épitaphe, perdue, de Sollius Amandus, autrefois « hors la porte

« de Vèze » (Spon, *Recherche*, exemplaire interfolié à la Bibliothè- nationale ; voy. Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, p. 98). :

D M Sollii Amandi, qui vixit ann(is) VII, dieb(us) XXX, Sextilia Amanda et Val(erius) Solinus, parentes pientissimi.

Le fils ne porte le nom gentilice ni de son père ni de sa mère, mais seulement le surnom de celle-ci ; il était peut-être le fruit d'un premier mariage de sa mère avec un Sollius.

Epitaphe, perdue, de Staius Aeschinus. — Autrefois « à Saint- « Benoît » (voy. de Boissieu, p. 496), quartier SAINT-VINCENT.

M(arcus) Staius Aeschinus v(ivus) f(ecit). H(oc) m(onumentum) h(eredem) n(on) s(equitur).

Épitaphe, perdue, de Sulpicia Martia. — Autrefois « en l'estable « de la maison archiépiscopale » (voy. De Boissieu, p. 523).

D M Sulpiciae Martiae, filiae pientissimae, Magusatia . . . . . , *mater posu*[*it*].

La copie du ms. de Bellièvre de la Bibliothèque de Montpellier donne, après Magusatia, ABILLVS au lieu de ABILEIA ; les deux formes ne valent pas mieux l'une que l'autre. Une restitution certaine n'est pas possible.

Épitaphe de Toutonius December. — « Cippe, vu en 1842 dans « une cave existant sous la maison Pettoton, place SAINT-CLAIR, « à l'angle sud de l'escalier des Fantasques » (voy. De Boissieu, p. 525) :

[*Diis Manibus*] *et memori*[*ae*] *aeternae. T*[*ou*]*tonius December, qui vixit annos XIII; Touto(nius) Auxilius, pater DC (dicti* ou plutôt

Decembris) et Iulia Catita (?), mate[r], filio karissimo p(onendum) c(uraverunt) et s(ub) a(scia) d(edicaverunt).

Remarquer le nom celtique *Toutonius* et une *ascia* gravée à la renverse au-dessous du texte.

Epitaphe, perdue, de Quartus Ulpius Primitivus. — Cippe ?, autrefois « en dehors et près de la porte SAINT-JUST » (voy. De Boissieu, p. 473).

D. M., memoriae aeternae Quarti Ulpi(i) Primitivi, libert(i) Augg. (c'est-à-dire *Augustorum duorum*); *Quartia Secundilla, liberta et coniunx, patrono pientissimo et sibi karissimo, erga se bene merenti, cum quo vixit annos XXIII, m(enses) VIII, d(ies) XXV, ann(orum) XXXXVII, sibi viva posuit et sub ascia dedicavit.*

Le prénom insolite *Quartus*, connu par d'autres exemples ; le gentilice *Ulpius* pris de celui de Trajan ; le gentilice *Quartia* de l'affranchie, dérivé, non pas du gentilice impérial *Ulpius* du patron, mais de son prénom (note Rénier dans Spon, p. 68).

Quartus Ulpius Primitivus peut avoir été l'affranchi de Nerva et de Trajan, qui régnèrent ensemble du courant d'octobre de l'an 97 jusqu'au 21 ou 27 janvier de l'an 98.

Épitaphe, perdue, de Valeria Caupiola. — Cippe (?), « autrefois « dans une muraille dans la rue des Anges, quartier SAINT-« IRÉNÉE » (voy. De Boissieu, p. 525) :

[D M] et memoriae aeternae Valeriae Caupiolae, quae vixit ann(is) XVI, diebus XX ; ponendum curav(erunt) Valerius Annatus (?) et Porcia Matro[na] filiae pientissim(ae) et sub ascia dedicaverunt.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Valeria Helpis. — Cippe ?,

autrefois « dans un mur qui mène de l'église SAINT-JUST à « l'escalier du clocher » (voy. De Boissieu, p. 525).

D. M. et memoriae aet[ern]ae Valeriae Helpidis, ani[mae] sanctissimae [. . . . . .] Mac[ri]anus [co]niugi [. . . . . bene me]rit[ae . . . . .

Épitaphe, perdue, de Valeria Severa. — Cippe?, « découvert « en 1775, à cinq pieds au-dessous des fondations du clocher de « l'ancienne église des Machabées; de là, placé dans le voisinage » (voy. De Boissieu, p. 526).

D. M. et memoriae aeternae Valer(iae) Severae, coniugi incomparabili, quae vixit cum coniuge suo ann(is) XXXXVI, sine ulla animi laesione; . . . . Cassius Primitivs, maritus, et sibi vivus posterisque suis fecit et sub ascia dedicavit.

Primitivs pour *Primitivus*, orthographe régulière.

Épitaphe, non entrée au Musée, de Velleius Auctus. — Tablette de marbre, bordée de moulures; de provenance primitive non connue; aujourd'hui engagée dans un mur à l'angle de la serre du château de M. Girardon, à BRIGNAIS, canton de Saint-Genis-Laval. — Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 50; hauteur de la partie encadrée 0 m. 10, largeur 0 m. 29.

DIIS · MANIB
M · VELLEI · AVCTI
M · VELLEIVS · PHILOCALVS
VELLEIA · DEVTERA
PATRONO · B · M

Notre copie : lettres de bonne forme, probablement du deuxième siècle.

LES TOMBEAUX

Grands tombeaux de Trion du premier siècle. — Déjà il a été amplement et plusieurs fois parlé des grands tombeaux dus aux découvertes faites à Trion. L'essentiel intérêt de ces découvertes est d'avoir fait connaître des monuments dont on n'avait ou ne savait pas avoir de spécimens en France. On possédait, il est vrai, le mausolée romain de Saint-Remy près d'Arles, le monument de Lanuéjols dans la Lozère et quelques piles probablement funéraires dans la région pyrénéenne; mais des tombeaux peut-être entièrement pareils à ceux de Trion tels qu'ils étaient vraisemblablement, ne se rencontrent plus guère qu'en Italie, notamment à Pompéi.

Tombeaux de Pompéi. — A Pompéi, les tombeaux paraissent être du premier siècle et quelques-uns même du temps d'Auguste. A Pompéi, comme à Lyon, ils se composent de deux corps d'architecture superposés, l'un et l'autre carrés, pleins à l'intérieur, parementés à l'extérieur en grandes pierres d'appareil, pourvus de bases et d'entablements avec des frises plus ou moins ornées, le massif supérieur en retraite du massif inférieur et souvent enrichi sur ses faces d'une série de pilastres cannelés. L'état de dégradation dans lequel ils nous sont parvenus ne permet pas de préciser comment ils se terminaient

Les plus grands tombeaux de Trion pouvaient avoir, quand ils étaient entiers, une trentaine de pieds et même plus de hauteur. Le tombeau des Salonius, dont la base mesure 6 mètres 14 cen-

timètres de largeur et n'était sans doute pas moins haute que large, avait, en ne lui donnant qu'un étage de hauteur pareille, 12 mètres 28, c'est-à-dire 38 pieds ; mais sait-on s'il n'avait pas un deuxième étage ?

A Pompéi, les tombeaux ne bordaient pas immédiatement la voie ; ils étaient précédés chacun d'un enclos muré, et, vers le haut du mur donnant sur le chemin, se voyait une inscription, ainsi que le représente un beau lavis de Ponthus-Cinier au Cabinet des Dessins du musée de Lyon. Il en était de même à Trion, où les monuments étaient en reculement de plusieurs mètres de la voie d'Aquitaine et avaient, indépendamment d'un enclos sur le devant formant jardinet, un autre enclos par derrière où étaient déposées les urnes cinéraires des admis au tombeau, la place de chaque sépulture marquée soit par une stèle inscrite et à sommet cintré, soit par un simple cône de pierre, anépigraphe et le plus souvent orné de stries en spirales à l'imitation d'une flamme (voir ci-dessus, p. 39).

Piles funéraires. — On rencontre notamment dans la région des Pyrénées de singuliers monuments auxquels, à cause de leur forme, on donne le nom de « pile ». Effectivement se sont de hautes piles carrées, ordinairement en maçonnerie de moellons, mais peut-être autrefois parementée de grandes pierres, qui en auront été arrachées. Vers le haut de la face principale s'ouvre une large niche. La partie supérieure manque toujours plus ou moins et l'on ne peut dire comment elle finissait, mais probablement en la forme d'un toit à deux ou à quatre versants. Il y a peu à douter, nous semble-t-il, que ces monuments ne soient des tombeaux analogues aux tombeaux de Trion, bien que plus simplement construits.

On ne saurait guère appeler d'un autre nom que celui de « pile » un tombeau qui existait à Aix en Provence. Un massif carré avec

corniche servait de support à un massif circulaire décoré extérieurement de colonnes engagées et supportant lui-même, au-dessus d'un riche entablement, une lanterne formée d'un cercle de colonnes que devait couronner une coupole.

Les tombeaux de Trion n'étaient peut-être pas tous carrés. Un autel rond, des débris de corniches, des épitaphes gravées sur de grands blocs à surface convexe, paraissent provenir de mausolées circulaires

Tombeaux peut-être pareils à ceux de Trion. — A Lanuéjols, dans la Lozère, existe encore une base à peu près pareille à celles de Trion ; elle est carrée avec corniche et entablement, et pilastres aux angles ; mais au lieu d'être un massif en maçonnerie pleine, elle forme intérieurement une chambre, ornée, au milieu de chacune de ses parois, d'une niche en enfoncement, et, au sommet de sa voûte, d'une sculpture représentant, au centre d'un enroulement de feuillages, des oiseaux becquetant des fruits contenus dans un vase. Une inscription, gravée sur le linteau de la porte, dans un cartouche soutenu à chaque bout par un Génie ailé, dit que le tombeau a été construit *a fundamento usque consummationem* et était accompagné d'*aedificiis circumjacentibus*.

A Vaison, dans la Vaucluse, se voyait, il n'y a pas encore beaucoup d'années, une base du même genre, pourvue d'un élégant entablement avec des masques à ses angles, et des tableaux en bas-relief dans des niches richement décorées et terminées par un cintre ou par un fronton triangulaire, sur chacune des faces latérales extérieures. A Vaison, à Lanuéjols, la base est revêtue d'un parement en grand appareil.

A Joyeuse dans l'Ardèche, au Puy dans la Haute-Loire, à Saintes, à Poitiers, à Vienne, à Genève et un peu partout dans la Gaule, se rencontrent des épitaphes gravées sur de très grandes pierres sans ornements qui ne peuvent provenir que de tombeaux construits dans des proportions considérables.

Tombeaux d'autres formes. — Un seul des tombeaux de Trion a été découvert avec une partie de l'étage qui surmontait la base, et, de ce que cet étage était un massif en maçonnerie pleine comme la base elle-même, on a cru pouvoir présumer qu'il en était sans doute de même des autres. Il n'est cependant pas tout à fait certain que quelques-uns de ces autres tombeaux n'aient pas eu une disposition différente et que leurs parties supérieures n'aient pas été évidées, soit comme au tombeau de Saint-Remy dont les deux étages, l'un carré, l'autre circulaire, sont entièrement à jours, soit comme au tombeau de la Vitriolerie de Lyon, dont l'étage est ouvert par devant et sur une partie des côtés et présente l'image d'un temple à colonnes sur une base formant un caveau (voy. ci-dessus, II, p. 322).

Une statue, trouvée à Trion près d'un des plus grands tombeaux, devait être placée de manière à être en vue, et occuper le milieu d'une salle non fermée.

Tombeaux de Lyon postérieurement au premier siècle. — Après l'incendie de l'an 65 et l'abandon de la pierre de Seyssel, reconnue mauvaise et remplacée par le dur calcaire de Fay, les tombeaux de Lyon sont loin d'offrir les dispositions monumentales de la période précédente et se font désormais peu remarquer par leur richesse décorative. Ce ne sont plus guère en général que de simples cippes et de simples sarcophages, ceux-ci n'ayant presque jamais d'autres ornements que des encadrements de moulures, ceux-là, parfois d'une grandeur excessive, que leur base et leur corniche, et pour décoration faîtière, soit un cône uni ou godronné en spirales ou en feuille de fougère, soit quelque autre motif d'exécution peu compliquée, par exemple un pyramidion ou un vase à deux anses et à panse cannelée. Si quelques ébauches se montrent, elles dénotent des œuvres de tailleur de pierre plutôt que de sculpteur : Sur la face principale d'un sarcophage (arcade IV), le cadre con-

tenant l'épitaphe est soutenu à chaque bout par un Génie, un genou en terre ; sur le couvercle d'un autre sarcophage (arcade V), les antéfixes d'angle sont occupées chacune par un Génie à demi couché et celle du milieu par une minuscule figure féminine debout, accompagnée du mot MONNA ; sur l'attique d'un cippe (arcade XI), sont figurés deux quadrupèdes accroupis, gar-



diens d'un coffret, mais si imparfaitement dessinés qu'ils sont à peine reconnaissables.

C'est une exception tout à fait rare d'avoir rencontré à Trion deux cippes surmontés de niches à portraits (ci-dessus, II, p. 341).

D'une maladresse barbare est un bas-relief anépigraphe (arcade XLIX) représentant un repas funèbre : Un personnage, à demi-couché sur un triclinium en la forme d'un sofa dont les extré-

mités sont à dossier renversé, a devant lui un guéridon circulaire à trois pieds, garni d'un plat et escorté, de chaque côté, d'une amphore à deux anses, posée à terre. Le coude gauche appuyé sur un coussin, il dirige de la main droite vers ses lèvres un objet indistinct : une bouchée d'aliments ou peut-être un gobelet. A sa droite, un jeune garçon, monté sur le lit et assis sur un coussin, donne à lécher à un chien, qu'il caresse, une assiette ou une écuelle : l'enfant et l'animal dans des proportions beaucoup trop petites. Une lourde guirlande, sans doute appendue au mur du fond de la salle, passe derrière les têtes des personnages et remplit le haut du tableau.

Tout cela est à peu près informe et à peine plus que dégrossi, non pas que les Lyonnais fussent devenus à ce point dédaigneux des recherches de l'art, mais parce que la pierre employée était peu propre, à cause de sa dureté, à un travail fin et délicat. A Vienne, dans toute la Savoie, à Valence et dans presque tout l'ancien pays voconce, où l'on n'avait à sa disposition que cette même pierre, se retrouve la même absence d'ornementation. Le tombeau de Pompeius, à Aix-les-Bains, est un arc sans autre décor que sa corniche et ses moulures, et, si des bustes remplissaient autrefois les niches de sa frise, ces bustes étaient certainement ou en marbre ou en pierre étrangère au pays. Les Lyonnais riches qui, comme le père du jeune Acceptius Venustus (ci-dessus, II, p. 322), tenaient à ajouter à l'ampleur de la construction l'éclat d'une décoration artistique, faisaient venir de Grèce tout sculptés de somptueux sarcophages de marbre, qu'ils installaient dans une édicule en forme de petit temple à façade ouverte, comme étaient le mausolée dont il s'agit et, si toutefois c'était réellement un tombeau, le monument aujourd'hui détruit qui se voyait à l'Observance et était connu sous le nom de Tombeau des Deux Amants.

Tombeaux dans les autres parties de la Gaule. — Ce ne sera

sans doute pas une digression dépourvue d'utilité instructive de passer rapidement en revue, pour les comparer aux tombeaux de Lyon, les tombeaux des diverses autres parties de la Gaule.

A Arles, les cippes ont leur face inscrite presque toujours décorée au moins de moulures quand ce n'est pas en même temps d'un rinceau, et assez souvent surmontée d'une niche renfermant un ou plusieurs bustes de haut-relief ou de ronde-bosse; ces bustes, généralement plus grands que nature, sont, sauf exceptions rares, des œuvres d'art remarquables. Sur les sarcophages, le cadre contenant l'inscription est tantôt soutenu de chaque côté par un Génie ailé, tantôt accompagné d'autres décors.

A Nîmes, cippes et sarcophages ressemblent à ceux d'Arles, si ce n'est que les sarcophages y sont plus rares et que, sur les cippes, l'encadrement de moulures est beaucoup plus habituellement entouré d'un rinceau formant une large bordure; ce rinceau, représentation conventionnelle des bocages de l'Elysée, est quelquefois d'une élégance et d'une délicatesse exquises : des fleurs, des fruits se mêlent aux feuillages, de petits oiseaux chantent ou s'ébattent dans de gracieux enroulements. A Nîmes, comme à Arles, les stèles sont nombreuses, généralement cintrées et nues à Arles, à fronton triangulaire et à légende encadrée à Nîmes.

Le marbre est moins fréquemment employé à Nîmes qu'à Arles.

A Narbonne, se voient peu de cippes et encore moins de sarcophages, mais beaucoup de stèles, dont la partie supérieure, carrée ou cintrée, est souvent remplie, soit par une rosace de feuilles d'acanthe profondément fouillées, motif qui ne se retrouve nulle part ailleurs en France, soit par un buste de ronde-bosse ou même par plusieurs bustes alignés dans une niche commune. Ces stèles faisaient partie de la clôture en grandes pierres d'appareil des emplacements funéraires, clôture au-dessus de laquelle elles s'élevaient à intervalles réguliers en manière de piliers, reliés sans doute les uns aux autres par des grillages permettant la vue sur l'intérieur. C'est sur la face extérieure de ces montants et du

mur leur servant d'appui qu'étaient gravées les épitaphes. Ce que l'on voit aussi à Narbonne, ce sont des portraits en pied, sculptés en bas-relief sur des grands panneaux avec ou sans bordure, où ils sont isolés ou groupés : ici, une petite fille et sa mère, une corbeille de fruits à leurs pieds; là, un jeune garçon marchant entre ses parents en donnant la main à son père, ou deux époux face à face, un chien folâtrant devant eux, ou bien encore un affranchi coiffé du *pileus* et levant la main comme pour faire un serment.

A Bordeaux, de même que dans tout le pays du Centre et du Nord, s'accuse, mais toutefois avec une notable infériorité artistique comparativement aux monuments de la Narbonnaise, un goût prononcé pour l'ornementation et surtout pour les portraits en bustes ou en pied, seuls ou formant des groupes et le plus souvent de grandeur plus ou moins réduite; les hommes tenant habituellement un coffret : la cassette à l'or, ou quelquefois un instrument professionnel, ou, quand ils sont citoyens romains, un rouleau : le diplôme de leur anoblissement; les femmes, si surtout elles sont jeunes encore, des emblèmes de leur jeunesse et de leur beauté : une pomme, un miroir, un peigne, — et leurs coiffures sont variées à l'infini, — une fiole à parfum; les jeunes filles, une fleur ou un fruit ou un corbillon; les enfants, de petits animaux domestiques, que sans doute ils avaient affectionnés, ou des jouets de leur âge. Une forme fréquente des cippes à personnages est celle d'une édicule dont le fronton est supporté par des pilastres d'angle, quelquefois doublés ou même triplés afin de produire une perspective. L'épitaphe occupe la frise ou le socle ou, en l'absence de représentation, la place que celle-ci eût remplie.

Les musées du centre qui méritent le plus particulièrement d'être cités sont ceux d'Autun, de Dijon, de Langres, de Sens. « Langres », nous écrit M. l'abbé Thédenat, « autant que j'en ai le souvenir, « renferme peu de monuments avec personnages en pied, mais j'y « ai vu des bustes, quelquefois plusieurs dans une niche ménagée

« au-dessus du texte; le style est en général assez barbare. A « Poitiers, je me souviens d'un seul personnage en pied, tenant, « je crois, une espèce de pioche. A Saintes, je me rappelle un « soldat représenté en pied. Le musée le plus intéressant sous ce « rapport est celui de Sens; il y a en assez grand nombre des « pierres funéraires avec personnages; plusieurs de ceux-ci sont « représentés avec les instruments de travail propres à la profes- « sion qu'ils exerçaient. Le style des monuments est assez bon. « Il a dû y avoir là une école de sculpteurs expérimentés. Il me « souvient d'avoir vu au Musée une Orestie qui sent très conve- « nablement son art grec ».

A ce même musée de Sens, existe une sculpture qui ne peut guère provenir que d'un tombeau; elle représente l'atelier d'un stucateur : Sur un échafaudage porté par des tréteaux, deux ouvriers appliquent le stuc contre la paroi d'une muraille; l'un se baisse vers un seau et tient à la main un de ces plateaux qui servent aux maçons à étendre le plâtre sur les plafonds; l'autre semble tracer un dessin; à ses pieds se trouvent un seau et une auge. Un ouvrier, placé au milieu du sol, prépare du mortier; l'*oiseau* qui lui servira à le porter sur l'échafaudage est derrière lui sur un tréteau. A gauche, un escalier de trois degrés donne accès sous une galerie; sur la marche la plus élevée est assis un personnage qui semble consulter des plans, qu'il déroule (*Musée gallo-romain de Sens*, pl. VII).

Deux bas-reliefs découverts à Dijon, représentent d'une manière à peu près pareille une scène qui rentre aussi tout à fait dans les actes de la vie réelle; c'est le déchargement d'une voiture de blé. La voiture est attelée d'un mulet et appartient à l'espèce des *bennae* gauloises; elle est carrée, en osier, portée sur deux roues; un homme y puise le blé avec un boisseau; un autre emporte sur son épaule un sac plein; il le porte sans doute à quelque bateau en chargement sur l'Ouche, qui le conduira à la Saône et de là à Lyon, car l'épitaphe gravée sur l'une des deux stèles fait connaître que le défunt était *nauta Araricus:* « batelier de la Saône ». Le fond de l'un des bas-reliefs

est occupé par un petit édifice à colonnes. Sur un autre monument, se voit un mitron dans l'action de pétrir; sur un autre encore, un homme en costume de voyage est appuyé sur une canne et semble marchander un cheval, sur lequel un personnage peu distinct lève un fouet. Une pierre, déposée au musée de Dijon, mais apportée de Thil-Châtel et détachée sans doute aussi d'un tombeau, montre deux échoppes contiguës l'une à l'autre; l'une, celle de droite, présente une charcuterie; au-dessous d'une table, derrière laquelle se tient le marchand, se laissent apercevoir un saloir et, à côté, un billot dans lequel est enfoncé un couperet; au plafond pendent des groupes de saucisses, des hures, des quartiers de lard; l'autre paraît être un débit de boissons : au milieu est installé un comptoir dont la table est traversée par des entonnoirs; le débitant verse dans un de ces entonnoirs le liquide, que le client reçoit dans un vase qu'il présente sous le goulot; au fond de la boutique sont accrochées au mur six mesures de grandeurs graduées (Dessin de M. Bizot, architecte de Vienne; voir Lejay, *Inscr. de la Côte-d'Or)*.

Autun paraît se rapprocher de Sens par le grand nombre des cippes à personnages avec des instruments de métier ou des objets usuels, et un des plus fréquents de ces objets est un vase cylindrique en forme de gobelet.

Le Catalogue du musée de Langres signale une trentaine de cippes funéraires sur lesquels sont sculptés, en bustes ou en pied, des personnages dans des niches : un enfant porte un panier de fruits; un homme tient un coffret, un autre quelque chose d'indistinct; un homme et une femme, des époux sans doute, se donnent la main; deux autres époux ont avec eux leur enfant; un homme seul est accompagné d'un chien; un autre, un tonnelier ou peut-être un marchand de vins en gros, a près de lui un tonneau. Un bas-relief représente un charriot attelé de deux chevaux et chargé d'un tonneau. Il ne faut pas oublier non plus le riche mausolée de ce seigneur lingon, recommandant par son testament que le monument fût construit tout en marbre et qu'on

y vît sa statue faite de bronze le plus fin ; il veut aussi qu'on brûle avec son corps tout son attirail de chasse et d'oisellerie.

A Châlon-sur-Saône, outre un personnage avec une bourse à la main, se voit en bas-relief un soldat de cavalerie auxiliaire, dont le cheval a ses harnais rehaussés de grandes plaques rondes de métal à ornements en repoussé.

Au Puy-en-Velay, un laboureur, représenté sur la face latérale d'un grand cippe, est en train de retourner avec un araire pourvu d'un socle fourchu le sol d'un champ déjà à demi sillonné.

A Bourges, des hommes, des femmes, dans des niches, tiennent des objets, le plus souvent peu reconnaissables. Une femme, déjà vieille, serre de la main gauche un ustensile étroit et courbe, peut-être une strigille ; une homme ou une femme verse d'un grand pot à panse renflée et à long bec un liquide dans une écuelle ; un homme, un corroyeur vraisemblablement, tient d'une main un polissoir et de l'autre un objet en la forme d'un demi-disque qui paraît être une sorte de tranchet ; un enfant a dans chaque main une pomme ; un autre enfant donne à becqueter un fruit à un petit oiseau qu'il retient par les pattes (Dessins de M. L.-B. Morel).

Au musée de Saintes, un bas-relief, décrit par le Catalogue, montre un vieillard qui semble compter des monnaies éparses sur une table, en présence de deux autres qui suivent attentivement son action.

A Senlis, se voit un personnage dans une niche, tenant une bourse ou un gobelet.

Dans la partie de la Gaule voisine de la Germanie, dans le nord de la Belgique, la tendance au réalisme est encore plus marquée et se manifeste d'une manière qui, « dans cette région, plus soustraite « à l'influence romaine que les bords du Rhin et plus riche que « les contrées de la Seine et de la Loire, semble jusqu'à un certain « point s'être produite d'elle-même ». Les artistes de la Moselle ne s'en tiennent pas au portrait ; ils représentent volontiers des scènes, dans lesquelles ils abordent, avec non moins de succès que ceux

de Sens, de Dijon et de Thil-Châtel, la grande composition. Le tombeau d'un seigneur Trévère, à Igel, affecte la forme d'une tourelle à toiture pointue à la mode des constructions du pays ; il est tout couvert de bas-reliefs, où apparaît maintes fois le châtelain entouré de ses fermiers qui déposent devant lui des brebis, des poissons, des volailles, des œufs. Sur un tombeau à Arlon, aux environs de Luxembourg, se voient, outre les portraits des époux, d'un côté une femme dans un char portant au marché un panier de fruits, de l'autre un étal de pommes, près duquel des hommes sont assis sur le sol. Un tombeau à Neumagen, près de Trèves, a la forme d'un vaisseau : six mariniers composent l'équipage et sont en train de ramer ; de grands tonneaux, — du vin sans doute, — constituent le chargement ; l'armateur, l'air épanoui, laisse se peindre sur son visage la joie qu'il éprouve d'amener à bon port sa riche cargaison (voy. Mommsen, *Hist.*, V, p. 105).

Il y a loin de là certainement aux gracieuses scènes mythologiques des monuments funéraires de la Gaule méditerranéenne, aux combats des Amazones et aux chasses de Calydon du tombeau de Saint-Remy, aux groupes de Léda et du Cygne, de Ganymède et de l'aigle, aux hippocampes sonnant de la trompe, au chien tricéphale, aux griffons gardiens d'un mystérieux trépied, des sarcophages et des cippes d'Arles, à l'enlèvement de Ganymède au ciel, et à la délivrance d'Eurydice des Enfers sur un cippe de Saint-Paul-Trois-Chapeaux (collection de M. Ludovic Vallentin) ; à la marche triomphale de Bacchus, à la résurrection d'Ariadne sur les sarcophages grecs de Cadenet et de Lyon ; mais il y a là aussi la conception d'un art nouveau, se dressant plein de sève et de jeunesse en face du vieil art greco-romain, épuisé et désormais incapable de toute activité créatrice.

Il se peut, en effet, que ce réalisme dans l'ornementation des tombeaux gaulois soit plus profitable à la connaissance des détails de la vie privée que l'art idéaliste de la sculpture des tombeaux romains ; il faut cependant reconnaître qu'il parle à l'esprit un

langage infiniment moins élevé. Ces élégants rinceaux de fleurs et de feuillages, ces guirlandes de fruits merveilleux empruntés par l'imagination aux délices des Iles bienheureuses, ces Génies ailés qui enlèvent au Ciel le tableau contenant l'épitaphe, cette fréquente représentation de la succession des Saisons, où l'hiver est suivi du printemps, ces exhibitions mythologiques où le personnage principal est toujours un mortel reçu dans l'Olympe après sa mort, ces orgies où l'on voit Ariadne réveillée de son sommeil léthargique par le joyeux cortège de Bacchus, ces obscénités qui, sous leur grossièreté apparente, expriment un sens mystique, ces masques de Méduse, même ce simple croissant si souvent figuré au sommet des stèles funéraires, tout cela a pour essentiel fondement la croyance à l'admission des Mânes dans un lieu d'éternelle félicité, tandis que la reproduction terre à terre et rétrospective des actes journaliers de la vie ou de la profession du défunt dénote chez les sculpteurs gaulois une complète absence de toute préoccupation d'une existence future. En dehors de l'infériorité de l'art, le peu que la science y gagne vaut à peine ce qu'y perd l'idéal, ce noble effort de l'esprit vers les hautes conceptions du beau et de l'immatériel.

Même dans cette Gaule méridionale, en quelque sorte plus italienne que gauloise, les sujets empruntés à la vie réelle ne font pas complètement défaut, et, sans parler des monuments funéraires où sont figurés des insignes fonctionnels : l'*apex* d'un flamine augustal à Apt, le vase lustral, l'aspersoir et l'escorte d'appariteurs portant des bâtons, d'un quinquennal de Nîmes, le *bisellium* en forme de chaise pliante d'un quattuorvir des Voconces, les faisceaux composés de verges entourant un rameau de chêne des duumvirs, des quattuorvirs, des édiles, des sévirs augustaux de différentes cités ; la balance avec sa série de poids gradués et la hachette d'un édile de Nîmes inspecteur des marchés et des constructions ; sans parler de nombreux *pilei* d'affranchis rendant les derniers devoirs à leurs patrons, il s'y rencontre quelques tombeaux remarquables

par des représentations réalistes. Un bas-relief transporté de Vaison au musée d'Avignon, celui qui occupait la principale face du tombeau monumental dont il vient d'être parlé (p. 475), mérite sous ce rapport une description particulière.

Il a près de cinq mètres de hauteur et est partagé en trois registres décoratifs superposés, qui sont, en remontant de bas en haut, un grand tableau carré, une frise oblongue et un fronton cintré. Dans une niche occupant le milieu de celui-ci se voit le buste de très haut relief d'un homme barbu, couronné et vêtu d'une draperie agrafée sur le devant de la poitrine. Sur la frise, que bordent deux pilastres cannelés descendant jusqu'au bas du dé, est représentée une scène du cirque : deux biges parcourent au galop l'arène autour d'une *spina* terminée à chaque bout par trois *metae* pyramidales. Le troisième et principal tableau, qui remplit tout le champ entre la frise et le socle, présente un char à quatre roues basses, traîné par deux lourds chevaux attelés de front et marchant lentement au pas ; c'est un caisson carré surmonté d'une plateforme débordant de chaque côté et sur laquelle sont installés trois personnages : le conducteur, assis par-devant sur le bord et armé d'un fouet fait de plusieurs lanières terminées par des nœuds ; au milieu et sur un siège en la forme d'une sorte de fauteuil apode, un personnage qui, de la main droite, semble envoyer des saluts ; derrière lui, assis sur un tabouret à quatre pieds, un appariteur tenant une hache, le fer en haut. Du sommet du collier des chevaux et de l'extrémité du timon s'élèvent trois longues cornes pointues recourbées en avant, qui mettent sous nos yeux une particularité du harnachement usité à l'époque. Les chevaux sont ferrés et l'on aperçoit sous le sabot de devant de celui qui est le plus rapproché du spectateur les marques régulièrement espacées du ferrement. La face visible du char est décorée de deux compartiments carrés encadrant chacun un buste d'homme. Ce char, suivant une explication très plausible de M. Deloye, le savant Conservateur du musée Calvet, serait le carrosse de gala du corps

municipal de Vaison aux effigies des deux duumvirs ou, comme ils s'appelaient expressément chez les Voconces, des deux *praetores*. Le personnage dont le buste couronné occupe le fronton serait le même que celui qui trône, accompagné de son licteur, sur la plate-forme du *carpentum*. La course représentée sur la frise rappellerait des jeux publics dont le fastueux dignitaire aurait de ses deniers gratifié ses administrés, en reconnaissance peut-être de son élection.

Dans quelques parties du sud-est, il n'est pas rare de rencontrer des stèles en forme de poupée, pourvues, vers le haut, de deux échancrures parallèles donnant naissance à un disque qui les termine.

Aux environs de Nîmes, à Beaucaire, à Uzès, à Montpellier, ont été plusieurs fois découverts des tombeaux à légendes grecques, faits d'un épais abaque carré porté par un pied cylindrique que décorent des moulures d'un art perfectionné.

Dans la région pyrénéenne, l'art se montre, au contraire, plus que médiocre. Les tombeaux, souvent de marbre du pays, c'est-à-dire des carrières de Saint-Béat, sont en général des cippes ou des stèles de petites dimensions et d'une ornementation minutieuse et chargée en même temps que maladroite. Les portraits-bustes, réduits la plupart du temps à de petits bosselages informes, ne manquent presque jamais, même les meilleurs, de présenter les oreilles s'écartant de la tête pour être vues de face. A Saint-Bertrand-de-Comminges, une pierre, placée au-dessus d'une porte de la ville, représente dans un tableau exigu et encombré d'ornements, l'arrivée, à ce qu'il semble, d'un colon avec deux chariots à quatre roues attelés de mulets, l'un contenant sa famille, l'autre son mobilier sous une bâche soutenue par des cerceaux. Le buste du défunt se voit au-dessus.

Épitaphes des tombeaux de Lyon. — Revenons aux tombeaux de Lyon. Non moins que par leur ampleur et leur nudité, les tombeaux de Lyon ont aussi par leurs inscriptions une physionomie

qui leur est en quelque façon particulière et nous montre les habitants de notre ville comme ne faisant pas d'une culture littéraire raffinée le plus important de leurs soucis. Le trait saillant de cette note caractéristique est tout autre que l'amour de la brièveté et de l'atticisme. Les épitaphes lyonnaises sont généralement prolixes, verbeuses, abondantes en expansions de sentiments qui tantôt débordent sans suite ni mesure avec de nombreuses fautes grammaticales, mais cependant d'une manière souvent touchante, tantôt s'accompagnent bizarrement de détails inattendus mais curieux sous plus d'un rapport. Il y a des épitaphes anecdotiques, il y en a de philosophiques, il y en a d'épicuriennes et même d'assez grossièrement sensuelles. Plusieurs sont en vers ou partiellement en vers. Une ou deux sont en grec ou contiennent des acclamations en grec. Une, au moins, est bilingue. Quelques exemples permettront de prendre une idée de la généralité :

La femme d'un vétéran « était une épouse très affectueuse très « chaste, la conservatrice très dévouée de son mari, sa fortune « présente, qui jamais ne lui avait en aucune manière fait le « moindre déshonneur, ni causé aucune affliction ; qui, en dix-« huit ans de mariage, ne lui avait occasionné aucun méconten-« tement, ni aucun chagrin ; elle lui a été enlevée de mort subite « en trois jours pendant qu'il était en voyage ». — La veuve d'un autre vétéran exprime sa reconnaissance envers son mari, anciennement son maître, de ce qu'il a été pour elle « un bienfai-« teur en s'imposant la charge de la nourrir par son travail ; un « père par sa tendresse, un patron par sa bonté. Leur enfant a « le regret de n'avoir pu fermer de ses mains les yeux de son « père, à qui des hommes méchants ont ôté la vie. » — Un duumvir de Lyon a perdu son fils âgé de onze ans, déjà inscrit sur l'album des décurions ; « enfant charmant, non donné mais « seulement montré, prématurément enlevé par l'injustice des « Destins ; déjà il brillait dans l'étude des lettres et était cher à « tous par sa gentillesse enfantine non moins que par sa piété

« filiale ; il a fait voir dans le court espace de sa vie l'espérance « d'un fruit glorieux et laissé à ses parents une douleur éternelle ». — Un jeune homme de dix-neuf ans était un forgeron d'une habileté incomparable ; « telle était la pureté de sa jeunesse qu'il « a emporté au tombeau sa virginité et qu'il faisait par sa sagesse « l'admiration de tous. Un père adoptif l'avait élevé et instruit « dans son art afin qu'il fut le soutien de ses vieux ans ; la mort « s'est trompée sur leur âge et a pris l'un pour l'autre ». — Un autre jeune homme, qui exerçait la profession de banquier, est mort d'une maladie de consomption à l'âge de vingt-huit ans, *omnium numinum frustra cultor :* « après avoir invoqué inutilement « tous les dieux. Mourir à cet âge ! » — Une jeune femme s'est mariée à douze ans ; une autre avait à peine treize ans au moment de son union. — Un mari est fier de proclamer publiquement sur l'épitaphe de sa femme, *conjux et domna*, qu'il s'est marié vierge. — Un autre rappelle, sur l'épitaphe de la sienne, les petits noms de tendresse dont ils usaient l'un envers l'autre dans le commerce de la vie intime : « Adieu Dulcitium ! ton Gaudentius te dit adieu ! » Quelques épitaphes présentent des jeux de mots. Un vétéran s'appelle Florus ; il invite ses amis à venir joyeux à sa tombe et à le couvrir gaîment de fleurs : *Oro flor(i)bus Florum condecoretis, amici!* — Une femme se nomme Scylla, tout comme le monstre parèdre de Charybde ; elle n'en est pas moins une douce épouse et une tendre mère ; son mari lui a laissé en mourant un fils en bas âge, mais, « cruel destin, ce n'est que « pour qu'il lui soit enlevé à l'âge de vingt-deux ans ». — Une autre, qui sans doute a la très bonne intention de dire qu'elle élève à son mari un tombeau pourvu d'une épitaphe, se trompe d'une manière des plus malheureuses ; elle dit « qu'elle supplée à « son mari par une épitaphe ». — Des affranchis célèbrent les mérites de leur patronne morte à cinquante ans passés : « Son « caractère, sa beauté, sa raison ne sont comparables », disent-ils, « qu'à la douceur du miel » : *cujus anima et speciens et aetas*

dulcius melle fuit. — Une épouse que son mari a eu la douleur de perdre avait une telle quantité de vertus que « l'énumération « en eût été immense » : *cujus fides, castistas, probitas diligentia, obsequi inmensa fuit numeratione* ». — Voici l'épitaphe, moitié en vers grecs, moitié en prose latine, d'un marchand syrien, possesseur aux environs de Lyon d'une campagne à laquelle il avait donné le nom de son pays, qu'elle porte encore (*Canatha* = Genay) : « Enfant vertueux et doux d'Athélé, décurion de la cité de Canatha « en Syrie, il a quitté sa patrie pour venir en ce pays faire du « commerce. Il avait à Lyon une boutique fournie de marchan- « dises d'Aquitaine. L'irrésistible Destin lui a fait trouver la « mort sur la terre étrangère ». — Un Trévère, venu aussi à Lyon pour exercer quelque négoce, s'était échappé demi-nu d'un incendie ; voulant au mépris du danger arracher quelque chose aux flammes, il périt écrasé par la chute d'un mur : « Il a rendu à « la nature l'âme qu'elle lui avait associée et son corps à son « origine première », *naturae socialem spiritum corpusque origini reddidit.* — Un ancien soldat, retiré à Lyon, « était né un mardi, « a été enrôlé un mardi, libéré un mardi et est mort un « mardi ». — Des personnes qui se rendaient à Rome par mer ont naufragé dans la traversée. — Un homme s'est noyé dans la Saône en allant à une campagne. — Un autre a été assassiné par des brigands. — Une femme a été tuée de la main de son mari : *interfecta manu crudelissimi mariti!* — Une femme adresse au sien ces dernières paroles : « Chasse le chagrin, amuse-toi et viens ! »: une épitaphe à Rome se termine de la même manière mais avec addition de ces mots : *et dum vivis bene fac,* « et tant que tu « vis, fais le bien », ou « conduis-toi bien ». — Ici, au contraire, c'est le mari qui parle et s'adresse ainsi au passant : « Toi qui liras ces lignes, vas au bain d'Apollon, ce que souvent « j'ai fait avec ma femme et voudrais encore faire si je le pou- « vais ». — Une épitaphe se termine par un distique grec contre les envieux. — Mais voici des sentiments sur lesquels l'esprit

se repose avec plus de satisfaction. Un enfant de neuf ans avait demandé de mourir avant ses parents : *qui sibi ante mortem rogavit quam parentibus.* — Une jeune épouse « s'estime heureuse, à « vingt-trois ans, de descendre dans la tombe la première » : *felix etiam in eo quod prior occupavit.* — Une autre s'est laissée mourir de chagrin à la suite de la perte d'un enfant ; son mari lui reproche l'excès d'amour maternel qui le rend veuf : *Dum nimia pia fuit, inpia facta est.* — Un vieillard, qui perd sa compagne après trente-trois ans de mariage, exhale sa plainte avec un sentiment de sincère regret : « Notre longue affection est subitement « brisée par la mort. Plût aux dieux que le cruel Destin qui t'a « frappée nous eût atteints tous deux ! ».

Certaines formules, sans être particulières aux épitaphes de Lyon, s'y rencontrent plus fréquemment que partout ailleurs ; par exemple *bonae memoriae* au début des textes, et la dédicace *sub ascia* à la fin ; la constatation du bon accord entre époux : *qui* ou *quae mecum vixit* tant de temps *sine ulla animi laesione, sine querela, sine jugio, sine crimine, sine ulla animi mei offensione*, etc.

Ni l'*ascia*, ni la dédicace qui s'y rapporte n'apparaissent guère avant le second siècle ; au contraire, la formule *hic adquiescit* ne se montre que sur des épitaphes du premier siècle.

Il y aurait aussi à dresser un assez long relevé des incorrections grammaticales ; mais, comme elles se retrouvent non moins abondantes en beaucoup d'autres endroits, elles ne constituent pas des lyonnaisismes.

LÉGENDE INDICATRICE DU PLAN DE LYON ANTIQUE

Quartier du Forum. — Le Forum, sur la partie sud du plateau de Fourvière. Un mur de soutènement dans la propriété des Dames de la Retraite.

Le Palais et le Prétoire ou *domus Iuliana,* sur l'emplacement de l'hospice de l'Antiquaille.

La Prison, sous le Prétoire. Un souterrain, dit « Cachot de saint Pothin », a son entrée dans la cour de l'hospice.

Les Jardins du Palais, présumés sur les pentes est et nord du coteau.

L'Hôtel de la Monnaie, présumé sur le versant oriental de Fourviere, vers le passage du Rosaire, et ainsi à proximité du Palais. La caserne de la cohorte dite *ad Monetam,* présumée voisine de la Monnaie.

Le clos Caille, au haut de la montée des Anges.

Le clos Billon, l'actuel passage Gay. Dans la partie la plus haute de ce clos était le château-d'eau de l'aqueduc de Pilat.

Edifice et mosaïque à la Sara, chez les Dames du Calvaire.

Quartiers du Sud. — L'Amphithéâtre dans la propriété Lafon, à l'angle des rues Cléberg et du Juge-de-Paix, et en partie dans la propriété des Dames de la Compassion.

Le Théâtre, dans le clos des Dames de la Compassion.

Le Cirque, présumé derrière le Théâtre, entre la rue du Juge-de-Paix et le bastion n° 3.

L'Autel à la Mère des Dieux, derrière le Théâtre.

Laraire attenant à la *Domus Iuliana*, sur la place des Minimes.

Le Temple de Mithra, près lá porte Saint-Just.

La Grotte Berelle, au grand Séminaire, entre la cour et le jardin.

Edifice, entre le grand Séminaire et l'église Saint-Just.

Le Bain d'Apollon, présumé vers le milieu de la montée du Gourguillon.

Mosaïque, en haut du Gourguillon.

Le Port des bateliers du Rhône, à la rive droite de la Saône, sur l'emplacement de l'ancienne Commanderie, l'actuel Groupe scolaire de Saint-Georges.

Murs de soutènement, au-dessus de l'ancienne porte Saint-Georges. A l'extrémité sud de ces murs, se voyait autrefois un tombeau en forme de pyramide.

Les tombeaux de la voie d'Arles, au delà de la porte Saint-Just.

Cimetière, le long de la rue de Trion et de la rue des Macchabées jusque vers Saint-Irénée. A Saint-Irénée, un cimetière exclusivement chrétien.

Quartiers de l'Ouest. — Temple de Mercure et de Maia, à l'extrémité ouest du plateau de la Sara, vers l'ancien Pavillon du Télégraphe.

Les Tombeaux de la voie d'Aquitaine, à Trion et le long du chemin de la Favorite.

Chapelle rurale de Silvain, présumée dans la campagne à l'ouest de l'aqueduc de Pilat.

Chapelle rurale d'Apollon, au quartier dit des Massuts.

Quartiers du Nord. — Les Thermules d'Ulattius, présumés vers la montée du Greillon.

Réservoirs vers la Chana, au chemin de Montauban, chez les Dames des Missions africaines.

Le Laraire dit Tombeau des Deux Amants, entre le rocher de Pierre-Scize et l'Observance, au bord de la Saône.

Edifice, sur l'emplacement de l'Observance.

Tombeaux, trouvés en grande quantité dans les fondations de l'église de Vaise.

Chapelle rurale des Mères Augustes, présumée dans la partie du quartier de Vaise qui environne l'église, autrefois le Bocage de Vaise.

Quartiers de l'Est. — Port et Celliers : le Port des bateliers de la Saône, entre le Change et Saint-Paul.

Les Bureaux de la Douane, sur la rive droite de la Saône, au bas de la montée de la Chana et à Saint-Georges vis-à-vis la rue Martin.

Ainay, l'île formée par le confluent de la Saône et du Rhône et le bras d'eau de deux cents mètres de large passant sur la place des Jacobins.

Les Kanabae, toute la partie ouest et nord de l'île.

Mosaïques dans les rues Vaubecour, de Jarente, Saint-Joseph, Sainte-Hélène, de l'Abbaye d'Ainay, et place Ampère.

Tombeau dans le Rhône, en face de la place Grolier.

Le Tombeau d'Acceptius Venustus, trouvé sur place, rue de Marseille, en creusant les fondations de la cheminée de l'usine de la Vitriolerie.

En dehors de Lyon, sur le domaine des trois Gaules. — Le Temple, présumé à gauche de l'église Saint-Polycarpe.

L'Autel, présumé derrière la même église, peut-être sur la place du Perron.

L'Amphithéâtre, sur l'emplacement du Jardin des Plantes et sous les maisons entre le Jardin et la montée de la Grande-Côte.

Statues sur le domaine des trois Gaules, sur le côté nord de la place des Terreaux et de la rue d'Algérie.

Thermes, à la Déserte.

Chapelles des Mères Augustes, rue du Jardin des Plantes ; de Diane, rue de la Vielle ; de Maia, rue Pareille.

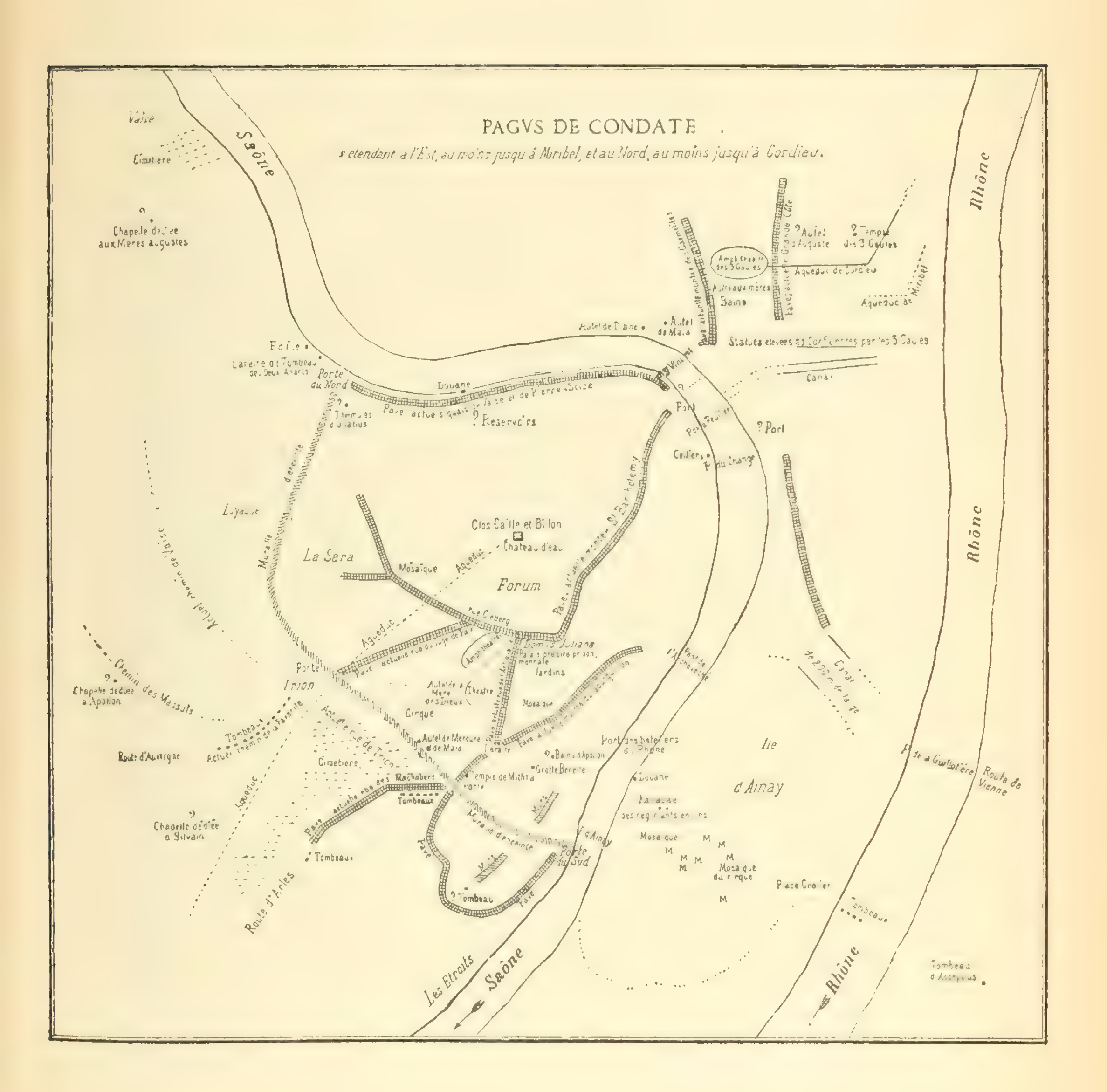
Port, vers la place de la Platière.

Quai, au bout nord de la rue Mercière, et sous le quai Saint-Antoine, près l'angle sud de la rue Grenette.

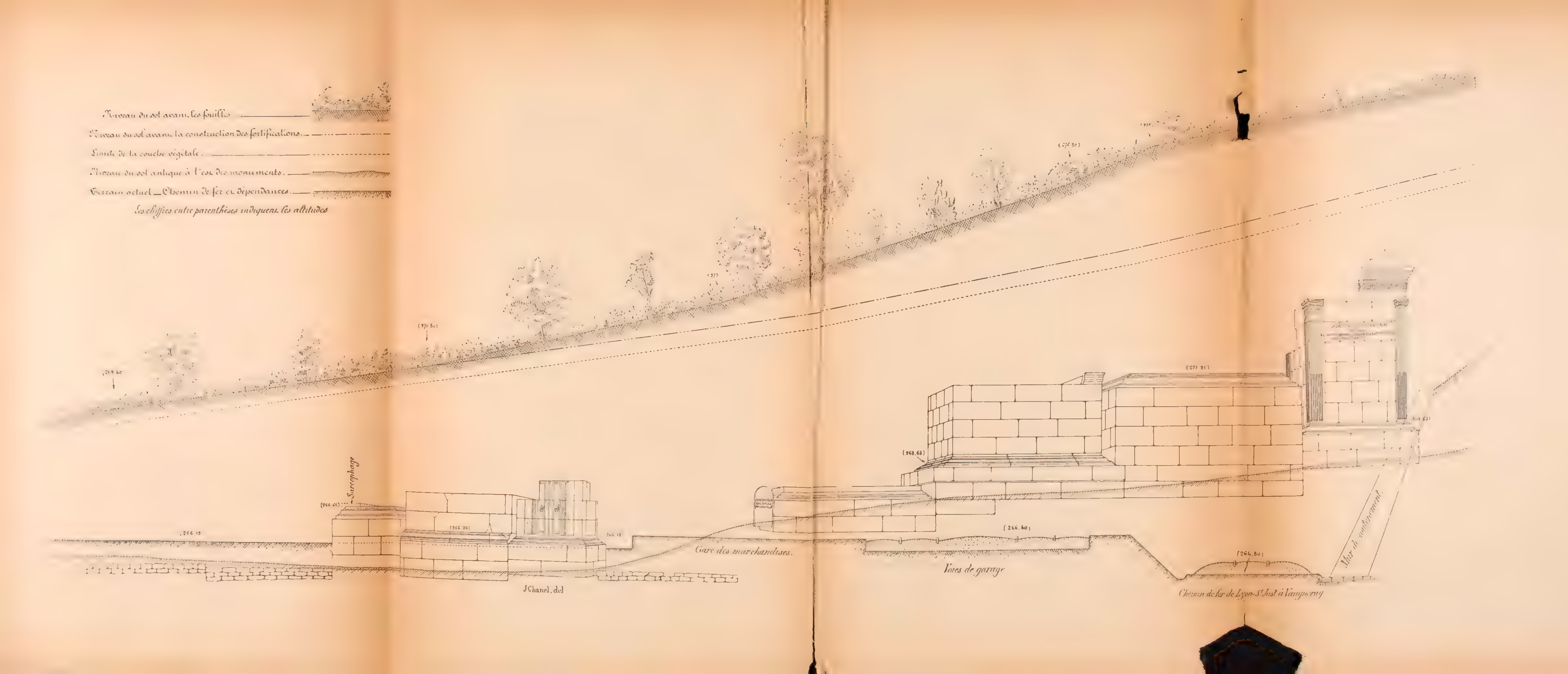
Bras d'eau de la Saône au Rhône, depuis le côté nord de la place des Jacobins jusqu'au côté sud de la rue des Archers.

PLAN

DE LYON ANTIQUE



Fait avec l'aide de M. L.-B. Morel.


Niveau du sol avant les fouilles
Niveau du sol avant la construction des fortifications
Limite de la couche végétale
Niveau du sol antique à l'est des monuments
Terrain actuel — Chemin de fer et dépendances
Les chiffres entre parenthèses indiquent les altitudes
(270 80)
(271 21)
(268,65)
Sarcophage
(266 66)
(266 26)
266 18
266 18
Gare des marchandises.
(266.40)
Voies de garage
(264,80)
Mur de soutènement
Chemin de fer de Lyon-St Just à Vaugneray
J Chanel, del

CONTENU DU VOLUME

INSCRIPTIONS RELIGIEUSES :

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES :

FIN DU TOME TROISIÈME

DES PRESSES

DE

LÉON DELAROCHE ET Cie

10, PLACE DE LA CHARITÉ

LYON

—

M·DCCC·XC


a39003 002733375b

